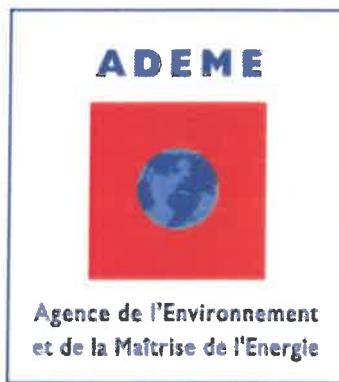




Communauté d'agglomération



# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## pour le territoire Rochefort Océan

ENTRE

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), représenté par son Président, Hervé Blanché autorisé par délibération en date du 24 juin 2021, ci-après désigné par « la CARO »

D'une part,

ET

L'État, représenté par Nicolas Basselier, Préfet de la Charente-Maritime, ci-après désigné par "l'Etat",

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, représentée Mathieu Anglade, Directeur régional adjoint de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, ci-après désignée par « l'ADEME »,

La Caisse des Dépôts, représentée par Amaury de Barbeyrac, Directeur Régional Adjoint de la Banque des territoires Nouvelle-Aquitaine, ci-après désignée par la « Caisse des Dépôts »,

**Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**  
représenté par Yvan Astier, Directeur territorial Sud-Ouest du CEREMA, ci-après désigné par « le Cerema »

ET

**Le Département de la Charente-Maritime**, représentée par Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime, désignée ci-après « Département de la Charente, Maritime,

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Préambule**

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Par ailleurs, le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté, le plan " France Relance " qui constitue la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, plan doté de 100 milliards d'euros

Dans un vaste effort mobilisateur, le Plan de relance se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022 :

- accord régional de relance conclu entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine
- accord départemental de relance conclu entre l'État et le département de la Charente-Maritime de décembre 2020
- des contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE)

Ces derniers, dans une perspective plus longue, permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs.

Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

Ce projet se traduit par un contrat de relance et transition écologique. Celui-ci a vocation à être évolutif, à être révisé, enrichi, complété voire réorienté régulièrement pour s'adapter à la réalité des territoires, à l'évolution du contexte et pour prendre en compte les résultats obtenus.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires de la Charente-Maritime.

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation de toutes les forces vives du territoire que sont les collectivités, les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants, les syndicats ou encore les organismes publics.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation des politiques publiques en particulier du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises, associations et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

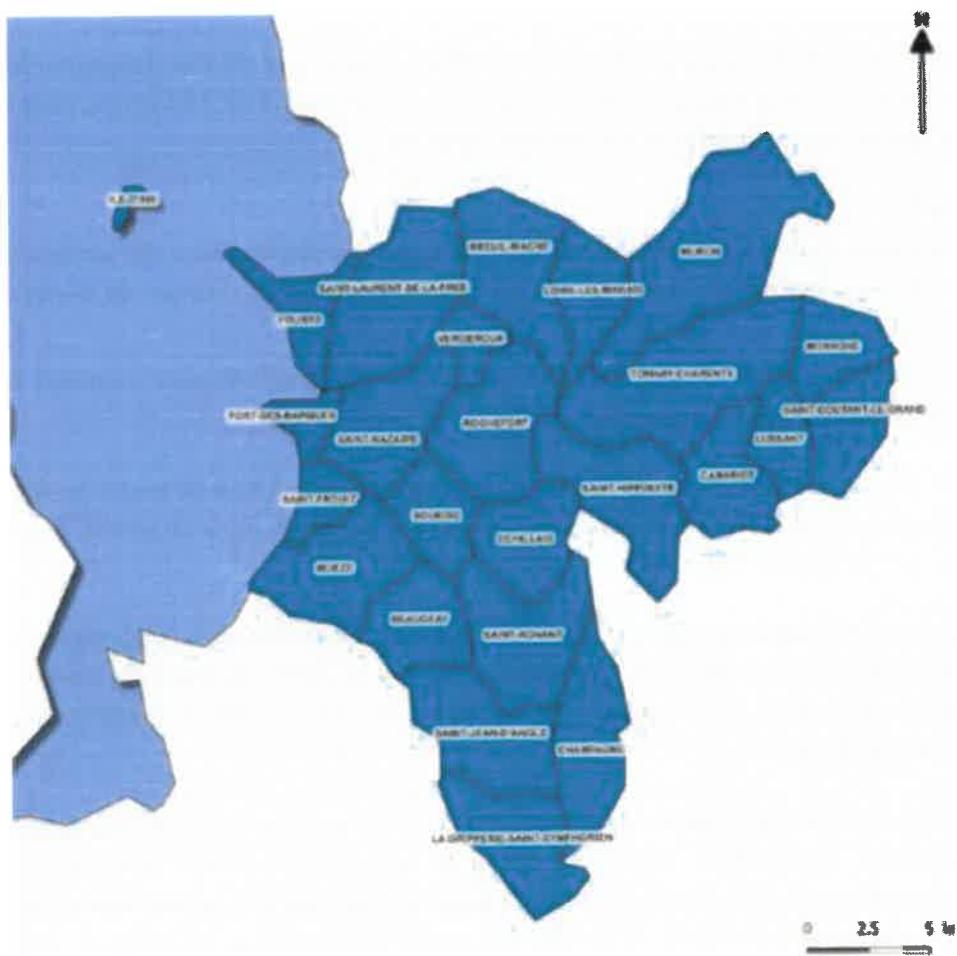
Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération et de mutualisation entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... agissent sur les projets de territoire respectifs.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé, associations.

## **Article 2 – Présentation du territoire**

## **Article 2.1 – Le territoire du contrat**

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) rassemble 25 communes et 63 220 habitants (RP 2018). Elle couvre le canton de Rochefort, la quasi intégralité du canton de Tonnay-Charente et une partie des cantons de Châtelairain-Plage et Marennes. Son territoire s'étend sur 422 km<sup>2</sup>. La présence des marais, qui couvrent 50% du territoire, et de la Charente explique un développement non concentré de l'agglomération rochefortaise et limite les effets de conurbation avec La Rochelle.



La structure est présidée par Hervé Blanché (Maire de Rochefort). Elle compte 12 vice-présidents et 59 conseillers communautaires titulaires.

Les compétences de la CARO sont les suivantes :

- **Compétences obligatoires :**
    - ✓ Développement économique :
    - ✓ Aménagement de l'espace communautaire /
    - ✓ Equilibre social de l'habitat :
    - ✓ Politique de la ville :
    - ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- ✓ Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et
  - ✓ Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
  - ✓ Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8-
  - ✓ Eau
  - ✓ Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du CGCT
- Compétences optionnelles :
- ✓ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :
  - ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Compétences supplémentaires ou facultatives :
- ✓ Elaboration d'un schéma paysager
  - ✓ Mise à disposition de matériel aux communes (point à temps, nacelle...)
  - ✓ Création et gestion d'un crématorium communautaire
  - ✓ Technologie de l'information et de la communication
  - ✓ Actions en faveur du développement du sport
  - ✓ Actions en faveur de la culture :
  - ✓ Actions en matière d'échanges internationaux :
  - ✓ Conservation, gestion et valorisation des paysages et des patrimoines naturels et bâties :
  - ✓ Gestion des aires de grands passages des gens du voyage
  - ✓ Actions en faveur du développement du tourisme et du nautisme :
  - ✓ Actions complémentaires en matière de GEMAPI visé au 11° et 12° de l'article 211-7 du code de l'environnement
  - ✓ Prise en charge de la compétence pour le versement de la contribution au service départemental d'incendie et de secours conformément à l'article L.1424-35 du CGCT
  - ✓ Actions intercommunales de développement et de coordination de l'offre de soins en complémentarité des actions communales visant à lutter contre les déserts médicaux :

## Article 2.2 – Le diagnostic du territoire

Un cadre de vie de qualité, attractif pour différents profils de population

ATOOTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une situation au cœur de la Charente-Maritime</li> <li>- Un territoire facilement accessible</li> <li>- Une croissance démographique</li> <li>- La qualité de son cadre de vie</li> <li>- Un prix du foncier inférieur aux territoires voisins</li> <li>- Une fidélité au territoire</li> <li>- Des pôles secondaires offrant une gamme variée de services, de commerces et d'équipements</li> <li>- Une offre culturelle</li> <li>- Un tissu associatif dense et dynamique</li> <li>- De nombreux équipements sportifs et culturels rénovés ces dernières années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un vieillissement de la population</li> <li>- Des jeunes qui quittent le territoire</li> <li>- Un revenu médian inférieur à celui des territoires de comparaison</li> <li>- Une image peu attractive de Rochefort</li> <li>- Certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> <li>- Une vacance commerciale importante et une densité de commerces à optimiser</li> <li>- Un accès au numérique peu performant</li> <li>- Des possibilités d'urbanisation limitées</li> </ul>

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accroissement maîtrisé de la population</li> <li>- La redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire</li> <li>- L'émergence de pôles de proximité intermédiaires</li> <li>- Le potentiel des sites en renouvellement urbain</li> <li>- Le développement d'une offre de formation</li> <li>- Le projet de développement d'une offre commerciale qualitative</li> <li>- Le développement d'une offre de santé</li> <li>- Le soutien au monde culturel</li> <li>- L'amélioration de la couverture numérique Le déploiement d'équipements de loisirs, sportifs et culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un déséquilibre dans la structure démographique</li> <li>- Un manque de mixité sociale sur la ville centre</li> <li>- Une offre d'animation à conforter</li> <li>- Une ville centre qui concentre une part importante des équipements et des emplois mais qui connaît une perte d'attractivité de son centre-ville au détriment de sa périphérie</li> <li>- Un phénomène de périurbanisation accentué</li> <li>- Un phénomène de désertification médicale et une offre de santé principalement centrée sur Rochefort mais cependant insuffisante</li> </ul>

### Une segmentation de l'offre ayant pour effet de spécialiser les rôles d'accueil des différents secteurs du territoire

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un marché de l'immobilier en plein essor</li> <li>- De nouveaux arrivants venant de territoires de plus en plus éloignés, souvent en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> accession</li> <li>- Une offre importante en résidence pour personnes âgées dépendantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parc immobilier inadapté aux besoins sur certains secteurs</li> <li>- Des difficultés d'accès à la propriété pour les populations locales et plus particulièrement les primo accédants</li> <li>- Une prédominance de petits logements sur la ville centre rendant difficile l'installation de familles</li> <li>- Un phénomène de sous-occupation des logements</li> <li>- 4 communes soumises à l'obligation de 25% de logements sociaux SRU et déficitaires</li> <li>- Une offre de logements sociaux insuffisante pour répondre aux besoins</li> <li>- Une offre de logements insuffisamment diversifiée</li> <li>- Un parc social qui ne loge pas la majorité des ménages modestes</li> <li>- Des niveaux de loyers peu accessibles pour une partie significative des personnes seules</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement d'une offre en faveur de tous les segments de l'habitat et du logement</li> <li>- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement urbain</li> <li>- La diversification de l'offre de logements en périphérie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une prédominance de résidences secondaires sur le littoral</li> <li>- De plus en plus de résidences secondaires sur la ville centre</li> <li>- Un rythme d'urbanisation trop élevé</li> <li>- Une répartition déséquilibrée du parc social</li> <li>- Des logements inadaptés aux besoins des ménages et à une population vieillissante</li> <li>- Un marché de résidences secondaires sur le littoral et dans les communes limitrophes qui renchérit les prix des maisons</li> <li>- Une concentration de copropriétés fragiles à Rochefort</li> </ul>

## Des polarités qui génèrent des déplacements

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire maillé par de nombreuses infrastructures de transport</li> <li>- Une offre de transport développée</li> <li>- Des tarifications intermodales</li> <li>- Des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li> <li>- Une offre de transport à la demande sur les territoires les moins denses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre important de déplacements majoritairement en voiture et sur de courtes distances et entre Rochefort et La Rochelle</li> <li>- Une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- Une offre R'Bus limitée pour l'accès au travail, le dimanche, pour les touristes, les curistes et les saisonniers</li> <li>- Une offre cyclable discontinue et peu lisible</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'intermodalité</li> <li>- Développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- Exploitation du fort potentiel de développement des modes doux</li> <li>- Développement du covoiturage et de l'auto-partage</li> <li>- Organisation des déplacements domicile-travail</li> <li>- Sur Rochefort, requalification des liaisons entre les sites de renouvellement urbain et le centre-ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul>

## Un patrimoine riche et singulier à préserver

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Arsenal de Rochefort</li> <li>- Des ponts, véritables ouvrages d'art</li> <li>- Un nombre important de musées</li> <li>- Une reconnaissance par l'obtention de labels</li> <li>- Un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur</li> <li>- Un encouragement à la requalification du parc de logements anciens</li> <li>- Des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- D'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation</li> <li>- Des sentiers de randonnée et cyclables qui incitent à une découverte douce du territoire</li> <li>- La présence du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis</li> <li>- Des outils de valorisation et de préservation</li> <li>- Présence sur le territoire des sièges nationaux d'acteurs d'excellence</li> <li>- La 2<sup>ème</sup> plus vaste station de lagunage d'Europe à Rochefort</li> <li>- Une gestion concertée de l'eau et des procédures de protection des captages d'eau potable</li> <li>- Des outils de lutte contre les risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur Rochefort, un manque de cohésion urbaine notamment au niveau des espaces interstices</li> <li>- Un système hydraulique complexe et très imbriqué</li> </ul>

OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort potentiel architectural et patrimonial</li> <li>- Des projets de valorisation de sites emblématiques littoraux</li> <li>- La préservation des prairies humides en lien avec l'identité paysagère</li> <li>- L'anticipation des effets du changement climatique</li> <li>- La renaturation de certains secteurs sensibles</li> <li>- L'amélioration de la connaissance des zones humides grâce à des inventaires communaux</li> <li>- Un patrimoine bâti et naturel de plus en plus prisé par le cinéma</li> <li>- Une volonté de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux</li> <li>- Des attentes nouvelles en termes de médiation muséale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La fragilité du territoire face aux risques et aux phénomènes météorologiques violents</li> <li>- Une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> <li>- La présence d'espèces exotiques envahissantes dans les zones humides</li> <li>- Une ressource en eau omniprésente mais fortement sollicitée</li> <li>- Des stations d'épuration à saturation</li> <li>- Une qualité d'eau dégradée en raison de pollutions</li> </ul>

### Une fragilité au niveau de l'emploi

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils d'accompagnement à la création d'entreprises</li> <li>- Un Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi pour accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un taux de chômage qui reste structurellement élevé</li> <li>- Une forte présence de l'emploi atypique</li> <li>- Un secteur public prédominant</li> <li>- Un niveau de qualification faible et un manque de formations supérieures pour répondre aux besoins des entreprises du territoire</li> <li>- Une surreprésentation des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures</li> <li>- Des entreprises qui peinent à recruter des personnels qualifiés</li> <li>- Des tensions sur certains corps de métier</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des structures de formation intéressées pour s'implanter sur le territoire et des opportunités pour développer de nouvelles filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une perte d'actifs</li> <li>- Un manque d'attractivité pour les entreprises</li> </ul>

### Un tissu économique marqué par une identité industrielle

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un savoir-faire d'excellence dans l'aéronautique,</li> <li>- Une filière nautique</li> <li>- Une filière bois</li> <li>- Le Port Charente-Atlantique</li> <li>- D'autres activités industrielles présentes sur le territoire : la chimie, la construction métallique, la plasturgie, la métallurgie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des activités qui font face à un manque de foncier pour leur développement ou leur implantation sur le territoire et à un manque de main d'œuvre qualifiée</li> <li>- Une activité industrielle qui souffre d'un déficit d'image économique</li> <li>- Un secteur de la recherche privée (R&amp;D) peu dynamique et une prépondérance d'entreprises de</li> </ul>

	<p><b>petite taille peu portées sur l'innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une représentation insuffisante des services marchands à l'égard des entreprises ou des ménages</li> </ul>
<b>OPPORTUNITE</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le confortement des pôles d'excellence</li> <li>- Le soutien à l'innovation, au transfert de technologies, à la recherche et au développement</li> <li>- L'accueil de nouvelles fonctions économiques métropolitaines</li> <li>- La conduite d'une politique d'optimisation du foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une concurrence territoriale forte</li> <li>- Une dépendance du territoire à l'industrie aéronautique</li> </ul>

### Le tourisme, un des moteurs du développement économique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différentes formes de</li> <li>- 3 communes stations classées de tourisme</li> <li>- Un nombre important de visiteurs</li> <li>- De nombreux attraits touristiques</li> <li>- Des sites réputés</li> <li>- Une capacité d'accueil en augmentation</li> <li>- L'appartenance au réseau France Station</li> </ul> <p><b>Nautique et l'obtention d'un label 2 étoiles pour la station nautique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'hébergements haut de gamme</li> <li>- Un territoire d'excursionniste plus que de séjours</li> <li>- Une clientèle catégories socio-professionnelles moyennes</li> <li>- Une faible fréquentation étrangère</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction d'une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme</li> <li>- Une labellisation Grand Site de France autour de l'Arsenal et de l'Estuaire</li> <li>- Le projet d'OGS sur le Marais de Brouage</li> <li>- Le projet de création d'un Parc Naturel Régional</li> <li>- Le développement de l'itinérance fluviale</li> <li>- Le développement de marchés et d'activités capables de déclencher le séjour « à l'année »</li> <li>- L'adaptation de l'offre au comportement des clientèles</li> <li>- La montée des valeurs éthiques</li> <li>- Le développement du thermalisme</li> <li>- Le projet Arsenal des Mers</li> <li>- La restructuration de la Maison de Pierre Loti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accroissement de la concurrence touristique</li> <li>- Une diminution des durées de séjours</li> <li>- La concurrence du non marchand</li> <li>- Une notoriété encore insuffisante</li> <li>- Le déremboursement du thermalisme</li> </ul>

### Des filières locales et des circuits courts à l'appui de la diversification agricole

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une vraie dynamique autour de la commercialisation en circuits</li> <li>- Un groupement d'achat local destiné à la restauration collective</li> <li>- Un accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des circuits longs majoritairement</li> <li>- Un phénomène de concentration des exploitations</li> <li>- Une spécialisation des orientations technico-économiques</li> <li>- Un vieillissement des actifs agricoles et des difficultés de transmission des outils de</li> </ul>

- Un appui à la diversification des circuits de commercialisation - L'existence d'une Association Foncière Pastorale sur le Marais de Brouage	production hors cadre familial - Une concurrence mondiale faisant la part belle à l'agriculture intensive
<b>OPPORTUNITE</b>	<b>MENACES</b>
- Un réseau de fermes pédagogiques en cours de construction - Un projet de création d'un atelier de transformation de la viande - Un programme de soutien à l'élevage dans le cadre du Grand Projet du Marais de Brouage - L'utilisation des filières courtes comme leviers pour accroître la valeur ajoutée agricole et maintenir l'identité du territoire	- Une pression urbaine sur le foncier agricole - Une pression sur la ressource en eau

### La transition écologique et l'économie circulaire comme vecteurs du développement économique de demain

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une dynamique territoriale pour le développement de filières de recyclages innovantes et atypiques - Une collecte en porte à porte des emballages et ordures ménagères harmonisée sur le territoire - Une expérimentation en cours sur la collecte et valorisation des biodéchets - Une qualité de l'air meilleure que sur les territoires voisins selon l'inventaire 2012 des émissions d'ATMO Nouvelle-Aquitaine - Des actions d'information et de sensibilisation conduite depuis plusieurs années auprès de différents publics - Un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature - Une plateforme territoriale de la rénovation énergétique - Une dynamique d'acteurs (ESS, ECi) autour du sujet de l'économie circulaire	- Les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES) - Une faible autonomie énergétique - Un fort impact des grands axes routiers sur la qualité de l'air du territoire - Un potentiel éolien sous exploité du fait des mesures de protection paysagères, environnementales et patrimoniales
OPPORTUNITE	MENACES
- Une volonté politique de développer l'économie circulaire - Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables - Une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation - Une augmentation de la part des déchets valorisés - La remise en état d'anciens sites d'activités pollués pour une gestion économe du foncier - Des créations d'emplois	- Un territoire vulnérable au regard des effets du changement climatique et des conséquences sur la population, l'environnement, la biodiversité, les productions agricoles... - De nombreuses zones naturelles qui captent le CO <sub>2</sub> mais l'équivalent de 1% du Bilan carbone du territoire déstocké chaque année par l'artificialisation des sols

## ***Article 2.3 – Contractualisations déjà existantes avec les territoires***

### ***Evolution du CTE vers un CRTE***

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan fait le choix de faire évoluer son Contrat de Transition Ecologique vers un CRTE.

Le contenu du CTE et l'ensemble de ses annexes sont pris en compte dans l'évolution vers le CRTE. L'ensemble des engagements du contrat est repris dans le CRTE conformément aux droits et obligations de chaque établissement public ou opérateur engagés dans un CTE et financeurs d'une action CTE.

Le remplacement du CTE par le CRTE prend effet à la signature du CRTE par les parties prenantes au contrat.

### ***Autres actions ou contractualisations***

Du fait de son périmètre plus large que celui de la CARO, le Contrat Territoire d'Industrie (CTI) n'est pas intégré dans le CRTE. Seules les opérations du CTI, réalisées à l'échelle de la CARO, relevant de la relance et/ou de la transition écologique et s'inscrivant dans la stratégique décrite à l'article 3 du présent Contrat seront valorisées dans le cadre du CRTE.

De même, le programme Action Cœur de Ville ciblant un périmètre plus restreint que le périmètre de la CARO, seules les actions de ce programme relevant de la relance et/ou de la transition écologique et s'inscrivant dans la stratégie décrite à l'article 3 du présent Contrat seront valorisées dans le cadre du CRTE.

## Article 3 – Le projet de territoire

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

A la date de signature du présent Contrat, le Projet de Territoire de la CARO est en cours d'élaboration. Il sera adopté par les élus courant 2022. Suite à son adoption, le CRTE pourra être revu pour prendre en compte les orientations du Projet de territoire et, tout ou partie, de son programme d'actions.

En attendant sa finalisation et sa validation par les élus communautaires, la CARO a défini les orientations stratégiques du présent Contrat en s'appuyant sur ses documents cadres existants (Schéma de Cohérence Territoriale, Programme Local de l'Habitat, Stratégie de Développement Economique, stratégie Grand Site Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort...) et sur ses contractualisations existantes (Contrat de Transition Ecologique, Contrat Territoire d'Industrie, Programme Action Cœur de Ville...).

Le 1<sup>er</sup> enjeu identifié par la CARO est de constituer une unité territoriale en réinvestissant les centres villes et les centres-bourgs, en offrant à ses habitants commerces, services et équipements du quotidien au plus près de chez eux et en développant une offre attractive et diversifiée de logements.

L'organisation spatiale du Territoire Rochefort Océan génère de nombreux déplacements, le plus souvent en voiture. Pour faire évoluer la nature de ces déplacements, la CARO proposera à ses habitants et à ses visiteurs, des offres de mobilité bas carbone en développant, notamment, les modes doux et l'intermodalité.

La CARO veillera également à ce que le développement économique se fasse de manière équilibré sur le territoire. Elle accompagnera les acteurs économiques dans leurs démarches d'innovation et de résilience.

Le 2<sup>ème</sup> enjeu de la CARO est la préservation et la valorisation des ressources et des richesses de son territoire, qu'il s'agisse de biodiversité, d'espaces naturels, de paysages ou de patrimoines bâtis.

Elle accompagnera les acteurs agricoles dans leurs démarches de maintien et de valorisation des productions locales de qualité.

Elle veillera à limiter sa consommation d'espace tout en veillant aux besoins de développement du territoire et à réaliser des aménagements de qualité. Elle poursuivra ses actions de gestion des risques, en matière de submersion notamment.

Avec la signature d'un Contrat de Transition Ecologique en 2019, la CARO avait démontré sa volonté de développer l'économie circulaire afin de limiter la production de déchets et la consommation de ressources. L'ensemble des actions inscrites au CTE sont reprises dans le programme d'action du CRTE.

La CARO s'engage également à favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique par la rénovation de bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables.

Enfin, la CARO accompagnera les filières économiques de son territoire notamment en soutenant les filières industrielles et touristiques présentes sur son territoire et qui ont particulièrement souffert des effets de la crise sanitaire.

Dans un contexte de taux de chômage structurellement haut et d'un faible niveau de qualification, la CARO développera une offre de formation sur son territoire pour répondre localement aux besoins des entreprises mais également pour former sa population aux métiers d'avenir dans les domaines de la santé, du bien-être et de l'environnement.

## Article 4 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques de la CARO en matière de relance et de transition écologique.

Elles ont été présentées et adoptées par l'ensemble des partenaires en comité de pilotage le 31 mars 2021.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

- **Enjeu 1 : Créer une unité territoriale**
  - 1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants
  - 1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous
  - 1.3. Favoriser un développement économiques équilibré et innovant
  - 1.4. Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire
- **Enjeu 2 : Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire**
  - 2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable
  - 2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural
  - 2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques
  - 2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources
  - 2.5. Soutenir l'agriculture en soutenant les filières courtes
  - 2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique
- **Enjeu 3 : Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO**
  - 3.1. Réduction l'impact des activités économiques spécifiques du territoire et engager la transition
  - 3.2. Soutenir et développer les filières industrielles
  - 3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme
  - 3.4. Développer des filières de formation adéquates aux besoins des filières du territoire

## Article 5 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique" pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

#### ***Article 5.1 – Définition des actions et validation***

Les actions du CRTE sont décrites dans des "fiches actions" et "des fiches projets", présentées en annexe du présent contrat.

**Pour les exercices 2021 et 2022 et compte tenu de la mise en œuvre du plan de relance, des fiches actions détaillées sont établies. Elles comprennent notamment l'auto-évaluation relative à la transition écologique et le plan de financement avec l'ensemble des partenaires sollicités.**

**Pour les années 2023 à 2026, des fiches projet sont rédigées. Elles deviendront des fiches-actions lorsqu'elles seront suffisamment matures pour démarrer à court terme avec un plan de financement prévisionnel détaillé.**

Ainsi, des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat.

Ils feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat sous forme de fiches actions, lors du comité de pilotage au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie dans le contrat.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches actions" seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### ***Article 5.2 –Les actions de coopération interterritoriale***

La CARO est engagée dans différentes actions de coopération interterritoriale. Certaines d'entre elles peuvent donner lieu à des actions inscrites dans le programme d'actions du CRTE.

- Grand Projet du Marais de Brouage : entente intercommunautaire CARO/CCBM
- Territoire d'industrie : CARO / CARA / CCBM / CCIO
- Réflexion autour de la thématique « Croissance Bleue » : CARO / CARA / CCBM / CCIO
- La Rochelle Territoire Zéro Carbone en lien avec la CdA de La Rochelle
- Le Pôle Métropolitain Centre Atlantique

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### Article 6.1 -l'EPCI signataire

En signant ce contrat de transition écologique, la CARO assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

La CARO s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Il pourra être assisté d'un animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

La CARO s'engage également à associer au plus près les signataires du contrat et les partenaires à toutes les étapes de la vie du contrat, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa mise en œuvre. Parmi ceux-ci, le CRTE se déployant à l'échelle du territoire de l'EPCI, une place particulière doit être légitimement réservée aux communes dans ce travail de collaboration et d'association.

La CARO, en lien avec les signataires, s'engage à animer le travail en associant étroitement les autres partenaires du contrat au fil de leur intervention dans la démarche (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la CARO, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

La CARO s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

La CARO s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### Article 6.2 L'État, les établissements et opérateurs publics

Dans le cadre du plan de relance, les financements de l'État interviendront principalement sur les projets relevant des priorités suivantes :

- transition écologique : rénovation énergétique, infrastructures de transport et mobilités douces, décarbonation de l'industrie, transition agricole, préservation de la ressource en eau, réduction des déchets, énergies renouvelables
- compétitivité : relocalisation, modernisation et soutien aux filières stratégiques ; rénovation du patrimoine
- cohésion sociale et territoriale : soutien aux citoyens les plus touchés par la crise en particulier les jeunes et les plus démunis pour l'accès à l'emploi et à la formation, résilience sanitaire, plan pauvreté, inclusion numérique et accès aux services publics.

Le CRTE, en tant qu'outil transversal de coordination des dispositifs des partenaires, permet de rendre visibles et lisibles les différentes sources de financement possibles et d'en faciliter l'accès aux collectivités et aux acteurs socio-économiques du territoire pour la réalisation de leurs projets.

Au niveau local, les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires, des fonds européens.

A ce titre, la DSIL est renforcée en 2021, avec un sur abondement de 6,3 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, et de 4,5 millions d'euros pour la DSIL "exceptionnelle".

Les financements indiqués dans les fiches sont prévisionnels et inscrits à titre indicatif exclusivement. Il est rappelé que tout financement de l'État évoqué au sein du CRTE doit être confirmé dans le cadre de la procédure d'instruction et de validation qui lui est propre.

Les montants de demande de subvention sont mentionnés, sous réserve : de la disponibilité des crédits, du déroulement des procédures réglementaires, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt des dossiers, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions feront l'objet de conventions spécifiques établies entre l'État et le porteur de projet.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME propose à la CARO un appui transversal aux actions Climat-Air-Energie et Economie-Circulaire à travers un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) d'une durée de 4 ans et pourra intervenir en soutien de certaines autres opérations spécifiques de transition écologique ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), ...

Enfin, l'État s'engage à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, et mobilisera l'ensemble des services et des opérateurs, notamment pour soutenir les capacités en ingénierie des collectivités locales.

#### ***Article 6.3 - Engagements du Conseil départemental***

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, peut apporter son concours aux actions visées par le CRTE

Le Département, via ses cadres d'interventions pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières.

#### ***Article 6.4 - Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques***

Le CRTE contribue à renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Afin de ne pas démultiplier les instances, la CARO s'appuiera sur les nombreuses instances de concertation existantes, dans le cadre notamment :

- De l'élaboration du projet de territoire en cours d'élaboration
- Des Groupes d'Action Locale en charge du pilotage des programmes européens
- Des Parlements du Grand Site et du Grand Projet du Marais de Brouage
- Du partenariat intercommunautaire en cours de formalisation autour de la thématique Croissance Bleue
- Des instances d'animation mises en œuvre dans le cadre du projet de création d'un Parc Naturel Régional.

Le Conseil de développement Rochefort Océan sera associé au Comité technique du CRTE afin de représenter les acteurs socio-économique du territoire.

La CARO communiquera sur le CRTE sur son site Internet ainsi que dans son magazine afin de faire connaître le dispositif auprès du grand public.

#### **Article 6.5 - Maquette financière**

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

### **Article 7 – Gouvernance du CRTE**

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

#### **Article 7.1 - Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant. Il est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du CRTE. Le secrétariat du comité est assuré par la collectivité.

Il est composé :

- de représentants de l'exécutif et des services de la collectivité,
- des services de l'État,
- d'un représentant de l'ADEME
- d'un représentant du CEREMA
- d'un représentant de la Caisse des dépôts – Banque des territoires,
- d'un représentant de l'exécutif et des services du Département de la Charente-Maritime
- d'un représentant de l'exécutif et des services de la Région Nouvelle-Aquitaine
- d'un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge
- d'un représentant de la Chambre de Métiers de Charente-Maritime
- d'un représentant de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations stratégiques ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le comité de pilotage est également un lieu de concertation et d'échanges entre les parties prenantes du CRTE.

Il pourra s'adjointre toute personne qualifiée en tant que de besoin.

### ***Article 7.2 - Le comité technique***

Le comité technique est chargé du suivi du suivi du CRTE. A ce titre, il pourra proposer des actions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le comité de pilotage (modifications d'action : inclusion, adaptation, abandon...).

Il assure également le suivi financier du CRTE.

Enfin, il rendra compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Ce suivi technique est assuré par les services des collectivités en étroite collaboration avec les services de l'Etat, du Conseil départemental et du Conseil régional.

Il est composé de techniciens de la collectivité, de l'Etat, de l'ADEME, de la Banque des Territoires, du CEREMA, du Département de la Charente-Maritime, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de représentants de l'association Circul'R et du Conseil de développement Rochefort Océan.

Il pourra s'adjointre toute personne qualifiée en tant que de besoin.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### ***Article 7.3 - L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets***

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

### *Article 8.1 – Tableau de bord*

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique.

Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'integrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

### *Article 8.2 – Indicateurs et résultats attendus*

*Les indicateurs pourront être déterminés après la signature du contrat car leur définition nécessite un travail approfondi qui peut se révéler incompatible avec le calendrier de signature du CRTE.*

*Les indicateurs retenus devront faire l'objet d'une description et d'une définition précise. A cet effet, une annexe de type "glossaire" sera intégrée au contrat.*

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard notamment des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

❖ Enjeu 1 : Créer une unité territoriale

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Enjeu 2 : Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Enjeu 3 : Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

## Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif.

Le CRTE sera modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires après avis du comité de pilotage pour les articles suivants :

- Article 3 " Le projet de territoire "
- Article 4 " Les orientations stratégiques "
- Article 6 " Engagement des partenaires "
- Article 7 " Gouvernance du CRTE.

Toutes les autres modifications seront soumises au comité technique pour validation qui en informera le comité de pilotage.

### Article 11 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

A Rochefort, le ..... 14 OCT. 2021

Le Président de la Communauté  
d'Agglomération Rochefort Océan

Hervé Blanché

Le Préfet  
de la Charente-Maritime

Nicolas Basselier

Le Directeur régional adjoint  
de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

Mathieu Anglade

Le Directeur Régional Adjoint  
de la Banque des territoires  
Nouvelle-Aquitaine

Amaury de Barbeyrac

Directeur territorial Sud-Ouest  
du CEREMA

Yvan Astier

La Présidente du Département  
de la Charente-Maritime

Sylvie Marcilly

## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 – Programme d’actions du CRTE 2021-2026 de la CARO**

**Annexe 2 – Tableau de financement prévisionnel des opérations inscrites au CRTE 2021-2026 de la CARO**

**Annexe 3 – Fiches descriptives des actions inscrites au CRTE 2021-2026 de la CARO**

**Annexe 4 – Synthèse des dispositifs ou programmes en cours**

**Annexe 5 – Statuts de la Communauté d’Agglomération Rochefort Océan**

**Annexe 6 – Diagnostic de territoire**



**ANNEXE 1**  
Programme d'actions

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS							
	Intitulé	MO	Dispositif	Coût prév	Calendrier			
1 - CRÉER UNE UNITE TERRITORIALE					2021	2022	2023	2024
1.1.1. Reconversion de l'ancien Hôpital St Charles	CARO	ACV	45 000 000 €	Etudes	Etudes			
1.1.2. Réhabilitation et redynamisation des centres-bourgs	1.1.2.1. Opération Cœur de bourg	Echillais	A définir	Etudes	Etudes			
	1.1.2.2. Redynamisation du centre-bourg de Moëze (groupe scolaire, commerces, logements...)	Moëze	4 500 000 €					
1.1.3. Création et réhabilitation d'équipements culturels	1.1.3.1. Création d'une médiathèque hybride à Tonnay-Charente	CARO	Grand Site	3 600 000 €				
	1.1.3.2. Création d'un lieu culturel alternatif et collaboratif au Clos Lapérouse à Rochefort	CARO	ACV	1 680 000 €	Etudes			
1.1.4. Création et réhabilitation de bâtiments scolaires et péri-scolaires	1.1.4.1. Extension et rénovation du groupe scolaire de Saint-Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	A définir					
	1.1.4.2. Construction d'une salle d'évolution pour l'école Maternelle	Moragne	305 000 €					
1.1.5. Création et réhabilitation d'équipements sportifs et récréatifs	1.1.5.1. Création d'une halle multisports écoresponsable à Saint-Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	1 500 000 €					
	1.1.5.2. Construction d'un pumptrack à Rochefort	Ville de Rochefort	729 650 €					
1.1.6. Création et réhabilitation d'équipements polyvalents	1.1.6.3. Création de terrains de football synthétiques, de vestiaires et d'un club house à Rochefort	Ville de Rochefort	3 270 000 €	Etudes				
	1.1.6.4. Création d'un centre aquatique communautaire	CARO	18 000 000 €	Etudes	Etudes	Etudes		
1.1.7. Requalification du centre Armand Fallières sur l'île d'Aix - volet hébergement	Commune île d'Aix		1 802 125 €					
1.1.8. Création et réhabilitation d'hébergements à destination des gens du voyage	1.1.8.1. Travaux lourds de réfection de l'aire d'accueil permanente communautaire des gens du voyage située sur la commune de Tonnay-Charente	CARO	400 000 €					
	1.1.8.2. Création de terrains familiaux à destination des gens du voyage	CARO	250 000 € par terrain					
1.1.9. Création de maisons de santé pluridisciplinaires sur le territoire de la CARO	1.1.9.1. Création d'une maison de santé à Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	1 120 980 €	Etudes				
	1.1.9.2. Création d'une maison de santé sur le Sud du territoire de la CARO	A définir	A définir	Etudes	Etudes			
1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	1.2.1. Développement de l'usage du vélo pour les mobilités du quotidien	1.2.1.1. Projet R'Vélo	CARO	272 860 €				
		1.2.1.2. Création d'un point service vélo en gare de Rochefort	CARO	282 000 €				
		1.2.1.3. Création d'une liaison douce entre Moragne et Lussant et d'un verger communal participatif	Moragne	A définir	Etudes	Etudes		
		1.2.1.4. Création de cheminement doux sécurisé à St Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	A définir				
		1.2.1.5. Développement de la pratique cyclable à Echillais	Echillais	A définir				
	1.2.2. Aménagement du pôle d'échange multimodal de Rochefort	CARO		A définir	Etudes	Etudes		
	1.2.3. Mise en accessibilité des arrêts de bus	1.2.3.1. Programmation 2021	CARO	78 519 €				
		1.2.3.2. Programmation 2022	CARO					
		1.2.3.3. Programmation 2023	CARO					
	1.2.4. Aménagement d'une voie dédiée transport collectif sur l'axe Rochefort/Tonnay-Charente	CARO		A définir	Etudes	Etudes		
	1.2.5. Développement d'une nouvelle phase de cadencement entre La Rochelle et Rochefort en heures de pointe	Région NA SNCF		A définir	A définir			
	1.2.6. Expérimentation d'une logistique urbaine écoresponsable dans les secteurs urbains	CARO		A définir	Etudes	Etudes		
	1.2.7. Conduite d'expérimentations en lien avec le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone en matière de mobilité	CARO CdA La Rochelle		A définir	A définir			
1.3. Favoriser un développement économique équilibré et innovant	1.3.1. Requalification du centre Armand Fallières sur l'île d'Aix - volet économique	CARO	Grand site	351 810 €				
	1.3.2. Evolution de la plateforme de vente en ligne caro-market.com	CARO	ACV	39 950 €				
1.4. Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire	1.4.1. Structurer et mettre en œuvre la politique d'économie circulaire de la CARO	CARO	CTE	357 000 €				

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS							
	Intitulé	MO	Dispositif	Coût prév	Calendrier			
					2021	2022	2023	2024
<b>2 - PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES ET LES RICHESSES DU TERRITOIRE</b>								
2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable	2.1.1. Création d'une maison de la nature à Rochefort	CARO	Grand Site	660 000 €		Etudes		
	2.1.2. Réhabilitation de la maison éclusière en "espace nature"	St Laurent de la Prée		100 000 €	Etudes			
	2.1.3. Plan d'action pour la biodiversité d'Echillais	Echillais		4 500 €				
	2.1.4. Etude de la fréquentation sur le marais de Brouage	Entente intercommunautaire	GPMB	35 000 €				
2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2.2.1 Développement touristique du Pont Transbordeur	2.2.1 - 1 : Création d'un bâtiment d'accueil / boutique	CARO	Grand Site ACV	1 090 907 €	Etudes		
		2.2.1 - 2 : Aménagements paysagers	CARO	Grand Site ACV	2 792 000 €	Etudes		
	2.2.2. Arsenal des mers	2.2.2 - 1 : Confortement et réhabilitation du môle central de Rochefort	CARO	Grand Site ACV	2 409 612 €			
		2.2.2 - 2 : Machines 1 et 2 - Le télescope et le sémaphore	CARO	Grand Site ACV	759 317 €			
		2.2.2 - 2 : Machines 3, 4 et 5	CARO	Grand Site ACV	600 000 €			
	2.2.3. Requalification de la Pointe de la Fumée à Fouras	CD17	Grand Site	13 500 000 €	Etudes			
	2.2.4. Requalification durable de la pointe de Port-des-Barques et de l'île Madame	A définir	Grand Site	5 192 250 €	Etudes	Etudes		
	2.2.5. Restauration et valorisation du Pont Suspendu de Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	Grand Site	10 000 000 €	Etudes			
	2.2.6. Aménagement et valorisation du site de la Fontaine Lupin	A définir	Grand Site	A définir	Etudes	Etudes	Etudes	
	2.2.7. Valorisation des marais ouest de Rochefort	CARO	Grand Site	100 000 €		Etudes	Etudes	
	2.2.8. Stratégie partagée de valorisation patrimoniale et de développement culturel du marais de Brouage	Entente intercommunautaire	GPMB	A définir	Etudes			
2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2.2.9. Requalification des abords des friches hospitalières et renforcement des liaisons douces avec le centre ville et la gare SNCF	Ville de Rochefort	Ville de Rochefort	A définir	Etudes	Etudes		
	2.2.10. Sensibilisation à la richesse du milieu marin	Parc Naturel Marin CARO Conservatoire du Littoral		1 600 000 €				
	2.3.1. PAPI Charente Estuaire	EPTB Charente CARO, Etat, Département de la Charente-Maritime, communes, entreprises selon les actions		32 266 211 €				
	2.3.2. PAPI d'intention Marais de Brouage	EPTB Charente, CARO, CCBM, UNIMA, Etat, SMCA selon les actions						
	2.3.3. PAPI Silycaf : Gestion des ouvrages de protection hydraulique du secteur de Fouras-les-Bains	Département de la Charente-Maritime		5 061 000 €				
2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2.3.4. Valorisation de l'armature paysagère et urbaine sur le quartier Libération et reconquête du rapport à la Charente	Ville de Rochefort		A définir	Etudes			
	2.3.5. Dépollution et renaturation de l'ancienne décharge du Pré Magnou à Fouras-les-Bains	Département de la Charente-Maritime	Grand Site	6 800 000 €				
	2.4.1. Développer une filière de réemploi et de valorisation du liège	Echo Mer	CTE	166 700 €				
	2.4.2. Valorisation semi-industrielle des déchets plastiques issus des activités conchyliologiques et pêche	TEO	CTE	40 000 €				
	2.4.3-1. Valorisation des coquilles / Etape 1 : Mise en œuvre d'une collecte des coquilles des particuliers en déchetterie	CARO	CTE	15 000 €				
	2.4.3-2. Valorisation des coquilles / Etape 2 : Mise en place d'un atelier "coquilles"	A définir	CTE	A définir				
	2.4.3-3. Valorisation des coquilles / Etape 3 : Développement d'une filière de valorisation des coquilles	A définir	CTE	A définir				
2.5. Soutenir l'agriculture en soutenant les filières courtes	2.4.4. Démarche Environnement Atlantique - Crédit à la création de boucles d'économie sur le port de plaisance de Rochefort	Rochefort	CTE	A définir				
	2.4.5-1. Etude et expérimentation pour la création d'une filière de valorisation des matériaux composites	CARO	CTE	100 000 €				
	2.4.5-2. Expérimentation par un regroupement d'une filière utilisant des matériaux de composites recyclés - Projet RECYTABLE	Société Werzalit	CTE	609 000 €				
2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2.4.6. Crédit à la création de lieux dédiés à l'économie circulaire	CARO	CTE	A définir	Etudes	Etudes		
	2.4.7. Réalisation de chantiers exemplaires	CARO - Communes	CTE	Inclus dans le coût des chantiers				
	2.5.1-1. Crédit à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial	CARO	Grand Site	60 000 €				
	2.5.1-2. Crédit à la mise en œuvre du projet alimentaire territorial	A définir	Grand Site	A définir				
	2.5.2. Crédit à la création d'un atelier de découpe et de transformation de viandes	CARO	GPMB	3 000 000 €	Etudes			
	2.6.1. Rénovation thermique des bâtiments publics	2.6.1 - 1. Remplacement de la chaudière de la halte garderie	Rochefort	Cit'Ergie	10 030 €			
		2.6.1 - 2. Remplacement de la chaudière et de l'éclairage du musée Hébre de St Clément	Rochefort	Cit'Ergie	120 517 €			
		2.6.1 - 3. Isolation du gymnase Denfert Rochereau	Rochefort	Cit'Ergie	223 900 €			
		2.6.1 - 4. Remplacement de la chaudière de l'église St Louis	Rochefort	Cit'Ergie	25 000 €			
		2.6.1 - 5. Isolation de l'école élémentaire Saint-Exupéry	Rochefort	Cit'Ergie	754 800 €			
		2.6.1-6. Rénovation thermique d'un bâtiment économique sur le village multimédia Zola à Rochefort	CARO	Cit'Ergie	1 040 000 €	Etudes		
		2.6.1-7. Aménagement d'une chaufferie collective alimentée aux granulés de bois pour desservir les bâtiments du groupe scolaire et les bâtiments communaux voisins	Port-des-Barques		154 859 €			
	2.6.2. Développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics	2.6.2-1. Mise en place d'installations de pare-soleil et de panneaux photovoltaïques à la capitainerie du port de plaisance	Rochefort	Cit'Ergie	75 425 €			
		2.6.2-2. Production d'électricité solaire en autoconsommation et protection solaire de l'Hôtel de Ville de Rochefort	Rochefort	Cit'Ergie	77 601 €			
		2.6.2-3. Installation de panneaux photovoltaïques au Musée Hébre de St Clément à Rochefort	Rochefort	Cit'Ergie	69 480 €			
		2.6.3-1. Etude de faisabilité pour l'extension et la gestion du réseau de chaleur	CARO	CTE Cit'Ergie	60 000 €			
		2.6.3-2. Raccordement de la CAF au réseau de chaleur urbain des Fourriers à Rochefort	CARO	CTE Cit'Ergie	32 550 €			
	2.6.4. Plateforme de la rénovation énergétique	2.6.4-1. Année 2021	CARO		484 150 €			
		2.6.4-2. Année 2022	CARO		500 000 €			
	2.6.5. Projet SEQUOIA	CARO, Echillais, Soubise, Muron, Rochefort, Tonnay-Charente		319 000 €				

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS							
	Intitulé	MO	Dispositif	Coût prév	Calendrier			
					2021	2022	2023	2024
<b>3 - INNOVER ET RAYONNER AU DELA DU TERRITOIRE DE LA CARO</b>								
3.1. Réduire l'impact des activités économiques spécifiques du territoire et engager la transition	3.1.1. Politique communautaire de densification des espaces économiques fonciers	CARO	CTI	A définir	Etudes			
3.2. Soutenir et développer les filières industrielles	3.2.1. Pôle Industriel Aéronautique de l'Arsenal	CARO	CTI	9 804 248 €				
	3.2.2. Schéma local de la recherche et de l'innovation	CARO		A définir	Elaboration	Elaboration		
	3.2.3. Soutien aux initiatives productives innovantes : Expérimentation "Rebond innovant" 2021	CARO		50 000 €				
	3.2.4. Aménagement d'une voie de desserte du port de commerce de Tonnay-Charente	CD17	CTI	8 500 000 €	Etudes	Etudes	Etudes	
3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme	3.3.1. Développement du vélo tourisme	3.3.1 - 1. Programmation 2021-2022	CARO	Grand Site	217 405 €			
		3.3.1 - 2. Programmation 2023-2024	CARO	Grand Site	200 000 €			
	3.3.2. Création d'itinéraires cyclables dans le marais de Brouage	3.3.2 - 1. Création d'un itinéraire entre Echillais et Port-des-Barques	CARO	GPMB Grand Site	300 000 €	Etudes		
		3.3.2 - 2. Création d'un itinéraire entre Port-des-Barques et Brouage	CARO - CCBM	GPMB Grand Site	A définir			
3.4. Développer des filières de formation adéquates aux besoins des filières du territoire	3.4.1. Développement d'une offre de formation sur le territoire de la CARO	3.4.1-1. Elaboration d'une stratégie de développement de la formation	CARO	CTE CTI ACV	23 925 €	Etudes	Etudes	
		3.4.1-2. Création de locaux de formation	CARO	CTI ACV	2 500 000 €	Etudes	Etudes	

## ANNEXE 2

Tableau de financement prévisionnel des opérations inscrites au contrat de relance et de transition écologique 2021-2026

Fiche-action / projet	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Enjeu	Orientation stratégique	Période de réalisation	Catégorie d'opération (inv. / fct.)	Coût global (HT)	CARO		État		CD17		Conseil régional		Fonds européens		Établissements publics			Autres financeurs		
								Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux
1.1.1.	Reconversion de l'ancien hôpital St Charles	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2026	Inv.	45 000 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir				Banque des territoires	A définir				
1.1.2.1.	Opération cœur de bourg d'Echillais	Echillais	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2026	Inv.				A définir		A définir		A définir				Echillais	A définir				
1.1.2.2.	Redynamisation du centre-bourg de Moëze	Moëze	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2023-2028	Inv.	5 300 000 €			A définir		A définir		A définir		A définir		Moëze	A définir				
1.1.3.1.	Création d'une médiathèque hybride à Tonnay-Charente	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2023-2026	Inv.	3 600 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir							
1.1.3.2.	Création d'un lieu culturel alternatif et collaboratif au Clos Lapérouse à Rochefort	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2025	Inv.	1 680 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir							
1.1.4.1.	Extension et rénovation du groupe scolaire de Saint-Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2022-2023	Inv.	800 000 €			200 000 €	25%	240 000 €	30%			A définir		St Laurent de la Prée	360 000 €	45%			
1.1.4.2.	Construction d'une salle d'évolution pour l'école Maternelle	Moragne	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2022	Inv.	305 000 €			106 250 €	35%	100 000 €	33%					Moragne	98 750 €	32%			
1.1.5.1.	Création d'une salle multisports inscrite dans un bâtiment écoresponsable à Saint-Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2024-2026	Inv.	1 500 000 €			A définir		A définir				A définir		St Laurent de la Prée	A définir				
1.1.5.2.	Création d'un pumtrack à Rochefort	Rochefort	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2022	Inv.	129 650 €			84 270 €	65%	19 450 €	15%					Rochefort	25 930 €	20%			
1.1.5.3.	Construction de 2 terrains de football synthétiques, de vestiaires et d'un club house à Rochefort	Rochefort	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2022	Inv.	3 270 000 €			762 500 €	23%	150 000 €	5%	762 500 €	23%			Agence National du Sport	150 000 €	5%			
1.1.5.4.	Création d'un centre aquatique communautaire à Rochefort	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2025	Inv.	18 000 000 €	A définir		A définir		A définir											
1.1.6.1.	Réhabilitation de la salle polyvalente de Moëze	Moëze	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2023	Inv.	458 330 €			A définir		A définir		A définir		A définir		Moëze	A définir				
1.1.7.	Requalification du Centre Armand Fallières - volet Hébergement	Ile d'Aix	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2022-2024	Inv.	293 101 €	5 817 €	2%	129 337 €	44%	35 000 €	12%	52 500 €	18%			Ile d'Aix	70 447 €	24%			
1.1.8.1.	Travaux lourds de réfection de l'aire d'accueil permanente communautaire des gens du voyage située sur la commune de Tonnay-Charente	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2022	Inv.	400 000 €	120 000 €	30%	280 000 €	70%												
1.1.8.2.	Création de terrains familiaux à destination des familles Gens du Voyage	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2022-2023	Inv.	Environ 250 000 € / terrain	A définir		A définir													
1.1.9.1.	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2023	Inv.	1 120 980 €			474 196 €	42%	125 000 €	11%	200 000 €	18%	93 381 €	8%	Tonnay-Charente	228 403 €	20%			
1.1.9.2.	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le sud du territoire de la CARO	A définir	1. Créer une unité territoriale	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants	2021-2024	Inv.	A définir			A définir		A définir		A définir		A définir		Commune à définir	A définir				
1.2.1.1.	Projet R'Vélo	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2021-2024	Inv.	272 860 €	73 144 €	27%									ADEME	199 716 €	73%			
1.2.1.2.	Création d'un point service vélo en gare de Rochefort	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2021-2022	Inv.	282 000 €	56 400 €	20%	76 140 €	27%	73 320 €	26%	76 140 €	27%								
1.2.1.3.	Création d'une liaison douce entre Moragne et Lussant et d'un verger communal participatif	Moragne	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2022-2024	Inv.	A définir			A définir		A définir		A définir		A définir		Moragne	A définir				
1.2.1.4.	Création de cheminements doux à Saint-Laurent de la Prée	St Laurent de la Prée	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2023-2026	Inv.	A définir			A définir		A définir		A définir		A définir		St Laurent de la Prée	A définir				
1.2.1.5.	Développement de la pratique cyclable à Echillais	Echillais	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2021-2026	Inv.	A définir			A définir		A définir		A définir				Echillais	A définir				
1.2.2.	Aménagement du pôle d'échange multimodal de Rochefort	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2021-2024	Inv.	A définir	A définir		A définir													
1.2.3.1.	Mise en accessibilité des arrêts de bus issus de la programmation de l'agenda d'accessibilité programmée - programmation 2021	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2021-2022	Inv.	78 519 €	47 112 €	60%	31 407 €	40%												
1.2.3.2.	Mise en accessibilité des arrêts de bus issus de la programmation de l'agenda d'accessibilité programmée - programmation 2022	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2022-2023	Inv.	A définir	A définir		A définir													
1.2.3.3.	Mise en accessibilité des arrêts de bus issus de la programmation de l'agenda d'accessibilité programmée - programmation 2023	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2023-204	Inv.	A définir	A définir		A définir													
1.2.4.	Aménagement d'une voie dédiée transport collectif sur l'axe Rochefort/Tonnay-Charente	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2022-2025	Inv.	A définir	A définir		A définir		A définir											
1.2.5.	Développement d'une nouvelle phase de cadencement entre La Rochelle et Rochefort	A définir	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	A définir	Inv.	A définir																
1.2.6.	Expérimentation d'une logistique urbaine écoresponsable dans les secteurs urbains	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	2022-2027	Inv.	A définir	A définir		A définir		A définir		A définir									
1.1.7.	Conduite d'expérimentations en lien avec le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous	A définir	Inv.	A définir	A définir										CdA La Rochelle	A définir				
1.3.1.	Requalification du Centre Armand Fallières - volet Economique	Ile d'Aix	1. Créer une unité territoriale	1.3. Favoriser un développement économique équilibré et innovant	2021-2023	Inv.	351 810 €	290 823 €	83%	55 177 €	16%							Commune Ile d'Aix	5 810 €	2%			
1.3.2.	Evolution de la plateforme de vente en ligne locale Caro-Market.com : volet accompagnement des acteurs et webmarketing	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.3. Favoriser un développement économique équilibré et innovant	2021-2023	Inv.	39 950 €	24 950 €	62%	15 000 €	38%												
1.4.1.	Structurer et mettre en œuvre la politique d'économie circulaire de la CARO	CARO	1. Créer une unité territoriale	1.4.																			

Fiche-action / projet	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Enjeu	Orientation stratégique	Période de réalisation	Catégorie d'opération (inv. / fct.)	Coût global (HT)	CARO		État		CD17		Conseil régional		Fonds européens		Établissements publics			Autres financeurs					
								Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux			
2.1.3.	Plan d'action pour la biodiversité d'Echillais	Echillais	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable	2021-2026	Inv.	A définir																			
2.1.4.	Etude de fréquentation sur le marais de Brouage	Entente intercommunautaire Grand Projet du Marais de Brouage	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable	2022-2023	Inv.	35 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir				CCBM	A définir							
2.2.1-1.	Développement touristique du Pont Transbordeur : création d'un bâtiment d'accueil / boutique	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2023	Inv.	1 090 907 €	218 183 €	20%	369 684 €	34%	163 636 €	15%	163 636 €	15%	175 768 €	16%									
2.2.1-2.	Développement touristique du Pont Transbordeur : aménagements paysagers	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2023	Inv.	2 792 000 €	A définir		A définir				A définir				A définir								
2.2.2-1.	Arsenal des mers : confortement et réhabilitation du môle central de Rochefort	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2020-2021	Inv.	2 409 612 €	482 143 €	20%	927 480 €	38%	524 332 €	22%	475 657 €	20%											
2.2.2-2.	Arsenal des mers : Machines 1 et 2	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021	Inv.	759 317 €	151 864 €	20%	305 701 €	40%	151 863 €	20%	149 889 €	20%											
2.2.2-3.	Arsenal des mers : Machines 3, 4 et 5	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2023-2025	Inv.	600 000 €	120 000 €	20%	240 000 €	40%	120 000 €	20%	120 000 €	20%											
2.2.3.	Requalification de la Pointe de la Fumée à Fouras-les-Bains	Département de la Charente-Maritime	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2026	Inv.	13 500 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir		Fouras	A définir							
2.2.4.	Requalification durable de la Pointe de Port-des-Barques et de l'Ile Madame	A définir	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2026	Inv.	5 192 250 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir		Port-des-Barques	A définir							
2.2.5.	Restauration et valorisation du pont suspendu de Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2025	Inv.	10 000 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir		Tonnay-Charente	A définir							
2.2.6.	Aménagement et valorisation du site de la Fontaine Lupin	A définir	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir		Port-des-Barques	A définir							
2.2.7.	Valorisation des marais ouest de Rochefort	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2022-2023	Inv.	1 000 000 €	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir										
2.2.8.	Stratégie partagée de valorisation patrimoniale et de développement culturel du marais de Brouage	Entente intercommunautaire Grand Projet du Marais de Brouage	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2023	Inv.	A définir	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir	##### CCBM	A définir								
2.2.9.	Requalification des abords des friches hospitalières et renforcement des liaisons douces avec le centre ville et la gare SNCF	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir								Rochefort	A définir							
2.2.10.	Sensibilisation à la richesse du milieu marin	Parc Naturel Marin Conservatoire du Littoral CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural	2021-2022	Inv.	1 500 000 €	100 000 €	7%	1 100 000 €	73%										Conservatoire du Littoral	300 000 €	20%			
2.3.1.	PAPI Charente et Estuaire	EPTB Charente CARO, Etat, Département de la Charente-Maritime, communes, entreprises selon les actions	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2021-2025	Inv. + Fct.	32 266 211 €	6 411 458 €	20%	13 186 728 €	41%	6 082 092 €	19%	5 753 000 €	18%			EPTB Charente	635 600 €	2%	Entreprises	133 333 €	0%			
2.3.2.	PAPI d'intention Marais de Brouage	EPTB Charente, CARO, CCBM, UNIMA, Etat, SMCA selon les actions	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2021-2023	Inv. + Fct.	574 000 €			255 600 €	45%	48 000 €	8%	24 000 €	4%			Entente intercommunautaire	49 800 €	9%						
2.3.3.	PAPI Silycaf : Gestion des ouvrages de protection hydraulique du secteur de Fouras-les-Bains	Département de la Charente-Maritime	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2021-2026	Inv.	5 061 000 €	1 012 200 €	20%	2 024 400 €	40%	1 012 200 €	20%	1 012 200 €	20%											
2.3.4.	Valorisation de l'armature paysagère et urbaine sur le quartier Libération et reconquête du rapport à la Charente	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2021-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir										
2.3.5.	Dépollution et renaturation de l'ancienne décharge du Pré Magnou à Fouras-les-Bains	Département de la Charente-Maritime	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques	2021-2023	Inv.	6 800 000 €	340 000 €	5%	2 720 000 €	40%	1 360 000 €	20%	2 040 000 €	30%			Fouras-les-Bains	340 000 €	5%						
2.4.1.	Développer une filière de réemploi et de valorisation du liège	Echo Mer	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2019-2026	inv.	166 700 €											ADEME	100 020 €	60%	Echo Mer + Fondations	66 680 €	40%			
2.4.2.	Valorisation semi-industrielle des déchets plastiques issus des activités conchyliocoles et pêche	TEO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2019-2026	Fct.	40 000 €	20 000 €	50%									ADEME	20 000 €	50%						
2.4.3-1.	Valroisatoin des coquilles / Etape 1 : Mise en œuvre d'une collecte des coquilles des particuliers en déchetterie	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2019-2021	Inv.	15 000 €	15 000 €	100%																	
2.4.3-2.	Valroisatoin des coquilles / Etape 2 : Mise en place d'un atelier "coquilles"	A définir	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2021-2026	Fct.	A définir																			
2.4.3-3.	Valroisatoin des coquilles / Etape 3 : Développement d'une filière de valorisation des coquilles	A définir	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	A définir	Inv.	A définir																			
2.4.4.	Démarche Environnement Atlantique - Création de boucles d'économie sur le port de plaisance de Rochefort	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2019-2026	Inv.	A définir											Ville de Rochefort	A définir	100%						
2.4.5-1.	Etude et expérimentation pour la création d'une filière de valorisation des matériaux composites	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2020-2026	Fct.	100 000 €	20 000 €	20%								ADEME	35 000 €	35%							
2.4.5-2.	Expérimentation par un groupement d'une filière utilisant des matériaux de composites recyclés - Projet RECYTABLE	Werzalit	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2021-2026	Inv. + Fct.	609 000 €			A définir		A définir		A définir				ADEME	A définir							
2.4.6.	Création de lieux dédiés à l'économie circulaire	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources	2021-2023	Inv.	3 300 000 €	A définir		A défin																

Fiche-action / projet	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Enjeu	Orientation stratégique	Période de réalisation	Catégorie d'opération (inv. / fct;)	Coût global (HT)	CARO		État		CD17		Conseil régional		Fonds européens		Établissements publics			Autres financeurs			
								Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux	Financeur	Montant	Taux	
2.6.1-4.	Remplacement de la chaudière de l'église St Louis à Rochefort	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2022	Inv.	25 000 €			20 000 €	80%							Rochefort	5 000 €	20%				
2.6.1-5.	Isolation de l'école élémentaire Saint-Exupéry à Rochefort	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2022-2023	Inv.	754 800 €			754 800 €	100%													
2.6.1-6.	Rénovation thermique d'un bâtiment économique sur le village multimédia Zola à Rochefort	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2023	Inv.	1 040 000 €	A définir		A définir								A définir						
2.6.1-7	Aménagement d'une chaufferie collective aux granulés de bois pour desservir les bâtiments du groupe scolaire et les bâtiments communaux voisins	Port-des-Barques	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2022	Inv.	154 859 €			92 915 €	60%	30 972 €	20%					Port-des-Barques	30 972 €	20%				
2.6.2-1.	Mise en place d'combrières, de pare-soleil et de panneaux photovoltaïques à la capitainerie du port de plaisance	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021	Inv.	75 425 €			60 340 €	80%							Rochefort	15 085 €					
2.6.2-2.	Production d'électricité solaire en autoconsommation et protection solaire de l'Hôtel de Ville de Rochefort	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2022	Inv.	77 601 €			77 601 €	100%													
2.6.2-3.	Installation de panneaux photovoltaïques au Musée Hébre de St Clément à Rochefort	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2022	Inv.	69 480 €			69 480 €	100%													
2.6.3-1.	Etude de faisabilité pour l'extension et la gestion du réseau de chaleur	Rochefort	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2019-2026	Fct.	60 000 €	1 500 €	3%									Banque des territoires	15 000 €	25%				
																		ADEME	30 000 €	50%				
																		Rochefort	13 500 €	23%				
2.6.3-2.	Raccordement de la CAF au réseau de chaleur urbain	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2022	Inv.	32 550 €			32 550 €	100%													
2.6.4-1.	Plateforme de la rénovation énergétique 2021	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021	Fct.	484 150 €	309 330 €	64%	17 075 €	4%			10 245 €	2%			ANAH	105 000 €	22%				
2.6.4-2.	Plateforme de la rénovation énergétique 2022	CARO	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2022	Fct.	500 000 €	A définir		A définir				A définir				ANAH + Banque des territoires	A définir					
2.6.5.	Projet SEQUOIA	CARO, Echillais, Soubise, Muron, Rochefort, Tonnay-Charente	2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire	2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique	2021-2023	Inv.	319 150 €	34 850 €	11%									Echillais	16 000 €	5%				
																	Soubise	30 600 €	10%					
																	Muron	21 600 €	7%	ACTEE		167 450 €	52%	
																	Rochefort	30 850 €	10%					
																	Tonnay-Charente	17 800 €	6%					
3.1.1.	Politique communautaire de densification des espaces économiques fonciers	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.1. Réduire l'impact des activités économiques spécifiques du territoire et engager la transition	2021-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir				A définir										
3.2.1.	Pôle industriel aéronautique de l'Arsenal	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles	2021-2022	Inv.	9 804 248 €	1 960 850 €	20%	7 843 398 €	80%													
3.2.2.	Schéma local de la recherche et de l'innovation	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles	2021-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir				A définir										
3.2.3.	Soutien aux initiatives productives innovantes : Expérimentation "Rebond innovant" 2021	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles	2021	Fct.	50 000 €	50 000 €	100%															
3.2.4.	Aménagement d'une voie de desserte du port de commerce de Tonnay-Charente	Département de la Charente-Maritime	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles	2020-2026	Inv.	8 500 000 €	850 000 €	10%	1 700 000 €	20%	3 400 000 €	40%	1 700 000 €	20%			Tonnay-Charente	850 000 €	10%				
3.2.2-1.	Développement du vélo tourisme : programmation 2021-2022	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme	2021-2022	Inv.	217 405 €	43 481 €	20%	20 896 €	10%	116 090 €	53%	36 938 €	17%									
3.2.2-2.	Développement du vélo tourisme : programmation 2023-2024	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme	2023-2024	Inv.	200 000 €	40 000 €	20%	20 000 €	10%	100 000 €	50%	40 000 €	20%									
3.3.2-1.	Création d'itinéraires cyclables dans le marais de Brouage : création d'un itinéraire entre Echillais et Port-des-Barques	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme	2021-2023	Inv.	300 000 €	60 000 €	20%	140 000 €	47%						100 000 €	33%						
3.3.2-2.	Création d'itinéraires cyclables dans le marais de Brouage : création d'un itinéraire entre Port-des-Barques et Brouage	CARO CCBM	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme	2022-2026	Inv.	A définir	A définir		A définir				A définir				CCBM	A définir					
3.4.1-1.	Elaboration d'une stratégie de développement de la formation	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.4. Développer des filières de formation adéquates aux besoins du territoire	2021-2022	Inv.	23 925 €	4 785 €	20%					8 374 €	35%			Banque des territoires	10 766 €	45%				
3.4.1-2.	Création de locaux de formation	CARO	3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO	3.4. Développer des filières de formation adéquates aux besoins du territoire	2021-2025	Inv.	2 500 000 €	A définir		A définir				A définir					Organismes de formation	A définir				

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
	<b>1.1.1. RECONVERSION DE L'ANCIEN HOPITAL SAINT-CHARLES</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- des jeunes qui quittent le territoire pour faire leurs études et n'y reviennent pas</li> <li>- des possibilités d'urbanisation limitées</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire</li> <li>- le potentiel des sites en renouvellement urbain</li> <li>- le développement d'une offre de formation, notamment supérieure, sur le territoire</li> <li>- le développement d'une offre de santé</li> </ul> </li> <li>↳ Menace :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un phénomène de désertification médicale</li> </ul> </li> </ul>
	Il s'agit de reconvertis une friche urbaine, située à un emplacement stratégique, au cœur de l'agglomération, entre le centre-ville de Rochefort et l'ancien hôpital de la Marine, en connexion directe avec le cours d'Ablois et à 5 min à pied de la gare SNCF.
	Cette reconquête s'inscrit dans une logique de projet urbain et de développement territorial.
	Elle vise à réinvestir le centre-ville à créer de nouveaux flux (étudiants, actifs, habitants, usagers...) grâce à l'implantation d'activités en cœur de ville, assurant le renouvellement urbain d'un site abandonné depuis 2011.
	Elle participe à la valorisation du patrimoine, en offrant sur ces plus hauts étages un panorama à 360° sur le Grand Site de l'Estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort et en réhabilitant un bâtiment emblématique d'architecture des années 70.

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Catherine Jourdy, Directrice générale des services <a href="mailto:06.72.73.63.99 - c.jourdy@agglo-rochefortocean.fr">06.72.73.63.99 - c.jourdy@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le projet prévoit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la création d'un <b>pôle d'enseignement supérieur</b> (effectif cible : 1 090 étudiants dont 660 en simultané) avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le regroupement et l'installation des IFSI/IFAS de La Rochelle et Rochefort</li> <li>- l'accueil de formations décentralisées d'Excelia Group La Rochelle (management de la santé, du tourisme, de la qualité et de la sécurité QSE, des achats et de la Supply Chain)</li> <li>- l'accueil de formations complémentaires autour de la santé.</li> </ul> </li> <li>2. la création d'un véritable <b>campus urbain</b>, offrant une vie étudiante de qualité avec des espaces dédiés et adaptés (espaces de convivialité, restauration, logements étudiants, conciergerie...),</li> <li>3. la création d'un <b>centre de santé</b> par l'Union Mutualiste Rochefortaise, dans le cadre la démarche santé portée par la CARO,</li> <li>4. l'implantation d'un <b>pôle tertiaire</b> (effectif cible : 200 personnes) avec la création de plateaux de bureaux</li> <li>5. la création d'un <b>parking silo</b>, permettant de répondre aux besoins générés par le site et aux réhabilitations d'immeubles situés en centre ancien.</li> </ol> <p>La reconquête de l'ancien hôpital Saint Charles s'inscrit dans un ensemble urbain cohérent allant de la gare SNCF au centre ancien et qui, passant par le cours d'Ablois, intègre les anciens sites hospitaliers (hôpital Civil et hôpital de la Marine).</p> <p>Cette reconversion participe à l'amorce d'une meilleure articulation entre le centre historique et le faubourg, renforcée par la restructuration des Cours qui constituent un support d'espaces fréquentés et animés à l'échelle de l'agglomération.</p> <p>Les anciens hôpitaux et les Cours constituent un secteur clé, capable de procéder à un véritable retournement d'image et de constituer un effet levier et d'attractivité à l'échelle de Ville et de l'agglomération grâce à l'accueil de programmes à rayonnement territorial.</p> <p>La reconversion de l'ancien hôpital civil Saint Charles s'inscrit dans un projet d'ensemble qui bénéficie à tout le territoire. La réflexion portant sur l'ancien site hospitalier intègre ses abords comme l'extrémité Nord de la rue du Docteur Peltier, un parking adjacent appartenant à la CARO, le tissu urbain existant et les projets à proximité (reconversion de l'ancien château d'eau, projet de reconquête de l'ancien hôpital de la Marine, OPAH-RU notamment sur le centre ancien, développement du thermalisme...).</p> <p>Le projet global s'inscrit également dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (avec des adaptations, en cours, en fin de processus d'élaboration). Il offre un gabarit cohérent à la fois en termes urbain et de programmation, tout en confortant la ceinture des équipements structurants à confirmer le long du cours d'Ablois et en assurant une dimension plus résidentielle sur le reste du site.</p> <p>La conservation de l'ancien immeuble barre (R+7) de l'hôpital Saint Charles, aujourd'hui actée, représente une véritable opportunité de surfaces existantes. Par ailleurs, cet immeuble constitue un véritable signal urbain voire un belvédère sur la ville et le territoire. Une réflexion sera menée sur l'enveloppe thermique et les façades du bâtiment et son traitement aura un impact fort sur son image.</p>

	<p>Cette reconquête s'accompagne de la mise en valeur des édifices structurants situés à proximité, comme l'ancien Château d'eau (en cours) et l'ancienne chapelle (destinée à être ouverte au public) qui est à magnifier comme un objet architectural au sein d'un espace public requalifié.</p> <p>La restructuration du site intègre des perméabilités piétonnes et visuelles depuis la rue du Docteur Peltier vers le cours d'Ablois, vers la rue Thiers et vers l'hôpital de la Marine. Le projet prévoit également la création de parvis, d'aménagement minéral et/ou paysager, de part et d'autre de l'immeuble barre et au droit de l'espace Émile Zola, afin de mettre en scène ces ensembles architecturaux et traiter les dénivélés.</p> <p>Le préprogramme intègre les orientations de la Communauté d'agglomération concernant le développement d'un pôle de formation supérieure.</p> <p>Le projet fera l'objet d'une démarche environnementale qui sera précisée lors des études préalables.</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO, Ville de Rochefort, SEMPAT
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Banque des territoires, Hôpital de La Rochelle-Rochefort, Université de Poitiers, Groupe Excelia, Ville de Rochefort
	<b>Publics ciblés</b>	Etudiants, habitants, actifs

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2026
----------------------------------	-------------

<b>État d'avancement</b>	Mission de programmation immobilière en vue de la reconversion du site en cours
--------------------------	---

<b>FINANCEMENT</b>	
--------------------	--

<b>Coût estimatif du projet</b>	45 000 000 € HT
---------------------------------	-----------------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Banque des territoires, investisseurs
----------------------------------	---

Lorsqu'il sera précisé, ce projet pourra être décliné en différentes fiches actions correspondant aux différents aspects du projet (formation, hébergement, stationnement...) et s'inscrire dans différentes orientations de la stratégie de territoire.

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.2. REHABILITATION ET REDYNAMISATION DES CENTRES BOURGS</b>
---------------	---

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique</li> <li>- la qualité du cadre de vie</li> <li>- des pôles secondaires (Tonnay-Charente, Fouras, Echillais) offrant une gamme variée de services, de commerces et d'équipements</li> <li>- une offre culturelle riche</li> <li>- un tissu associatif dense et dynamique</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le soutien au monde culturel</li> <li>- le déploiement d'équipements de loisirs, sportifs et culturels</li> <li>- l'exploitation du fort potentiel de développement des modes doux</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre d'animation à conforter</li> </ul> </li> </ul>
---	---

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.2. :</b>
☞ <b>1.1.2-1. OPERATION CŒUR DE BOURG D'ECHILLAISS</b>
☞ <b>1.1.2-2. REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE MOËZE</b>

ACTION	<b>1.1.2-1. OPERATION CŒUR DE BOURG D'ECHILLAIS</b>
--------	---

DESCRIPTIF
------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Présentation des différents enjeux programmatiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Du centre bourg au pôle d'équipement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement du marché qui constitue une offre d'appoint au pôle commercial constitué autour du Super U et qui s'adossera au redéploiement du pôle d'équipements</li> <li>- un centre-bourg qui perd sa vocation de centralité et qui tend à se spécialiser en pôle d'équipements publics</li> <li>- une opportunité réelle via la Flow Vélo et la Vélodyssée, et une volonté politique de faire du centre bourg le pôle de convergence des liaisons douces.</li> </ul> </li> <li>2. Un pôle d'équipements soutenu par le dynamisme de la vie associative : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un centre-bourg marqué par la forte présence des activités associatives qui animent le quotidien du quartier</li> <li>- Des locaux vieillissants qui ne suffisent plus à la diversité des usages et des activités. Des attentes en termes d'accueil, d'animation et de niveau d'équipement</li> <li>- Un patrimoine bâti en mutation</li> <li>- Un besoin exprimé en matière d'activités sportives et culturelles</li> </ul> </li> <li>3. Des espaces verts vieillissants mais porteurs d'usages : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un espace multisports à requalifier pour répondre aux besoins des associations, des usagers et des écoliers/enfants</li> <li>- Des événements existants à articuler avec la programmation d'équipements</li> <li>- Une volonté collective de végétaliser et transformer les différents sous-espaces du cœur d'îlot en parc arboré</li> </ul> </li> <li>4. Un développement de l'activité touristique avec l'arrivée de la Vélodyssée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre-bourg est le point de départ de nombreuses promenades vers le canal, les bois et la Charente</li> <li>- Il pourrait être un futur point de passage de la Vélodyssée ce qui questionne l'évolution de la programmation commerciale et de services (permanents ou saisonniers)</li> <li>- Un besoin identifié d'améliorer la signalétique, de compléter le maillage de cheminements et de mettre en évidence les différentes continuités.</li> </ul> </li> </ol> <p>Le tissu associatif est très dynamique sur la commune et participe activement à l'animation du centre-bourg.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune d'Echillais 2 rue de l'Église 17620 Echillais 05 46 83 03 74 - <a href="mailto:mairie@ville-echillais.fr">mairie@ville-echillais.fr</a>
-------------------------	--

<p><b>Description sommaire du projet</b></p>	<p>Afin de consolider les équipements et services existants et de faire du cœur de bourg un centre communautaire et sportif, la commune d'Echillais a structuré son opération Cœur de bourg autour de 3 grands axes programmatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Privilégier les équipements publics : un équipement semi-ouvert de multi-activités utilisé par le groupe scolaire et les associations, une halle couverte pour les événements, une maison des services publics</li> <li>➤ Créer un parc actif (plateau multisports et d'espaces ouverts) permettant la pratique sportive libre et d'exercice pour toute les populations de tous âges</li> <li>➤ Amener la nature en centre-bourg en profitant de l'opportunité foncière pour la création d'une prairie éducative accueillant des animations.</li> </ul> <p>L'opération Cœur de bourg donnera lieu à la réalisation de divers équipements :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>Des espaces extérieurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des aménagements permettant de rendre l'environnement urbain et les espaces publics adaptés à la <b>pratique libre du sport en plein air</b></li> <li>➤ Un <b>plateau multisports</b> intégrant la recomposition du skate park existant et un city-stade intelligent, amélioré et intégré à son environnement</li> <li>➤ Une <b>prairie active</b>, vaste pelouse ouverte dotée d'équipements amovibles pour une diversité de pratiques et de publics</li> <li>➤ Une <b>prairie sauvage</b>, espace de promenade et de déambulation où prédomine la présence du végétal : la nature sauvage en ville</li> <li>➤ Possiblement, une <b>prairie éducative</b>, complémentaire à la prairie sauvage, cédé en gestion à des associations et à l'école, terrain d'expérimentation et de lien social</li> <li>➤ Un véritable <b>terrain de jeu</b> en réutilisant des équipements existants et des matériaux de récupération</li> <li>➤ Un <b>parcours sportif</b> en proposant des haltes sportives inclusives équipées d'agrès adaptés à différents publics (enfants/séniors, hommes/femmes, personnes en situation de handicap)</li> <li>➤ Une intégration des <b>aires de stationnement</b> dans l'espace public et une mutualisation des offres entre les équipements et le foisonnement des usages en fonction des temps de la semaine ou de l'année</li> <li>➤ Des <b>cheminements</b> et une <b>signalétique</b> intégrées au projet d'aménagement et favorisant une orientation intuitive des habitants par une articulation entre adressage des bâtiments et fléchage des parcours.</li> </ul> </li> <li>2. <u>Des programmes bâtis :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un <b>bâtiment multisports</b> avec espaces annexes (vestiaires, locaux de rangement...) destiné à la pratique sportive mais permettant également d'accueillir différents types d'événements sans être dotés pour autant d'équipements spécifiques pour cela. Son dimensionnements et sa modularité permettront la pratique libre comme encadrée en club.</li> <li>➤ Un <b>espace culturel</b> composé de 2 espaces de diffusion, l'un dans une halle associative de 250 m<sup>2</sup> à créer et l'autre de 300 m<sup>2</sup> dans l'actuel foyer municipal</li> <li>➤ Une <b>salle polyvalente</b> permettant une diversité d'usages sportifs et scolaires (EPS, danse, gym, représentations musicales...)</li> <li>➤ Un <b>centre communautaire</b> dans l'ancienne école, équipement phare du centre-bourgs, polyvalent et présentant une mixité d'usages pour les habitants avec l'accueil de services publics (CCAS, point d'accès au numérique, Maison</li> </ul> </li> </ol>
--	---

France Services...) et des locaux associatifs.

**Objectif général :**

- Dynamiser la vie au cœur de bourg

**Objectifs spécifiques :**

- Proposer de nouvelles perspectives sportives
- Créer des espaces intergénérationnels
- Favoriser la pratique sportive

**Localisation du projet**

Echillais

**Partenaire(s) de l'opération**

Pilotage

Echillais

Partenaires identifiés

CARO

Publics ciblés

Habitants, associations locales

**CALENDRIER**

**Calendrier de réalisation**

2021-2026 pour l'ensemble du programme

- Salle multi activités et espaces ludo-sportifs :
  - Sept 2021 : recrutement MO
  - Juillet 2022 : début des travaux
- Prairies :
  - Sept 2023 : recrutement MO
  - Juillet 2024 : début des travaux

**État d'avancement**

Etudes en cours

**FINANCEMENT**

**Coût estimatif du projet**

A définir

**Financements mobilisables**

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Union Européenne

ACTION	1.1.2-2. REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG DE MOËZE
DESCRIPTIF	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>La commune de MOËZE présente plusieurs problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école maternelle n'est plus adaptée et montre de nombreuses déficiences problématiques pour l'enseignement et l'accueil des enfants</li> <li>- La garderie, attenante à l'école, montre aussi ses limites. Le Service Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI), en charge de l'accueil périscolaire, nous informe chaque année que la capacité d'accueil de ce bâtiment n'est pas assez importante au vu du nombre d'enfants inscrits.</li> <li>- La Mairie, située face à l'école, est elle aussi obsolète pour ce service public. L'agencement des pièces et leurs superficies ne peuvent plus convenir pour son bon fonctionnement. La salle de Conseil de 30 m<sup>2</sup> fait office également de salle de mariage, de réception, de réunion publique, réunion associative etc. Afin de garantir une meilleure efficacité, des pièces plus nombreuses et surtout plus grandes notamment pour la salle de conseil seraient nécessaires.</li> </ul> <p>Pour développer son attractivité et répondre aux besoins de sa population, la commune souhaite se doter de services et d'équipements supplémentaires.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de Moëze 42 avenue du Général de Gaulle 17780 Moëze <a href="mailto:mairie@moeze.fr">mairie@moeze.fr</a></p> <p>Personne en charge du dossier : Didier PORTRON, Maire de Moëze 06.67.61.03.19 / 05.46.84.92.88 - <a href="mailto:d.portronmairie@gmail.com">d.portronmairie@gmail.com</a></p>
<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le projet global est de redynamiser le centre-bourg en réinvestissant les locaux communaux existants (plusieurs changements de destination sont envisagés et de rénover le parc immobilier communal afin de réduire les émissions à GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Construction d'un nouveau groupe scolaire</b> sur la zone d'équipements publics Ue prévue au PLU. Il sera situé à proximité de tous les équipements sportifs (salle polyvalente, city stade, terrain de tennis). Ce groupe scolaire se trouvera également à proximité d'une grande place végétalisée pour des rassemblements publics de plein air.</li> <li>- Sur ce secteur, les aménagements seront pensés de façon à réduire ou à minimiser au maximum l'impact écologique (création d'un système de gestion des eaux pluviales et d'une grande place « verte »).</li> <li>- <b>Transfert de la Mairie dans l'école actuelle</b> qui serait plus adaptée à recevoir ce service public de par sa superficie.</li> <li>- <b>Reconversion de l'actuelle mairie</b> : à l'étage des logements (le marché de la location est très tendu. Il y a une forte demande de locations ; la mairie proposera donc 2 logements supplémentaires en plus de ces 2 logements communaux) et au rez-de-chaussée des bureaux et/ou locaux professionnels divers.</li> </ul>

- **Création d'un espace de vente** dans l'actuelle cantine scolaire. Différents producteurs locaux proposeront leurs produits à la vente (circuit court).
- **Rénovation des logements communaux** existants situés dans l'enceinte de l'école actuelle.
- **Création d'une salle associative** dans un des bâtiments du groupe scolaire actuel.

Les bâtiments communaux existants seront rénovés énergétiquement.

#### Localisation du projet

Bourg de Moëze

#### Partenaire(s) de l'opération

Pilotage Mairie de Moëze

Partenaires identifiés Département de la Charente-Maritime

Publics ciblés Population, commerçants.

#### CALENDRIER

##### Calendrier de réalisation

2023-2028

##### État d'avancement

Non commencé

#### FINANCEMENT

##### Coût estimatif du projet

5 300 000 €

##### Financements mobilisables

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, Union Européenne

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.3. CREATION ET REHABILITATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS</b>
---------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique</li> <li>- des pôles secondaires offrant une gamme de services variés de services, de commerces et d'équipements</li> <li>- une offre culturelle riche</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le déploiement d'équipements de loisirs, sportifs et culturels</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre d'animation à conforter</li> </ul> </li> </ul>
---	---

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.3. :</b>
<b>☞ 1.1.3-1. CREATION D'UNE MEDIATHEQUE HYBRIDE A TONNAY-CHARENTE</b>
<b>☞ 1.1.3-2. CREATION D'UN LIEU CULTUREL ALTERNATIF ET COLLABORATIF AU CLOS LAPEROUSE A ROCHEFORT</b>

ACTION	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
<b>1.1.3-1. CREATION D'UNE MEDIATHEQUE HYBRIDE A TONNAY-CHARENTE</b>	

DESCRIPTIF	
------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Dans le cadre du déploiement du réseau de lecture publique « M' », la CARO souhaite créer une nouvelle médiathèque qui doit répondre aux nouveaux usages et aux attentes des habitants et visiteurs.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Olivier DESGRANGES, Directeur Réseau des Médiathèques 05 46 82 66 00 / 06 37 22 44 29 - <a href="mailto:o.desgranges@agglo-rochefortocean.fr">o.desgranges@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Création d'un espace de 800 m<sup>2</sup> mêlant un espace de lecture publique, des espaces polarisés autour du jeu (jeux de plateau, jeux vidéo), un auditorium et un lieu de convivialité.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux services de lecture publique</li> <li>• Augmenter la fréquentation du site</li> <li>• Développer le réseau de lecture publique</li> <li>• Offrir un nouveau lieu de vie et de sociabilité à toute la population</li> <li>• Dynamiser le centre-ville</li> <li>• Attirer de nouveaux publics</li> </ul>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Tonnay-Charente
-------------------------------	-----------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b> CARO
	<b>Partenaires identifiés</b> Commune de Tonnay-Charente
	<b>Publics ciblés</b> Habitants, jeunes

CALENDRIER	
------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2023 - 2025
----------------------------------	-------------

<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

## **FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	3 600 000 € HT
---------------------------------	----------------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Union Européenne
----------------------------------	--

ACTION	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
<b>1.1.3-2. CREATION D'UN LIEU CULTUREL ALTERNATIF ET COLLABORATIF AU CLOS LAPEROUSE A ROCHEFORT</b>	

DESCRIPTIF	
------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Ancien bâtiment de l'Arsenal, situé le long du fleuve Charente et séparé de la Corderie Royale par le port de plaisance, le Clos Lapérouse constitue un quartier enclavé préservé au cœur de la ville de Rochefort dont la configuration lui donne un caractère quasi insulaire. A proximité immédiate de l'Arsenal des Mers, il donne aujourd'hui l'impression d'une friche assez largement consacrée aux activités de maintenance de voiliers.</p> <p>Avec une assiette foncière globale de 6 900 m<sup>2</sup>, enclos de murs, composé de 4 bâtiments et d'espaces enherbés, il offre de véritables opportunités d'aménagement et de valorisation.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan              3 av Maurice Chupin              17300 Rochefort              Sébastien BERTINET, Directeur Culture              05.46.62.89.02 / 06.84.28.39.09 - <a href="mailto:s.bertinet@agglo-rochefortocean.fr">s.bertinet@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Construit par les acteurs du territoire (associations, CARO, collectifs A pied d'œuvre), le projet du Clos Lapérouse vise à construire un tiers lieux culturels ouvert à tous. Il vise la création d'un espace convivial, d'offres artistiques, culturelles et événementielles.</p> <p>Les différents bâtiments réhabilités visent à accueillir différentes fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>bistrot associatif</b></li> <li>- Une <b>salle de spectacle</b> avec la création d'une scène Musiques actuelles incluant des espaces servants (loges, logistiques, espaces de stockage)</li> <li>- Une <b>boutique de créateurs</b></li> <li>- Un <b>espace de pratiques artistiques</b> avec la création d'un lieu de répétition et d'espaces associés (espace de détente, espaces tertiaires logistiques, espaces de stockage)</li> <li>- Des <b>ateliers partagés</b> permettant d'accueillir différentes activités (artisanat, bien être, création artistiques...)</li> </ul>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort - Clos Lapérouse
-------------------------------	----------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Association Le Clos composée des associations More&More, épithéâtre, L'oren Ciel, Ecole de Théâtre Rochefort Océan, Théâtre du Tacot, Grand Rochefort Impro Club et Dubôteat, de la CARO et du collectif A pied d'œuvre
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, touristes

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2025
----------------------------------	-------------

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude de programmation en cours</li> <li>➤ Définition du modèle économique et de la gouvernance en cours</li> </ul>
--------------------------	--

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	1 680 000 €
---------------------------------	-------------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Union Européenne pour le volet immobilier porté par la CARO <i>Candidature de l'association du Clos à l'AAP Quartiers Culturels Créatifs pour le fonctionnement</i>
----------------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.4. CREATION ET REHABILITATION DE BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES</b>
---------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - une croissance démographique - la qualité du cadre de vie  ↳ Faiblesses : - certains équipements sportifs et culturels vieillissants  ↳ Opportunités : - l'émergence de pôles de proximité intermédiaires (Saint-Agnant, Soubise, St Laurent de la Prée, Breuil Magné)
--	--

## PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.4. :

☞ **1.1.4-1. EXTENSION ET RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DE SAINT-LAURENT DE LA PREE**

☞ **1.1.4-2. CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'EVOLUTION POUR L'ECOLE MATERNELLE DE MORAGNE**

ACTION	<b>1.1.4-1. EXTENSION ET RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DE SAINT-LAURENT DE LA PREE</b>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le groupe scolaire actuel (trop petit) ne répond plus aux besoins de la commune. Une extension assortie d'une réhabilitation du bâtiment actuel s'avère indispensable.</p> <p>Dans ce cadre, la commune privilégie la construction et la rénovation d'un bâtiment éco responsable.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de Saint Laurent de la Prée  131 rue de la croix des joncs  17450 saint Laurent de la prée</p> <p>Dossier suivi par Céline JOLY, Secrétaire de Mairie  05 46 84 00 35 - <a href="mailto:c.joly@saintlaurentdelapree.fr">c.joly@saintlaurentdelapree.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>La commune de Saint Laurent de la Prée a pour projet de rénover et d'agrandir son groupe scolaire afin de répondre aux besoins d'une population qui s'accroît régulièrement.</p> <p>Si des modifications ont déjà eu lieu (transformation d'un dortoir en réfectoire et utilisation de la salle de motricité en dortoir), des travaux s'avèrent indispensables pour répondre à l'augmentation de l'effectif scolaire.</p> <p>Le bâtiment devra être le plus autonome possible, en particulier en énergie (panneaux photovoltaïques, chaudière à haute performance énergétique...).</p>
--------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rue de l'intendance 17450 Saint Laurent de la Prée
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b> Commune de Saint-Laurent de la Prée	<b>Partenaires identifiés</b> CARO
-------------------------------------	--	---------------------------------------

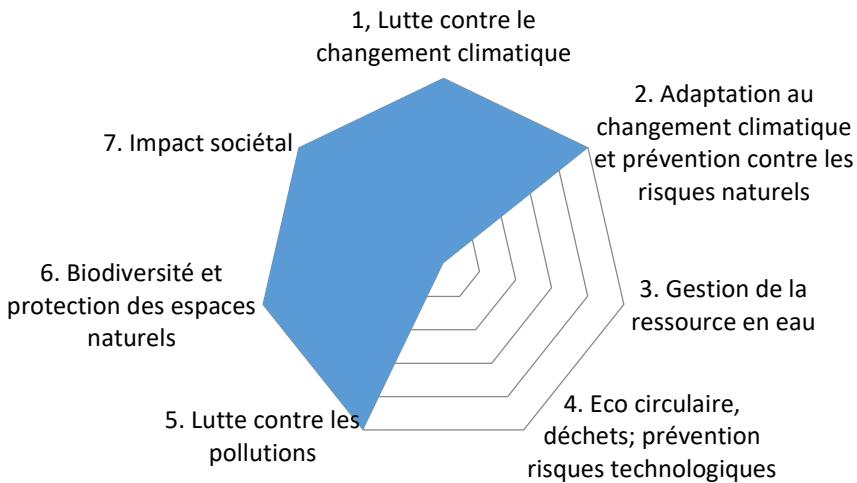
**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : Achat du terrain</li> <li>➤ 2022 - 2023 : Etude et réalisation</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	Acceptation des deux parties (mairie et propriétaire du terrain) pour l'achat par la commune du terrain permettant l'extension du bâtiment
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accord du conseil municipal quant à la réalisation de cette opération et budget alloué pour l'achat du terrain</li> <li>➤ Automne 2021 : choix d'un maître d'œuvre</li> <li>➤ 2022 : lancement appel d'offre pour un début des travaux à l'automne 2022</li> </ul>
---	---

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Enfants en âge scolaire, maternelle et primaire
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux besoins d'ouverture de classe supplémentaire et répondre à l'insuffisance actuelle des locaux</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un dortoir</li> <li>• Création d'une à deux classes supplémentaires</li> <li>• Création d'une salle de réunion - conférence</li> <li>• Extension du jardin pédagogique déjà présent au sein de l'école</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	 <p>The diagram illustrates the relationship between the general objective and the specific objectives. At the center is a blue hexagon, which is surrounded by seven white hexagons, each containing one of the seven specific objectives listed below:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ul>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Qualité d'accueil des enfants	Absence de véritables dortoirs et classes	100% des enfants accueillis dans de bonnes conditions	2023
Déchets		Compostage systématique des déchets organiques des repas	2024

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement prévisionnel**

Achat du terrain (67 500 €) par la commune

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude architecturale	A chiffrer	Union européenne	A définir	
		Etat	A définir	25%
Construction et rénovation du bâtiment (1 <sup>ère</sup> estimation)	700 000 €	Département de la Charente-Maritime	A définir	30%
		Commune St Laurent de la Prée	A définir	45%
<b>Total HT</b>	<b>A définir</b>	<b>Total HT</b>	<b>A définir</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.4-2. CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'EVOLUTION POUR L'ECOLE MATERNELLE DE MORAGNE</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Permettre une scolarisation optimum des élèves de maternelles
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de MORAGNE 15 rue Port Paradis 17430 Moragne  Dossier suivi par Bruno BESSAGUET, Maire 06 16 34 04 45 - <a href="mailto:bbessaguet@wanadoo.fr">bbessaguet@wanadoo.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	Dans le cadre d'une réorganisation de l'école de Moragne qui fait partie du Syndicat à Vocation Scolaire (Lussant, Saint Coutant Le Grand et Moragne) et afin de permettre le regroupement de l'ensemble des élèves de maternelles sur le site de Moragne, il est indispensable de construire une salle d'évolution.
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	17 rue port paradis 17430 MORAGNE
-------------------------------	-----------------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b> Commune de Moragne	<b>Partenaires identifiés</b> Etat, département
-------------------------------------	---------------------------------------	--

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	➤ 2021 : études ➤ 2022 : réalisations
----------------------------------	--

<b>État d'avancement</b>	Etude de faisabilité réalisée
--------------------------	-------------------------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	➤ 2021 : Consultation d'un maître d'œuvre ➤ Fin 2021 : Dépôt du permis de construire ➤ 2022 : Travaux de construction
---	---

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Enfants en âge scolaire, maternelle
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre au besoin de l'enseignement pour les maternelles</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des élèves un outil de scolarisation devenu indispensable pour l'éveil de chacun.</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram consists of a central hexagon with seven lines radiating from its center to the vertices, each representing one of the seven pillars. The pillars are labeled as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ul>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nbre d'enfants accueillis au sein de l'école			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre	30 000 €	Etat DSIL	30 000 €	10%
		Etat DETR	76 250 €	25%
Construction (1er estimation)	275 000 €	Département de la Charente Maritime	100 000 €	33%
		Commune de Moragne	98 750 €	37%
Total HT	305 000 €	Total HT	305 000 €	100%

Contribution en nature : /

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.5. CREATION ET REHABILITATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ET RECREATIFS</b>
---------------	---

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - une croissance démographique - un tissu associatif dynamique  ↳ Faiblesses : - certains équipements vieillissants  ↳ Opportunités : - l'émergence de pôles de proximité intermédiaires (Saint-Agnant, Soubise, St Laurent de la Prée, Breuil Magné)  ↳ Menaces : - une offre d'animation à conforter sur Rochefort
--	---

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.5. :</b>
☞ <b>1.1.5-1. CREATION D'UNE SALLE MULTISPORTS INSCRITE DANS UN BATIMENT ECORESPONSABLE A SAINT-LAURENT DE LA PREE</b>
☞ <b>1.1.5-2. CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK A ROCHEFORT</b>
☞ <b>1.1.5-3. CONSTRUCTION DE 2 TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHETIQUES A ROCHEFORT, DE VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE</b>
☞ <b>1.1.5-4. CREATION D'UN CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE A ROCHEFORT</b>

*Certaines de ces actions nécessiteront des procédures environnementales et en urbanisme préalable à leur réalisation.*

ACTION	<b>1.1.5-1. CREATION D'UNE SALLE MULTISPORTS INSCRITE DANS UN BATIMENT ECORESPONSABLE A SAINT-LAURENT DE LA PREE</b>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La commune n'a pas sur son territoire de salle multisport pouvant répondre aux besoins des scolaires et des associations sportives alors que la commune se développe et à vocation à continuer de se développer compte tenu de sa situation géographique entre La Rochelle et Rochefort et à proximité immédiate de la 4 voies.</p> <p>Cet équipement s'inscrira dans un projet de bâtiment écoresponsable avec une empreinte carbone la plus réduite possible.</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de Saint Laurent de la Prée  131 rue de la croix des joncs  17450 saint Laurent de la prée</p> <p>Dossier suivi par Céline JOLY, Secrétaire de Mairie  05 46 84 00 35 - <a href="mailto:c.joly@saintlaurentdelapree.fr">c.joly@saintlaurentdelapree.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Création d'une salle multisports située à proximité immédiate du groupe scolaire, permettant la pratique en salle de toutes activités sportives (basket, handball, volley, tennis, ...).</p> <p>Outre la pratique scolaire, l'équipement sera destiné à pouvoir répondre aux besoins des associations sportives de la commune, c'est pourquoi les dimensions retenues seraient celle d'une salle de proximité (44mx24mx9m).</p>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Rue de l'intendance dans le prolongement du parking de l'école maternelle à Saint-Laurent de la Prée
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b> Commune de Saint-Laurent de la Prée
	<b>Partenaires identifiés</b> CARO, Département de la Charente-Maritime, Etat
	<b>Publics ciblés</b> Scolaires et associations sportives

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2024 - 2026
----------------------------------	-------------

<b>Etat d'avancement</b>	<p>Le terrain susceptible d'accueillir cet équipement est actuellement propriété du Département. Ce dernier vient de donner son accord quant à la vente d'une partie de cette parcelle (entre 2 000 et 2 500m<sup>2</sup>).  Achat financé par la commune en 2021.  Le projet de salle sera réalisé ultérieurement.</p>
--------------------------	---

## **FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	Entre 1 million d'euros à 1, 5 millions d'euros
<b>Financements mobilisables</b>	Union Européenne, Etat, Département de la Charente-Maritime, Agence du sport

ACTION	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
<b>1.1.5-2. CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK A ROCHEFORT</b>	

**DESCRIPTIF****Enjeux :**

**Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)**

- Regrouper sur un même lieu des activités de « glisse » et de loisirs
- Favoriser les rencontres multi générations, le « vivre ensemble » quel que soit son niveau et son type de pratique, la socialisation et le respect des règles
- Développer de nouvelles activités sportives.

**Maître d'ouvrage**

Ville de Rochefort  
119 rue Pierre Loti  
17300 Rochefort

Dossier suivi par Laurent Brizard, Directeur Jeunesse, Equipements de loisirs et Tourisme  
05 46 82 66 59 - [laurent.brizard@ville-rochefort.fr](mailto:laurent.brizard@ville-rochefort.fr)

**Description de l'action**

Depuis plusieurs années on observe l'essor d'un nouveau type d'équipement de loisir sportif : le « pumptrack », une piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages sur lesquelles petits et grands s'en donnent à cœur joie... Les pumptracks s'ajoutent peu à peu aux « skateparks » dans le paysage des communes françaises car elles s'adressent à un grand nombre de pratiques : VTT, BMX, skateboard, trottinettes, draisiniennes, rollers... et à tous les âges.

**Localisation du projet**

Rochefort - Stade Rouge

**Partenaire(s) de l'opération**

Pilotage

Ville de Rochefort

Partenaires identifiés

**CALENDRIER****Calendrier de réalisation**

Fin 2021 - Début 2022

**État d'avancement**

Etudes en cours

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Juillet/Septembre 2021 : instruction permis d'aménager</li> <li>➤ Octobre/Novembre 2021 : DCE</li> <li>➤ Décembre/Janvier 2022 : travaux</li> </ul>
---	--

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Multi générations, multi pratiques, pratiquants débutants à confirmés
---------------------	---

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la vocation de pôle « loisirs » du site.</li> <li>• Favoriser l'essor de nouvelles pratiques.</li> <li>• Participer « au bien vivre » dans sa cité.</li> </ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficier du succès du site pour accroître les relations entre les jeunes et le service jeunesse situé à proximité immédiate.</li> </ul>

<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	<p>1, Lutte contre le changement climatique 2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels 3. Gestion de la ressource en eau 4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques 5. Lutte contre les pollutions 6. Biodiversité et protection des espaces naturels 7. Impact sociétal</p>
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Taux de fréquentation	20 à 100 pratiquants par jour	Plus de 100	1 an
Types de pratiques	4 types de pratiques	5 ou 6	1 an

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

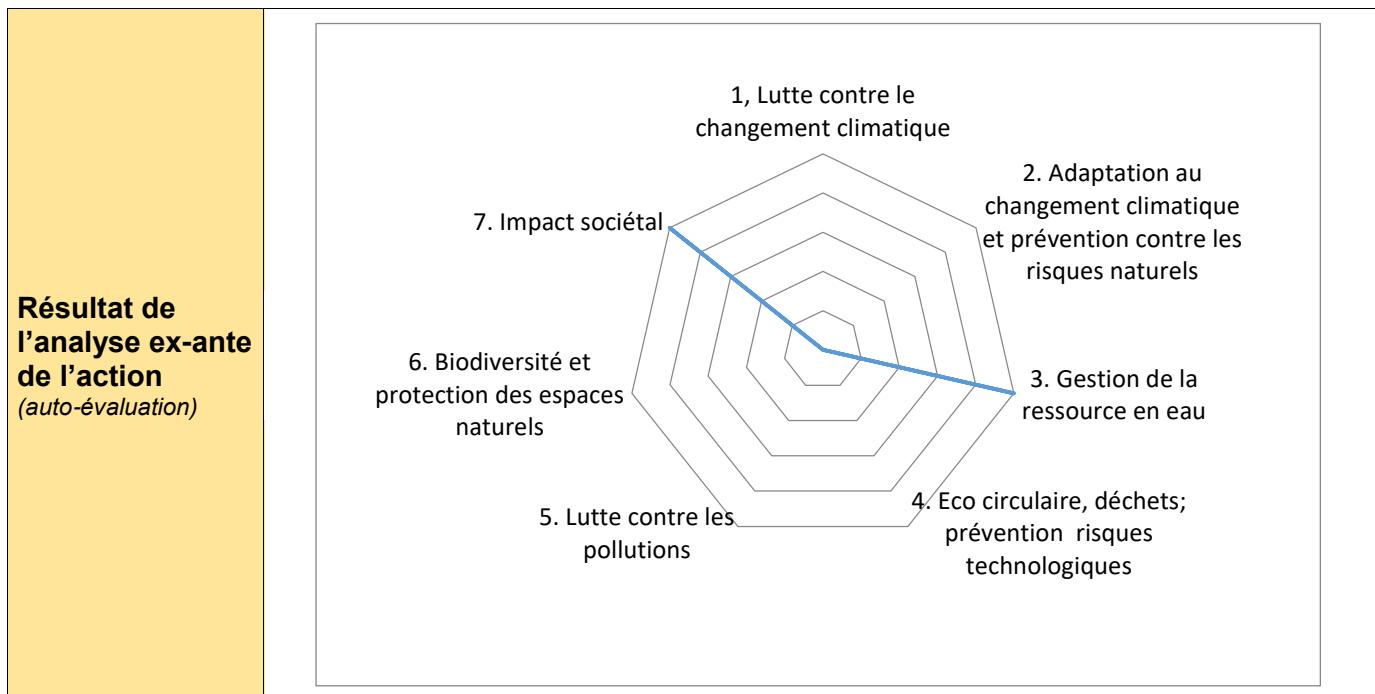
Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
MO	13 000 €	Etat	84 270 €	65%
Travaux	116 650 €	Département de la Charente-Maritime	19 450 €	15%
		Ville de Rochefort	25 930 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>129 650 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>129 650 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

ACTION	1.1.5-3. CONSTRUCTION DE 2 TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHETIQUES A ROCHEFORT, DE VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE
DESCRIPTIF	
Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La CARO a mené une étude d'opportunité-faisabilité en vue d'analyser la pertinence de réhabiliter la piscine de Rochefort et/ou de réaliser un nouvel équipement aquatique sur le territoire de l'agglomération. Suite à cette étude, les élus ont fait le choix de lancer le projet de création d'un centre aquatique communautaire.</p> <p>Dès lors, un diagnostic précis des sites d'implantation possibles sur le territoire de la CARO a été réalisé. Le choix des élus s'est finalement porté sur le quartier de la Casse aux Prêtres à Rochefort pour différentes raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le positionnement de la commune de Rochefort au sein du territoire Rochefort Océan</li> <li>- Les possibilités de construction sur ce quartier dans une commune qui est soumise à de nombreuses contraintes réglementaires (PPRN, site classé, périmètre Bâtiments de France, secteur sauvegardé...)</li> <li>- La possibilité de trouver un espace foncier suffisamment grand (1,7 hectares) en prenant la parcelle actuellement occupée par un terrain de football</li> <li>- Une facilité d'accès pour les usagers du territoire, notamment en transport en commun avec le site multimodal existant devant le Lycée Merleau Ponty et le collège Grimault. Des accès sécurisés piétons et vélos complémentaires seront également réalisés pour une accessibilité par des modes de déplacements doux. Enfin, la localisation du quartier à proximité de grands axes routiers rendra le site facilement accessible également à des populations extérieures au territoire de la CARO</li> <li>- Une proximité avec d'importants établissements scolaires permettant un accès facilité à la natation par les élèves</li> <li>- Une mixité sociale et une redynamisation du quartier de la Casse aux Prêtres, quartier de veille dans le cadre de la politique de la Ville.</li> </ul> <p>Toutefois, comme indiqué précédemment, la réalisation du centre aquatique communautaire nécessite au préalable la relocalisation de l'actuel terrain de foot de La Casse aux prêtres, terrain le plus fréquenté de la Ville.</p> <p>Pour cela, la Ville de Rochefort dispose d'un autre terrain, situé à proximité, sur lequel elle projette de construire deux terrains en gazon synthétique (remplissage granulats naturels) ainsi qu'un bâtiment comprenant des vestiaires, un club house et des espaces de stockages utile à l'accueil des footballeurs mais également des établissements scolaires avoisinants. Par ailleurs, avec cette nouvelle construction, la Ville vise le classement fédéral niveau 4 ce qui lui permettrait d'accueillir des compétitions officielles de 1<sup>ère</sup> division Régionale Séniors.</p>
Maître d'ouvrage	<p>Ville de Rochefort 119 rue Pierre Loti 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Julien Pouriel, Chargé de mission Développement sport communautaire 05 46 82 64 58 / 06 32 65 73 84 - <a href="mailto:j.pouriel@agglo-rochefortocean.fr">j.pouriel@agglo-rochefortocean.fr</a></p>

Description de l'action	La Ville de Rochefort projette de construire deux terrains en gazon synthétique (remplissage granulats naturels) ainsi qu'un bâtiment comprenant des vestiaires, un club house et des espaces de stockages utile à l'accueil des footballeurs mais également des établissements scolaires avoisinants. Par ailleurs, avec cette nouvelle construction, la Ville vise le classement fédéral niveau 4 ce qui lui permettrait d'accueillir des compétitions officielles de 1 <sup>ère</sup> division Régionale Séniors.	
Localisation du projet	Rochefort	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de pilotage : Equipe municipale (Maire, élus en charge du sport, de l'urbanisme, du développement durable) + Direction générale des services</li> <li>- Équipe projet : service des sports, service bâtiment, services ressources (urbanisme, finances, marchés publics, etc.)</li> </ul>
	Partenaires identifiés	Rochefort Football Club, établissements scolaires, autres utilisateurs ponctuels
<b>CALENDRIER</b>		
Calendrier de réalisation	2021-2022	
Etat d'avancement	Etudes	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2020 : Etudes des besoins Rédaction des programmes Etude de sol</li> <li>- 2021 : Recrutement maîtrise d'œuvre, choix des solutions techniques (gazon, granulats, main courante...) Etudes de conception (APS, APD, PRO, DCE) Consultation des entreprises</li> <li>➤ 2022 : Travaux de construction des 2 terrains synthétiques, des vestiaires et du club house</li> </ul>	
<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>		
Public cible	Population du territoire, scolaires, sportifs	

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un équipement sportif de haut niveau pour tous</li> </ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Redynamiser le quartier de la Casse aux Prêtres à Rochefort, quartier en veille de la politique de la ville</li> <li>Inciter à la pratique sportive pour les publics éloignés</li> <li>Favoriser l'activité physique comme facteur de santé</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nbre de licenciés du Rochefort Football Club (RFC) utilisant l'équipement	430	470	2 ans
Nbre d'heures d'utilisation par le RFC	25h/sem.	80h/sem.	2 ans
Nbre d'heures d'utilisation par des scolaires		70h	2 ans

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etudes des besoins, rédaction des programmes, études de sol, recrutement AMO	20 000 €	Etat	762 500 €	23%
Recrutement maîtrise d'œuvre, choix des solutions techniques (gazon, granulats, main courante...)	200 000 €	Agence Nationale du Sport	150 000 €	9%
		Région Nouvelle-Aquitaine	762 500 €	23%
Etudes de conception (APS, APP, PRO, DCE)	200 000 €	Département de la Charente-Maritime	150 000 €	5%

Travaux	3 250 000 €	Ville de Rochefort	1 445 000 €	39%
<b>Total HT</b>	<b>3 270 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>3 270 000 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature :** /

ACTION	<b>1.1.5-4. CREATION D'UN CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE A ROCHEFORT</b>
<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La CARO a mené une étude d'opportunité-faisabilité en vue d'analyser la pertinence de réhabiliter la piscine de Rochefort et/ou de réaliser un nouvel équipement aquatique sur le territoire de l'agglomération.</p> <p>Un diagnostic précis des sites d'implantation possibles a été réalisé. Le site de la Casse aux Prêtres à Rochefort est ressorti de cette analyse (1,7 hectare), car il répond aux critères de surface, centralité, proximité des usagers, accès routiers, cyclables, piétons, desserte transport, nature des sols (PPRN, site classé, ABF, sauvegardé), contraintes techniques.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17000 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Julien POURIEL, Chargé de mission Développement sport communautaire 05 46 82 64 58 / 06 32 65 73 84 - <a href="mailto:j.pouriel@agglo-rochefortoceane.fr">j.pouriel@agglo-rochefortoceane.fr</a></p>
<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Construction d'un nouvel équipement répondant aux besoins du territoire en matière d'offre sportive, scolaire, loisirs, ludique et de bien-être avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Halle bassin intérieur : bassin sportif, bassin d'activité, bassin ludique, patinoire</li> <li>○ Espace Bien-être</li> <li>○ Aire extérieure : bassin nordique (à l'année), plaine de jeux d'eau, pentaglisse</li> </ul> <p>Ce nouvel équipement répondra aux objectifs d'économies et de réutilisation de l'énergie.</p> <p>De plus, le site retenu est situé au cœur de la Gélinerie, quartier en veille de la politique de la Ville de Rochefort.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un équipement sportif de haut niveau pour tous</li> <li>• Implanter cet équipement dans un quartier en veille de la politique de la ville</li> <li>• Inciter à la pratique sportive pour les publics éloignés</li> <li>• Développer l'apprentissage du savoir nager pour tous les enfants dès le plus jeune âge</li> <li>• Favoriser l'activité physique comme facteur de santé</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Rochefort

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Comité de pilotage : Equipe communautaire (Président, Vice-président en charge du sport, du développement durable, etc.) + direction générale des services
	<b>Partenaires identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe projet : service sport, direction des services technique, service bâtiment, service maintenance piscine, direction piscine, services ressources (urbanisme, finances, marchés publics, etc.)</li> <li>- Large concertation : Population (enquête), quartier, Education Nationale, Clubs (RNC, CNR, CRSSM, Tri, GV, SNSM), Pompiers / Gendarmes, Parents (enfants cours natation), Abonnés (aquagym, natation, etc.), EPHAD, Fédération Française de Natation, DDCS (Agence National du Sport), Service sport Département, Service sport Région, Commission consultative départementale de sécurité et d'accueil, ARS, Représentants PMR, Université, Représentants des MNS, Etc.</li> </ul>
	<b>Publics ciblés</b>	Population du territoire, scolaires, sportifs

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 - 2023 : étude</li> <li>➤ 2024 - 2025 : travaux</li> </ul>
<b>État d'avancement</b>	2021 : recrutement AMO + dialogue et pré-programmation

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	18 000 000 €
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.6. CREATION ET REHABILITATION D'EQUIPEMENTS POLYVALENTS</b>
---------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique</li> <li>- la qualité du cadre de vie</li> <li>- une offre culturelle riche</li> <li>- un tissu associatif dense et dynamique</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le soutien au monde culturel</li> <li>- le déploiement d'équipements de loisirs, sportifs et culturels</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre d'animation à conforter</li> </ul> </li> </ul>
--	---

## PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.6. :

### ☞ 1.1.6-1. REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOËZE

ACTION	1.1.6-1. REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOËZE
DESCRIPTIF	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Actuellement, la salle polyvalente sert de salle omnisports, de salle de réunion et de salle culturelle (diverses manifestations culturelles et festives...). Par ailleurs, elle nécessite une rénovation énergétique.
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Moëze 42 avenue du Général de Gaulle 17780 Moëze mairie@moeze.fr  Personne en charge du dossier : Didier PORTRON, Maire de Moëze 06.67.61.03.19 / 05.46.84.92.88 - <a href="mailto:d.portronmairie@gmail.com">d.portronmairie@gmail.com</a>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet s'inscrit dans un programme d'ensemble. La commune souhaite mettre aux normes réglementairement la salle polyvalente (ERP, PMR, sécurité incendie, thermique, acoustique...) mais également l'embellir. Cette action s'inscrit dans une programmation de plusieurs projets communaux (programme AMI lancé par le Département : création d'un parking supplémentaire pour la salle polyvalente, création d'un groupe scolaire, changement de destination de la mairie et de l'école actuelles. Ces investissements ne rentrent pas dans le programme 2021-2022).</p> <p>Afin d'augmenter la fréquentation de cette salle, la commune souhaite repenser son agencement de manière globale. Après travaux, cet ERP pourra accueillir 1 000 places (au lieu de 500 places actuellement).</p> <p>Programme (par ordre de priorité) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Changement du classement ERP et mise aux normes du bâtiment suite à ce reclassement</b> : actuellement la salle est classée en type « X » salle omnisport et ne peut accueillir que 500 places. Etant donné que cette salle a d'autres vocations (locations aux particuliers, salle de réunions...), il faut donc modifier son classement ERP : type « L » salle polyvalente. Ceci permettra également de doubler sa capacité d'accueil : 1000 places. L'aménagement intérieur sera repensé pour notamment rendre indépendante la salle annexe de la grande salle. Des travaux de mise aux normes incendie et sécurité devront être engagés pour que la structure soit en adéquation avec le nouveau classement type L et être conforme à sa nouvelle capacité d'accueil.</li> <li><b>2. Mise aux normes accessibilité PMR</b> : rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'accès au bâtiment et tous les espaces intérieurs ; mise aux normes des sanitaires (en fonction du nouveau classement type L et en prenant en compte l'existant).</li> <li><b>3. Création d'un espace « vestiaires »</b> en plus de l'espace sanitaire existant.</li> <li><b>4. Rénovation thermique (chauffage et isolation) de la salle annexe</b></li> <li><b>5. Embellissement des façades extérieures</b></li> <li><b>6. Création d'une cuisine office</b> avec équipements en continuité de la salle annexe existante (côté rue de la Carrée).</li> </ol>

	Ce projet a bénéficié d'un accompagnement de la Mission Energie du Département pour la définition de son volet énergétique.
--	---

Localisation du projet	Rue de la Carrée à Moëze
------------------------	--------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Moëze
	Partenaires identifiés	Maître d'œuvre en cours de recrutement

CALENDRIER	
------------	--

Calendrier de réalisation	Juillet 2021 - Janvier 2023
---------------------------	-----------------------------

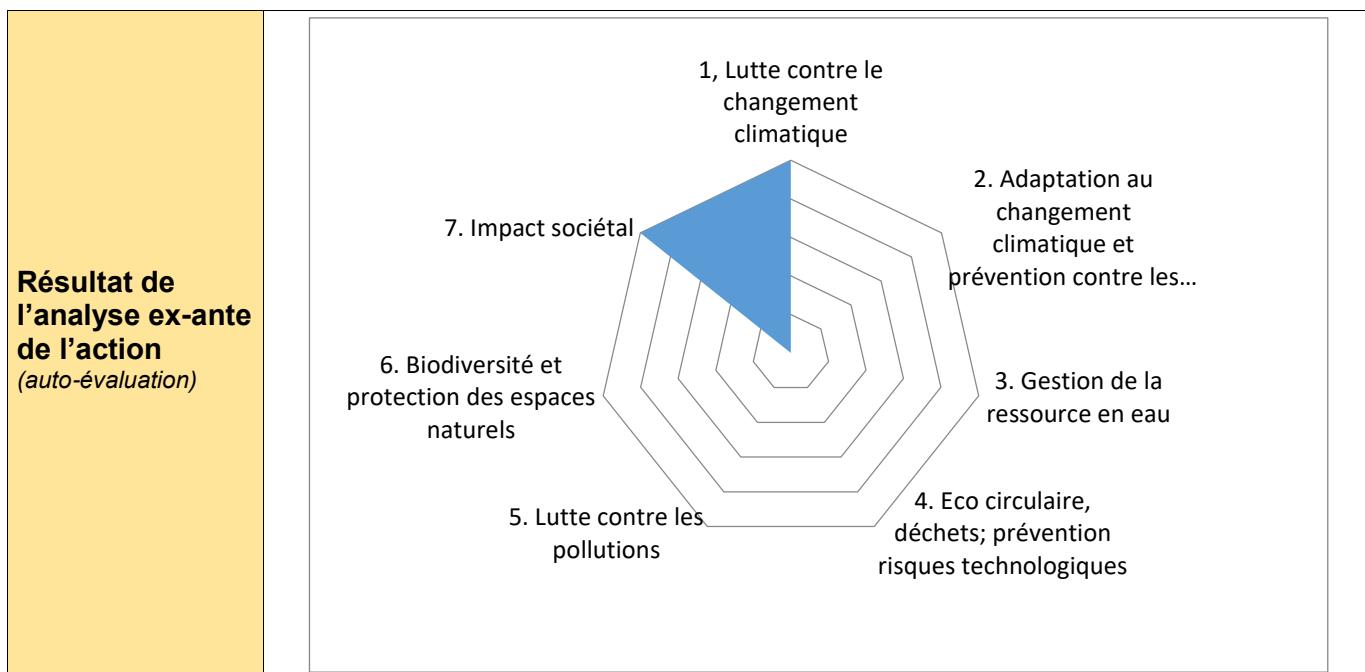
État d'avancement	L'appel d'offre pour le maître d'œuvre a été lancé le 19 mai 2021 (date limite de candidature le 14 juin 2021)
-------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Études préalables / Choix du maître d'œuvre</li> <li>➤ Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme</li> <li>➤ Lancement de l'appel d'offres des entreprises (devis, marchés, ...)</li> <li>➤ Début des travaux</li> </ul>
--	---

INDICATEURS / EVALUATION	
--------------------------	--

Public cible	Population, clubs sportifs, organisateurs évènementiels
--------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'impact écologique de ce bâtiment</li> <li>• Mettre aux normes l'ERP : tant au niveau réglementaire (changement classement ERP, augmentation des issues de secours...) qu'au niveau de l'accessibilité.</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les prestations de cette salle pour accueillir davantage le public (location aux particuliers et aux associations) et divers évènements (culturels, sportifs...)</li> </ul>
	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'impact écologique de ce bâtiment</li> <li>• Mettre aux normes l'ERP : tant au niveau réglementaire (changement classement ERP, augmentation des issues de secours...) qu'au niveau de l'accessibilité.</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les prestations de cette salle pour accueillir davantage le public (location aux particuliers et aux associations) et divers évènements (culturels, sportifs...)</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique			
Taux d'occupation du bâtiment			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
MO + Travaux	A définir	Union Européenne	A définir	
		Etat	A définir	
		Région Nouvelle-Aquitaine	A définir	
		Département de la Charente-Maritime	A définir	
		CARO	A définir	
		Commune de Moëze	A définir	
Total HT	A définir	Total HT	A définir	

Le recrutement du maître d'œuvre permettra de chiffrer le projet. Pour l'instant, la commune estime le coût des travaux à environ 460 000 €

**Contribution en nature :** /

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>1.1.7. REQUALIFICATION DU CENTRE ARMAND FALLIERES - VOLET HÉBERGEMENT</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de logements insuffisamment diversifiée</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement d'une offre de logements en faveur de tous les segments de l'habitat et du logement sans oublier les hébergements spécifiques afin de répondre aux mieux aux besoins des populations</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une prédominance de résidences secondaires sur le littoral</li> <li>- un marché de résidences secondaires sur le littoral et dans les communes limitrophes qui renchérit les prix des maisons</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Le site d'Armand Fallières, constitue avec ses 1 700 m<sup>2</sup> bâtis sur une parcelle de 2.4 ha, l'une des plus grandes emprises foncières de la commune de l'Ile d'Aix. Le centre, rassemble des bâtiments et des équipements en bon état.</p> <p>En novembre 2015, la commune, souhaitant maîtriser le devenir de ce site, en a confié l'acquisition et le portage foncier à l'Etablissement Public Foncier dans le cadre d'une convention opérationnelle et dans un objectif de valorisation économique.</p> <p>En avril 2018, au terme d'une étude de définition pour la requalification du site 4 pôles de développement non dépendants de l'activité touristique ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Un Pôle Artisanat</b> : la création de locaux artisanaux doit permettre l'amélioration des conditions d'activités d'artisans déjà installés sur le site à titre provisoire d'une part, et l'accueil de nouvelles activités autour de métiers manuels, en lien direct ou indirect avec le milieu insulaire (matière première, inspiration, ...) et s'inscrivant dans une démarche écoresponsable d'autre part</li> <li>⇒ <b>Un Pôle Agriculture</b> : l'implantation d'une activité agricole bio-intensive sur petite surface (environ 1 ha), type micro-ferme en permaculture</li> <li>⇒ <b>Un Pôle Formation</b> avec le développement d'une offre de formation, adossée aux activités présentes sur le site. Est visé l'accueil d'adultes en formation professionnelle (individuels, groupes, partenaires institutionnels ...)</li> <li>⇒ <b>Un Pôle Hébergement</b> avec :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La création d'un <b>centre d'hébergement</b> pour les travailleurs saisonniers permettant de libérer des logements à l'année en centre bourg</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La création de <b>deux logements</b> pour répondre aux besoins du programme pouvant nécessiter des logements sur place : poste de gardien du centre d'hébergement, exploitant agricole (l'exploitation pouvant nécessiter une présence afin d'assurer la sécurisation de la production, et une plus grande réactivité face aux intempéries).</li> </ul> 
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de l'Ile d'Aix Rue Gourgaud 17123 Île d'Aix</p> <p>Dossier suivi par Jérôme RAGOT, Secrétaire de mairie 05 46 84 66 09 - <a href="mailto:j.ragot@iledaix.fr">j.ragot@iledaix.fr</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Les enjeux du projet pour l'Ile d'Aix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître et maintenir la population permanente sur le territoire communal tout au long de sa vie</li> <li>- Développer l'activité économique et l'emploi qualifié à l'année</li> <li>- Augmenter l'attractivité sociale, culturelle et économique du territoire</li> <li>- Redonner une vocation économique à ce site compatible avec l'insularité, la saisonnalité et son environnement fragile</li> <li>- Préserver la qualité environnementale et paysagère du site</li> </ul> <p>Face à ces enjeux partagés mêlant diverses compétences souvent en interfaces, la Commune de l'Ile d'Aix et la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ont décidé de la mise en place d'une co-maîtrise d'ouvrage pour piloter cette opération de requalification.</p> <p>Le maître d'ouvrage principal est la Mairie de l'Ile d'Aix, qui a été désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte des deux co-maîtres d'ouvrage de cette mission de maîtrise d'œuvre.</p> <p>De son côté la CARO exerce de plein droit la compétence en matière de développement économique. A l'occasion du projet de requalification de ce site remarquable et stratégique, elle porte le volet développement économique du projet (pôles Artisanat et Formation).</p>
---------------------------------------	---

	<p>Un APD a été validé en mars 2020 avec pour objet d'arrêter un programme, de déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme, de présenter les éléments graphiques (plans, couples, façades et image 3D), définissant les dimensions de l'ouvrage et son aspect, et de présenter une 1ère estimation du coût des travaux décomposé.</p> <p>Ces derniers mois, la crise sanitaire et la crise économique qui en résulte, ont amené la CARO et la commune de l'Ile d'Aix à revoir certains points du projet notamment sur le Pôle Hébergement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Centre d'hébergement</b> : Les propositions de modifications doivent permettre d'offrir un plus grand confort d'accueil aux travailleurs saisonniers. Il s'agit aussi de les responsabiliser en leur proposant des équipements plus intimisés et privatifs. Cette amélioration qualitative, confort et thermique des logements doit permettre d'accueillir d'autres publics en dehors de la période des saisonniers (résidence d'artiste, formations, séminaires, stages "bien-être", nature et sportif, cycle de conférence, artisans des travaux hivernaux,...). La pandémie de covid-19 a montré également les limites des installations collectives dans les lieux d'hébergement (salle d'eau - cuisine - sanitaires).</li> <li>○ <b>Logements</b> : Certaines activités artisanales sont difficilement juxtaposables avec des locaux d'hébergement. L'aménagement de 2 appartements de l'étage du bâtiment 4 est donc abandonné pour être positionné aux étages des bâtiments 1 et ou 2.</li> </ul> <p>Le projet de requalification du site Armand Fallières est cité comme exemple de projet de réinvention pour le maintien d'une activité locale par le GIP Littoral dans le cadre de son document stratégique de transition du littoral néo-aquitain « GIP Littoral 2030 ».</p>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Ile d'Aix
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune Ile d'Aix, CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Action Logement, Etat
	<b>Publics ciblés</b>	Travailleurs saisonniers, artisans

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2022-2023 : création du centre d'hébergement et aménagements des logements</li> <li>➤ 2023-2024 : aménagement des espaces extérieurs</li> </ul>
----------------------------------	--

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ APD actualisé en juin 2021</li> <li>➤ Permis de construire modificatif à déposer</li> </ul>
--------------------------	--

## FINANCEMENT

Pôle Logements :

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Désamiantage	92 000 €	Etat - FNADT	55 243 €	16%
Gros œuvre	21 300 €	Etat - DSIL	74 094 €	21%
Charpente, bardage	13 800 €	Département de la Charente-Maritime	35 000 €	1%
Couverture, zinguerie	5 800 €			
Menuiseries extérieures	28 210 €	Région Nouvelle-Aquitaine	52 500 €	15%
Menuiseries intérieures	8 710 €			
Plâtrerie, isolation	33 800 €	CARO	5 817 €	2%
Revêtement de sol	9 750 €	Commune Ile d'Aix	70 447 €	20%
Carrelage, faïence	5 200 €	Fonds européens	A définir	
Peinture	20 410 €			
Plomberie, sanitaire, VMC	19 000 €			
Électricité	32 000 €			
Variante 1 / 2 logts R+1 du bât 1	10 150 €			
Honoraires et frais	52 102 €			
<b>Total HT</b>	<b>352 232 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>293 101 €</b>	<b>83%</b>

Plan de financement en cours de finalisation

**Pôle Hébergement :**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Désamiantage	81 500 €	Etat - FNADT	245 549 €	15%
Gros œuvre	214 200 €	Etat - DSIL		
Charpente, bardage	6 900 €	Département de la Charente-Maritime		
Couverture, zinguerie	12 400 €			
Menuiseries extérieures	118 630 €	Région Nouvelle-Aquitaine	187 500 €	12%
Menuiseries intérieures	36 540 €			
Plâtrerie, isolation	141 330 €	CARO	25 797 €	2%
Revêtement de sol	39 390 €	Commune Ile d'Aix	314 469 €	20%
Carrelage, faïence	57 170 €			
Peinture	80 990 €			
VRD	134 700 €			
Paysage	80 250 €			
Plomberie, sanitaire, VMC	170 500 €			
Électricité	156 500 €			
Honoraires et frais	241 344 €			
<b>Total HT</b>	<b>1 572 344 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>773 315 €</b>	<b>49%</b>

Plan de financement en cours de finalisation

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.8. CREATION ET REHABILITATION D'HEBERGEMENTS A DESTINATION DES GENS DU VOYAGE</b>
---------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Rappel des éléments de diagnostic : ↳ Faiblesses : - une offre de logements insuffisamment diversifiée ↳ Opportunités : - le développement d'une offre en faveur de tous les segments de l'habitat et du logement sans oublier les hébergements spécifiques afin de répondre au mieux aux besoins des populations
---	---

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.8. :</b>
☞ <b>1.1.8-1. TRAVAUX LOURDS DE REFECTION DE L'AIRE D'ACCUEIL PERMANENTE COMMUNAUTAIRE DES GENS DU VOYAGE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE TONNAY-CHARENTE</b>
☞ <b>1.1.8-2. CREATION DE TERRAINS FAMILIAUX A DESTINATION DES FAMILLES GENS DU VOYAGE</b>

ACTION	<b>1.1.8-1. TRAVAUX LOURDS DE REFECTION DE L'AIRE D'ACCUEIL PERMANENTE COMMUNAUTAIRE DES GENS DU VOYAGE SITUEE SUR LA COMMUNE DE TONNAY-CHARENTE</b>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Les enjeux sont d'assurer aux familles gens du voyage un accueil de qualité adossé à une gestion et un accompagnement social.</p> <p>Cette aire existante a subi de fortes dégradations et est occupée illicitement depuis plus d'un an par des familles qui interdisent l'accès aux agents de la CARO et continuent à permettre un accès difficile aux autres intervenants extérieurs.</p> <p>Lorsque l'aire sera libre, le projet de réfection de l'aire pour être engagé.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Virginie Guyon, Responsable du service Aménagement et Habitat 05 46 82 89 09 / 06 24 39 71 83 - <a href="mailto:v.guyon@agglo-rochefortocean.fr">v.guyon@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>Cette zone de non droit a été reprise en main fin août 2021.</p> <p>Après une phase de nettoyage de l'aire, un chiffrage des travaux sera réalisé.</p> <p>Les travaux de réhabilitation seront réalisés sur 1 an environ (délai à ajuster lorsqu'un constat des travaux sera réalisable sur place).</p>
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Aire d'accueil permanente communautaire d'accueil des gens du voyage Route de Surgères, 17430 Tonnay Charente
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	Chiffrage et début des travaux en fonction de la date d'évacuation de l'aire
----------------------------------	--

<b>État d'avancement</b>	En attente de pouvoir constater les travaux à réaliser
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Constat des travaux de remise en état</li> <li>➤ Diagnostic des travaux et commandes des entreprises</li> <li>➤ Réalisation des travaux</li> <li>➤ Ouverture de l'aire et accueil du public</li> </ul>
---	---

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Famille des gens du voyage
Objectifs et résultats attendus	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un hébergement adapté pour les gens du voyage</li> </ul> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre en service l'aire de Tonnay-Charente</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nbre d'emplacements réhabilités		10	A la fin des travaux
Nbre de caravanes accueillies		20	A la fin des travaux

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Travaux de réhabilitation	400 000 €	Etat	280 000 €	70%
		CARO	120 000 €	30%
Total HT	400 000 €	Total HT	400 000 €	100 %

Contribution en nature : /

ACTION	<b>1.1.8-2. CREATION DE TERRAINS FAMILIAUX A DESTINATION DES FAMILLES GENS DU VOYAGE</b>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Afin de répondre au besoin de sédentarisation des familles gens du voyage, d'assurer leur parcours résidentiel et afin de répondre aux obligations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'enjeu est de créer des terrains familiaux locatifs.
---	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Virginie Guyon, Responsable du service Aménagement et Habitat 05 46 82 89 09 / 06 24 39 71 83 - <a href="mailto:v.guyon@agglo-rochefortocean.fr">v.guyon@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	Pour chaque terrain créé : - Acquisitions foncières - Viabilisation et accès - Construction d'une habitation comprenant un espace sanitaire et une pièce de vie + Aménagement d'un espace extérieur stabilisé permettant l'installation de caravanes pour une famille.
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Projection actuelle : Saint Nazaire et Saint Hippolyte
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	DDTM - Préfecture
	<b>Publics ciblés</b>	Gens du voyage

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	➤ 2022 : Acquisitions foncières ➤ 2023 : 1ères mises en location
----------------------------------	---

<b>Etat d'avancement</b>	Une première phase a été engagée afin de repérer des terrains potentiels, de s'assurer de sa faisabilité au regard des documents d'urbanisme communaux et de prendre les premiers contacts en vue d'une négociation
--------------------------	---

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	Budget envisagé : environ 250 000 € pour la création d'un terrain familial Le chiffrage foncier + construction sera variable selon la commune d'implantation La gestion locative est estimée à 1 500 € par an et par terrain Ingénierie interne à estimer
<b>Financements mobilisables</b>	Etat - PLAI

<b>ENJEUX</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	1.1. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants

<b>ACTION</b>	<b>1.1.9. CREATION DE MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES (MSP) SUR LE TERRITOIRE DE LA CARO</b>
---------------	---

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un vieillissement de la population notamment sur les communes littorales et la ville centre</li> <li>- un revenu médian inférieur à celui des territoires de comparaison</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement d'une offre de santé (accueil des jeunes médecins, maisons de santé, médecine thermale, pôle de santé...)</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un phénomène de désertification médicale et une offre de santé principalement centrée sur Rochefort mais cependant insuffisante en généralistes et spécialistes posant la question de l'accès aux soins pour les communes les plus éloignées et les nouveaux arrivants</li> </ul> </li> </ul> <p>Ce projet s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population communale et donc des besoins sur le plan médical avec en parallèle un nouveau mode d'exercice de la médecine (les jeunes médecins souhaitent travailler moins qu'auparavant, être locataires, travailler en collaboration).</p> <p>Au sein de cette population, il existe plusieurs fragilités : vieillissement, précarité assez élevée (14% des habitants sous le seuil de pauvreté), départ prochain à la retraite de plusieurs médecins, offre hospitalière faible pour les femmes et les enfants, absence de spécialistes, nombre actuel de médecins insuffisant (difficulté importante pour obtenir un rendez-vous). A noter également, des curistes de Rochefort sollicitent également les médecins sur Tonnay-Charente.</p> <p>Les futures MSP, grâce à l'augmentation du nombre de médecins et à la diversification des professions médicales, contribueront à faire face à ces difficultés.</p>
--	---

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.1.9 :</b>
☞ 1.1.9 - 1. CREATION D'UNE MAISON DE SANTE A TONNAY-CHARENTE
☞ 1.1.9 - 2. CREATION D'UNE MAISON DE SANTE SUR LE SUD DU TERRITOIRE DE LA CARO

<b>ACTION</b>	<b>1.1.9 - 1. CREATION D'UNE MAISON DE SANTE A TONNAY-CHARENTE</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Tonnay-Charente
-------------------------	----------------------------

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Sur un plan immobilier, ce projet permettra de réaliser une opération de réhabilitation d'un bâtiment très dégradé en centre-ville, face à l'hôtel de ville.</p> <p>Les travaux consisteront en la démolition de tout l'existant sauf la façade (l'immeuble est dans un secteur protégé). Dix bureaux de consultation, deux espaces de secrétariats, un studio pour médecin stagiaire, une salle de réunion / salle de convivialité et une salle d'archives / rangement sont envisagés.</p> <p>Outre son intérêt médical majeur, ce projet permettra aussi de contribuer à la redynamisation du centre-ville en résorbant une friche et en conservant un équipement majeur au profit des commerces. Et, à l'échelle extra communale, la future MSP exercera une centralité encore plus forte que le cabinet médical actuel qui attire déjà des patients des communes environnantes.</p> <p>Ce projet est aussi exemplaire en matière de coopération puisque dès les premières réflexions, un partenariat fort entre la Commune, les médecins du cabinet médical du centre-ville, l'ensemble des professions médicales présentes sur Tonnay-Charente et la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan s'est mis en place.</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rue Alsace Lorraine - Tonnay-Charente
-------------------------------	---------------------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, ARS, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : permis de construire</li> <li>➤ 2022-2023 : travaux</li> <li>➤ Septembre 2023 : ouverture de l'équipement</li> </ul>
----------------------------------	--

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ AMO notifiée</li> <li>➤ Etudes de sols en cours</li> </ul>
--------------------------	---

<b>FINANCEMENT</b>				
<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
Etudes, honoraires et frais d'études	200 769 €	UE-FEADER	93 381 €	8%
		Etat - DETR	250 000 €	30%
Travaux de démolition	68 425 €	DSIL Exceptionnelle 2021 Résilience sanitaire	224 196 €	13%
Travaux de construction	729 331 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	200 000 €	18%
Travaux extérieurs (entrée et cour)	20 543 €	Département - plan départemental médecine générale	75 000 €	7%
Aléas	101 912 €	Département (logement étudiant) (forfait)	50 000 €	4%
		Commune Tonnay-Charente	228 403 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>1 120 980 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>1 120 980 €</b>	<b>100%</b>

<b>ACTION</b>	<b>1.1.9 - 2. CREATION D'UNE MAISON DE SANTE SUR LE SUD DU TERRITOIRE DE LA CARO</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune à définir
-------------------------	-------------------

<b>Description sommaire du projet</b>	Des projets sont en émergences sur le sud du territoire et l'ARS a validé la pertinence de création de plusieurs MSP en fonction des bassins de vie. Les communes d'Echillais et de Soubise sont identifiées pour accueillir ces projets.
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	A définir
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune à définir
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, ARS, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2022 : études 2023-2024 : travaux
----------------------------------	---

<b>Etat d'avancement</b>	Réunions de présentation des MSP avec les professionnels de santé des communes de Soubise, Echillais et Port-des-Barques
--------------------------	--

<b>FINANCEMENT</b>
--------------------

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	Union Européennes, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>

**1.2.1. DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VELO POUR LES MOBILITES DU QUOTIDIEN**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappels des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un nombre important de déplacements majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- une offre cyclable discontinue et peu lisible freinant l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de l'intermodalité</li> <li>- développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- exploitation du fort potentiel de développement des modes doux</li> <li>- organisation des déplacements domicile-travail</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul>
	La CARO dispose d'aménagements cyclables propices à l'usage du vélo touristique et de loisirs. La pratique cyclable utilitaire pour les trajets quotidiens est faible (2% des trajets) du fait d'un réseau cyclable discontinu et du manque de stationnements adaptés.

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 1.2.1. :</b>
☞ 1.2.1-1. : PROJET R'VELO
☞ 1.2.1-2. CREATION D'UN POINT SERVICE VELO EN GARE DE ROCHEFORT
☞ 1.2.1-3. CREATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE MORAGNE ET LUSSANT ET D'UN VERGER COMMUNAL PARTICIPATIF
☞ 1.2.1-4. CREATION DE CHEMINEMENTS DOUX A SAINT-LAURENT DE LA PREE
☞ 1.2.1-5. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLABLE A ECHILLAIIS

ACTION	1.2.1-1. PROJET R'VELO
DESCRIPTIF	
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  3 av Maurice Chupin  17300 Rochefort</p> <p>Laure MARTIN, Responsable du service Mobilités et Déplacements  05 46 82 89 04 / 06 82 57 91 66 - <a href="mailto:l.martin@agglo-rochefortocean.fr">l.martin@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
<b>Description de l'action</b>	<p><b>1. Réalisation d'un schéma directeur cyclable</b></p> <p>La CARO souhaite réaliser un schéma directeur, qui permettra de définir et de prioriser les aménagements cyclables à réaliser sur le territoire pour favoriser la pratique du vélo, notamment dans le cadre des déplacements utilitaires.</p> <p>Ce schéma sera la suite logique du Plan Vélo 2, à vocation touristique. Les aménagements réalisés dans ce cadre pourront être valorisés par des pratiques non-touristiques. Pour concevoir ce schéma directeur, un bureau d'étude sera mandaté suite à une consultation.</p> <p>Ce dernier pourra apporter un regard neuf sur le territoire et des solutions adaptées, en posant un diagnostic sur le réseau cyclable existant (sécurité, signalisation, stationnements) et ses perspectives d'évolution.</p> <p>Les liaisons à privilégier seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les liaisons domicile-travail et domicile-établissements scolaires</li> <li>• Les liaisons zones d'activités économiques, péri-urbaines avec le centre-ville.</li> <li>• Les liaisons intermodales : rabattements vers les transports en commun</li> </ul> <p><b>2. Développement de services vélos</b></p> <p>La CARO souhaite développer des services vélos dans des lieux stratégiques et générateurs de déplacements, tels que des stations de réparation et de gonflage, recharge VAE.</p> <p>A la gare de Rochefort, différents services seront proposés, au-delà de la location vélo, comme la possibilité de faire réparer son vélo personnel. La CARO s'appuiera sur le porteur de projet Lovela, désigné pour animer une future maison du Vélo prévue en gare de Rochefort au printemps 2022. Ce projet répond à la fois aux résidents ou actifs venant travailler sur Rochefort, mais aussi aux cyclotouristes, sur l'axe La Rochelle-Rochefort. La CARO souhaite se faire aider financièrement sur la redevance versée à la SNCF pour l'occupation du local. Cette action s'inscrit dans la volonté de la CARO de favoriser l'implantation de services vélos sur son territoire.</p> <p>La CARO finance actuellement le gravage des vélos de particuliers (pour la lutte contre le vol de vélo), réalisé par l'intermédiaire de l'association Vélo Pour Tous, permettant une gratuité du service pour les usagers. Au vu du succès de cette action, la CARO souhaite pérenniser ces interventions. Pour cela, elle sollicite une aide financière.</p> <p>Le déploiement d'une application et calculateur d'itinéraires est prévu par la CARO : LOOPI. Cet outil favorise l'accès à l'offre d'itinéraires sécurisés, agréables et alternatifs aux axes traditionnels. La CARO sollicite une aide financière pour la mise en place de l'outil (logiciel payant).</p> <p>De plus, la CARO adhère au syndicat mixte régional Nouvelle-Aquitaine Mobilités. A</p>

ce titre, l'offre de services et d'itinéraires vélos pourra être référencée sur la plateforme Modalis.

La CARO souhaite soutenir le développement de la cyclo-logistique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues du transport de marchandises. Une aide financière pour l'achat de vélos cargos biporteurs ou triporteurs pourra être attribuée aux entreprises du territoire. En parallèle, le stationnement vélo adapté aux vélos cargos sera déployé sur le territoire.

### 3. Sensibilisation à la pratique du vélo

La CARO souhaite sensibiliser les habitants du territoire aux bienfaits de la pratique du vélo sur la santé, l'environnement, etc. et permettre un changement de comportement de mobilité à travers différentes actions :

- Organisation d'évènements : participation au Challenge de la Mobilité de l'ADEME et au Challenge mai à Vélo, en encourageant le plus d'entreprises possibles du territoire à s'inscrire, notamment en communiquant lors du comité des partenaires (obligation de la LOM). Il permettra des échanges permanents entre les autorités organisatrices, les usagers et le tissu économique, qui finance en partie les offres de mobilité via le versement mobilité. Sa composition a été fixée en conseil communautaire : 5 élus dont le Président de la CARO, 7 représentants d'employeurs du territoire, 7 représentants d'associations d'usagers et 4 représentants des établissements scolaires de l'agglomération.
- Participation à la semaine de la mobilité : parcours de maniabilité vélo dans les écoles, programmation d'un rendez-vous de la mobilité partenariat avec la CCI 17 (journée de sensibilisation des entreprises du territoire et de rencontre avec les acteurs de la mobilité)
- Ateliers de réparation, de marquage, de sensibilisation et d'apprentissage du vélo en partenariat avec les associations vélos du territoire, à destination du grand public, en particulier ceux éloignés du vélo (précaire, demandeurs d'emploi, séniors et jeunes)
- Faire connaître l'offre vélo (itinéraires et services) auprès des habitants du territoire grâce à une nouvelle campagne de communication (via les réseaux sociaux, partenariat avec la presse et radios locales,...) et en s'appuyant sur la future maison du vélo
- Accompagnement à la mise en place de plan de mobilité employeur (PDME) auprès des entreprises : fourniture d'outils techniques et informations sur les différents dispositifs mobilité, organisation d'un Club Mobilité pour favoriser les échanges et le suivi dans le temps (structure multi partenariale pour mutualiser les moyens et les initiatives), soutien financier à l'acquisition de vélos cargos biporteurs ou triporteurs

### 4. Animation d'une politique cyclable intégrée

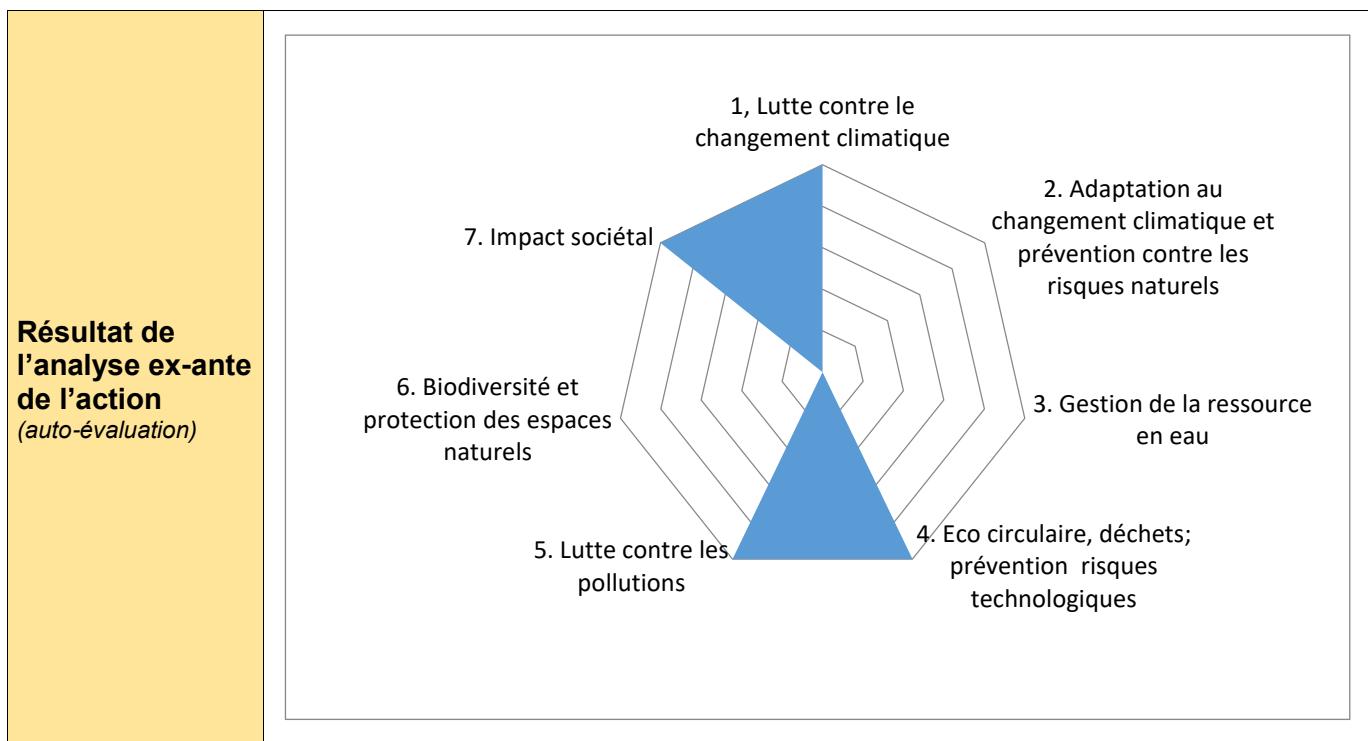
La CARO souhaite recruter un chargé de mission Vélo et mobilités actives pour :

- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre du schéma cyclable
- Suivre et mettre en œuvre les services vélo
- Créer et animer un Club Mobilité
- Développer des campagnes de communication et de promotion des politiques cyclables
- Suivre et mettre en œuvre le Plan de Déplacement des Agents (PDA) de la CARO et de la Ville de Rochefort
- Conseiller les entreprises pour la mise en place de Plans de Mobilité

	<b>Employeur (PDME)</b>
<b>Localisation du projet</b>	CARO
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>
	Communes, Département de la Charente-Maritime, association Vélo pour tous, CCAS de Rochefort, Office de Tourisme Communautaire, CCI17, ADEME
<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2024
<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation au Challenge de la Mobilité et à la semaine de la Mobilité 2021</li> <li>➤ Etudes en cours pour l'aménagement de la future maison du vélo en gare</li> <li>➤ Dépôt de la candidature de la CARO à l'AAP Avélo2 de l'ADEME</li> </ul>
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<p><b>2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma directeur cyclable : rédaction du cahier des charges, consultation et sélection du bureau d'études</li> <li>- Recrutement d'un chargé de mission vélo et mobilités actives</li> <li>- Identification des lieux en besoin de stationnements et/ou de services vélos</li> <li>- Participation au Challenge de la Mobilité et à la semaine de la Mobilité</li> <li>- Définir le planning d'intervention des associations vélos pour l'animation et la sensibilisation</li> <li>- Mise en œuvre des actions du plan de déplacement des agents de la Ville de Rochefort et de la CARO</li> </ul> <p><b>2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma directeur cyclable : lancement de l'étude avec le bureau d'étude, suivi et rendu du diagnostic avec identification des itinéraires cyclables prioritaires et secondaires</li> <li>- Déploiement de l'outil LOOPI sur le site web de la CARO</li> <li>- Achat de fournitures et pose des services vélos</li> <li>- Participation au Challenge mai à Vélo, Challenge de la Mobilité et à la semaine de la Mobilité</li> <li>- Acquisition de vélos cargos par la CARO pour une mise à disposition des entreprises (prêt longue durée)</li> <li>- Actions de sensibilisation par les associations vélos locales</li> <li>- Définition et exécution de la politique de communication pour la promotion des services et itinéraires vélos</li> <li>- Accompagnement à la mise en place de plan de mobilité (PDM) auprès des entreprises</li> <li>- Ouverture et mise en service de la maison du Vélo en gare de Rochefort</li> <li>- Opérations de marquage des vélos des particuliers</li> <li>- Etudes et travaux d'aménagement des locaux de la future maison du Vélo en gare de Rochefort</li> </ul> <p><b>2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma directeur cyclable : mises en place des itinéraires à partir d'une</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– charte d'aménagements cyclables et d'un plan de financement validés</li> <li>– Achat de fournitures et pose des services vélos</li> <li>– Attribution d'une aide financière aux entreprises pour l'achat d'un vélo cargo biporteur ou triporteur pour les livraisons</li> <li>– Participation au Challenge de la Mobilité et à la semaine de la Mobilité</li> <li>– Actions de sensibilisation par les associations vélos locales</li> <li>– Poursuite de la politique de communication pour la promotion des services et itinéraires vélos</li> <li>– Accompagnement à la mise en place de plan de mobilité (PDM) auprès des entreprises</li> <li>– Opérations de marquage des vélos des particuliers</li> </ul> <p><b>2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Schéma directeur cyclable : mises en place des itinéraires et conseil aux communes</li> <li>– Attribution d'une aide financière aux entreprises pour l'achat d'un vélo cargo biporteur ou triporteur pour les livraisons</li> <li>– Participation au Challenge de la Mobilité et à la semaine de la Mobilité</li> <li>– Actions de sensibilisation par les associations vélos locales</li> <li>– Poursuite de la politique de communication pour la promotion des services et itinéraires vélos</li> <li>– Accompagnement à la mise en place de plan de mobilité (PDM) auprès des entreprises</li> <li>– Opérations de marquage des vélos des particuliers</li> </ul>
--	--

INDICATEURS / EVALUATION	
<b>Public cible</b>	Habitants, personnes travaillant sur le territoire de la CARO, cyclotouristes
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faire diminuer la part modale de la voiture sur les trajets du quotidien</li> <li>• valoriser l'intermodalité</li> <li>• impulser une politique cyclable communautaire cohérente sur l'ensemble des communes</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• se doter d'un schéma directeur des pistes cyclables,</li> <li>• développer des aménagements cyclables sécurisés et harmonisés</li> <li>• offrir des services innovants incitant à la pratique du vélo au quotidien (actifs, école, entreprises...)</li> <li>• communiquer pour engager les habitants dans la démarche</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Adoption d'un schéma de la mobilité cyclable	0	1	2024
Nombre d'actions de sensibilisation organisées			2024
Nombre de points vélo ouverts			2024

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Schéma directeur cyclable	60 000 €	ADEME - AAP Avélo 2	199 716 €	73%
Marquage vélos contre le vol	16 000 €			
Acquisition de vélos cargos pour les professionnels	15 000 €			
Calculateur d'itinéraire	3 000 €			
Stations de réparation et de gonflage	7 200 €			
Redevance Maison vélo en gare de Rochefort	44 160 €	CARO	73 144 €	27%
Actions d'animation	26 000 €			
Actions de formation et de communication	11 500 €			
Poste Chargé de mission Vélo et Mobilités actives	90 000 €			
<b>Total</b>	<b>272 860 €</b>	<b>Total</b>	<b>272 860 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

OPERATION	1.2.1-2. CREATION D'UN POINT SERVICE VELO EN GARE DE ROCHEFORT
DESCRIPTIF	
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Laure MARTIN, Responsable du service Mobilités et Déplacements 05 46 82 89 04 / 06 82 57 91 66 - <a href="mailto:l.martin@agglo-rochefortocean.fr">l.martin@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
<b>Description de l'action</b>	<p>La CARO s'est engagée dans la création d'un point services vélos en gare de Rochefort proposant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La location de vélos à courte ou longue durée :</b> La flotte (de 50 à 60 vélos) se composera de vélos classiques mais également de vélos à assistance électrique et de vélos cargos, loués révisés et répondant aux normes de sécurité routière (éclairage, sonnette, porte bagage, panier avant amovible, cadenas, bombe anti-crevaison, casques enfants...). Les usagers pourront également y louer des équipements complémentaires (remorques pour enfants, sacoches de voyage pour porte bagage, kit de réparation, textiles e pluie, housse de transport de vélo pour train notamment).</li> <li>- <b>Un atelier de réparation mécanique</b> offrant les prestations suivantes : réparation et entretien de vélos par un technicien diplômé et polyvalent capable d'intervenir sur tous types de vélos et de marques, gravage des vélos contre le vol, cours collectifs d'apprentissage des bases de la mécanique vélo, mise à disposition ponctuelle de l'atelier aux associations d'autoréparation locales, ventes de petits outils et de pièces d'entretien des vélos (clés, pompes, pièces de freinage, pneumatiques, chambres à air...) et vente d'accessoires pour le confort et la sécurité à vélo (éclairage, casques, gilets fluorescents, vêtements de pluie...).</li> <li>- <b>Une offre conséquente de stationnements vélo sécurisés</b> (une vingtaine d'emplacements)</li> <li>- <b>Un service d'orientation et de conseil en direction des touristes à vélo</b> avec la mise à disposition des cartes des itinéraires vélo du territoire, la vente de cartes cyclo touristiques locales, régionales et nationales, des conseils pour la navigation cyclo-touristique (applications géo localisées, choix de supports, outils de navigation, équipements...), une information sur les sites de visite et des propositions d'itinéraires, des informations sur l'offre d'hôtellerie et d'hébergement notamment ceux labellisés Accueil vélo...</li> <li>- <b>Un espace d'accueil</b> convivial, pratique et innovant comprenant un petit espace café, une « cyclothéque » (en lien avec la médiathèque de Rochefort) permettant de consulter sur place livres et revues dédiés au vélo, une consigne à bagages, un service de recharge rapide des vélos à assistance électrique, des toilettes....</li> </ul> <p>Cet équipement aura également vocation à constituer un lieu d'apprentissage et d'échange pour les cyclistes en lien avec les acteurs locaux du vélo (associations, clubs, magasins, collectivités...).</p>

Pour cela, la CARO mettra à disposition d'un porteur de projet privé, un local de 130 m<sup>2</sup> modulable au sein de la gare SNCF de Rochefort. Cette opération s'inscrit dans le programme national « Action cœur de Ville » permettant de donner une image positive et engageante du vélo en entrée de ville et du territoire, et dans le programme « 1001 gares », visant à redynamiser les espaces vacants en gare. Pour cela, des travaux d'aménagement sont nécessaires car les locaux proposés par la Sncf ne sont pas propices aujourd'hui à l'accueil de la clientèle, à l'accessibilité, ni aux services à développer.

Ce projet s'intègre au projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le site de la gare de Rochefort, visant à favoriser l'intermodalité entre les différents modes de transport et compléter l'offre du site organisée aujourd'hui autour des transports collectifs (R'bus, Région Nouvelle-Aquitaine, Ter, Flixbus). La CARO souhaite développer les connexions avec les mobilités douces, en proposant différents services vélos à la gare, afin de répondre aux déplacements pendulaires mais aussi aux visiteurs et curistes.

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Région / SNCF / Lovela

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2023
----------------------------------	-------------

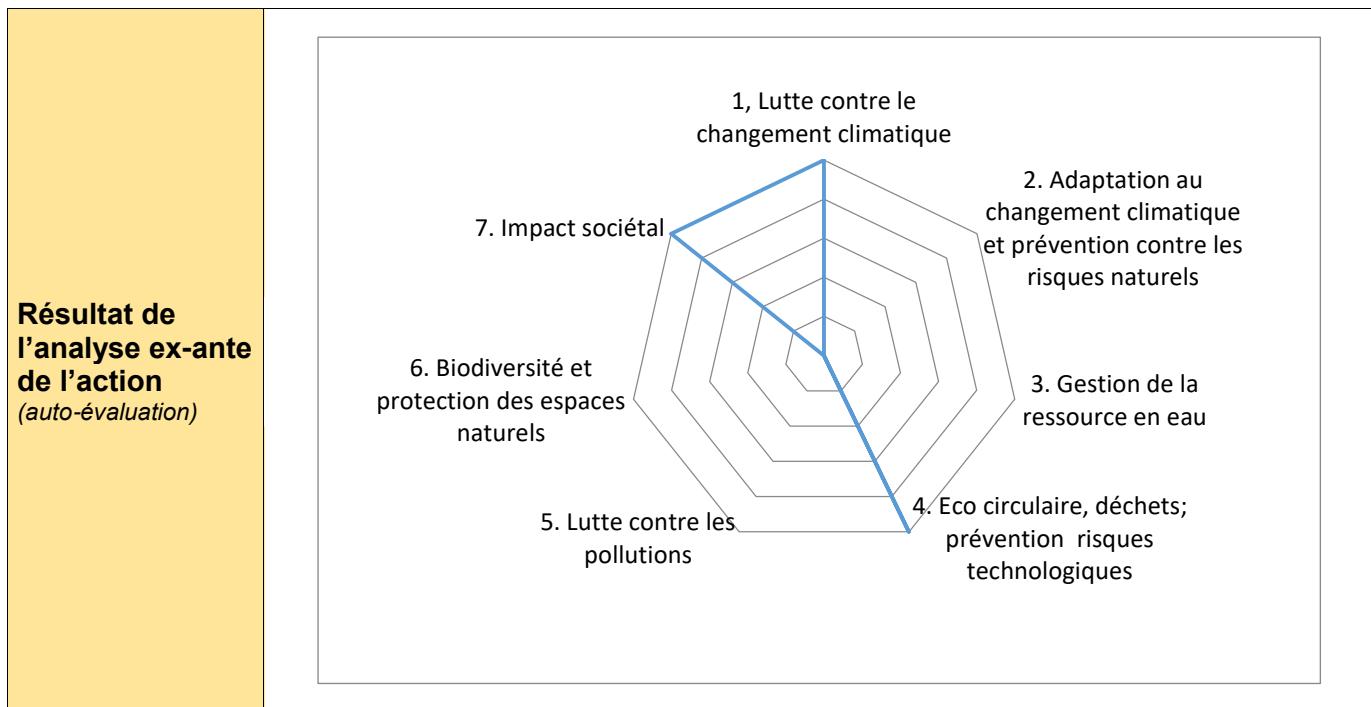
<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Convention Caro / Sncf et Caro / Lovela en cours de rédaction</li> <li>➤ Autorisation de la Sncf pour que la Caro ait la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des travaux d'aménagement</li> <li>➤ Maître d'œuvre attribuée à Optimum'architecte</li> </ul>
--------------------------	---

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3eme trimestre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- choix AMO + SPS + CT</li> <li>- validation des plans d'aménagement</li> </ul> </li> <li>➤ 3eme trimestre 2021 : Etude</li> <li>➤ 2022 : Consultation des entreprises et travaux</li> <li>➤ Début 2023 : mise en service</li> </ul>
---	--

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Habitants et actifs hors CARO, touristes, curistes
---------------------	--

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'intermodalité</li> </ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• développer les connexions avec les mobilités douces,</li> <li>• proposer des services vélos à la gare,</li> <li>• répondre aux déplacements pendulaires et cyclotourisme</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de vélos loués			
Nombre de réparations effectuées			
Occupation du stationnement vélos			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude AMO Travaux d'aménagement intérieur (gros œuvre, cloisons, serrurerie, menuiseries, peinture, sols, plomberie, chauffage, électricité) Travaux extérieurs (accessibilité, signalétique)	282 000 €	Etat	76 140 €	27%
		Région Nouvelle-Aquitaine	76 140 €	27%
		Département de la Charente-Maritime	73 320 €	26%
		CARO	56 400 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>282 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>282 000 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
<b>1.2.1-3. CREATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE MORAGNE ET LUSSANT ET D'UN VERGER COMMUNAL PARTICIPATIF</b>	

DESCRIPTIF
------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Les déplacements à pied et à vélo entre Moragne et Lussant sont dangereux si l'on emprunte la RD118 puis la RD739. Il est projeté d'aménager un chemin rural en terre pour permettre un passage sécurisé des piétons et cyclistes sur un revêtement adapté.</p> <p>Un verger communal participatif sera implanté sur une bande longeant la voie côté Moragne donnant à la voie un caractère arboré.</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de MORAGNE 15 rue Port Paradis 17430 Moragne</p> <p>Dossier suivi par Bruno BESSAGUET, Maire 06 16 34 04 45 - <a href="mailto:bbessaguet@wanadoo.fr">bbessaguet@wanadoo.fr</a> Et Stéphan COUROUX, Adjoint au Maire 06 68 38 46 78 - <a href="mailto:stephan.couroux@laposte.net">stephan.couroux@laposte.net</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le projet consiste à aménager un chemin de terre sur 1100 ml qui passe sur les trois communes de Moragne, Tonnay-Charente et Lussant (en partant de la rue de Beaulieu à Moragne pour déboucher au niveau du stade de Lussant).</p> <p>Le passage des piétons et cyclistes pourraient se faire proprement et en toute sécurité sur des matériaux de surface restant à définir. Des barrières aux extrémités interdiraient le passage des véhicules à moteur sauf les engins agricoles pour exploitation des terrains desservis par l'actuel chemin (clé à disposition).</p> <p>Une bande de terre de largeur à définir serait acquise sur le champ actuellement cultivé le long de la voie pour planter un verger communal participatif, avec le double objectif d'apporter un caractère champêtre et partiellement ombragé à la voie douce et de mobiliser une partie des habitants de Moragne, regroupés en une association à créer, autour de la production de fruits pour chacun et pour le collectif des habitants. Les espèces rustiques et une exploitation sans traitements ou amendements de synthèse seront recherchées. Une petite zone de stationnement (deux ou trois véhicules) serait à envisager pour les usagers du verger.</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	<p>Le projet de voie douce concerne les trois communes de Moragne, Tonnay-Charente et Lussant.</p> <p>Le projet de verger concerne Moragne. Ils seraient planter sur et le long du chemin rural de l'Alaigne</p>
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune de Moragne
	<b>Partenaires identifiés</b>	Communes de Tonnay-Charente et Lussant, CARO
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants de Moragne et Lussant principalement, randonneurs et cyclistes d'autres communes

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une étude diagnostique et d'un avant-projet de la voie en 2022-2023</li> <li>➤ Réalisation en parallèle d'une étude de faisabilité du verger communal participatif avec enquête auprès des habitants de Moragne en 2022-2023</li> <li>➤ Travaux d'aménagement de la voie douce et du verger en 2024</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	Démarrage de l'opération : première réunion à organiser pour l'été 2021 entre les maires et adjoints voirie (et environnement pour Moragne) des trois communes et le service Mobilité Durable de la CARO pour avoir un accord de principe sur le projet, discuter des investissements à mettre en place et définir une méthodologie
--------------------------	---

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

ACTION	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
<b>1.2.1-4. CREATION DE CHEMINEMENTS DOUX A SAINT-LAURENT DE LA PREE</b>	

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p><b>Enjeux pour la commune :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mailler tout le territoire de la commune, coupée en deux par la 4 voies et la voie ferrée, par des pistes cyclables permettant de rejoindre en toute sécurité les différents points de la commune, mairie, école, commerces distants de plusieurs kilomètres. ( plus d'un kilomètre entre la boulangerie et la pharmacie...)</li> <li>- Permettre aux scolaires de se rendre à l'école en toute sécurité</li> <li>- Par ailleurs, le développement de pistes cyclables sécurisées, permettraient aux touristes des 2 campings de saint Laurent de rejoindre le marais ou les plages de Fouras sans prendre leur véhicule, ce qui est actuellement impossible avec des enfants compte tenu de la fréquentation automobile.</li> </ul>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Mairie de Saint Laurent de la Prée  131 rue de la croix des joncs 17450 saint Laurent de la prée  Dossier suivi par Céline JOLY, Secrétaire de Mairie  05 46 84 00 35 - <a href="mailto:c.joly@saintlaurentdelapree.fr">c.joly@saintlaurentdelapree.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Création et sécurisation de plusieurs pistes cyclables sur le territoire de la commune ainsi que les aménagements inhérents à la pratique du vélo, (arceaux, signalétique, abris vélos dont scolaires...)</p>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	<p>Différents axes de la commune en particulier, le grande rue, le rue des coudrées, la route de l'océan, la rue de l'intendance et la route impériale...</p>
-------------------------------	---

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Pilotage</b></td><td style="padding: 5px;">Commune de St Laurent de la Prée</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td style="padding: 5px;">CARO, Département de la Charente-Maritime, Etat</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Publics ciblés</b></td><td style="padding: 5px;">Tous publics</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	Commune de St Laurent de la Prée	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, Département de la Charente-Maritime, Etat	<b>Publics ciblés</b>	Tous publics
<b>Pilotage</b>	Commune de St Laurent de la Prée						
<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, Département de la Charente-Maritime, Etat						
<b>Publics ciblés</b>	Tous publics						

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	<p>2023- 2026</p>
----------------------------------	-------------------

<b>État d'avancement</b>	<p>Des contacts ont été engagés avec le Département de la Charente-Maritime pour ce qui concerne la voirie départementale ainsi qu'avec l'association Vélo pour tous, mais aucune étude réalisée dans l'immédiat.</p>
--------------------------	---

**FINANCEMENT**

Coût estimatif du projet	A définir
Financements mobilisables	Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine Département de la Charente-Maritime

ACTION	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
<b>1.2.1-5. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLABLE A ECHILLAIIS</b>	

**DESCRIPTIF**

**Diagnostic et enjeux de l'action**  
 (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)

Enjeu pour la commune :  
 Permettre aux cycliste de parcourir la commune en vélo et en sécurisant les axes Nord-Sud (du Rochefort au Saint-Agnant) et Est-Ouest (De soubise à Trizay).

**Maître d'ouvrage**

Commune d'Echillais  
 2 rue de l'Église  
 17620 Echillais  
 05 46 83 03 74 - [mairie@ville-echillais.fr](mailto:mairie@ville-echillais.fr)

**Description sommaire du projet**

- Création de nouvelles voies cyclables
- Amélioration et mise en place d'aménagements cyclables complémentaires
- Mise en place d'une signalétique en complément de l'existant

**Localisation du projet**

Echillais

**Partenaire(s) de l'opération**

<b>Pilotage</b>	Commune d'Echillais
<b>Partenaires identifiés</b>	CARO
<b>Publics ciblés</b>	Tous publics, cyclotouristes

**CALENDRIER**

**Calendrier de réalisation**

2021-2026

**Etat d'avancement**

A lancer

**FINANCEMENT**

**Coût estimatif du projet**

A définir

**Financements mobilisables**

Etat, Département de la Charente-Maritime



<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
	<b>1.2.2. AMENAGEMENT DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL DE ROCHEFORT</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> <li>- des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un nombre important de déplacement majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- de nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'intermodalité</li> <li>- le développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- l'organisation des déplacements domicile-travail</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul>
---	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>La Caro, au titre de sa compétence mobilité, souhaite poursuivre les aménagements déjà réalisés (quais bus accessibles rue Cavelier de la Salle, panneau d'information voyageurs dynamique, agences commerciales urbaine et interurbaine au sein de la gare, projet de services vélos en gare) par différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en compte des circulations douces notamment dans le cadre de la Vélodyssée et des déplacements entre la gare SNCF et le centre-ville de Rochefort/Thermes ;</li> <li>- La requalification de l'espace public du parvis et des abords immédiats de la gare SNCF dans une logique de préservation du patrimoine « Monuments Historiques » ;</li> <li>- Le retraitement des circulations et du stationnement des véhicules particuliers sur le site afin d'améliorer les liaisons gare/centre-ville (parking VL, dépose minute, taxis)</li> </ul> <p>La réalisation de bassin d'orage pour la gestion des eaux pluviales</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Ville de Rochefort, Région Nouvelle-Aquitaine, Sncf
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, salariés, visiteurs

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : Étude bassin d'orage + étude de définition des mobilités</li> <li>➤ 2022 : Etude de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Rochefort</li> <li>➤ 2023 : Début des travaux</li> </ul>
----------------------------------	---

## État d'avancement

<b>État d'avancement</b>	Phase Etudes
--------------------------	--------------

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	Parvis : 1 000 000 € Circulation : à définir Bassin d'orage : à définir
---------------------------------	---

## Financements mobilisables

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine
----------------------------------	---------------------------------

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>	<b>1.2.3. MISE EN ACCESSIBILITE DU RESEAU R'BUS (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE)</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un vieillissement de la population</li> <li>- un nombre important de déplacements majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement des mobilités alternatives à la voiture</li> </ul> </li> </ul> <p>Un des constats partagés à l'échelle nationale est l'inégalité face aux transports, pour des publics fragiles tels que les demandeurs d'emploi handicapés et personnes à mobilité réduite de tout âge.</p> <p>Afin de répondre aux objectifs de la Loi d'Orientation et des Mobilités, et favoriser la mobilité pour tous, en réduisant les inégalités territoriales, la CARO s'est engagée dans une politique de mise en accessibilité des arrêts sur son territoire.</p> <p>Cette démarche est inscrite dans un Agenda d'Accessibilité Programmé - Ad'AP - pour la mise en accessibilité des arrêts de transports en commun.</p> <p>L'Ad'AP vient définir les points d'arrêts à rendre accessible prioritairement, au travers d'un programme de réalisation.</p> <p>Tous les arrêts définis dans l'Ad'Ap n'ayant pas été rendus accessibles fin 2018, une nouvelle programmation de mise en accessibilité des arrêts de bus a été établie par délibération du 14 décembre 2018</p> <p>L'état d'avancement de la mise en accessibilité des arrêts du réseau R'bus sera porté à la connaissance du public jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la programmation.</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Laurence MALBOT, Chargée de mission service Mobilités et Déplacements 05 46 82 18 70 - <a href="mailto:l.malbot@agglo-rochefortocean.fr">l.malbot@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

Description sommaire du projet	Mise en accessibilité des arrêts de bus issus de la programmation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.  Travaux réalisés en collaboration et concertation avec les services techniques des communes concernées et le département, pour les arrêts situés sur route départementale.
--------------------------------	---

Localisation du projet	CARO
------------------------	------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CARO
	Partenaires identifiés	Département de la Charente-Maritime, Communes
	Publics ciblés	Usagers du réseau, PMR

## CALENDRIER

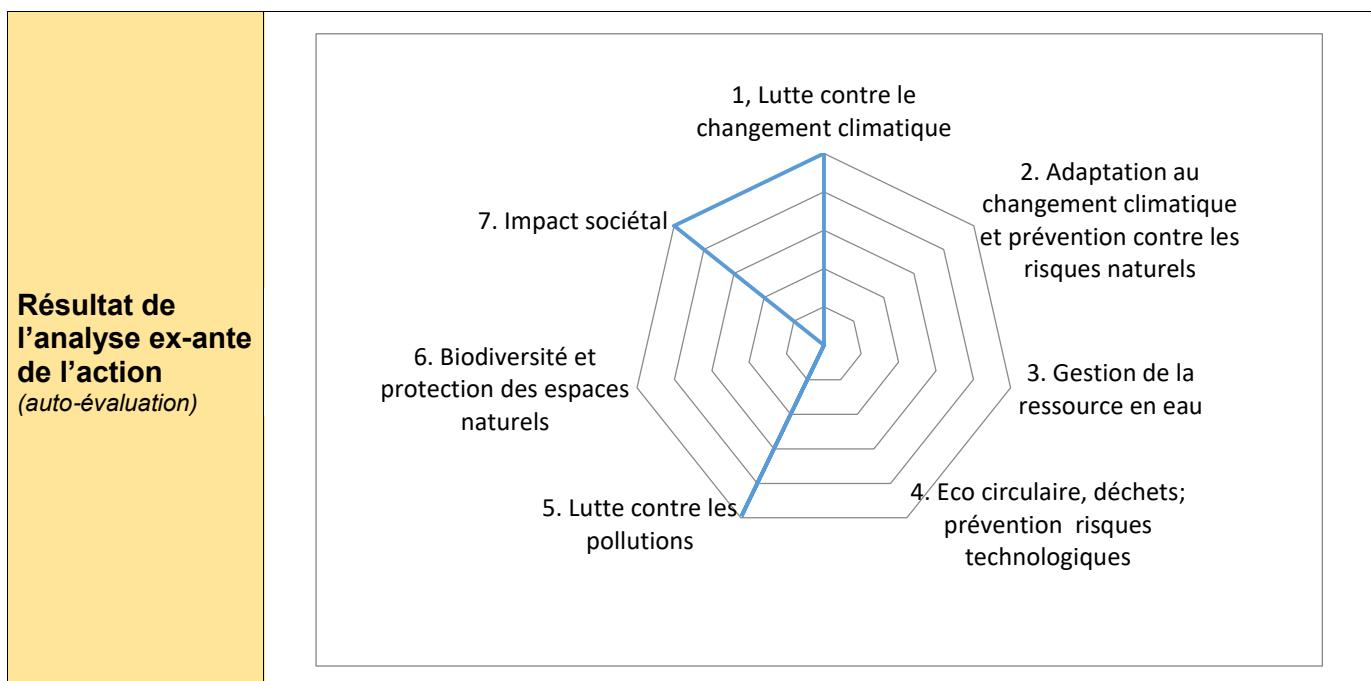
Calendrier de réalisation	2022 - 2024
---------------------------	-------------

État d'avancement	Programmation annuelle
-------------------	------------------------

## FINANCEMENT

Public cible	Usagers du réseau, PMR
--------------	------------------------

Objectifs et résultats attendus	<b>Objectif général :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer l'offre de mobilité sur le territoire</li></ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Garantir l'accès aux transports en commun aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite</li><li>• Développer une offre de transport alternative à la voiture individuelle</li></ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nbre d'arrêts de bus rendus accessibles			

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	Environ 250 000 € / an
<b>Financements mobilisables</b>	Etat

## PROGRAMME D'ACTIONS 1.2.3. :

☞ 1.2.3-1. PROGRAMMATION 2021

☞ 1.2.3-2. PROGRAMMATION 2022

☞ 1.2.3-3. PROGRAMMATION 2023

<b>ACTION</b>	<b>1.2.3-1 MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS - PROGRAMMATION 2021</b>			
<b>DESCRIPTIF</b>				
<b>Description de l'action</b>	Réalisation de travaux permettant de rendre accessibles les arrêts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- "Le Brillouet" et "Mairie" sur la commune du Vergeroux, et</li> <li>- "Route de Monthéault" à Echillais</li> </ul>			
<b>Localisation du projet</b>	Echillais et Vergeroux			
<b>CALENDRIER</b>				
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Début des travaux : février 2021</li> <li>➤ Fin des travaux : décembre 2022</li> </ul>			
<b>Etat d'avancement</b>	Travaux en cours			
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	Travaux en cours			
<b>MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>				
<b>Plan de financement</b>				
<b>Principaux postes de dépense</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
Travaux de mise en accessibilité :		Etat	31 407 €	40 %
Arrêt « Monthéault » à Echillais	20 314 €			
Arrêt « Le Brillouet » à Vergeroux	28 066 €	CARO	47 112 €	60 %
Arrêt « Mairie » à Vergeroux	30 139 €			
<b>Total HT</b>	<b>78 519 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>78 519 €</b>	<b>100 %</b>

**Contribution en nature :** /

<b>ACTION</b>	<b>1.2.3-2 MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS – PROGRAMMATION 2022</b>
---------------	---

10 arrêts identifiés sur Rochefort, Fouras, Champagne, Loire-les- Marais et Lussant (chiffrage en cours)

<b>ACTION</b>	<b>1.2.3-3 MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS – PROGRAMMATION 2023</b>
---------------	---

11 arrêts identifiés

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>	<b>1.2.4. AMENAGEMENT D'UNE VOIE DEDIEE TRANSPORT COLLECTIF SUR L'AXE ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE (TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE)</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> <li>- des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li></ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un nombre important de déplacement majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- de nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'intermodalité</li> <li>- le développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- l'organisation des déplacements domicile-travail</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul> <p>Dans le cadre de la révision du SCOT, la CARO propose de lancer une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la réalisation d'une voie dédiée pour les transports collectifs sur l'axe Rochefort- Tonnay-Charente, afin de permettre aux bus et cars d'avoir une vitesse commerciale attractive, sur un axe saturé en heure de pointe.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Laure MARTIN, Responsable du service Mobilités et Déplacements 05 46 82 89 04 / 06 82 57 91 66 - <a href="mailto:l.martin@agglo-rochefortocean.fr">l.martin@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>L'importance des flux routiers depuis Tonnay-Charente et à destination de Rochefort et La Rochelle ainsi qu'un recours quasi systématique à la voiture particulière à proximité immédiate des rives de la Charente concernées par le classement « Grand Site de France » ont orienté la Communauté d'agglomération vers la réalisation d'une étude de faisabilité de l'aménagement d'une voie dédiée aux transports collectifs entre Tonnay-Charente et Rochefort.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une diminution de l'impact environnemental du trafic automobile dans un secteur classé</li> <li>- une augmentation de la part modale des transports en commun sur l'axe Rochefort / Tonnay-Charente et au-delà</li> <li>- une optimisation des temps de parcours et de la vitesse commerciale des réseaux R'bus (CARO) et du réseau régional, futurs utilisateurs de l'infrastructure</li> <li>- un développement de l'intermodalité ER/bus/car/voiture/modes doux</li> </ul>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort / Tonnay-Charente
-------------------------------	-----------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Département de la Charente-Maritime, communes de Rochefort et Tonnay-Charente
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2022-2023 : Etudes</li> <li>➤ 2024-2025 : travaux</li> <li>➤ 2026 : lancement de l'exploitation</li> <li>➤ A préciser après l'adoption du PGD</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	A lancer
--------------------------	----------

<b>FINANCEMENT</b>
--------------------

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir au regard du PGD qui sera adopté fin 2021
---------------------------------	---

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Département de la Charente-Maritime
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous</b>

<b>ACTION</b>	<b>1.2.5. DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE PHASE DE CADENCEMENT ENTRE LA ROCHELLE ET ROCHEFORT</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> <li>- des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un nombre important de déplacement majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- de nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'intermodalité</li> <li>- le développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- l'organisation des déplacements domicile-travail</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul> <p>De nombreux actifs font quotidiennement le trajet entre Rochefort et La Rochelle. Une augmentation du cadencement de la liaison ferroviaire permettrait de mieux répondre à la demande, surtout aux heures de pointes.</p> <p>La création d'un pôle de formation à Rochefort en lien avec le groupe Excelia et l'Université de La Rochelle ainsi que le regroupement des IFSI/IFAS de Rochefort et La Rochelle à Rochefort, créeront des besoins de mobilité supplémentaires entre ces deux villes qu'il est nécessaire d'anticiper.</p>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	A définir
-------------------------	-----------

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Afin d'encourager les solutions alternatives à la voiture individuelle sur l'axe routier le plus fréquenté de Charente-Maritime, une nouvelle phase de cadencement en heures de pointe du matin et du soir entre La Rochelle et Rochefort permettrait de répondre aux besoins de déplacement des pendulaires (domicile-travail/domicile-études ou autres motifs de déplacements).</p> <p>Une première étude (démarche Optim'Ter) portée par la Région Nouvelle-Aquitaine permettra d'établir le niveau d'offre complémentaire. En parallèle, le syndicat mixte régional Nouvelle-Aquitaine Mobilités lance un schéma multimodal régional (2025-2030) permettant d'optimiser la</p>
---------------------------------------	---

	<p>coordination des offres de transport (régional/urbaine/interurbaine) afin de gagner en efficacité sur les temps de parcours.</p> <p>Le projet services vélos en gare concourt également à offrir des solutions de mobilité bas carbone pour tous.</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort - Saint-Laurent de la Prée - Tonnay-Charente ?
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants de la CARO, personnes venant travailler sur Rochefort, futurs étudiants

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	A définir avec les MOA
----------------------------------	------------------------

<b>État d'avancement</b>	
--------------------------	--

<b>FINANCEMENT</b>	
--------------------	--

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	SNCF, Région Nouvelle-Aquitaine
----------------------------------	---------------------------------

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>	<b>1.2.6. EXPERIMENTATION D'UNE LOGISTIQUE URBAINE ECORESPONSABLE DANS LES SECTEURS URBAINS</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : ↳ Faiblesses : - une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute - les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de GES  Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, la Communauté d'agglomération souhaite prendre en compte la problématique du transport de marchandises en zone urbaine, afin de limiter la circulation des poids lourds et trafics engendrant des nuisances au sein de la ville-centre (qualité de l'air, congestion, conflits d'usage).
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Laure Martin, Responsable du service Mobilités et Déplacements 05 46 82 89 04 / 06 82 57 91 66 - <a href="mailto:l.martin@agglo-rochefortocean.fr">l.martin@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	Les questions liées à la livraison du « dernier kilomètre », principalement en cœur d'agglomération, doivent faire l'objet d'un diagnostic et d'un plan d'actions permettant une rationalisation, une organisation voire une réglementation. Cette action est associée à la démarche de La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC).  <u>Objectifs</u> - limiter les impacts sur la circulation en centre-ville (stationnement en double file, congestion du trafic, etc...) et les nuisances environnementales (circulation à petite vitesse de poids lourds en cœur de ville, etc...) - réduire les effets de congestion ou de conflits d'usage - permettre un développement économique dynamique et le maintien des commerces de proximité dans les centres urbains - remédier aux coûts de livraison et d'espace de stockage logistique dans des secteurs tendus en termes de foncier disponible - mettre en place et expérimenter de nouvelles solutions technologiques améliorant l'empreinte écologique (matériels roulants hybrides, électriques, etc...) et la dynamique de l'emploi de la livraison en centre-ville
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	CARO
-------------------------------	------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO / Ville / CCI
	<b>Partenaires identifiés</b>	Entreprises / association commerçants centre-ville / logisticiens
	<b>Publics ciblés</b>	Transporteurs, livreurs, commerçants

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2022 : diagnostic</li> <li>➤ 2023 : plan d'actions</li> <li>➤ 2024-2027 : mise en œuvre</li> </ul> <p>A préciser au regard du PGD</p>
----------------------------------	--

## État d'avancement

Réflexion

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir au regard du PGD qui sera adopté fin 2021
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.2. Favoriser les solutions de mobilité bas carbone pour tous

<b>ACTION</b>	<b>1.2.7. CONDUITE D'EXPERIMENTATIONS EN LIEN AVEC LE PROJET LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> <li>- des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un nombre important de déplacement majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- une saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- de nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'intermodalité</li> <li>- le développement des mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- l'organisation des déplacements domicile-travail</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul>
	Compte tenu de sa proximité avec La Rochelle et de son engagement dans la transition écologique, la CARO s'est engagée auprès de la CdA de La Rochelle dans la mise en œuvre du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone.  Dans ce contexte, elle souhaite s'engager aux côtés du consortium rochelais pour mettre à disposition de nouveaux outils et démarches de nature à amplifier, enrichir et valider la transposabilité des actions mises en œuvre avec la dynamique rochelaise.  Concernant la mobilité, l'importance des flux entre les deux territoires rend totalement pertinent l'intérêt d'intégrer à la future plateforme les données de mobilités rochefortaises afin d'intégrer ces modes de déplacements dans les outils MAAS futurs.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort Dossier suivi par Laure MARTIN, Responsable du service Mobilités et Déplacements 05 46 82 89 04 / 06 82 57 91 66 - <a href="mailto:l.martin@agglo-rochefortocean.fr">l.martin@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>La Communauté d'agglomération souhaite s'inscrire dans une démarche Mobility as a service, en développant des outils de mobilité permettant de faciliter le parcours des usagers.</p> <p>La construction de la feuille de route Maas se fera en concertation avec le Syndicat Mixte régional, qui souhaite lancer des services intégrés de mobilité depuis l'application Modalis (information/achat/validation multi-réseaux). De nombreux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Digitaliser le parcours des usagers pour consulter les différentes solutions d'itinéraires en temps réel</li> <li>- Simplifier l'achat de titres ou abonnements sur un ou plusieurs réseaux de transport avec son Smartphone (achat, validation et voyage dans les réseaux partenaires)</li> <li>- Rendre les usagers acteurs de leur réseau en informant des conditions de déplacement en temps réel (avance/retard par exemple, signalement sur le réseau...)</li> </ul> <p>En parallèle, la CARO souhaite expérimenter le self data territorial, en proposant à ses agents de devenir bêtatesteurs et d'utiliser les applications proposées par la CdA de La Rochelle (Cozy Cloud pour stocker ses données de mobilité, TraceMov pour collecter et analyser ses trajets et Coach Co2 pour évaluer l'empreinte carbone de ses déplacements et les alternatives possibles).</p> <p>Cette expérimentation permettra de prendre conscience de l'impact de ses déplacements, des alternatives possibles et de la capacité à changer son comportement de mobilité, tout en maîtrisant ses données personnelles ; elle contribuera également à alimenter l'aggrégateur carbone territorial, en comptabilisant les économies réalisées et en finançant des projets vertueux.</p> <p>Enfin, la CARO pourrait également expérimenter sur certains sites des navettes autonomes et proposer à sa population de nouveaux usages notamment en termes de covoiturage (mise en relation facilitée entre covoitureurs) et expérimenter d'autres types de motorisation comme l'hydrogène au niveau de sa flotte de bus.</p>

<b>Localisation du projet</b>	CARO
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>
	<b>Partenaires identifiés</b>
	<b>Publics ciblés</b>

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	A définir
<b>État d'avancement</b>	

## **FINANCEMENT**

**Coût estimatif du projet**

A définir

**Financements mobilisables**

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

<b>ENJEU</b>	1. Créer une unité territoriale
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.3. Favoriser un développement économique équilibré et innovant

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>1.3.1. REQUALIFICATION DU CENTRE ARMAND FALLIERES - VOLET ÉCONOMIQUE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- des activités qui font face à un manque de foncier pour leur développement ou leur implantation sur le territoire et à un manque de main d'œuvre qualifiée</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement d'une offre de formation, notamment de formation supérieure, sur le territoire</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une concurrence territoriale forte, notamment des territoires voisins très dynamiques (La Rochelle en premier lieu, puis Saintes) et qui sont très bien dotés en termes d'outils et d'offre d'accueil des entreprises</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Le site d'Armand Fallières, constitue avec ses 1 700 m<sup>2</sup> bâtis sur une parcelle de 2.4 ha, l'une des plus grandes emprises foncières de la commune de l'Île d'Aix. Le centre, rassemble des bâtiments et des équipements en bon état.</p> <p>En novembre 2015, la commune, souhaitant maîtriser le devenir de ce site, en a confié l'acquisition et le portage foncier à l'Etablissement Public Foncier dans le cadre d'une convention opérationnelle et dans un objectif de valorisation économique.</p> <p>En avril 2018, au terme d'une étude de définition pour la requalification du site 4 pôles de développement non dépendants de l'activité touristique ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>Pôle Artisanat</b> : la création de locaux artisanaux doit permettre l'amélioration des conditions d'activités d'artisans déjà installés sur le site à titre provisoire d'une part, et l'accueil de nouvelles activités autour de métiers manuels, en lien direct ou indirect avec le milieu insulaire (matière première, inspiration, ...) et s'inscrivant dans une démarche écoresponsable d'autre part</li> <li>- Un <b>Pôle Agriculture</b> : l'implantation d'une activité agricole bio-intensive sur petite surface (environ 1 ha), type micro-ferme en permaculture.</li> <li>- Un <b>Pôle Formation</b> avec le développement d'une offre de formation, adossée aux activités présentes sur le site. Est visé l'accueil d'adultes en formation professionnelle (individuels, groupes, partenaires institutionnels ...)</li> <li>- Un <b>Pôle Hébergement</b> avec :           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La création d'un <b>centre d'hébergement</b> pour les travailleurs saisonniers</li> </ul> </li> </ul>

- permettant de libérer des logements à l'année en centre bourg.
- La création de **deux logements** pour répondre aux besoins du programme pouvant nécessiter des logements sur place : poste de gardien du centre d'hébergement, exploitant agricole (l'exploitation pouvant nécessiter une présence afin d'assurer la sécurisation de la production, et une plus grande réactivité face aux intempéries).



#### Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
3 av Maurice Chupin  
17300 Rochefort

Dossier suivi par Jérôme RAGOT, Secrétaire de mairie  
05 46 84 66 09 - [j.ragot@iledaix.fr](mailto:j.ragot@iledaix.fr)  
et  
Sébastien TIGEOT, Chargé de mission Accompagnement des entreprises  
05.46.82.81.27 / 06.74.95.11.61 - [s.tigeot@agglo-rochefortocean.fr](mailto:s.tigeot@agglo-rochefortocean.fr)

#### Description sommaire du projet

##### Les enjeux du projet pour l'Ile d'Aix :

- Accroître et maintenir la population permanente sur le territoire communal tout au long de sa vie
- Développer l'activité économique et l'emploi qualifié à l'année
- Augmenter l'attractivité sociale, culturelle et économique du territoire
- Redonner une vocation économique à ce site compatible avec l'insularité, la saisonnalité et son environnement fragile
- Préserver la qualité environnementale et paysagère du site

Face à ces enjeux partagés mêlant diverses compétences souvent en interfaces, la Commune de l'Ile d'Aix et la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ont décidé de la mise en place d'une co-maîtrise d'ouvrage pour piloter cette opération de requalification.

Le maître d'ouvrage principal est la Mairie de l'Ile d'Aix, qui a été désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte des deux co-maîtres d'ouvrage de cette mission de maîtrise d'œuvre.  
De son côté la CARO exerce de plein droit la compétence en matière de

	<p>développement économique. A l'occasion du projet de requalification de ce site remarquable et stratégique, elle porte le volet développement économique du projet (pôles Artisanat et Formation).</p> <p>Un APD a été validé en mars 2020 avec pour objet d'arrêter un programme, de déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme, de présenter les éléments graphiques (plans, couples, façades et image 3D), définissant les dimensions de l'ouvrage et son aspect, et de présenter une 1ère estimation du coût des travaux décomposé.</p> <p>Ces derniers mois, la crise sanitaire et la crise économique qui en résulte, ont amené la CARO et la commune de l'Ile d'Aix à revoir certains points du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le <b>pôle artisanal</b> : les hypothèses récentes d'installation montrent que les locaux tels que prévus dans l'APD ne sont pas suffisamment spacieux, polyvalents et évolutifs. Le nouvel objectif est donc de concevoir des unités plus ouvertes et flexibles, scindables en fonction de l'évolution des besoins et du renouvellement progressif des différentes activités.</li> <li>- Sur le <b>pôle Formation</b> : le site Armand Fallières ne deviendra pas un centre de formation au regard de la somme des contraintes, confirmée par les échanges avec l'université et les organismes de formation du continent (contraintes d'accès à l'île, éloignement du site par rapport au bac, surcoût insulaire, ...). L'ambition est donc de proposer des salles polyvalentes en location pouvant accueillir une variété d'activités.</li> </ul> <p>Le projet de requalification du site Armand Fallières est cité comme exemple de projet de réinvention pour le maintien d'une activité locale par le GIP Littoral dans le cadre de son document stratégique de transition du littoral néo-aquitain « GIP Littoral 2030 ».</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Ile d'Aix	
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune Ile d'Aix / CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	A définir
	<b>Publics ciblés</b>	Entreprises

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : dépôt d'un permis de construire modificatif</li> <li>➤ 2021 : définition du modèle économique</li> <li>➤ 2022-2023 : réalisation du pôle artisanal</li> <li>➤ 2023 : création du pôle de formation</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>Etat d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En attente APD actualisé</li> <li>➤ PC modificatif à déposer</li> </ul>
--------------------------	--

## FINANCEMENT

Pôle Formation :

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Désamiantage	1 200 €	Etat - FNADT	55 177 €	16%
Gros œuvre	32 370 €	Commune Ile d'Aix	5 810 €	2%
Charpente, bardage	10 500 €	CARO	70 362 €	20%
Couverture, zinguerie	3 200 €			
Menuiseries extérieures	72 410 €	Fonds européens	A définir	
Menuiseries intérieures	5 070 €			
Plâtrerie, isolation	45 760 €			
Carrelage, faïence	25 740 €			
Peinture	26 520 €			
Plomberie, sanitaire, VMC	30 000 €			
Électricité	47 000 €			
Honoraires et frais	52 040 €			
<b>Total HT</b>	<b>351 810 €</b>			
		<b>Total HT</b>	<b>131 349 €</b>	<b>37%</b>

Plan de financement en cours de finalisation

## Pôle Artisanat :

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Désamiantage	101 500 €	Etat - FNADT	249 355 €	16%
Gros œuvre	429 300 €	Etat - DETR	305 000 €	19%
Charpente, bardage	286 810 €	Etat- DSIL	310 289 €	20%
Couverture, zinguerie	59 700 €	Région Nouvelle-Aquitaine	142 422 €	9%
Menuiseries extérieures	119 220 €			
Menuiseries intérieures	1 170 €			
Plâtrerie, isolation	36 060 €	Commune Ile d'Aix	26 257 €	2%
Carrelage, faïence	8 710 €	CARO	556 575 €	35%
Peinture	34 500 €			
VRD	116 500 €	Fonds européens	A définir	
Paysage	80 250 €			
Plomberie, sanitaire, VMC	17 000 €			
Électricité	29 500 €			
Production photovoltaïque	34 500 €			
Honoraires et frais	235 177 €			
<b>Total HT</b>	<b>1 589 897 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>1 589 897 €</b>	<b>100%</b>

Plan de financement en cours de finalisation

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.3. Favoriser un développement économique équilibré et innovant

<b>ACTION</b>		<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
<b>1.3.2. EVOLUTION DE LA PLATEFORME DE VENTE EN LIGNE LOCALE CARO-MARKET.COM : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS, WEBMARKETING ET LOGISTIQUE INTEGREE</b>		

<b>DESCRIPTIF</b>
<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une vraie dynamique autour de la commercialisation en circuits courts</li> <li>- un appui à la diversification des circuits de commercialisation pour les produits agricoles</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des circuits de commercialisation des produits agricoles longs majoritairement</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement d'une offre commerciale qualitative pour mieux capter les clientèles aux revenus les plus élevés</li> <li>- l'utilisation des filières courtes comme leviers pour accroître la valeur ajoutée agricole et maintenir l'identité du territoire</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b></p> <p>Parce que les deux périodes de confinement et les couvre-feux dus au Covid-19, portent un coup dur aux commerçants et producteurs agricoles locaux, parce que les habitudes de consommation évoluent, parce que la vente en ligne ne doit pas être l'ennemi de l'achat de proximité et des circuits courts, le Président et les Elus de la CARO, ont pris la décision de créer une plateforme numérique dédiée au commerce et à la production locale : <b>CARO-MARKET.COM</b>.</p> <p>Ce nouvel espace digital de vente s'inscrit parmi les autres aides concrètes et de proximité, aux acteurs économiques locaux que la CARO a déjà mis en œuvre depuis le mois de mars 2020, en soutenant les entreprises locales, les employeurs, les employés, les salariés, les auto-entrepreneurs... Afin de créer cette plateforme de e-commerce, la CARO a sollicité une aide conséquente de la Banque des Territoires au titre de l'aide à la numérisation des entreprises.</p> <p>Désormais, CARO-MARKET.COM permet aux commerçants, restaurateurs, producteurs locaux de vendre leurs articles, produits... sur une plateforme locale multi-enseignes avec paiement en ligne ou physique. Le consommateur peut y faire ses achats et régler en une seule fois l'intégralité de son panier même si les produits choisis proviennent de différents lieux de vente.</p>

CARO-MARKET.COM représente beaucoup plus qu'une solution palliative à la double crise sanitaire et économique. Cette plateforme locale de vente en ligne, réservée aux commerçants et producteurs des 25 communes de la CARO, constitue une réponse pérenne, adaptable et évolutive aux nouveaux usages de consommation.

C'est un nouveau canal de commercialisation que la CARO offre aux commerçants et producteurs locaux. Pour les restaurateurs, elle facilite aussi la vente à emporter en centralisant l'éventail local du choix avec les mêmes commodités de paiement. Tous les commerçants et producteurs de la CARO sont les bienvenus, gratuitement, sur CARO-MARKET.COM.

Maintenant que la plateforme est mise en ligne et les premiers acteurs impliqués, il est essentiel d'encourager cette dynamique naissante en s'appuyant sur une stratégie mêlant la communication digitale et numérique, avec l'accompagnement en direct auprès des commerçants et producteurs locaux.

S'adressant également aux producteurs locaux, cette action contribue également à l'orientation « 2.5. Soutenir l'agriculture en soutenant les filières courtes ».

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
3 av Maurice Chupin  
17300 Rochefort

Dossier suivi par :

- Céline FAVRE, Manager de commerce de proximité, pour ce qui relève de l'accompagnement aux commerçants  
[05 16 84 35 31 / 06 37 32 40 33 - c.favre@agglo-rochefortocean.fr](mailto:c.favre@agglo-rochefortocean.fr)
- Dominique DUPUIS, Chargée de mission Produits locaux Filières courtes Alimentation, pour ce qui relève de l'accompagnement des producteurs  
[05 46 82 64 65 / 06 37 22 40 76 - d.dupuis@agglo-rochefortocean.fr](mailto:d.dupuis@agglo-rochefortocean.fr)
- François PATICAT, Coordinateur Innovation Numérique et Informatique, pour ce qui relève du suivi du projet technique  
[05 46 82 40 57 / 06 17 94 36 86 - f.paticat@agglo-rochefortocean.fr](mailto:f.paticat@agglo-rochefortocean.fr)

Afin d'améliorer la visibilité du site et de favoriser la reconnaissance de la plateforme, la CARO souhaite s'appuyer sur un prestataire extérieur afin :

- D'accompagner les acteurs dans la mise en valeur de leur boutique, de leurs produits
- De dynamiser les ventes par une stratégie de communication appropriée (référencement, marketing digital, etc.)
- D'animer la plateforme par l'organisation de temps forts, par la constitution d'une communauté de vendeurs....

#### Maître d'ouvrage

#### Description de l'action

Une fois la dynamique de consommation locale lancée et assurée par le biais d'un accompagnement des acteurs locaux (création des boutiques, organisation de temps forts..) et par la mobilisation des réseaux sociaux (webmarketing), il est désormais important de s'interroger sur la question de la logistique et surtout des moyens à proposer pour que les étapes de transport, de la préparation et de la collecte soient en phase avec les valeurs du projet : Echelle locale, Développement durable, raisonné et sociale.

La CARO envisage la mise en place d'une logistique basée sur une flotte de véhicules électriques, organisée autour d'une (des) association(s) d'insertion locale, reposant sur un réseau de consignes connectées, déposées à des endroits clés du territoire (communes rurales Est et Sud CARO).

<b>Localisation du projet</b>	Le projet vise les entreprises du territoire de la CARO (producteurs, commerçants, restaurateurs... locaux) Il s'adresse principalement aux habitants de la CARO mais également à tout autre consommateur qui souhaiterait faire un achat auprès des commerçants présents sur le site.	
-------------------------------	---	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	Pilotage	CARO
	Partenaires identifiés	Smartfidélis, OTRO, producteurs locaux, commerçants locaux

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement : 2021</li> <li>➤ Logistique : 2022 - 2023</li> </ul>
----------------------------------	---

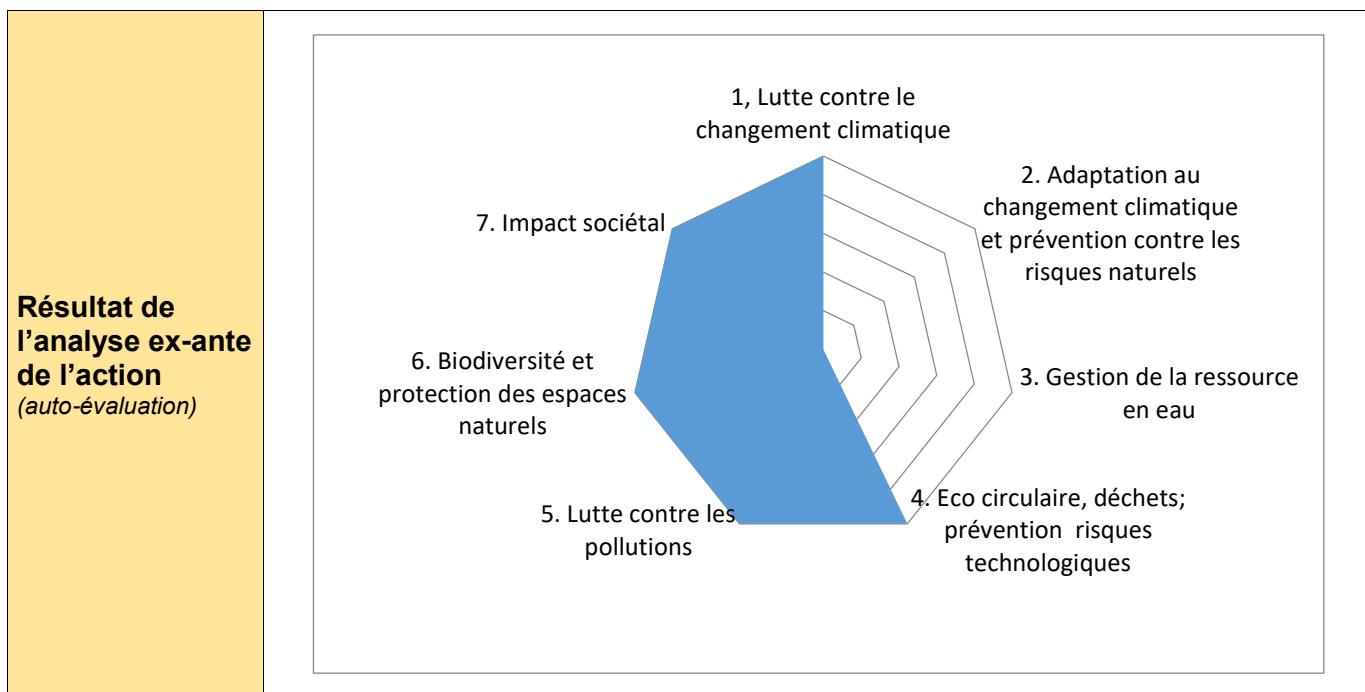
<b>État d'avancement</b>	La Plateforme de vente en ligne locale est déployée.
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagner les acteurs (commerçants, producteurs locaux.)</li> <li>➤ Animer la plateforme (webmarketing, référencement, temps forts...)</li> <li>➤ Etude logistique (mobilité durable, intégration sociale, casier connectés)</li> <li>➤ Mise en œuvre de la logistique par contractualisation avec partenaires</li> </ul>
---	--

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Population du Bassin de vie du territoire de la CARO et des agglomérations limitrophes (CDA La Rochelle, CDA Royan, CDA Saintes) pour les consommateurs Entreprises du territoire de la CARO (producteurs, commerçants, restaurateurs...) pour les bénéficiaires de la plateforme
---------------------	--

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la consommation locale en circuit court</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux commerçants et producteurs locaux, un nouveau vecteur commercial, structuré par des solutions numériques (plateforme et casier connectés) et un système de logique durable et intégré aux valeurs de notre territoire (Grand Site Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort, Grand Projet du Marais de Brouage...)</li> <li>• Fédérer et accompagner une communauté en s'appuyant sur des outils numériques</li> </ul>
--	---



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de tournées et distance parcourue en livraison			
Nb de produits livré et de clients concernés			
CA Commerçants et producteurs locaux			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Communication	10 650 €	Etat - aide au poste « 1 jeune - 1 solution »	15 000 €	37%
Evolution de la plateforme	4 800 €			
Accompagnement des commerçants et des producteurs	24 500 €	CARO	24 950 €	63%
<b>Total HT</b>	<b>39 950 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>39 950 €</b>	<b>100%</b>

Phase logistique à chiffrer

**Contribution en nature :** /

<b>ENJEU</b>	<b>1. Créer une unité territoriale</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	1.4. Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire

<b>ACTION</b>	 Contrat de Transition Ecologique
	<b>1.4.1. STRUCTURER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE D'ECONOMIE CIRCULAIRE DE LA CARO</b> <i>(Fiche action 1.02 du CTE)</i>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <small>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</small>	Rappel d'éléments de diagnostic : ↗ Atouts : - une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature - une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi) ↗ Opportunités : - une volonté politique de développer l'économie circulaire - Une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation, - Une augmentation de la part des déchets valorisés - des créations d'emplois
	Le territoire de la CARO a l'ambition d'être un territoire pionnier autour de l'économie circulaire et notamment de l'éologie industrielle territoriale, en poursuivant et amplifiant une dynamique en cours valorisant l'ensemble des actions. Cela implique le déploiement d'une dynamique territoriale, en interne et en direction des acteurs.  Des liens étroits sont consolidés avec d'autres initiatives territoriales lancées ou en devenir : Territoire d'Industrie piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine sur un périmètre plus large, La Rochelle Territoire Zéro Carbone par exemple.
	Cette action est structurante pour le CTE. Elle est un outil au service de la stratégie et facilitera la mise au point du plan d'action.
	Un volet de cette ambition, que la Communauté d'agglomération pilote, se traduit par la structuration d'un plan d'action et d'une organisation internes qui ont été réinterrogés pour le projet. L'autre volet, complémentaire du premier, passera par l'association Circule'R qui fédère déjà un réseau d'acteurs économiques qui a vocation à s'étendre. Enfin, le dernier volet consistera à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, l'émergence de nouveaux projets et leur accompagnement.

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi Alexandra Couturier-Renaudon, Directrice adjointe Transition Ecologique 05 46 83 64 89 / 06 17 15 03 58 - <a href="mailto:a.couturier@agglo-rochefortocean.fr">a.couturier@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>A travers le CTE, il s'agit d'amorcer un tournant dans le développement du territoire en posant les premiers jalons d'une dynamique qui vise à concilier résolument écologie et économie (industrie, artisanat, commerce, etc.) La CARO souhaite placer l'environnement au cœur de la stratégie économique du territoire et se servir de la transition écologique comme d'un levier de développement local. Structurer sa politique d'économie circulaire, renforcer ses actions en matière de réduction et de gestion des déchets dans son champ de compétences, mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire évoluer les pratiques, soutenir les initiatives tout en recherchant l'exemplarité ... sont des ambitions qui trouvent des traductions concrètes dans les orientations stratégiques prises.</p> <p>L'ambition est de fédérer et mobiliser les acteurs autour d'une démarche territoriale d'économie circulaire vertueuse, ambitieuse et transversale, le CTE servant de levier. Cette action du CTE est une action de référence, dans laquelle toutes les autres actions trouveront un écho.</p> <p>Elle sera menée selon trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action, et l'animation de la démarche selon le référentiel économie circulaire de l'ADEME: création d'une fonction de chef de projet CTE, recrutement d'un animateur CTE, création d'une fonction d'un animateur au sein de Circule'R, réalisation d'animations...</li> <li>- Promouvoir, valoriser et mettre en lumière les actions du CTE : opérations de communication, de promotion et de valorisations des acteurs, obtention du label « Economie Circulaire », actions d'information et sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique et l'importance de revoir le modèle économique actuel (expositions, animations scolaires, etc.)</li> <li>- Accompagner les initiatives locales : accompagnement des acteurs dans la structuration de leur projet.</li> </ul> <p>Promouvoir, animer et amplifier le mouvement territorial autour de l'économie circulaire doit donner à comprendre le sens de l'action collective comme individuelle et donner envie à chacun de changer sa vision de l'économie, sa manière de produire et de consommer pour le bénéfice du territoire et de son environnement.</p>
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	CARO
-------------------------------	------

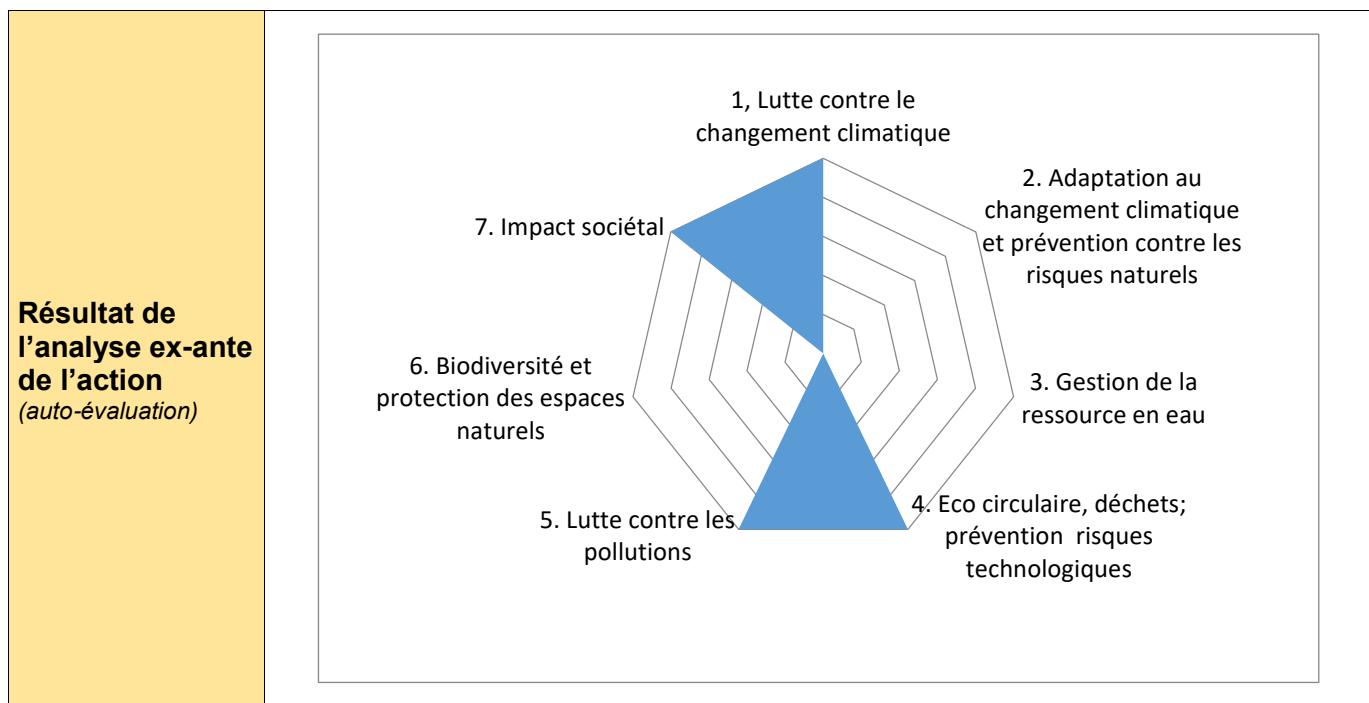
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO - Circule'R
	<b>Partenaires identifiés</b>	ADEME, CEREMA, Espace Nature, CCI, CMA, CRESS, Pôle des éco-industries, OTRO, La Collective (recyclerie du sport)

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2019-2026
Etat d'avancement	<p>En cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise de fonction de l'animateur ECi / prise de fonction de l'animatrice Circule'R</li> <li>➤ Diagnostic interne selon le référentiel ECi / Candidature au label économie circulaire</li> <li>➤ Accompagnement de porteur de projet (La Collective, EchoMer, etc.)</li> <li>➤ Communication / Sensibilisation</li> </ul>
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relance de la dynamique interne</li> <li>➤ Mise en œuvre du plan d'actions interne</li> <li>➤ Mobilisation et fédération des acteurs du territoire</li> <li>➤ Contribution à l'élaboration de la stratégie croissance bleue à l'échelle du périmètre CARO/CARA/CCIO/CCBM</li> <li>➤ Amplification de l'éco réseau d'entreprises Circule'R</li> </ul>

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Acteurs économiques, habitants
Objectifs et résultats attendus	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire sur le territoire</li> </ul> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action et l'animation de la démarche CTE</li> <li>• Promouvoir, valoriser et mettre en lumière les actions du CTE</li> <li>• Développer des synergies entre acteurs</li> <li>• Promouvoir, valoriser et mettre en lumière les acteurs du territoire</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nbre d'événements ECI	0	6	2026
Nbre d'acteurs accompagnés par la CARO	0	6	2026
Nombre d'acteurs adhérents au réseau Circule'R	15	40	2026
Création d'objet ECI	0	2	2026
Recrutement animateur	0	1	2020

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Postes animateurs	192 000 €	ADEME	132 000 €	37%
		Circule'R	4 500 €	1%
Actions de communication, information et sensibilisation	165 000 €	Privé	45 000 €	13%
		CARO	175 500 €	49%
<b>Total HT</b>	<b>357 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>357 000 €</b>	<b>100%</b>

L'accompagnement des projets d'économie circulaire par l'ADEME pourra se poursuivre sur la période 2021-2024 à travers la signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT), en cours d'élaboration.

**Contribution en nature : /**

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable

<b>ACTION</b>	 <b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
	<b>2.1.1. CREATION D'UNE MAISON DE LA NATURE A ROCHEFORT</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation (marais de Rochefort, marais de Brouage), réserves de biodiversité</li> <li>- des outils de valorisation et de préservation (site classé, Natura 2000...)</li> <li>- présence sur le territoire des sièges nationaux d'acteurs d'excellence : Conservatoire du Littoral, Ligue de Protection des Oiseaux, CRITT matériaux, Forum des marais atlantiques, Conservatoire du bégonia</li> <li>- la 2<sup>ème</sup> plus vaste station de lagunage d'Europe à Rochefort</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amélioration de la connaissance des zones humides et découverte du fonctionnement d'un système de traitement des eaux usées naturel, le lagunage</li> <li>- une volonté de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux (échappées Nature de Rochefort et Breuil Magné, réserve naturelle de Moëze Oléron, Espace Nature...)</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul>
	<p>La Station de lagunage de Rochefort est un site unique en France de par sa taille (35ha de bassins sur 70ha de marais), situé idéalement en bordure de la Charente. C'est un exemple de développement durable qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un traitement économique et écologique des eaux usées,</li> <li>- une autonomie énergétique avec une production d'électricité par cogénération et un projet de hangar avec panneaux photovoltaïques,</li> <li>- une valorisation des boues par épandage agricole,</li> <li>- un site remarquable pour la biodiversité et particulièrement pour les oiseaux aquatiques,</li> <li>- un centre d'éducation à l'environnement (+ de 4 000 scolaires sensibilisés).</li> </ul> <p>La Station de lagunage est au cœur des marais du Transbordeur, véritable ceinture verte de près de 500 ha entre la Ville et la Charente. Sur ces terrains, propriété de la Ville et du Conservatoire du littoral, des opérations de restauration hydraulique et pastorale sont menées depuis plusieurs années afin de favoriser le maintien de ces paysages caractéristiques des marais littoraux, des activités d'élevage (10 éleveurs) et des habitats favorables à la biodiversité.</p>

C'est un exemple de restauration et de gestion d'une zone humide en zone périurbaine.

Avec la présence de 6 habitats d'intérêt communautaire, 35 espèces d'oiseaux, 7 espèces reptiles, 2 espèces de mammifères qui bénéficient d'un statut d'espèces prioritaires au niveau européen, la Station de lagunage et l'ENS font partie du site Natura 2000 « Estuaire et basse vallée de la Charente ».

Un cheminement pédestre et cyclable « le Chemin de Charente », portion de la Vélodyssée et de la Flow vélo, permet au public de longer la Station de lagunage et de se promener au milieu des marais du Transbordeur.

Le site de la Station de lagunage fait partie du réseau des Pôles Nature labellisé par le Conseil départemental de la Charente maritime et constitue à ce titre un site majeur en termes d'accueil du public et de richesses biologique et paysagère.

Ce site fait partie du périmètre du Parc Naturel Marin et permet une découverte des richesses du fleuve Charente.

Un projet d'inscription des marais de l'estuaire de la Charente au titre de la convention Ramsar, label et une reconnaissance internationale de la préservation de ces zones humides, est également à l'étude.

#### Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

3 av Maurice Chupin  
17300 Rochefort

Dossier suivi par Guillaume MICHAUD, Directeur Eau/Assainissement/GEMAPI  
05 46 82 67 13 / 06 26 36 38 49 - [g.michaud@agglo-rochefortocean.fr](mailto:g.michaud@agglo-rochefortocean.fr)

#### Description sommaire du projet

Depuis près de 30 ans, la Ville de Rochefort et puis la CARO, ont confié à la LPO l'animation d'une structure d'accueil du public sur le site de la Station de lagunage. Chaque année ce sont plus de 6 000 personnes qui participent à une sortie animée par les 2 salariés de la LPO (soit 300 animations/an).

Suite au constat qu'une partie des équipements d'accueil du public, la signalétique, les supports de communication, les circuits de visite.... étaient devenus désuets ou vétustes, une réflexion sur une refonte complète de ces équipements a été lancée afin d'offrir aux visiteurs un service de qualité.

Ce projet concerne :

- la construction d'un bâtiment d'accueil du public accessible avec bureaux pour les animateurs d'une surface de 200 m<sup>2</sup> accolé au bâtiment technique actuel de la Station de lagunage de Rochefort (préconisation liée à la loi littoral),
- la création d'une muséographie à l'intérieur du bâtiment et la révision du parcours de visite,
- la création de nouveaux platelages d'accès aux observatoires,
- la mise en place d'une signalétique (entrée de site), documents de promotion et d'information.

Ce projet intégrera plusieurs vocations et missions :

- l'accueil de groupes, individuels, personnes handicapées dans des conditions optimales lors d'une sortie encadrée par l'équipe d'animation LPO (salle d'animation pour 50 personnes, muséographie....),
- des bureaux pour le personnel LPO (2 bureaux).

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil ponctuel des personnes fréquentant le Chemin de Charente (info sur le site, observation de quelques oiseaux et promotion des prochaines sorties).</li> </ul> <p>Ce centre a pour vocation de devenir « Une Maison de Site » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour le Grand Site « Estuaire de la Charente » : information du public sur le Grand Site, les sites à visiter (Pont Transbordeur, Musée de l'Aéronavale, Arsenal maritime....),</li> <li>- pour le réseau des « Echappée Nature » Station de lagunage &amp; ENS Marais périurbains de Rochefort,</li> <li>- une maison de site Ramsar, projet de classement à l'étude,</li> <li>- un site étape pour accueillir et informer les nombreuses personnes qui fréquentent le Chemin de Charente (« Vélodyssée, Flow vélo),</li> <li>- à la marge, la découverte du fleuve Charente au sein du Parc Naturel Marin avec l'organisation avec le Club nautique rochefortais de sorties kayak et en voilier.</li> </ul>
--	---

*Cette action nécessitera des procédures environnementales et en urbanisme préalable à sa réalisation.*

Localisation du projet	Rochefort
------------------------	-----------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CARO - LPO
	Partenaires identifiés	Département de la Charente-Maritime, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine
	Publics ciblés	Habitants, visiteurs, scolaires

CALENDRIER	
------------	--

Calendrier de réalisation	2022 - 2024
---------------------------	-------------

État d'avancement	AMO à recruter
-------------------	----------------

FINANCEMENT	
-------------	--

Coût estimatif du projet	660 000 €
--------------------------	-----------

Financements mobilisables	Fonds européens, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
---------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>2.1.2. REHABILITATION DE LA MAISON ECLUSIERE DE SAINT-LAURENT DE LA PREE EN « ESPACE NATURE »</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel d'éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - des paysages contractés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés - des sentiers de randonnée et cyclables qui incitent à une découverte douce du territoire  ↳ Opportunités : - une volonté de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux  ↳ Menaces : - une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives
	Enjeux pour la commune :  - Sauvegarde et valorisation du patrimoine architectural de Saint Laurent de la prée  Réhabilitation écoresponsable de ce bâtiment mis ensuite à disposition des associations et du public

<b>Maître d'ouvrage</b>	
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	La commune de Saint Laurent de la Prée a pour projet de rénover la maison éclusière en bordure du Canal de Charras et à proximité du Golf Rochefort Océan.  Il est envisagé une réhabilitation de ce bâtiment et sa transformation en « Relais Nature », dans le cadre d'un programme de travaux respectueux de l'environnement (assainissement par phytoépurateur, filtres plantés de roseaux, avec un rôle d'information pédagogique.) Ce bâtiment sera mis à disposition des écoles et des associations en lien avec le milieu naturel (chasse, pêche, marche, vélo, équitation, canoë-kayak ...).  Pour les particuliers, les touristes, les aménagements extérieurs envisagés auront aussi vocation à pouvoir être utilisés par tous publics (table de pique-nique, barbecues sous préau...).

<b>Localisation du</b>	80 route de Charras 17450 Saint Laurent de la Prée
------------------------	--

<b>projet</b>		
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune de St Laurent de la Prée
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, associations, randonneurs, cyclotouristes

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2024
<b>État d'avancement</b>	Projet en cours de définition

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	Fonds européens

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable

<b>ACTION</b>	 <b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
	<b>2.1.3. PLAN D'ACTION POUR LA BIODIVERSITE D'ECHILLAIIS</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préservation des prairies humides en lien avec l'identité paysagère</li> <li>- la renaturation de certains secteurs sensibles</li> <li>- une volonté de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul> <p>Enjeu : préserver des espaces communaux ne bénéficiant pas d'un haut niveau de protection</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune d'Echillais 2 rue de l'Église 17620 Echillais 05 46 83 03 74 - <a href="mailto:mairie@ville-echillais.fr">mairie@ville-echillais.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	Le plan d'action de la commune se décline en différents types d'opérations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La préservation et la valorisation des prairies sèches qui sont quasi disparues et à protéger d'urgence</li> <li>- La préservation et la valorisation des prairies humides : les prairies hors zone Natura 2000 doivent être protégées</li> <li>- La protection des boisements, haies et arbres isolés remarquables et la replantation de haies</li> <li>- La création de circuits d'interprétation sur une mosaïque de milieux</li> <li>- La préservation de la nature en ville avec une amélioration de la gestion des espaces communaux et la protection de certaines espèces et de certains espaces</li> <li>- Le traitement des anciennes carrières de pierres, espaces mal connus sur lesquels il est souhaitable de mener des actions de sensibilisation et d'aménagements</li> </ul>
---------------------------------------	---

**Programme d'actions :**⇒ **Prairies sèches :**

- Protéger les chaumes d'Echillais au bout de la rue des Ouches (action 1)
- Protéger la prairie sèche à côté du terrain des gens du voyage (action 3)

⇒ **Prairies humides :**

- Protéger la prairie humide communale (action 4)

⇒ **Boisements, haies, arbres isolés :**

- Désigner EBC les haies remarquables de la commune (action 7)
- Protéger la haie entre le chemin de la Limoise et du Carlot (action 8)
- Replanter une haie et redessiner le chemin du Pigeonnier (action 9)

⇒ **Circuit d'interprétation :**

- Des chaumes au bois du Chay (action 11)

⇒ **Nature en ville :**

- Aller plus loin dans la gestion écologique des espaces verts (action 13)
- Sensibiliser et conseiller les particuliers sur l'aménagement et la gestion du jardin pour la biodiversité (action 14)
- Végétaliser Echillais avec des plantes locales (action 15)
- Mieux protéger les oiseaux et les chiroptères du bâti ancien (action 16)
- Protéger l'infrastructure verte de la tranche 1 de la ZAC de la Tourasse (action 17)

En plus de ces actions, la commune souhaite mener des actions « secondaires » qui concernent des espaces dont la mairie n'est pas propriétaire ou bien des actions qui ne relèvent pas des compétences de la mairie (urbanisme, communication auprès des citoyens...).

Dans ce cadre, il est envisagé de proposer d'échanger avec les propriétaires et exploitants sur les actions qu'ils pourraient mettre en place pour la biodiversité comme par exemple des mesures de gestions écologiques. Les échanges seront faits par les élus dans le cadre du bénévolat et il n'y a donc pas de budget adossé à ces actions.

Le succès de ces actions étant entièrement dépendant du bon vouloir et de la disponibilité des propriétaires et exploitants, il n'est pas proposé de calendrier précis.

**Programme d'actions secondaires :**⇒ **Prairies sèches :**

- Protéger la prairie sèche en jachère du Bois du Chay (action 2)

⇒ **Prairies humides :**

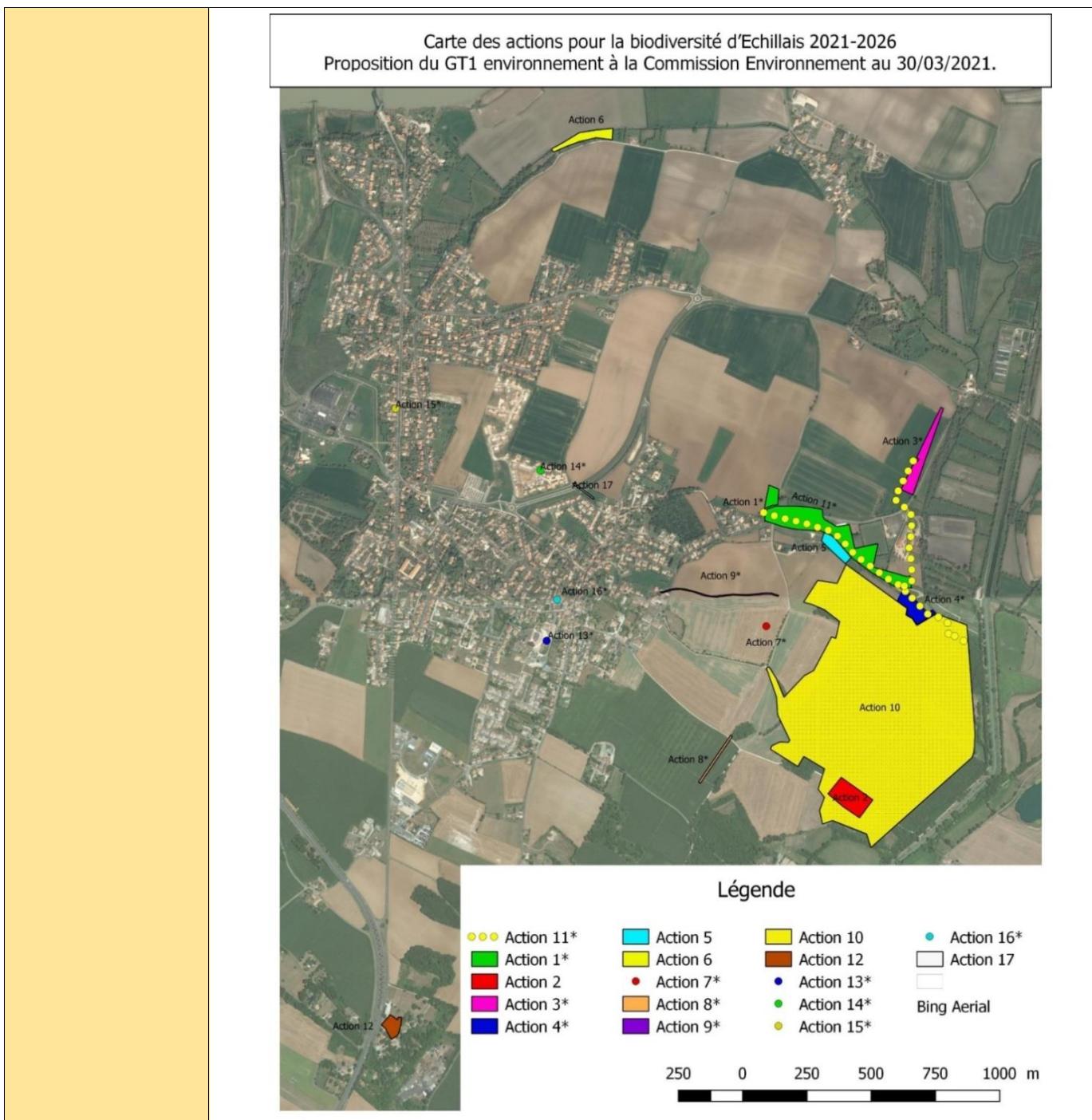
- Protéger la mare et les champs adjacents inondés périodiquement (action 5)
- Protéger les prairies le long de la rue du Tonkin (action 6)

⇒ **Boisements, haies, arbres isolés :**

- Protéger le bois du Chay (action 10)

⇒ **Anciennes carrières de pierres :**

- Protéger les chiroptères et les propriétaires d'une carrière (action 12)



*Certaines de ces actions nécessiteront des procédures environnementales et en urbanisme préalable à leur réalisation.*

<b>Localisation du projet</b>	Echillais
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune d'Echillais
	<b>Partenaires identifiés</b>	
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de</b>	2021-2026

<b>réalisation</b>	
<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	A définir

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.1. Préserver le cadre environnemental au service d'un développement durable

<b>ACTION</b>	  <b>GRAND PROJET DU MARAIS DE BROUAGE</b>
	<b>2.1.4. ETUDE DE FREQUENTATION SUR LE MARAIS DE BROUAGE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic :  <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation, réserves de biodiversité</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préservation des prairies humides en lien avec l'identité paysagère</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul>
	<p>La Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) ont uni leurs forces en 2016 pour lancer le « Grand projet du marais de Brouage » et ainsi permettre une gestion concertée de ce marais d'exception, impliquant l'ensemble de ses usagers.</p> <p>Une feuille de route du Grand projet du marais de Brouage (GPMB) a été validée en 2017 par les élus des deux intercommunalités, composée de 3 grands axes d'actions prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1 : gestion et l'entretien de la zone humide</li> <li>• Axe 2 : soutien à l'activité d'élevage, garante du maintien des paysages remarquables de cet espace (valorisation des produits issus de l'élevage, développement des circuits courts et accompagnement des éleveurs locaux)</li> <li>• Axe 3 : valorisation patrimoniale et touristique du site</li> </ul> <p>Sur ces 3 axes d'actions cités, le projet entre dans une phase opérationnelle ; avec la concrétisation ou le lancement d'actions : expérimentation interministérielle sur la préservation de l'élevage en zones humides et création de la première Association foncière pastorale en zone humide, lancement d'une étude sur la faisabilité d'un atelier de découpe, conduite d'une étude de faisabilité et de programmation des itinéraires cyclables, organisation d'éductours auprès des prestataires touristiques, ateliers pédagogiques auprès des scolaires, signature du Contrat de progrès de territoire et programmation des travaux d'entretien et de gestion,...</p> <p>Sur cette base, étant donné que cette diversité d'actions et de démarches</p>

engagées dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage s'inscrivent déjà dans les objectifs de la politique des Grands Sites et le marais de Brouage étant est un site classé d'ampleur depuis 2011, les élus de l'entente ont décidé en 2019 de conduire une réflexion afin de questionner en détails cette opportunité d'engagement d'une Opération Grand Site (OGS) sur le marais de Brouage. En effet, une OGS sur le site semble être une opportunité majeure pour ce territoire dans le sens où elle apporterait une reconnaissance au projet donnant lisibilité au territoire et générant un effet levier pour un développement local durable.

Une note argumentaire va donc être déposée au printemps 2021 pour solliciter officiellement l'engagement d'une Opération Grand Site sur le marais de Brouage. Parmi les enjeux paysagers intégrant la feuille de route de la future OGS figure celui de concevoir un tourisme respectueux des usages et du milieu ; devant notamment penser une meilleure circulation dans le marais et nouvelle distribution des flux aujourd'hui particulièrement concentrés sur la citadelle.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Entente intercommunautaire Grand Projet du Marais de Brouage Dossier suivi par Vérane PAGANI, Chef de projet Grand projet du marais de Brouage 06 07 47 20 06 - <a href="mailto:y.pagani@agglo-rochefortocean.fr">y.pagani@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le marais n'est globalement pas aujourd'hui considéré comme un site touristique en soi sauf exception sur des sites spécifiques tels que Brouage ou la Pointe du Chapus. Néanmoins, il ne serait pas souhaitable que ce territoire de zone humide fragile soit impacté négativement par des flux importants associés à certains sites touristique et plus généralement, il s'agirait de gérer au mieux cette fréquentation actuelle par la diffusion des flux sur tout le marais.</p> <p>En outre, dans le cadre d'un éventuel futur dossier d'Opération Grand Site, des éléments objectifs-chiffrés-quantifiés sur les flux touristiques actuels seront nécessaires afin de démontrer les menaces éventuelles qu'ils engendrent sur certains sites concernés par des enjeux de sur fréquentation, mais aussi l'opportunité qu'ils représentent pour la préservation du marais (au travers d'un développement au service de l'économie locale).</p> <p>Il s'agira donc de mener une étude afin de mieux connaître la fréquentation et les publics du marais dans l'objectif général de mieux maîtriser et organiser cette fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pour réduire d'éventuels dysfonctionnements, atteints au site et à son paysage</li> <li>– Pour anticiper certains risques et menaces sur la zone humide fragile</li> <li>– Pour améliorer l'expérience du visiteur</li> <li>– Pour favoriser une fréquentation au service du développement et de l'économie locale par une meilleure circulation dans le marais.</li> </ul> <p>L'ensemble des résultats seront une aide à la décision sur la stratégie à mettre en œuvre en matière de maîtrise de la fréquentation, d'amélioration des conditions d'accueil et de découverte du site, de développement économique et social du territoire dans le respect de l'esprit du marais de Brouage.</p>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Marais de Brouage
-------------------------------	-------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Entente intercommunautaire
	<b>Partenaires identifiés</b>	A définir
	<b>Publics ciblés</b>	

**CALENDRIER****Calendrier de réalisation**

2022-2023

**État d'avancement**

Programme d'actions en cours de définition

**FINANCEMENT****Coût estimatif du projet**

35 000 €

**Financements mobilisables**

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>			<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
			<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>

**2.2.1. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SITE DU TRANSBORDEUR**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↗ Atouts : - Des ponts, véritables ouvrages d'art, permettant le franchissement de la Charente - une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site, Ville d'Art et d'Histoire...)  ↗ Opportunités : - un fort potentiel architectural et patrimonial
--	---

## PROGRAMME D'ACTIONS 2.2.1 :

☞ **2.2.1 - 1. CRÉATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL / BOUTIQUE**

☞ **2.2.1 - 2. AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

ACTION	2.2.1 - 1. CREATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL / BOUTIQUE
DESCRIPTIF	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Après la rénovation de l'ouvrage d'art, la CARO et la Ville de Rochefort souhaitent poursuivre la valorisation du site du Pont Transbordeur afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consolider l'attractivité culturelle et touristique du site en valorisant et préservant l'ouvrage et son environnement</li> <li>✓ Révéler et mettre en valeur la proximité et la complémentarité avec d'autres sites culturels, historiques et touristiques notamment de Rochefort (Arsenal des Mers, Maison Pierre Loti...) et l'estuaire de la Charente, en lien avec le Grand Site</li> <li>✓ Améliorer l'accueil, l'offre de service, l'orientation, l'information, le confort et la sécurité du public</li> <li>✓ Donner les clés de compréhension de l'ouvrage et de son environnement</li> <li>✓ Valoriser un site patrimonial exceptionnel (dernier transbordeur de France)</li> <li>✓ Maîtriser les flux et organiser les circulations tous modes, en hiérarchisant les voiries et les accès</li> <li>✓ Requalifier les espaces publics</li> </ul> <p>Inscrire le projet dans son environnement en respectant ses qualités patrimoniales.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Samuel COURTOIS, Directeur Tourisme Grands projets Nautisme et Sport 05 46 82 18 77/06 08 21 11 49 - <a href="mailto:s.courtois@agglo-rochefortocean.fr">s.courtois@agglo-rochefortocean.fr</a> et Stéphanie Charpentier, Responsable du service Pont et site du Transbordeur 05 46 82 89 00 / 06 25 75 25 41 - <a href="mailto:s.charpentier@agglo-rochefortocean.f">s.charpentier@agglo-rochefortocean.f</a></p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet consiste en l'aménagement de 3 espaces bâtis formant un ensemble de 309 m<sup>2</sup> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un espace (155 m<sup>2</sup>) dédié aux fonctions d'accueil, d'information, de boutique et de billetterie</li> <li>- Un espace sanitaires publics (28 m<sup>2</sup>)</li> <li>- Un espace de restauration (127 m<sup>2</sup>) comprenant une salle de restaurant (55 places), une cuisine et des locaux logistiques</li> <li>- Une terrasse située à l'étage, accessible aux PMR par un ascenseur extérieur</li> <li>- Un jardin dans l'esprit guinguette.</li> </ul> <p>L'architecture de l'ensemble est une invitation à la pause et à la détente qui accompagne le parcours découverte du site.</p> <p>Le projet dialogue avec le pont au travers des préceptes architecturaux qu'il met en avant et, plus particulièrement, dans sa matérialité (métal, bois, rappel des gardes corps de la nacelle...).</p>

	Les principes fonctions sont tournés vers la lisibilité des espaces avec une ambiance chaleureuse et du mobilier adapté.
--	--

Localisation du projet	Rochefort
------------------------	-----------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CARO - SEMDAS
	Partenaires identifiés	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2023
---------------------------	-----------

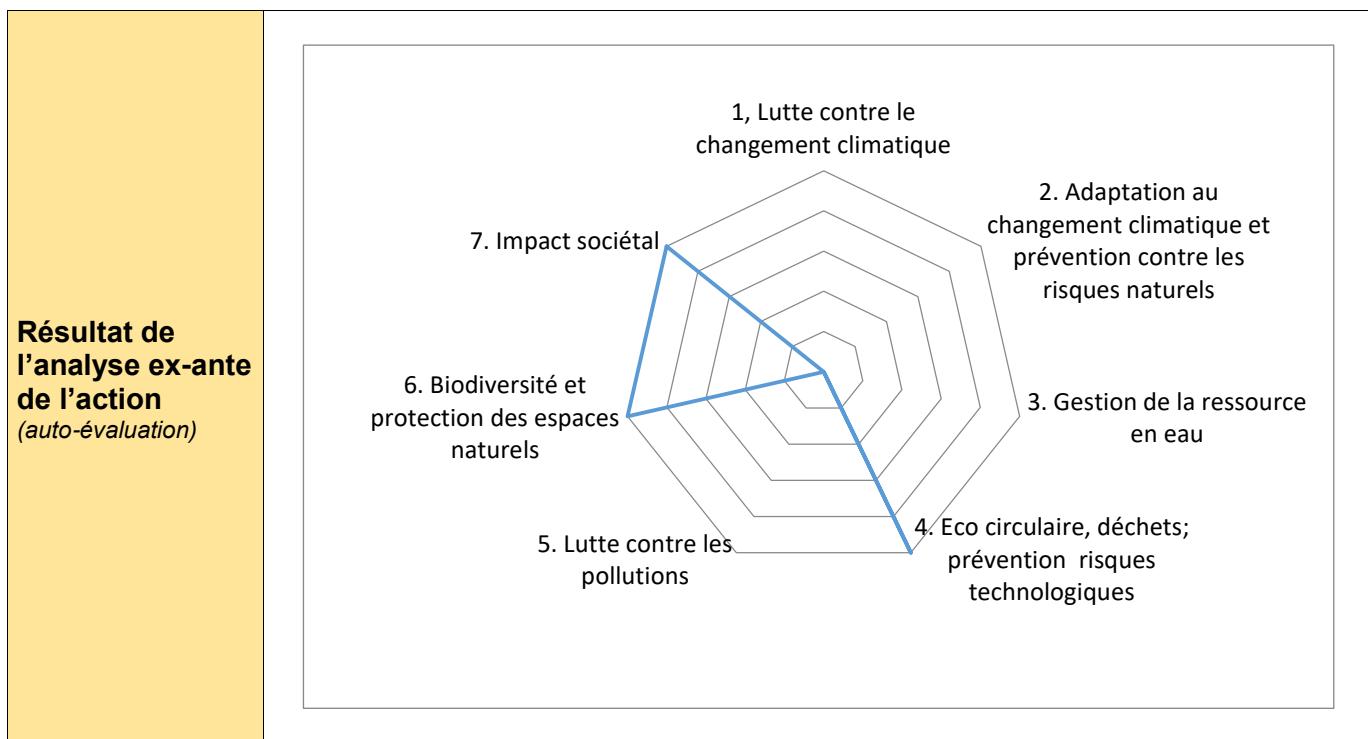
État d'avancement	Permis de construire délivré en juillet 2021 (période de recours en cours)
-------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Début des travaux : octobre 2021</li> <li>➤ Fin des travaux : avril 2023</li> </ul>
--	--

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Touristes, visiteurs, habitants
--------------	---------------------------------

Objectifs et résultats attendus	<u>Objectif général :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le site patrimonial d'exception du Pont Transbordeur</li> </ul>
	<u>Objectifs spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter et développer le site de visite</li> <li>• Renforcer l'offre de services aux visiteurs</li> <li>• Améliorer la connaissance et la compréhension de l'ouvrage et de son environnement</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Fréquentation du site			
Fréquentation de l'espace d'accueil			
Satisfaction des visiteurs			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Travaux / bâtiment (hors espace de restauration)	947 907 €	Etat	369 684 €	33%
		Région Nouvelle-Aquitaine	163 636 €	15%
		Département Charente-Maritime	163 636 €	15%
Jardin	143 000 €	Union Européenne (Leader)	175 768 €	16%
		CARO	218 183 €	21%
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 090 907 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>1 090 907 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	<b>2.2.1 - 2. AMENAGEMENTS PAYSAGERS</b>
--------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La Communauté d'agglomération et la ville de Rochefort souhaitent poursuivre la valorisation du site du Pont Transbordeur afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consolider l'attractivité culturelle et touristique du Pont Transbordeur en valorisant et préservant l'ouvrage et son environnement</li> <li>✓ Révéler et mettre en valeur la proximité et la complémentarité avec d'autres sites culturels, historiques et touristiques notamment de Rochefort (Arsenal des Mers, Maison Pierre Loti...) et l'estuaire de la Charente, en lien avec l'Opération Grand Site</li> <li>✓ Améliorer l'accueil, l'offre de service, l'orientation, l'information, le confort et la sécurité du public</li> <li>✓ Donner les clés de compréhension de l'ouvrage et de son environnement</li> <li>✓ Valoriser un site patrimonial exceptionnel (dernier en France)</li> <li>✓ Maîtriser les flux et organiser les circulations tous modes, en hiérarchisant les voiries et les accès</li> <li>✓ Requalifier les espaces publics</li> <li>✓ Incrire le projet dans son environnement en respectant ses qualités patrimoniales</li> </ul>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  3 av Maurice Chupin  17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Samuel COURTOIS, Directeur Tourisme Grands projets Nautisme et Sport  05 46 82 18 77/06 08 21 11 49 - <a href="mailto:s.courtois@agglo-rochefortocean.fr">s.courtois@agglo-rochefortocean.fr</a>  et  Stéphanie Charpentier, Responsable du service Pont et site du Transbordeur  05 46 82 89 00 / 06 25 75 25 41 - <a href="mailto:s.charpentier@agglo-rochefortocean.fr">s.charpentier@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<p><b>Description sommaire du projet</b></p> <p>Suite aux travaux de réhabilitation de l'ouvrage lui-même (2016-2020), cette opération vise à aménager les abords directs du Pont, pour rendre plus qualitatif l'accueil du public (habitants et visiteurs), tout en préservant le paysage et l'esprit des lieux sur les deux rives de la Charente.</p> <p>Il s'agit de finaliser l'étude de maîtrise d'œuvre concernant les abords du Pont Transbordeur. Les travaux d'aménagement des abords concerteront plusieurs secteurs sur les rives d'Echillais et de Rochefort :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Côté Rive de Rochefort :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Requalification de l'avenue Jacques Demy et la Rue Plumier</li> <li>- Création d'un parking paysagé au niveau du rond-point de l'avenue du 11 novembre,</li> <li>- Valorisation des lieux de nature,</li> <li>- Requalification du massif d'ancre, du parvis et du quai d'embarquement comprenant une zone d'attente,</li> <li>- Aménagement d'un jardin intérieur « des terrasses du Transbordeur » (bâtiments d'accueil et de restauration)</li> <li>- Requalification du mail et chemin de Charente</li> <li>- Mise en valeur du massif d'ancre côté</li> <li>- Création de lieux d'usage collectif, à dominante piétonne (type parvis, placette...),</li> <li>- Eclairage du site en fonction des différentes séquences d'approche du pont.</li> <li>- Installation de mobiliers (bancs, chaises longues de repos, tables de pique-nique, corbeilles de propreté, halte cyclo (consignes, station de réparation, gonflage et de recharge pour les VAE) ;</li> <li>- Mobilier d'interprétation permettant une médiation permanente sur le site.</li> </ul> </li> </ul> <p>Côté rive de Rochefort, les aménagements devront valoriser les perspectives depuis la ville, en requalifiant l'avenue Demy, afin de renforcer la connexion entre le site du Transbordeur et le centre-ville, en en faisant l'accès privilégié pour les habitants, les riverains, les visiteurs. Il s'agit également d'éloigner la place de la voiture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Côté Rive d'Echillais :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement du massif d'ancre en tant que belvédère avec un escalier sans fin,</li> <li>- Réaménagement du parvis et du quai d'embarquement comprenant une zone d'attente,</li> <li>- Requalification de la rue du Bac,</li> <li>- Requalification de la rue du Transbordeur sud,</li> <li>- Requalification du belvédère du Pont Levant,</li> <li>- Aménagement d'un parking visiteurs</li> <li>- Requalification de « la coulée verte du Martrou » site d'implantation d'un futur centre d'interprétation.</li> </ul> </li> </ul>
---

<p><b>Localisation du projet</b></p>	<p>Rochefort et Echillais</p>
--------------------------------------	-------------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO, SEMDAS
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, visiteurs

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Février 2021 : Validation avant-projet</li> <li>➤ 2021 : Dépôt permis d'aménager</li> <li>➤ Août 2021-Janvier 2022 : Consultation et choix des entreprises</li> <li>➤ 2022-2023 : Travaux</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	Stade AVP
--------------------------	-----------

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	2 792 000 €
---------------------------------	-------------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>

<b>2.2.2. ARSENAL DES MERS</b>	
--------------------------------	---

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <small>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</small>	Rappel d'éléments de diagnostic :
	<p>﴿ Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'Arsenal de Rochefort qui s'étend sur plus de 2 km sur les bords de Charente (Corderie Royale, fosses aux mats, fontaine Lupin, forts)</li> <li>- un fort potentiel architectural et patrimonial</li> <li>- des sites touristiques réputés (Arsenal, Pont Transbordeur, Iles d'Aix et Madame, plages, itinéraires cyclables nationaux...)</li> <li>- une labellisation Grand Site de France autour de l'Arsenal et de l'Estuaire</li> </ul> <p>﴿ Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adaptation de l'offre au comportement des clientèles</li> <li>- le projet Arsenal des Mers</li> </ul> <p><u>Contexte du projet Arsenal des mers</u></p> <p>La Ville de Rochefort et l'estuaire de la Charente possèdent un arsenal maritime exceptionnel en France et un ensemble historique urbain unique dans le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine, reconnu comme site emblématique du territoire Rochefort Océan dans le cadre du label Grand Site de France.</p> <p>Différentes périodes d'activités ont compartimenté au fil du temps le site de l'Arsenal de Rochefort, passant d'un arsenal militaire à un espace industriel puis à une phase d'abandon.</p> <p>En 1976, une nouvelle ambition politique et urbaine permet de redécouvrir cette richesse patrimoniale. Ainsi, la Corderie Royale, Versailles de la Mer, dont la restauration s'achève en 1984, a de nouveau été révélée au public et sublimée en 1994 par la réalisation de l'œuvre du Jardin des Retours du paysagiste Bernard Lassus.</p> <p>Les développements touristiques ultérieurs s'appuient incontestablement sur la valeur patrimoniale et paysagère du site ainsi révélée.</p> <p>En 1992 arrive le rêve fou de reconstruire l'Hermione dans l'Arsenal, frégate qui emmena La Fayette aux États-Unis soutenir le peuple américain, véritable pari de projet urbain pour redonner vie au site et à sa fonction d'arsenal et réactiver son lien avec le génie constructif.</p> <p>Porteuse de rêve et de valeurs, symbole de liberté, de fraternité et de courage, la</p>

construction de la réplique a attiré des centaines de milliers de visiteurs dans la Cité de Colbert. De 1997 à 2014, ce chantier a permis un dynamisme touristique aussi bien local, régional que national, conférant une notoriété et une fierté au territoire de par l'important rayonnement médiatique du chantier spectacle. Ainsi le voyage aux Amériques en 2015 marque la fin de cette première aventure contemporaine.

L'épopée de la reconstruction terminée, le site rochefortais voit sa fréquentation touristique s'éroder dans un environnement complexe : les structures de l'arsenal urbain sont nombreuses et indépendantes et les efforts de mutualisation ne s'inscrivent jusqu'à maintenant pas dans la durée. Sont présents sur le seul site de Rochefort, le Musée National de la Marine (un des cinq établissements du musée national), le Centre International de la Mer (centre culturel de rencontres qui gère les visites de la Corderie et le restaurant des Longitudes), l'association Hermione La Fayette (qui exploite le navire reconstitué dont elle est propriétaire en proposant des visites, formations et voyages), la société Weekn'go (qui gère le nouvel équipement Accro-mâts ouvert en 2016 dans la double forme Louis XV) et le service patrimoine de la Ville d'Art et d'Histoire de Rochefort en lien avec l'Office de Tourisme de Rochefort Océan. A ces acteurs s'ajoutent d'autres occupants dont la vocation n'est pas touristique comme le siège national du Conservatoire du Littoral et de sa délégation centre-atlantique, la médiathèque communautaire, la CCI d'Aunis et de Saintonge et plusieurs acteurs socio-culturels.

Ce nouveau contexte, qui interroge l'avenir touristique du site de l'Arsenal, a incité les collectivités locales (Ville de Rochefort, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Département de la Charente-Maritime et Région Nouvelle-Aquitaine), l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations à se réunir et à engager une réflexion commune structurante sur le développement du site du Grand Arsenal.

Ainsi, le projet de requalification touristique et de développement économique de l'Arsenal maritime de Rochefort vise à redonner un nouveau souffle au site, engageant à nouveau tout un territoire et à mettre en avant l'ADN rochefortais du génie constructif. L'objectif de ce projet est bien de révéler au public que l'histoire de l'Arsenal continue à s'écrire et que le site est toujours en activité, toute l'année, source d'innovation, d'inspiration et de création, lieu culturel et moteur touristique, force d'inventivité et d'imaginaire au service d'un territoire et d'une Région.

#### Les enjeux du projet Arsenal des Mers :

- Reconfigurer, réorganiser et ré-identifier le site de l'Arsenal au regard de sa valeur patrimoniale et paysagère
- Développer de manière importante l'offre touristique suite à la fin du chantier de reconstruction de l'Hermione, afin de redonner un nouvel élan à ce site majeur
- Atteindre un niveau de fréquentation élevé sur le long terme bénéficiant à tous les acteurs de l'Arsenal, en développant un positionnement différenciant et attractif pour un large public
- Développer un modèle économique viable qui assure la pérennité des exploitants sur le site et le développement de leurs activités, la création d'emplois nouveaux ainsi que des retombées indirectes sur la ville et le territoire par l'allongement de la durée de visite et la consommation accrue des visiteurs (augmentation du panier moyen).

#### Les axes de développement de l'Arsenal des mers :

- Valorisation patrimoniale et paysagère du site

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accroissement conséquent de l'offre de visite payante et la mise en place de synergies fortes entre les lieux par le développement d'équipements structurants</li><li>- Développement d'une offre d'interprétation et d'animation sur l'espace public</li><li>- Développement d'activités de services et de restauration sur le site</li><li>mise en place d'une structure unique d'exploitation des fonctions touristiques du site</li></ul>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Léa Renault, Cheffe de projet Arsenal des Mers 06 02 13 15 35 - <a href="mailto:l.renault@agglo-rochefortocean.fr">l.renault@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

## PROGRAMME D'ACTIONS 2.2.2. :

### ☞ 2.2.2-1. CONFORTEMENT ET REHABILITATION DU MOLE CENTRAL

### ☞ 2.2.2-2. LES MACHINES DE L'ARSENAL

- ✓ PROGRAMMATION 2021 : MACHINES 1 ET 2
- ✓ PROGRAMMATIONS 2022 A 2025 : MACHINES 3 A 5

ACTION	<b>2.2.2 - 1 : CONFORTEMENT ET REHABILITATION DU MOLE CENTRAL DE ROCHEFORT</b>				
<b>DESCRIPTIF</b>					
<b>Description de l'action</b>	<p>Les travaux visent à réparer les désordres observés sur le môle central situé entre les formes de radoub Napoléon III et Louis XV.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre un rideau de palplanches para fouille et un blocage béton pour protéger les ouvrages maçonnés et leurs fondations vis-à-vis des travaux de dragage d'entretien;</li> <li>- rejoindre les parements maçonnés du môle central</li> <li>- procéder à des injectons de béton dans les murs maçonnés;</li> <li>- réhabiliter la voirie en déposant puis reposant le pavage existant.</li> </ul>				
<b>Localisation du projet</b>	Chemin de Charente, entre la forme de radoub de l'Hermione et la place Amiral Dupont				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; padding: 5px;"><b>Pilotage</b></td><td style="width: 33%; padding: 5px;">CARO</td></tr> <tr> <td style="width: 33%; padding: 5px;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td style="width: 33%; padding: 5px;">Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Association Arsenal des mers</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	CARO	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Association Arsenal des mers
<b>Pilotage</b>	CARO				
<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Association Arsenal des mers				
<b>CALENDRIER</b>					
<b>Calendrier de réalisation</b>	2020-2021				
<b>État d'avancement</b>	Réalisé en 2020 - 2021				
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<p>➤ <u>Phase 1 : Mise en sécurité du môle central :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise en sous œuvre des remblais de la plateforme du môle central par Compactage Statique Horizontal (CSH ou injections solides)</li> <li>- Renforcement de la cohésion des remblais par injections</li> </ul> <p>➤ <u>Phase 2 : Confortement et réhabilitation:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un rideau de palplanches para fouille et d'un blocage béton</li> <li>- Rejointoientement des parements maçonnés du môle central</li> <li>- Injections de régénération et de remplissage des murs maçonnés</li> <li>- Dépose soignée du pavage, reprofilage et nivellation, repose soignée du pavage de la plateforme</li> </ul>				

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Touristes, habitants
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'attractivité de l'Arsenal auprès du public familial en proposant une offre récréative ayant du sens</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conforter le môle pour implanter les machines de l'Arsenal</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram illustrates the 7 environmental pillars of sustainable development:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ol>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Un môle consolidé permettant l'implantation des 1 <sup>ère</sup> machines de l'Arsenal	0	Réalisé « Sémaphore » installé en mai 2021	2021

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre	58 845 €	Etat - DSIL	927 460 €	38%
Lot 1 Confortement de la plateforme du môle central	587 601 €	Région Nouvelle-Aquitaine (1)	475 657 €	18%
Lot 2 Confortement et réhabilitation des ouvrages maçonnés	1 698 512 €	Département de la Charente-Maritime (2)	524 332 €	22%
Contrôle technique	16 300 €	CARO	482 143 €	22%
CSPS	2 980 €			
AMO	11 875 €			
Dossier loi sur l'Eau	3 100 €			
Etudes géotechniques	30 339 €			
<b>Total HT</b>	<b>2 409 612 €</b>		<b>Total HT</b>	<b>2 409 612 €</b>
				<b>100%</b>

(1) Valorisation d'une partie de la subvention régionale accordée au projet Arsenal des mers (contrat TOURISME-2019-50 signé le 18 mai 2020)

(2) Valorisation d'une partie de la subvention départementale accordée au projet Arsenal des mers (convention du 18 janvier 2019)

**Contribution en nature : /**

ACTION	2.2.2 - 2 : LES MACHINES DE L'ARSENAL
DESCRIPTIF	<p><b>Promesse et expérience visiteur :</b></p> <p>Dans l'arsenal, archipel d'expériences, comme qualifié dans son récit culturel fondateur, un parc de « machines », dispositifs démontables dans le respect du site, permet aux visiteurs, de vivre des expériences originales.</p> <p>Les visiteurs sont invités à interagir avec des expôts porteurs de sens et à vocation pédagogique et ludique pour relever un défi, seul ou en équipe, ou accompagné par un médiateur. L'usage de ces machines permet de comprendre par la pratique, le fonctionnement d'un principe scientifique ou technique utilisé dans la marine.</p> <p>En prenant tour à tour des postures de timonier, manœuvrier, veilleur optique, sous-marinier,... les visiteurs sont invités à vivre une expérience de l'Arsenal de manière intense et réelle. Ils se concentrent, peuvent douter, vivre des émotions, donner le meilleur d'eux-mêmes et finalement se réjouir lorsque le défi est gagné.</p> <p><b>Fréquentation : évolution et objectif</b></p> <p>Installées sous douane, les 2 premières machines, le télescope géant et le séma-phore ont une capacité instantanée de 35 à 45 utilisateurs et 15 spectateurs soit 60 personnes</p> <p><b>Descriptif plus poussé du projet de machines</b></p> <p>L'Arsenal des Mers est un archipel d'expérimentations qui invite les visiteurs à interagir selon la règle des 3 C, le corps, le cœur et le cerveau qui renvoient respectivement à l'action, au sentiment et à la réflexion.</p> <p>Dans cet archipel, les machines sont des dispositifs qui accueillent les visiteurs vers de nouvelles découvertes, à partir des principes scientifiques et techniques de la marine</p> <p>Ces principes sont perçus à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jeu, qui fait percevoir l'effet ou le résultat du principe scientifique par la manipulation, l'implication du corps du visiteur et de ses sens avec la machine. Avec le jeu, la machine utilise le défi, la surprise et le plaisir d'agir pour interpeller le visiteur</li> <li>• L'interaction de la machine avec son environnement qui ancre l'expérimentation du principe scientifique dans l'espace de l'Arsenal. Les machines deviennent indissociables du site, singulières. Cette relation amplifie les émotions et le rapport au site du visiteur</li> <li>• Le choix du principe scientifique en réponse au questionnement spontané du visiteur qui n'ose pas toujours formuler une question car considérée comme une évidence, par exemple : Pourquoi un bateau flotte? De cette façon, la machine ouvre les sciences à tous</li> </ul> <p>Les machines ne sont pas des répliques à l'identique de dispositifs ou d'engins utilisés dans la marine. Elles portent un message pédagogique et culturel et intègrent une dimension spectaculaire invitant ceux qui ne participent pas à observer. Traitées de manière esthétique, elles intègrent un geste artistique et le respect des règles de sécurité nécessaires.</p>

Les 2 premières machines illustrant les thèmes de l'observation (le télescope) et de la communication (les sémaphores) ont été installées sur le môle central au printemps 2021. Cet espace sous douane sera complété par d'autres machines qui compléteront le panel des items liés à la navigation.

A terme, les machines présentes sur le môle central illustreront les 4 « organes » nécessaires au fonctionnement d'un navire de guerre sur le modèle de ceux qui étaient construits à Rochefort au 19<sup>e</sup> siècle. Ce parti pris vient compléter utilement les éléments propres au 18<sup>e</sup> tels que les visiteurs peuvent déjà les découvrir sur l'Hermione et dans son parcours de visite. Un soin particulier est apporté pour évoquer l'âge d'or de l'arsenal de Rochefort, berceau du 1<sup>er</sup> bateau à vapeur de la marine, du 1<sup>er</sup> sous-marin et de tant d'autres innovations dont le bateau-porte tout proche. Le mode de médiation choisi, privilégiant l'apprentissage par l'expérimentation est volontairement différenciant.

Les « organes » ou domaines fonctionnels du navire sont :

- La passerelle d'où le commandant ou le chef de quart assure la conduite nautique. C'est là que sont regroupées les fonctions d'observation (Télescope), de communication (Sémaphore et Télescope) mais également de positionnement à la surface du globe et de tracé de route, possibles thèmes de futures machines
- Le CO (central opérations) d'où le commandant ou l'amiral élabore la situation tactique du navire ou de la flotte. La stratégie offensive/défensive, en surface/ sous-marine, ... peut y être simulée et comprise par le biais de dispositifs utilisés comme méthode d'analyse et de modélisation de prise de décisions
- Le PC (poste central) Sécurité où un officier de quart sécurité veille à la flottabilité (poussée d'Archimède, ballast), à la stabilité (effet de carène liquide), et à la lutte contre les incendies et les voies d'eaux (compartimentage)
- Le PC Machines dirigé par le Chef Machines où un officier de quart énergie-propulsion. Propulsion (vapeur/diesel/électrique/...), production d'énergie et production d'eau douce (bouilleur/osmoseur/distillateur/ ...), en sont les principales fonctions.

Doté de ces 4 organes, le môle central devient un navire, les visiteurs en constituent l'équipage. Au voisinage immédiat de la forme N 3, ce navire devient une évocation forte du Plongeur, le 1<sup>er</sup> sous-marin de la marine, mis au point à Rochefort et source d'inspiration de Jules Verne pour son Nautilus.

#### Localisation du projet

Rochefort

#### Partenaire(s) de l'opération

Pilotage

Association Arsenal des mers

#### Partenaires identifiés

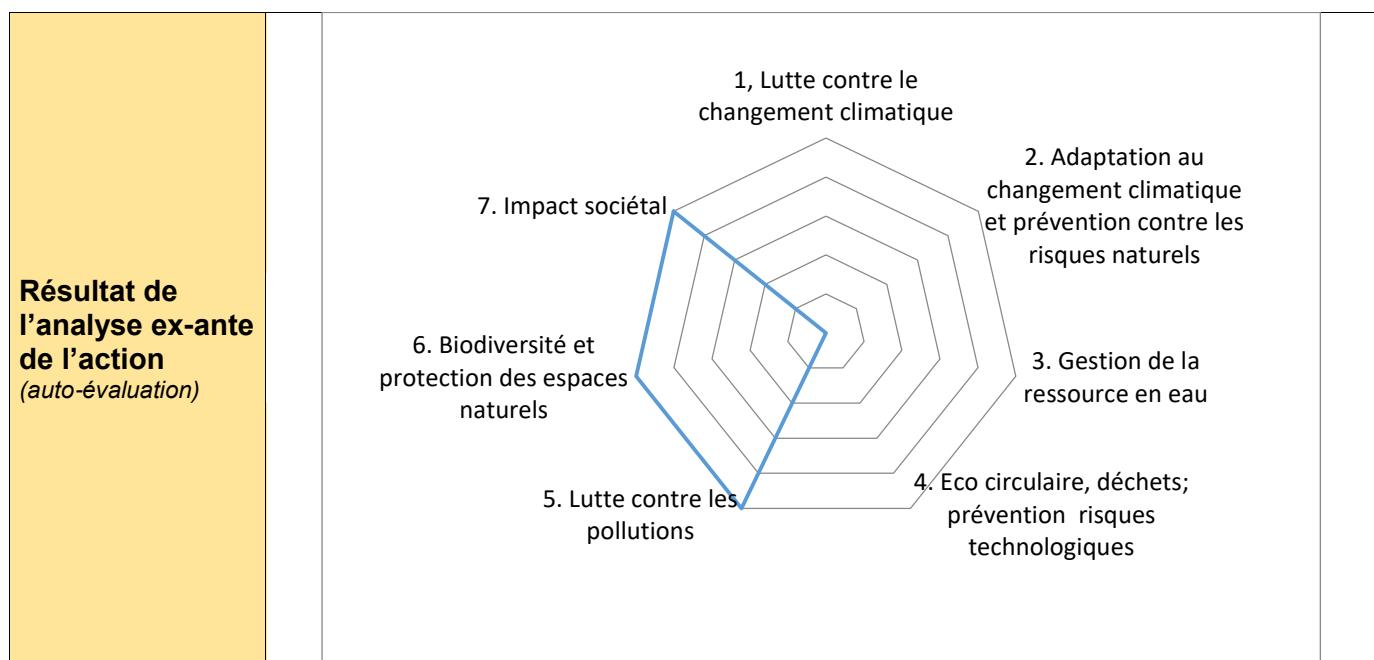
Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

#### Public cible

Tout public (habitants, touristes, visiteurs, familles...)

## INDICATEURS / EVALUATION

Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectifs généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'attractivité de l'Arsenal auprès du public familial en proposant une offre récréative ayant du sens. Les machines de l'Arsenal sont des activités qui engagent le corps et l'esprit des visiteurs, elles ont pour objectif d'amuser tout en transmettant les valeurs et l'histoire de l'Arsenal</li> <li>• Placer le visiteur dans une posture active et collaborative pour résoudre un défi collectif</li> <li>• Créer une dynamique de nouveautés dans la programmation et la communication en ajoutant un ou plusieurs nouveaux dispositifs chaque année</li> <li>• Donner du sens à l'endroit où est placée la machine qui interagit avec son environnement</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer de nouvelles expériences aux visiteurs</li> <li>• Permettre aux visiteurs de comprendre, par la pratique, le fonctionnement d'un principe scientifique ou technique utilisée dans la marine</li> </ul>
	<p>1. Lutte contre le changement climatique</p> <p>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</p> <p>3. Gestion de la ressource en eau</p> <p>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</p> <p>5. Lutte contre les pollutions</p> <p>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</p> <p>7. Impact social</p>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de visiteurs/an	50 000	300 000	2025
Nombre de visites guidées tout public/an	50	200	2025
Nombre d'animations scolaires/an	20	200	2025

<b>ACTION</b>	<b>2.2.2 - 2 / 2021 : LES MACHINES DE L'ARSENAL - MACHINES 1 ET 2 (LE PERISCOPE ET LE SEMAPHORE)</b>
---------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021
----------------------------------	------

<b>État d'avancement</b>	Les machines suivantes seront livrées à raison d'une ou deux par an à partir de début 2023. Un temps d'observation des comportements des visiteurs et d'éventuelles réorientations des concepts est planifié en année 1 d'exploitation des 2 premières machines.
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	Installées sur un site protégé, chaque machine fera l'objet d'une déclaration préalable auprès des services compétents
---	--

### Plan de financement

<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
Etude de programmation préalable à la fabrication des machines	67 800 €	Etat	305 701 €	40%
Programmation de 2 machines	30 300 €	Région Nouvelle-Aquitaine (1)	149 889 €	20%
Conception et fabrication de l'embarcadère du môle	661 217	Département Charente-Maritime (2)	151 863 €	20%
		CARO	151 864 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>759 317 €</b>		<b>Total HT</b>	<b>759 317 €</b>
				<b>100%</b>

- (1) Valorisation d'une partie de la subvention régionale accordée au projet Arsenal des mers (contrat TOURISME-2019-50 signé le 18 mai 2020)
- (2) Valorisation d'une partie de la subvention départementale accordée au projet Arsenal des mers (convention du 18 janvier 2019)

### Contribution en nature : /

<b>ACTION</b>	<b>2.2.2 - 2 / 2023 : LES MACHINES DE L'ARSENAL - MACHINES 3,4 ET 5</b>
---------------	---

<b>Calendrier de réalisation</b>	1 ou 2 machines en 2023 1 ou 2 machines en 2024 1 ou 2 machines en 2025
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	Les machines suivantes seront livrées à raison d'une ou deux par an à partir de début 2023. Un temps d'observation des comportements des visiteurs et d'éventuelles réorientations des concepts est planifié en année 1 d'exploitation des 2 premières machines.
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	Installées sur un site protégé, chaque machine fera l'objet d'une déclaration préalable auprès des services compétents
---	--

## Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Acquisition machine 3	200 000 €	Etat	240 000 €	40%
Acquisition machine 4	200 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine (1)	120 000 €	20%
Acquisition machine 5	200 000 €	Département de la Charente-Maritime (2)	120 000 €	20%
		CARO	120 000 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>600 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>600 000 €</b>	<b>100%</b>

- (1) *Valorisation d'une partie de la subvention régionale accordée au projet Arsenal des mers (contrat TOURISME-2019-50 signé le 18 mai 2020)*
- (2) *Valorisation d'une partie de la subvention départementale accordée au projet Arsenal des mers (convention du 18 janvier 2019)*

**Contribution en nature :** /

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
<b>2.2.3. REQUALIFICATION DE LA POINTE DE LA FUMEE A FOURAS-LES-BAINS</b>	

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site)</li> <li>- des outils de lutte contre les risques</li> <li>- différentes formes de tourisme présentes sur le territoire</li> <li>- un nombre important de visiteurs chaque année</li> <li>- de nombreux attraits touristiques</li> <li>- des sites réputés dont l'Île d'Aix</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fort potentiel architectural et patrimonial</li> <li>- des projets de valorisation des sites emblématiques littoraux</li> <li>- l'anticipation des effets du changement climatique</li> <li>- la renaturation de certains secteurs sensibles</li> <li>- la construction d'une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme</li> <li>- une labellisation Grand Site de France autour de l'Arsenal et de l'Estuaire</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fragilité du territoire face aux risques et aux phénomènes météorologiques violents</li> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul> <p>La pointe de la Fumée est un site exceptionnel, entre deux eaux, qui bénéficie d'une richesse paysagère, naturelle et patrimoniale indéniable. Véritablement tournées vers la mer, différentes activités ostréicoles, balnéaires, touristiques s'entremêlent dans un univers marin très prégnant. La stratégie d'aménagement de la requalification de la pointe a pour principe majeur de révéler le grand paysage, en tenant compte de ces caractéristiques naturelles et géographiques particulières du site et mettre en avant l'esprit singulier du lieu. Ce projet s'inscrit dans le périmètre du Grand Site de l'estuaire de la Charente.</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Département de la Charente-Maritime 85, boulevard de la République 17000 La Rochelle</p> <p>Dossier suivi par Guillaume METAYER, Directeur de la Mer &amp; du Littoral 05.46.87.88.46 - <a href="mailto:guillaume.metayer@charente-maritime.fr">guillaume.metayer@charente-maritime.fr</a></p>
-------------------------	---

	<p>Souhaitant valoriser cet espace contraint et dont la perception paysagère est aujourd’hui très dégradée, la Commune, en association avec la Communauté d’Agglomération Rochefort Océan, le Département de la Charente-Maritime et les services de l’Etat, a lancé en 2015 une démarche de requalification de la presqu’île de la Fumée.</p> <p><b>Description sommaire du projet</b></p> <p>La pointe de la Fumée fait partie de l’opération Grand Site portée par la Communauté d’Agglomération Rochefort Océan. L’enjeu majeur réside ici dans la conservation des caractéristiques naturelles et littorales des lieux.</p> <p>Confiée à l’équipe de paysagistes de Jacqueline OSTY, la requalification de ce site vise les enjeux paysagers et environnementaux par renaturation, la gestion des mobilités et des flux, la cohabitation des activités primaires, balnéaires et touristiques, le traitement des zones déconstruites et l’intégration des protections contre les risques littoraux.</p>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Fouras - Presqu’île de la Fumée
-------------------------------	---------------------------------

<b>Partenaire(s) de l’opération</b>	<b>Pilotage</b>	Département de la Charente-Maritime
	<b>Partenaires identifiés</b>	Commune de Fouras, CARO, Région Nouvelle Aquitaine - GIP Littoral, SGAR
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants de Fouras et de l’île d’Aix, ostréiculteurs, touristes

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2026
----------------------------------	-----------

<b>État d’avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avant-Projet validé.</li> <li>➤ Projet et dossiers réglementaires en cours de constitution</li> </ul>
--------------------------	--

<b>FINANCEMENT</b>
--------------------

<b>Coût estimatif du projet</b>	13 500 000 €
---------------------------------	--------------

<b>Financements mobilisables</b>	Fonds européens, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, CARO, Commune de Fouras-les-Bains
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>2.2.4. REQUALIFICATION DURABLE DE LA POINTE DE PORT-DES-BARQUES ET DE L'ILE MADAME</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site, Ville d'Art et d'Histoire pour Rochefort, Village de pierre et d'eau pour l'Ile d'Aix)</li> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- différentes formes de tourisme présentes sur le territoire (balnéaire, culturel, de santé, de nature et insulaire)</li> <li>- de nombreux attraits touristiques (patrimoine bâti et naturel, culture, bien-être (thermes), sports et loisirs en lien avec le littoral et l'estuaire)</li> <li>- des sites réputés (Arsenal, Pont Transbordeur, Iles d'Aix et Madame, plages, itinéraires cyclables nationaux...)</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des projets de valorisation de sites emblématiques littoraux (Pointes de la Fumée et de Port-des-Barques)</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul>
	Le 2 juillet 2021, Mme le Ministre de la transition écologique a attribué le label Grand Site de France à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour le site Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort pour un plan d'actions 2020 - 2026. La requalification de la Pointe de Port-des-Barques et de l'Île Madame s'inscrit dans ce plan d'actions cette Opération Grand Site.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Co-Maitrise d'ouvrage CARO, commune de Port-des-Barques et Département de la Charente-Maritime  Dossier suivi au sein de la CARO par Carole GAUYACQ, Coordinatrice Planification et Paysage 05 46 82 89 05 / 06 08 21 11 95 - <a href="mailto:c.gauyacq@agglo-rochefortocean.fr">c.gauyacq@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<b>Situation</b>
	L'Île Madame est reliée à la terre par une accumulation naturelle de sable et de galets longue de 900 mètres, la « Passe aux bœufs », qui se découvre sur une période de six heures à marée basse.  Le caractère exceptionnel et unique de ce site tient également à la petite taille de l'île, 80 ha, ainsi qu'à sa position à l'embouchure de l'estuaire de la Charente.
	<b>Contexte</b>
	Le Département de la Charente Maritime intervient depuis 1977 à Port-des-Barques au titre de la politique des Espaces naturels sensibles et le Conservatoire du littoral a acquis le fort en pleine propriété en 2007.  L'Île est particulièrement sensible aux fréquentations fortes compte tenu de son étroitesse et de son attractivité. Une étude de 2018, réalisée entre le 14 juillet et le 19 août, montrait des pics à 800 personnes par jour, avec une part forte des véhicules motorisés (65%).
	Aussi, le Conseil Départemental de la Charente Maritime, au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles, la commune de Port-des-Barques et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan ont engagé un projet de requalification durable de la Pointe de Port-des-Barques et de l'Île Madame qui intègre la réorganisation des flux par des aménagements et une gestion.
<b>Processus engagé</b>	
Dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre, un groupement de commande est mis en place entre les trois parties.  Les études, phase étude préalable, ont débuté en juin 2020.  La requalification de la Pointe de Port-des-Barques est cité comme exemple de projet visant à retrouver un équilibre entre l'identité insulaire et l'accueil du public par le GIP Littoral dans le cadre de son document stratégique de transition du littoral néo-aquitain « GIP Littoral 2030 ».	

<b>Localisation du projet</b>	Port-des-Barques - pointe du Calvaire et alentours
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>
	CARO - Commune de Port-des-Barques - Département de la Charente-Maritime
	<b>Partenaires identifiés</b>

CALENDRIER	
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Printemps 2022 : dépôt du Permis d'Aménager</li> <li>➤ 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 : Consultation entre</li> <li>➤ 2023 : Début des travaux pour une durée de 3 ans</li> </ul>
<b>Etat d'avancement</b>	Phase esquisse en cours

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	5 192 250 € HT dont : - Aménagements à court terme : 2 248 250 € - Aménagements à moyen terme : 1 702 000 € - Aménagements à long terme : 1 242 000 €
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, commune de Port-des-Barques

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	 	<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>2.2.5. RESTAURATION ET VALORISATION DU PONT SUSPENDU DE TONNAY-CHARENTE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - des ponts, véritables ouvrages d'art, permettant le franchissement de la Charente : Pont Transbordeur, Pont suspendu de Tonnay-Charente... - une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site, Ville d'Art et d'Histoire pour Rochefort, Village de pierre et d'eau pour l'Île d'Aix) - des sentiers de randonnée et cyclables qui incitent à une découverte douce du territoire  ↳ Opportunités : - un fort potentiel architectural et patrimonial - une labellisation Grand Site de France autour de l'Arsenal et de l'Estuaire
	Le pont suspendu, classé Monument Historique depuis 1988, constitue l'emblème de la commune de Tonnay-Charente. Long de 623 m, composé d'éléments maçonnés, métalliques et en bois, il constitue un des axes de franchissement sur la Charente au sein de l'agglomération de Rochefort Océan. Il est réservé aux déplacements doux (vélo et piétons).  Intégré dans le périmètre de l'Opération Grand Site « Estuaire de la Charente et arsenal de Rochefort », il n'a pas été restauré de façon complète depuis 90 ans.

<b>Description sommaire du projet</b>	Cette restauration permettra de répondre à trois fonctions : <ul style="list-style-type: none"><li>• franchissement de la Charente,</li><li>• belvédère sur le territoire rochefortais avec ses paysages naturels (marais, fleuve...) et bâtis (pont transbordeur, arsenal, quais et façades...),</li><li>• activité ludique (mise en place d'activités de type saut, tyrolienne...).</li></ul> En outre, cette restauration permettra de sécuriser l'édifice, que les années et les aléas météorologiques ont largement fragilisé.  Plus largement, sa restauration permettra d'accroître l'attractivité touristique du territoire et de compléter des balades et circuits existants sur l'agglomération rochefortaise. Cette restauration s'inscrit également à l'échelle communale, dans la volonté de redynamiser les bords de Charente : aménagement des quais, mise en valeur des façades portuaires, construction d'équipement (jeux...), installation d'une aire pour camping-caristes, équipements nautiques...  Le diagnostic sanitaire préalable à la restauration a débuté en septembre 2020. Des études complémentaires seront probablement nécessaires au regard de la

	spécificité et de la complexité de l'ouvrage : études du sous-sol à plus de 30m de profondeur, études des parties métalliques à plus de 30 m au-dessus de la Charente...
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Tonnay-Charente
-------------------------------	-----------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ce projet de restauration, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage par la mairie de Tonnay-Charente, fait l'objet d'un pilotage collectif qui associe : la Commune de Tonnay-Charente, DRAC (MH et ABF), inspection des Sites (DREAL), la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que prochainement la Fondation du Patrimoine.
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, CARO, Département de la Charente-Maritime, Région Nouvelle-Aquitaine
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, touristes

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ second semestre 2021 : validation du programme des travaux</li> <li>➤ début 2022 : début des travaux de restauration</li> <li>➤ second semestre 2025 : fin des travaux</li> </ul>
----------------------------------	--

## État d'avancement

<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise d'œuvre : 170 000 € HT</li> <li>- Etudes complémentaires : 50 à 100 000 € HT</li> <li>- Enveloppe prévisionnelle des travaux : 8 à 10 000 000 € (à affiner en fonction du diagnostic sanitaire et du programme de travaux validé collectivement)</li> </ul>
---------------------------------	---

## Financements mobilisables

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, Fondation du patrimoine
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>		<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
		<b>2.2.6. AMENAGEMENT ET VALORISATION DU SITE DE LA FONTAINE LUPIN</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - l'Arsenal de Rochefort qui s'étend sur plus de 2 km sur les bords de Charente (Corderie Royale, fosses aux mâts, fontaine Lupin, forts) - une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site de France, Ville d'Art et d'Histoire...) - des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés  ↳ Opportunités : - un fort potentiel architectural et patrimonial
	Situé à l'embouchure de la Charente, le site avec ses implantations portuaires, les services connexes, les fonctions d'escale, existants ou à développer, présente un potentiel pour les activités professionnels et de plaisance à l'échelle du bassin de navigation. A ce titre le schéma des installations sur la façade maritime du Département a confirmé cette importance avec le projet d'implantation d'une aire de carénage. Par ailleurs, des activités de prestations de services nautiques privés ont émergé sur ce secteur.
	Le site s'inscrit sur deux espaces contigus, situés sur deux communes distinctes - Port des Barques et St Nazaire sur Charente - et organisé autour de deux systèmes de fonctionnement portuaires et nautiques distincts.
	Les installations portuaires de Port-des-Barques, port concédé à la commune par le Département de la Charente Maritime, est le support d'usages ostréicoles, de pêche et de plaisance. Les installations portuaires de St Nazaire sur Charente, quant à elles, accueillent des usages liés à la plaisance et aux transports à passagers (parking, billetterie et départ des circuits pour le tour du Fort Boyard / destination Ile d'Aix).
	Le site occupe une place emblématique dans l'estuaire. L'omniprésence de l'activité ostréicole et, dans une moindre mesure, de la pêche professionnelle rappelle la richesse écologique de l'embouchure de la Charente. La fontaine Royale de Lupin qui témoigne de l'armement des bateaux de l'arsenal est un édifice d'exception qui lui vaut d'être classé Monument Historique. Cet ensemble est à ce titre considéré commun un site emblématique de l'opération Grand Site ; il fait l'objet d'un classement de site (Loi de 1930).  Enfin l'intérêt du visiteur sur ce site discret ou la proximité de haut lieu de la croisière en mer dans le pertuis (Fort Boyard) a contribué à l'implantation d'entreprises touristiques : croisières, restaurant, centre d'hébergement...

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Olivier Remaud, Coordinateur nautisme et sport 05 46 82 89 03 / 06 08 24 66 84 - <a href="mailto:o.remaud@agglo-rochefortocean.fr">o.remaud@agglo-rochefortocean.fr</a>						
<b>Description sommaire du projet</b>	<p>En 2021, la CARO et les communes de Port-des-Barques et Saint-Nazaire sur Charente lanceront une étude de programmation pour l'aménagement et la valorisation du site de la fontaine Lupin avec pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la fontaine royale en conservant son accès par la passerelle en lien avec les études d'un Architecte du patrimoine, le projet devra préciser sa mise en valeur et intégrer les travaux de réfection de la passerelle</li> <li>- Requalifier les espaces publics d'intérêt pour le visiteur (stationnements devant le restaurant)</li> </ul> <p>La requalification de l'espace entre le restaurant et la rive de la Charente est à envisagé en lien avec les possibilités de stationnement en retrait (parcelle partiellement utilisé pour le stockage ostréicole actuellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser le positionnement nautique du site « Port des Barques / St Nazaire » Au regard des atouts et des contraintes du site sur le plan nautique, il convient de préciser les possibilités de développement, la nature des développements, les conditions</li> <li>- Qualifier un fonctionnement et une organisation des équipements de la plaisance commune aux deux sites. Le système de fonctionnement commun à établir porte essentiellement sur les usages relatifs à la plaisance. Il convient donc d'en établir les principes afin de qualifier les aménagements nécessaires afin d'optimiser les investissements et de réduire les coûts de fonctionnement</li> </ul> <p>Le périmètre d'étude portera sur l'ensemble du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les deux zones de mouillage concédées de Port des Barques et St Nazaire</li> <li>- Le port de Port des Barques</li> <li>- Le port de St Nazaire incluant la fontaine</li> <li>- Les espaces publics de St Nazaire situé devant le restaurant</li> <li>- La parcelle partiellement utilisée pour le stockage ostréicole et le stationnement temporaire de véhicules</li> </ul> <p>Le périmètre de réflexion englobera un ensemble comprenant la zone d'activités de Port des Barques jusqu'au bâti du restaurant et du centre d'hébergement.</p>						
<b>Localisation du projet</b>	Port-des-Barques / Saint-Nazaire sur Charente						
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1"> <tr> <td style="vertical-align: top;"><b>Pilotage</b></td><td>CARO, Commune de Port-des-Barques, Commune de St Nazaire sur Charente</td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td>Etat</td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"><b>Publics ciblés</b></td><td>Habitants, touristes, activités économiques présentes sur le site</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	CARO, Commune de Port-des-Barques, Commune de St Nazaire sur Charente	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, touristes, activités économiques présentes sur le site
<b>Pilotage</b>	CARO, Commune de Port-des-Barques, Commune de St Nazaire sur Charente						
<b>Partenaires identifiés</b>	Etat						
<b>Publics ciblés</b>	Habitants, touristes, activités économiques présentes sur le site						

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ 2021 - 2023 : étude de programmation</li><li>➤ 2021 - 2022 : travaux de restauration de la passerelle</li><li>➤ A partir de 2024 : travaux d'aménagement</li></ul>
----------------------------------	--

**État d'avancement**

Etude de programmation à lancer

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	Fonds européens, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, communes de Port-des-Barques et Saint-Nazaire sur Charente
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	 <b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
	<b>2.2.7. VALORISATION DES MARAIS OUEST DE ROCHEFORT</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :
	↳ Atouts :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'Arsenal de Rochefort qui s'étend sur plus de 2 km sur les bords de Charente (Corderie Royale, fosses aux mâts, fontaine Lupin, forts)</li> <li>- une reconnaissance par l'obtention de labels (Grand Site de France, Ville d'Art et d'Histoire...)</li> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- des sentiers de randonnée et cyclables qui incitent à une découverte douce du territoire</li> <li>- la 2<sup>ème</sup> plus vaste station de lagunage d'Europe à Rochefort</li> <li>- des outils de lutte contre les risques</li> </ul>
	↳ Faiblesses :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sur Rochefort, un manque de cohésion urbaine notamment au niveau des espaces interstices</li> <li>- un système hydraulique complexe et très imbriqué liant la gestion des canaux, la gestion des milieux et des usages agricoles, touristiques et industriels</li> </ul>
	↳ Opportunités :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un fort potentiel architectural et patrimonial</li> <li>- la préservation des prairies humides en lien avec l'identité paysagère</li> </ul>
	Sur la partie ouest du méandre de Rochefort, à 1,5 km du Pont transbordeur, l'affectation en 2015 de l'emprise de la Défense (200 ha) au Conservatoire du littoral, va permettre la réouverture d'un cheminement reliant le faubourg à la Charente, permettant ainsi d'interpréter l'ancienne base aéronavale.
	La rétrocession des terrains du CEAN au Conservatoire du Littoral en 2015 (200 ha) a permis de restaurer le pastoralisme et d'envisager de nouvelles perspectives pour le parc péri-urbain de Rochefort.
	Le Musée de l'aéronavale est accompagné sur le plan structurel par le Département (création de la route d'accès, mise en sécurité, stationnements...) et depuis trois ans, la Ville et la CARO accompagnent l'association sur le projet muséal.

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Laurent DUMAS, Chef de projet Grand site 05 46 82 80 37 / 06 26 59 04 10 - <a href="mailto:l.dumas@agglo-rochefortocean.fr">l.dumas@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Il s'agit d'aménager un cheminement doux depuis l'entrée de l'Ecole de Gendarmerie (au niveau du rond-point Albert Bignon) jusqu'au chemin de Charente, au niveau de la cale du bac de Soubise. Des aménagements seront réalisés le long du cheminement afin de mettre en valeur et d'interpréter les éléments patrimoniaux, historiques et naturels visibles à partir du cheminement.</p> <p>Ce projet d'aménagement inclura les franchissements de la RD et de l'espace de l'embarcadère dans la continuité de la route.</p> <p>Il sera combiné avec les travaux de protection contre la submersion (digues) réalisés par le Département sur le site.</p> <p>Dans un 1<sup>er</sup> temps, une étude de maîtrise d'œuvre, avec une compétence en matière de paysage, sera conduite en lien avec le Conservatoire du Littoral et le Département, propriétaires des parcelles concernées.</p>
---------------------------------------	--

*Cette action nécessitera des procédures environnementales et en urbanisme préalable à sa réalisation.*

<b>Localisation du projet</b>	Marais Ouest de Rochefort
-------------------------------	---------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	Pilotage	CARO, Commune de Rochefort
	Partenaires identifiés	Conservatoire du littoral Département de la Charente-Maritime, en qualité de propriétaire et au titre de la politique des Espaces naturels sensibles
	Publics ciblés	Habitants, visiteurs

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2022-2023 : Etude de maîtrise d'œuvre</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pré-programmation</li> <li>➤ Organisation de la maîtrise d'ouvrage</li> </ul>
--------------------------	--

<b>FINANCEMENT</b>	
--------------------	--

<b>Coût estimatif du projet</b>	1 000 000 €
---------------------------------	-------------

<b>Financements mobilisables</b>	Fonds européens, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
----------------------------------	---

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	  <b>GRAND PROJET DU MARAIS DE BROUAGE</b>
	<b>2.2.8. STRATEGIE PARTAGEE DE VALORISATION PATRIMONIALE ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU MARAIS DE BROUAGE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
<p><b>Diagnostic et enjeux de l'action</b>  <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></p> <p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation (Marais de Rochefort, Marais de Brouage), réserves de biodiversité</li> <li>- des outils de valorisation et de préservation</li> <li>- différentes formes de tourisme présente sur le territoire (balnéaire, culturel, de santé, de nature et insulaire)</li> <li>- de nombreux attraits touristiques (patrimoine bâti et naturel, culture, bien-être, sports et loisirs en lien avec le littoral et l'estuaire)</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fort potentiel architectural et patrimonial</li> <li>- la préservation des zones humides en lien avec l'identité paysagère</li> <li>- des attentes nouvelles en termes de médiation muséale</li> <li>- la construction d'une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme</li> <li>- le projet d'OGS sur le Marais de Brouage</li> <li>- l'adaptation de l'offre au comportement des clientèles touristiques</li> <li>- la montée des valeurs éthiques dans le domaine du tourisme</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul> <p>La Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) ont uni leurs forces en 2016 pour lancer le « Grand projet du marais de Brouage » et ainsi permettre une gestion concertée de ce marais d'exception, impliquant l'ensemble de ses usagers.</p> <p>Une feuille de route du Grand projet du marais de Brouage (GPMB) a été validée en 2017 par les élus des deux intercommunalités, composée de 3 grands axes d'actions prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1 : gestion et l'entretien de la zone humide</li> <li>• Axe 2 : soutien à l'activité d'élevage, garante du maintien des paysages remarquables de cet espace (valorisation des produits issus de l'élevage, développement des circuits courts et accompagnement des éleveurs locaux)</li> <li>• Axe 3 : valorisation patrimoniale et touristique du site</li> </ul>

Sur ces 3 axes d'actions cités, le projet entre dans une phase opérationnelle ; avec la concrétisation ou le lancement d'actions : expérimentation interministérielle sur la préservation de l'élevage en zones humides et création de la première Association foncière pastorale en zone humide, lancement d'une étude sur la faisabilité d'un atelier de découpe, conduite d'une étude de faisabilité et de programmation des itinéraires cyclables, organisation d'éductours auprès des prestataires touristiques, ateliers pédagogiques auprès des scolaires, signature du Contrat de progrès de territoire et programmation des travaux d'entretien et de gestion,...

Sur cette base, étant donné que cette diversité d'actions et de démarches engagées dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage s'inscrivent déjà dans les objectifs de la politique des Grands Sites et le marais de Brouage étant est un site classé d'ampleur depuis 2011, les élus de l'entente ont décidé en 2019 de conduire une réflexion afin de questionner en détails cette opportunité d'engagement d'une Opération Grand Site (OGS) sur le marais de Brouage. En effet, une OGS sur le site semble être une opportunité majeure pour ce territoire dans le sens où elle apporterait une reconnaissance au projet donnant lisibilité au territoire et générant un effet levier pour un développement local durable.

Une note argumentaire va donc être déposée au printemps 2021 pour solliciter officiellement l'engagement d'une Opération Grand Site sur le marais de Brouage. Parmi les enjeux paysagers intégrant la feuille de route de la future OGS figure celui transmettre et promouvoir « L'esprit des lieux » du marais de Brouage. L'interprétation à offrir aux visiteurs tout comme l'action culturelle ou la valorisation de ce patrimoine pluriel du marais (par des projets d'aménagements par exemple) seront un des points clés de cette transmission.

**Description sommaire du projet**

Le marais de Brouage fait l'objet depuis de nombreuses années de politiques de développement territorial dont les ambitions se portent notamment sur la valorisation patrimoniale, culturelle et touristique de ce territoire d'exception. Cela se traduit par la mise en œuvre d'une pluralité d'actions (développement et animation culturels, opérations d'aménagement et de valorisation patrimoniale...). Ainsi, de nombreuses démarches coexistent mais ne s'inscrivent pas à ce jour dans une réflexion partagée à l'échelle du marais.

C'est pourquoi, en 2020, la CARO, la CCBM, la commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage et le Syndicat mixte pour la Restauration et l'Animation du Site de Brouage ont décidé de conduire ensemble une étude relative à l'élaboration d'une stratégie partagée de valorisation patrimoniale et de gestion-développement culturel.

Cette étude devra permettre de faire émerger une culture commune et une vision partagée du développement de la citadelle et du marais de Brouage, entre des acteurs dont l'échelle, les champs d'intervention et les attentes sont à la fois multiples, hétérogènes et complémentaires.

Afin d'y parvenir, l'étude devra plus particulièrement établir un état des lieux des acteurs et de l'offre culturelle, co-élaborer un projet culturel et patrimonial de territoire et le décliner de manière opérationnelle en un programme d'actions à 10 ans dont chacun des partenaires pourra se saisir.

Localisation du projet	Marais de Brouage
------------------------	-------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Entente intercommunautaire
	<b>Partenaires identifiés</b>	Structures culturels, acteurs du tourisme
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, visiteurs

### CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022-2023
----------------------------------	-----------

<b>État d'avancement</b>	Programme d'actions en cours de définition
--------------------------	--

### FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime
----------------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
	<b>2.2.9. REQUALIFICATION DES ABORDS DES FRICHES HOSPITALIERES ET RENFORCEMENT DES LIAISONS DOUCES ENTRE LE CENTRE-VILLE DE ROCHEFORT ET LA GARE SNCF</b>

<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre de transport développée</li> <li>- des tarifications intermodales</li> <li>- des dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes à la gare de Rochefort</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une image peu attractive de Rochefort</li> <li>- un nombre important de déplacements majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- de nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</li> <li>- une offre cyclable discontinue et peu lisible freinant l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire</li> <li>- le potentiel des sites en renouvellement urbain (fiches hospitalières...)</li> <li>- développement de l'intermodalité (projet de pôle d'échange multimodal à la gare SNCF de Rochefort)</li> <li>- le développement de fort potentiel de développement des modes doux car le territoire s'y prête</li> <li>- l'organisation des déplacements domicile-travail</li> <li>- sur Rochefort, la requalification des liaisons entre les sites de renouvellement urbain et le centre-ville</li> <li>- une fort potentiel architectural et paysager</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pratique de la voiture ancrée dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul> </li> </ul> <p>Rochefort dispose à proximité immédiate de son centre ancien, deux friches hospitalières que sont l'ancien hôpital de la Marine (propriété privée) et l'ancien l'hôpital civil, Saint Charles (propriété de la commune) ainsi que deux cours (Ablois et Roy Bry) et plusieurs squares (Parat, Herriot, Trivier). Des projets de reconversion sont en cours de définition sur les deux friches hospitalières. Le site de Saint Charles prévoit d'accueillir une certaine mixité fonctionnelle (logements, résidences, bureaux, services au public, campus de formations supérieures, vie étudiante...). La reconquête de l'ancien hôpital de la Marine est, de son côté, étroitement liée à la capacité du projet privé à s'intégrer dans le cadre du PSMV, en cours de finalisation. A minima, la restauration du monument historique de l'hôpital de la</p>

Marine pourrait être réalisée dans les prochaines années. A proximité immédiate des anciens hôpitaux, un ancien réservoir d'eau fait l'objet d'une reconversion en espace culturel (piano-bar, galerie d'art et musée dédié à la chouette d'Or : jeu-énigme) et vise une ouverture en septembre 2021. Ces opérations ainsi que les projets à définir de pôle multimodal à la gare SNCF et de développement de l'activité thermale sur son propre site, nécessitent de mener une réflexion globale sur les futurs aménagements urbains (réaménagement, élargissement, dévoiement ou création de voies, aménagements paysagers, développement des déplacements alternatifs à l'automobile et des mobilités actives, prise en compte du développement durable à travers des choix énergétiques, qualité climatique des espaces, gestion de l'eau, gestion des déchets, nuisances sonores, cônes de vue, tranquillité publique ...).

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex</p> <p>Dossier suivi par Clémence GELÉ, Chargée de projet Action Cœur de Ville 05 46 82 65 23 - <a href="mailto:clemence.gelé@ville-rochefort.fr">clemence.gelé@ville-rochefort.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Fort du contexte ci-dessus, la ville de Rochefort souhaite définir un aménagement urbain d'ensemble sur un secteur allant de la gare SNCF, intégrant les friches hospitalières à reconvertis, les cours et les squares à proximité. Cette approche globale vise à gagner en cohérence lors des interventions qui connaîtront différentes phases de réalisation et s'inscriront dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la protection et de la valorisation du patrimoine architectural et paysager préconisées au PSMV et ses Orientations d'Aménagement et de Programmation,</li> <li>- du programme Action Cœur de Ville-ORT, et viseront à soutenir les principes de la ville durable.</li> </ul> <p>Elle prendra notamment en compte la programmation immobilière, en cours de définition, sur les friches hospitalières à reconvertis et les autres projets à venir à proximité.</p> <p>Ces futurs aménagements urbains viendront accompagner et permettre la mutation de deux friches hospitalières situées en cœur de ville, avec à court terme la reconversion du site de l'ancien hôpital Saint Charles et la valorisation des abords de l'ancien réservoir d'eau, puis la reconquête de l'ancien hôpital de la Marine et enfin la requalification du cours d'Ablois.</p> <p>Ce projet d'aménagement urbain portera sur les infrastructures (voiries, réseaux divers...), sur le paysage, voire d'éventuelles petites constructions ou installations liées à la vocation espaces publics et des éléments « mobilier » (bancs, poubelles, l'éclairage, la signalétique...).</p> <p>Objectifs poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'attractivité et la fréquentation du cœur de ville,</li> <li>- Améliorer la qualité d'espaces publics majeurs,</li> <li>- Requalifier les espaces publics accompagnant les projets en cours ou à venir sur le périmètre d'étude,</li> <li>- Recomposer les espaces publics en lien avec le programme de reconversion de l'ancien hôpital Saint Charles,</li> <li>- Réinscrire les friches urbaines dans le tissu urbain environnant,</li> <li>- Participer à renforcer l'identité de Rochefort,</li> <li>- Répondre aux besoins de desserte des sites réinvestis ou à réinvestir (accès, liaisons, desserte en réseaux, nouveaux usages, énergies renouvelables...),</li> <li>- S'inscrire dans une démarche d'aménagement durable,</li> <li>- Concourir à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des usagers</li> </ul>
---------------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (actuels et futurs) du cœur de ville,</li> <li>- Assurer la réappropriation du cours d'Ablois par les habitants et les autres usagers de la ville,</li> <li>- Assurer la cohérence des différentes actions menées dans le temps, sur les espaces publics du secteur, en lien avec l'environnement direct et le reste de la ville.</li> </ul>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, étudiants, visiteurs, usagers, actifs

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : lancement d'une étude d'aménagement urbain (préprogramme)</li> <li>➤ 2022-2023 : définition du programme et études de conception</li> </ul> <p>Puis suivant un calendrier à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ recomposition et aménagement du site Saint Charles</li> <li>✓ desserte du site de l'hôpital de la Marine</li> <li>✓ requalification du cours d'Ablois</li> <li>✓ réaménagement des squares</li> <li>✓ réaménagement de l'accès à la gare SNCF</li> </ul>

<b>Etat d'avancement</b>	Cahier des charges pour la phase études préalables en cours de rédaction
--------------------------	--

<b>FINANCEMENTS</b>	
---------------------	--

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir (10 à 12 M € HT à échéance 2026)
---------------------------------	--

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Banque des Territoires, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, Taxe d'Aménagement
----------------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.2. Valoriser le patrimoine naturel, bâti et architectural

<b>ACTION</b>	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>	<b>2.2.10. SENSIBILISATION AUX RICHESSES DU MILIEU MARIN</b>
---------------	--	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b>  (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- des outils de valorisation et de préservation</li> <li>- de nombreux attraits touristiques (patrimoine bâti et naturel, culture, bien-être, sports et loisirs en lien avec le littoral et l'estuaire)</li> <li>- la présence du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis qui couvre une partie du territoire de la CARO</li> </ul> </li>   <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des attentes nouvelles en termes de médiation muséale</li> <li>- la construction d'une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme</li> <li>- l'adaptation de l'offre au comportement des clientèles touristiques</li> <li>- la montée des valeurs éthiques dans le domaine du tourisme</li> </ul> </li>   <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Les pertuis charentais sont des systèmes très originaux pour la façade atlantique. Ces détroits, espaces côtiers abrités par les îles de Ré et Oléron, sont alimentés en eau douce par plusieurs fleuves. La rencontre entre ces deux douces, chargées de nutriments, et les eaux salées du large est source d'une abondante nourriture pour l'ensemble des espèces marines.</p>
	<p>Les habitats naturels variés (côtes sableuses, rocheuses, vastes vasières...) sont des lieux de reproduction et de nourricerie essentiels. Ils favorisent une biodiversité exceptionnelle : riches communautés planctoniques, coquillages, poissons migrateur, mammifères marins, oiseaux. Le pertuis d'Antioche est un carrefour ornithologique d'importance internationale. En période hivernale, des centaines de milliers d'oiseaux marins et côtiers y séjournent pour s'alimenter et se reposer.</p>
	<p>Le pertuis d'Antioche est emblématique du Parc naturel marin. Il présente à la fois de forts enjeux environnementaux et socio-économiques. L'activité conchylicole y est très présente, ainsi que la pêche professionnelle côtière et la pêche à pied de loisir. Le pertuis d'Antioche abrite plusieurs ports et accueille la zone d'attente des ports de La Rochelle et Rochefort. Il constitue un plan d'eau privilégié pour les activités nautiques et son littoral est très apprécié des</p>

	<p>touristes. Ces nombreuses activités humaines sont autant d'enjeux socio-économiques que de pressions sur le milieu marin.</p> <p>Le Parc œuvre à la prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau par l'ensemble des activités, en accompagnant l'adoption de pratiques et d'usages respectueux du milieu marin.</p> <p>L'Île d'Aix, située au cœur du pertuis d'Antioche, présente un condensé d'enjeux pour le Parc. Sur une petite surface, l'île présente divers écosystèmes marins : estrans sableux, rocheux et vaseux, habitats particuliers comme les herbiers de zostères et les récifs d'hermelles. On y retrouve beaucoup d'activités du pertuis, avec lesquelles du Parc interagit. En outre, une aire marine éducative, accompagnée par le Parc, est portée par l'école communale et le cercle nautique de l'île.</p> <p>L'Île d'Aix, proche du continent mais accessible seulement en bateau est ainsi un lieu propice pour parler du Parc naturel marin, de ses enjeux, de ses valeurs et de ses actions. Elle présente tous les atours pour être un site d'interprétation du milieu marin, un espace de démonstration de pratiques durables pour différents secteurs d'activités, un lieu de sensibilisation pour le grand public et les scolaires et un support de formation pour les professionnels et autres gestionnaires.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	<p>Convention de partenariat public-public entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</li> </ul> <p>Dossier suivi par Samuel COURTOIS, Directeur Tourisme Grands projets Nautisme et Sport 05 46 82 18 77/06 08 21 11 49 - <a href="mailto:s.courtois@agglo-rochefortocean.fr">s.courtois@agglo-rochefortocean.fr</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc Naturel Marin 3 rue Robert Etchebarne BP 80031 17300 Marennes</li> </ul> <p>Dossier suivi par Julie BERTRAND, Directrice déléguée 05.46.36.70.43 / 06.38.17.60.11 - <a href="mailto:julie.bertrand@ofb.gouv.fr">julie.bertrand@ofb.gouv.fr</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire du Littoral BP 10137 17306 Rochefort Cedex</li> </ul> <p>Dossier suivi par Patrice Belz, Délégué Centre-Atlantique 05 46 84 72 50 - <a href="mailto:p.belz@conservatoire-du-littoral.fr">p.belz@conservatoire-du-littoral.fr</a></p>
------------------	--

Description de l'action	<p>Les paysages sous-marins, rendre visible l'invisible :</p> <p>Les obstacles rencontrés par le Parc naturel marin pour faire connaître et comprendre le fonctionnement des milieux marins sont de plusieurs ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Charente-Maritime présente un relief plat et il y a peu de points de vue permettant d'embrasser le territoire du Parc naturel marin</li> <li>- La mer est par nature en 3 dimensions et le Parc porte des enjeux situés à la fois dans l'air, en surface, dans la colonne d'eau et sur les fonds marins. L'espace sous-marin est peu accessible et peu connu. Cette contrainte est accentuée dans les pertuis puisque l'eau y est peu transparente, la turbidité provenant des nombreux éléments sédimentaires en suspension liés aux fleuves et aux vasières.</li> </ul> <p>Il est difficile pour le Parc de parler de son objet même de travail, invisible. Or faire découvrir les caractéristiques et les richesses du milieu sous-marin est essentiel pour donner envie de le préserver, faire comprendre les effets de ses activités et, si besoin, envisager des changements pratiques.</p>
-------------------------	--

	<p>La représentation des paysages sous-marins a été peu explorée à ce jour et constitue une voie de recherche prometteuse pour donner à voir le milieu marin dans ses différentes composantes : biologiques, humaines, esthétiques, sensibles.</p> <p>Fort de ces constats, le Parc naturel marin a souhaité construire une stratégie de sensibilisation au milieu marin sur ces territoires riches et emblématiques que sont le pertuis d'Antioche et l'Île d'Aix, en s'appuyant sur la mise en valeur des paysages sous-marins.</p> <p>Le projet est pensé en 3 lieux complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>A bord des navires de transport à passagers</b>, pour faire comprendre ce que sont les pertuis, informer du patrimoine naturel présent, sensibiliser à la fragilité du milieu marin et encourager à l'adoption de gestes adaptés. Des supports imprimés et multimédias sont envisagés. La formation des équipages est également visée.</li> <li>2. <b>Sur l'ensemble de l'Île d'Aix</b>, pour interpeller le visiteur (Charentais-Maritime, publics en formation, visiteurs...) sur différentes problématiques maritimes, à partir de plusieurs points de vue. Les supports de sensibilisation envisagés auraient peu ou pas d'impact visuel, respectant le site (outil numérique, balade sonore).</li> <li>3. <b>Au Fort Liédot</b>, propriété du Conservatoire du littoral sous gestion communale. Ce site est adapté pour mettre en place un espace muséographique et scénographique. Le projet vise à recréer dans le fort, de façon virtuelle, sensible et très immersive dans un sentier sous-marin, mettant en valeur les paysages sous-marins présents autour de l'île.</li> </ol> <p>De façon transversale, une animation et un programme scientifiques autour des paysages sous-marins accompagneront le projet. Les réalisations pourront, à terme, constituer des ressources pour un public souhaitant s'informer ou se former à ces problématiques.</p> <p>Le projet n'est pas pensé comme un produit touristique mais comme un ensemble d'actions d'information, d'interprétation et de sensibilisation à la richesse et la fragilité du milieu marin local. Qualitatif, il est voué à être pensé comme pouvant contribuer à accueillir du public en dehors de la saison estivale.</p>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Ile d'Aix - Fort Liédot
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<p><b>Pilotage</b></p> <p>Parc Naturel Marin, Conservatoire du Littoral, CARO, commune de l'Île d'Aix</p>
<b>Partenaires identifiés</b>	Etat

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2023

<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etude de faisabilité</li> <li>✓ Recrutement AMO</li> </ul>
---	---

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Habitants, visiteurs, publics en formation
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver les espaces marins</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la population à la richesse et à la fragilité des fonds marins</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de visiteurs			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Programmiste, assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble du projet, études préalables	160 000 €	OFB - Plan de relance	1 100 000 €	73%
Maitrise d'œuvre et travaux	620 000 €	Conservatoire du Littoral	300 000 €	20%
Conception et réalisation des supports d'information et de sensibilisation, scénographie	600 000 €			
Programme scientifique sur les paysages sous-marins	120 000 €	CARO	100 000 €	7%
<b>Total HT</b>	<b>1 500 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>1 500 000 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques

<b>ACTION</b>	<b>2.3.1. PAPI CHARENTE ET ESTUAIRE</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation</li> <li>- des outils de lutte contre les risques (PPRN, Plan Digues, PAPI)</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un système hydraulique complexe et très imbriqué</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents</li> </ul> </li> </ul> <p>Le bassin versant du fleuve Charente connaît des crues remarquables et des phénomènes de submersion marine importants menaçant les personnes et les activités économiques du territoire.</p> <p>Dans la chronologie des nombreux épisodes d'inondation qui ont impacté le bassin versant de la Charente, deux événements constituent des références historiques à l'origine de plus hautes eaux connues généralisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La crue de décembre 1982 du fleuve Charente et de quelques-uns de ses affluents, avec des débits considérés comme centennaux sur une grande étendue géographique : 3 000 foyers sont inondés et près de 1 000 entreprises sont sinistrées</li> <li>- La tempête Xynthia, qui a balayé le littoral dans la nuit du 27 au 28 février 2010, inondant plus de 600 maisons et une vingtaine d'établissements industriels dans l'estuaire de la Charente. La période de retour des hauteurs d'eau atteinte a été évaluée supérieure à la centennale.</li> </ul> <p>Au regard de ce contexte, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente (EPTB Charente) a décidé en 2011 de s'engager dans le portage d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), couvrant à la fois les inondations d'origine terrestre et les inondations d'origine marine, et fédérant maîtres d'ouvrages et financeurs. La convention-cadre du PAPI Charente &amp; Estuaire a été signée le 3 juillet 2013 et modifiée par avenant le 22 mai 2018.</p> <p>Le dossier de candidature pour l'avenant, labellisé par la Commission Mixte Inondation le 7 juillet 2016, avait pour objets principaux de proposer la mise en œuvre du schéma de protection de l'estuaire de la Charente d'une part et des travaux de dévasement de la Charente d'autre part en vue de réduire la vulnérabilité du territoire de l'estuaire jusqu'à Rochefort/Tonnay-Charente en amont et du territoire de Saintes et ses environs. Faute de plans de financement stabilisés en 2018, l'avenant n°1 à la convention-cadre du PAPI, n'avait pu intégrer les travaux de réduction de vulnérabilité du bâti dans l'estuaire et l'opération de dévasement.</p>
--	--

	<p>A présent, les fiches-actions relatives aux travaux de réduction de vulnérabilité du bâti dans l'estuaire de la Charente sont à leur tour stabilisées en matière de plan de financement et sont donc intégrées dans la convention cadre du PAPI Charente &amp; Estuaire.</p> <p>Parallèlement à la mise en œuvre du PAPI Charente &amp; Estuaire, la directive relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondations a été déclinée localement. Le Préfet Coordonnateur du Bassin Adour-Garonne a identifié 18 Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) dont deux concernent le périmètre du PAPI Charente &amp; Estuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le TRI « Saintes-Cognac-Angoulême », inondable par débordement du fleuve Charente.</li> <li>- le TRI « littoral charentais-maritime », inondable par submersion marine.</li> </ul>
--	---

Maître d'ouvrage	<p>Département de la Charente-Maritime 85, boulevard de la République 17000 LA ROCHELLE</p> <p>Au Département de la Charente-Maritime, dossier suivi par Guillaume METAYER, Directeur de la Mer &amp; du Littoral 05.46.87.88.46 - <a href="mailto:guillaume.metayer@charente-maritime.fr">guillaume.metayer@charente-maritime.fr</a></p> <p>A la CARO, dossier suivi par Guillaume MICHAUD, Directeur Eau/Assainissement/GEMAPI 05 46 82 67 13 / 06 26 36 38 49 - <a href="mailto:g.michaud@agglo-rochefortocean.fr">g.michaud@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
------------------	---

Description sommaire du projet	<p>Le bassin versant du fleuve Charente connaît des crues remarquables et des phénomènes de submersion marine importants. Plus de 250 communes du territoire sont particulièrement exposées au risque d'inondation ; près de 30 000 personnes et 15 000 emplois sont implantés dans des zones inondables. Dans la chronologie des nombreux épisodes d'inondation qui ont impacté le bassin versant de la Charente, deux événements constituent des références historiques à l'origine de plus hautes eaux connues généralisées : □ La crue de décembre 1982 du fleuve Charente et de quelques-uns de ses affluents, avec des débits considérés comme centennaux sur une grande étendue géographique : 3 000 foyers sont inondés et près de 1 000 entreprises sont sinistrées. □ La tempête Xynthia, qui a balayé le littoral dans la nuit du 27 au 28 février 2010, inondant plus de 600 maisons et une vingtaine d'établissements industriels dans l'estuaire de la Charente. La période de retour des hauteurs d'eau atteinte a été évaluée supérieure à la centennale.</p> <p>Au regard de ce contexte, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente (EPTB Charente) a décidé en 2011 de s'engager dans le portage d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le territoire, couvrant à la fois les inondations d'origine terrestre et les inondations d'origine marine, et fédérant maîtres d'ouvrages et financeurs. La convention-cadre du PAPI Charente &amp; Estuaire a été signée le 3 juillet 2013 et modifiée par avenant le 22 mai 2018.</p>
--------------------------------	---

Programme d'actions		
Fiches actions	Descriptif	Maitrise d'ouvrage
<b>Axe 0 : Animation du PAPI Charente &amp; Estuaire</b>		
<b>Animation du PAPI Charente et Estuaire</b>	Animation de réunions, secrétariat des comités, suivi de tableaux de bord, appui technique et administratif aux maitres d'ouvrage, suivi de la mise en œuvre du programme	EPTB Charente
<b>Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</b>		
<b>I.M.4 : Séminaire « aménagement et gestion des espaces littoraux »</b>	Organisation d'un séminaire visant à apporter une information structurée sur l'aménagement et la gestion des espaces littoraux à des interlocuteurs variés (élus et services de la CARO et de ses communes membres, service de la Préfecture de Charente-Maritime, SDIS, partenaires institutionnel du PAPI...) mais tous concernés par la problématique et en particulier le risque lié aux submersions marines.	CARO
<b>I.G.1 : Appui aux collectivités pour l'information réglementaire sur les risques d'inondations</b>	Assistance technique aux communes pour l'élaboration de leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et appui à l'organisation de réunions publiques	EPTB Charente
<b>Axe 3 : Alerte et gestion de crise</b>		
<b>III.M.1 : Assistance intercommunale de gestion de crise sur la problématique « submersion marine »</b>	Assistance technique dans la gestion de crise de l'aléa submersion marine (événement qui affecte simultanément plusieurs communes) basée sur une vision supra-communale, à l'échelle de l'estuaire. Mutualisation des moyens des communes, de la Communauté d'Agglomération et d'autres acteurs locaux.	CARO
<b>III.G.1 : Assistance à la réalisation des plans communaux de sauvegarde sur le volet « Inondation »</b>	Incitation et appui technique à la réalisation de Plan Communaux de Sauvegarde (PCS), développement une coopération entre les communes et l'EPTB Charente et la Préfecture pour la gestion de crise, incitation à des réflexions intercommunales, promotion de l'actualisation régulière des PCS	EPTB Charente
<b>III.G.2 : Assistance à la réalisation d'exercices de gestion de crise sur la problématique « inondation »</b>	Incitation à la réalisation d'exercices de simulation	EPTB Charente
<b>Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme</b>		
<b>IV.M.2 : Etude pour l'élaboration d'un chapitre individualisé du SCOT du Pays Rochefortais valant « Schéma de mise en valeur de la mer »</b>	Etude visant à mieux intégrer les risques d'inondation dans le SCOT avec au cœur du processus la question des conflits d'usage du littoral et notamment des espaces submersibles et des cordons de protection.	CARO

<b>IV.M.3 : Révision des PPRN des communes de l'estuaire de la Charente</b>	Révision des PPRN en prenant en compte les nouveaux éléments techniques disponibles et notamment le modèle hydrodynamique de submersion marine dans l'estuaire et le modèle numérique de terrain.	Etat (DDTM Charente-Maritime)
<b>IV.G.1 : Mise à jour des documents d'urbanisme en conformité avec les PPRN</b>	Annexion des PPRN aux documents d'urbanisme / révision des documents d'urbanisme pour ajuster les règlements et permettre l'application de règles de constructibilité sous conditions des PPRN ou de prescriptions sur les biens existants	Communes
<b>Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes</b>		
<b>V.M.5 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti et accompagnement pour la mise en œuvre des travaux dans l'estuaire de la Charente</b>	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti situé en zone inondable pour un niveau Xynthia + 20cm Identification des bâtis vulnérables dans le schéma de protection de l'estuaire de la Charente comment devant relever d'une démarche de protection individuelle Mise en œuvre d'un dispositif d'animation-suivi de la démarche venant en appui technique et administratif auprès des propriétaires occupants des bâtiments et contrôle de la bonne exécution des opérations.	CARO
<b>V.M.6 : Travaux de réduction de vulnérabilité de la station de traitement des eaux usées de Rochefort</b>	Mise en œuvre de mesures de mitigation pour la station de lagunage de Rochefort conformément aux préconisations du diagnostic de vulnérabilité porté par la Ville de Rochefort en 2014-2015	CARO
<b>V.M.7 : Travaux de réduction de vulnérabilité des habitations dans l'estuaire de la Charente</b>	Mise en œuvre dans les habitations de mesures de réduction de vulnérabilité préconisées dans le cadre de la campagne de diagnostics menés dans le cadre de l'action V.M.5	propriétaires/occupants des biens à usage d'habitation
<b>V.M.8 : Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics dans l'estuaire de la Charente</b>	Mise en œuvre dans les bâtiments publics de mesures de réduction de vulnérabilité préconisés dans le cadre de la campagne de diagnostics menés dans le cadre de l'action V.M.5	Collectivités
<b>V.M.9 : Travaux de réduction de vulnérabilité entreprises de moins de 20 salariés dans l'estuaire de la Charente</b>	Mise en œuvre dans les entreprises de moins de 20 salariés de mesures de réduction de vulnérabilité préconisés dans le cadre de la campagne de diagnostics menés dans le cadre de l'action V.M.5	Entreprises

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques		
VII.M.5 : Confortement des digues de premier rang sur les rives droite et gauche de la Charente	<p>Le système de digues de 1<sup>er</sup> rang sur les rives droite et gauche de l'estuaire de la Charente contribue à protéger les enjeux situés en retrait des ouvrages sur le territoire. Cette action consiste à réaliser les travaux nécessaires pour assurer la pérennité et l'efficience des ouvrages de protection contre la mer pour un événement de type Martin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Phase 1 : Confortement des digues de 1er rang allant de Fouras les Bains au Fort Vasoux (rive droite) et du lieudit Les Fontaines au Fort Lupin (rive gauche)</li> <li>– Phase 2 : Digue de protection au niveau de l'Ecole de Gendarmerie de Rochefort</li> <li>– Phase 3 : Confortement des digues de 1er rang allant du Fort Vasoux au pont du canal de Charras (rive droite) et du Fort Lupin au bourg de Soubise (rive gauche)</li> </ul>	Département de la Charente-Maritime
VII.M.6 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur quai Libération	Installation d'un ouvrage de protection permanent en berge de Charente afin de protéger les forts enjeux économiques attenants au quai Libération. L'exposition de ce secteur de Rochefort est particulière puisque le phénomène d'inondation y est fréquent : l'artère de circulation et le bâti en front de voirie sont régulièrement atteints par les eaux dès lors que des phénomènes de surcote marine même modérés sont concomitants à des grands coefficients de marée. Pour des événements majeurs, c'est une grande partie de la zone industrielo- portuaire qui est touchée.	Département de la Charente-Maritime
VII.M.7 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur sud-est de la ville - Parc des Fourriers, Cité Allaire...	Mise en place d'un système de protection spécifique à cette zone urbaine sud-est de la commune de Rochefort afin de protéger, au plus près, les enjeux forts sur ce secteur (zones d'activités économiques et administratives, quartiers d'habitations).	Département de la Charente-Maritime
VII.M.8 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteurs ouest et sud-ouest de la ville - La Beaune, Le Quereux, Le Boinot, La Grange...	Mise en place d'un système de protection spécifique à cette zone urbaine ouest et sud-ouest de la commune de Rochefort afin de protéger, au plus près, les enjeux forts sur ce secteur (quartiers d'habitations, commerces et artisanat).	Département de la Charente-Maritime
VII.M.9 : Rehaussement et prolongement d'une protection rapprochée des enjeux à Tonnay-Charente	Mise en place d'un système de protection spécifique à cette zone urbaine du centre-ville de la commune de Tonnay-Charente afin de protéger, au plus près, les enjeux forts sur ce secteur (commerces, équipements publics et maisons).	Département de la Charente-Maritime
VII.M.10 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Vergeroux	Mise en place d'un système de protection spécifique à la zone urbaine de la commune de Vergeroux afin de protéger, au plus près, les enjeux forts sur cette commune.	Département de la Charente-Maritime

VII.M.11 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains - secteur rue Eugène Barbarin	Mise en place d'un système de protection spécifique à la zone urbaine située au nord de la Plage de l'Espérance afin de protéger, au plus près, les enjeux exposés à des hauteurs d'eau importantes sur ce secteur.	Département de la Charente-Maritime
VII.M.12 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains - secteur de Soumard	Mise en place d'un système de protection spécifique à cette zone urbaine du bourg de Soumard afin de protéger, au plus près, les enjeux concentrés sur ce secteur.	Département de la Charente-Maritime

Localisation du projet	Communes CARO du bassin de la Charente
------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Partenaires identifiés	CARO, communes concernées, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, EPTB Charente, communes
	Publics ciblés	Habitants, entreprises

CALENDRIER
------------

Actions	2021	2022	2023	2024	2025
Animation du PAPI Charente et Estuaire					
I.M.4 : Séminaire « Aménagement et gestion des espaces littoraux »					
I.G.1 : Appui aux collectivités pour l'information réglementaire sur les risques d'inondations					
I.G.3 : Lettre de communication périodique PAPI Charente & Estuaire					
I.G.4 : Echanges d'expériences avec d'autres territoires vulnérables aux inondations					
III.M.1 : Assistance intercommunale de gestion de crise sur la problématique submersion marine					
III.G.1 : Assistance à la réalisation des plans communaux de sauvegarde sur le volet Inondation					
III.G.2 : Assistance à la réalisation d'exercices de gestion de crise sur la problématique inondation					
IV.M.2 : Etude pour l'élaboration d'un chapitre individualisé du SCOT du Pays Rochefortais					
IV.M.3 : Révision des PPRN des communes de l'estuaire de la Charente					
IV.G.1 : Mise à jour des documents d'urbanisme en conformité avec les PPRN					
V.M.5 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti et accompagnement pour la mise en œuvre des travaux dans l'estuaire de la Charente					
V.M.6 : Travaux de réduction de vulnérabilité de la station de traitement des eaux de Rochefort					
V.M.7 : Travaux de réduction de vulnérabilité des habitations dans l'estuaire de la Charente					
V.M.8 : Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics dans l'estuaire de la Charente					

V.M.9 : Travaux de réduction de vulnérabilité des entreprises de moins de 20 salariés dans l'estuaire de la Charente					
VII.M.5 : Confortement des digues de 1 <sup>er</sup> rang sur les rives droite et gauche de la Charente					
VII.M.6 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur quai Libération					
VII.M.7 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur sud-est de la ville					
VI.M.8 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur ouest et sud-ouest					
VII.M.9 : Rehaussement et prolongement d'une protection rapprochée des enjeux à Tonnay-Charente					
VII.M.10 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Vergeroux					
VII.M.11 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains					
VII.M.12 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains					

Calendrier de réalisation	2019-2025
État d'avancement	En cours de mise en œuvre

## **FINANCEMENT**

IV.G.1 : Mise à jour des documents d'urbanisme en conformité avec les PPRN	A définir							
V.M.5 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti et accompagnement pour la mise en œuvre des travaux dans l'estuaire de la Charente	416 667 €	208 333 €		83 334 €		125 000 €		
V.M.6 : Travaux de réduction de vulnérabilité de la station de traitement des eaux de Rochefort	30 000 €	12 000 €		6 000 €		12 000 €		
V.M.7 : Travaux de réduction de vulnérabilité des habitations dans l'estuaire de la Charente	1 090 910 €	872 728 €		109 091 €		109 091 €		
V.M.8 : Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics dans l'estuaire de la Charente	320 000 €	128 000 €		64 000 €		64 000 €	64 000 €	
V.M.9 : Travaux de réduction de vulnérabilité des entreprises de moins de 20 salariés dans l'estuaire de la Charente	333 334 €	66 667 €		66 667 €		66 667 €		133 333 €
VII.M.5 : Confortement des digues de 1 <sup>er</sup> rang sur les rives droite et gauche de la Charente	15 080 000 €	6 032 000 €	3 016 000 €	3 016 000 €		3 016 000 €		
VII.M.6 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur quai Libération	7 000 000 €	2 800 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €		1 400 000 €		
VII.M.7 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur sud-est de la ville	3 080 000 €	1 232 000 €	616 000 €	616 000 €		616 000 €		
VI.M.8 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort secteur ouest et sud-ouest	1 240 000 €	496 000 €	248 000 €	248 000 €		248 000 €		

VII.M.9 : Rehaussement et prolongement d'une protection rapprochée des enjeux à Tonnay-Charente	740 000 €	296 000 €	148 000 €	148 000 €		148 000 €		
VII.M.10 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Vergeroux	895 000 €	358 000 €	179 000 €	179 000 €		179 000 €		
VII.M.11 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains	295 000 €	118 000 €	59 000 €	59 000 €		59 000 €		
VII.M.12 : Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Fouras-les-Bains	435 000 €	174 000 €	87 000 €	87 000 €		87 000 €		
Totaux	32 266 211 €	13 186 728 €	5 753 000 €	6 082 092 €	635 600 €	6 411 458 €	64 000 €	133 333 €



ENJEU	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques

ACTION	 	<b>GRAND PROJET DU MARAIS DE BROUAGE</b>
<b>2.3.2. PAPI D'INTENTION MARAIS DE BROUAGE</b>		

DESCRIPTIF	
<p><b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></p>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation</li> <li>- des outils de lutte contre les risques (PPRN, Plan Digues, PAPI)</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un système hydraulique complexe et très imbriqué</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- anticiper les effets du changement climatique sur les zones humides, les équilibres eaux douces/eaux saumâtres et les événements météorologiques violents</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents</li> </ul> </li> </ul> <p>Enjeu : sécurisation des populations et adaptation au changement climatique avec l'amélioration de la connaissance et la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens</p> <p>Dans un contexte de changement climatique et d'apparition répétée de brèches sur une portion de digue située sur la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, les deux intercommunalités du marais de Brouage (CARO-CCBM) souhaitent construire et formaliser une stratégie de prévention du risque de submersion marine dans le cadre normé du PAPI d'intention. Le choix stratégique de sécurisation des personnes et des biens sur ce territoire sera ainsi étayé et objectivé par des études techniques générales dans un premier temps du PAPI (cf. fiche-action 1.5 et 5.1). Dans un second temps du PAPI d'intention et en accord avec les services de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, une clause de revoyure pourra être activée afin de prévoir un éventuel avenant et quantifier plus précisément, selon la stratégie de sécurisation qui sera retenue, le coût des opérations à conduire dans le PAPI Complet.</p> <p>En parallèle, dans la poursuite des réflexions engagées via plusieurs démarches locales (Grand Projet du marais de Brouage, programme Adapto) les intercommunalités souhaitent instaurer une réflexion et concertation collective sur l'adaptation du territoire au risque de submersion marine, sous l'angle du changement climatique et au regard de l'ensemble des usages du territoire. Pour ce faire, l'engagement d'un schéma directeur dans le cadre du PAPI d'intention,</p>

constitue une phase préalable à l'émergence d'un projet partenarial plus global qui traitera de la question de l'avenir du marais de Brouage au regard des composantes qui l'ont façonné depuis des siècles : paysages, biodiversité, économie territoriale (agriculture et ostréiculture), ressource en eau douce, tourisme, etc. Ainsi, deux études portant sur le foncier et les scénarios d'évolution et des impacts sur les usages du territoire seront conduites dans le cadre de ce PAPI d'intention, en lien avec la stratégie de sécurisation des personnes et des biens, et permettront d'appréhender les mutations environnementales et socio-économiques à venir, dans un objectif d'anticipation. L'étude sur le foncier permettra également d'accompagner la stratégie du PAPI complet, en termes d'emprise foncière de potentiels aménagements ou encore de compensation environnementale.

#### Axe 1 : améliorer la conscience du risque sur le territoire

Une meilleure prise de conscience du risque s'impose sur le territoire et passe par la préservation de la mémoire du risque en mobilisant les outils réglementaires classiques : pose de repères de submersion, accompagnement des communes pour l'élaboration du DICRIM (cf. fiche-action 1.1, 1.3 et 1.4). Les parties prenantes mobilisées dans la phase d'élaboration du PAPI d'intention ont également souligné l'importance de sensibiliser les citoyens à la culture du « changement climatique » et aux évolutions en cours, dans la mesure où les enjeux humains sur ce territoire restent relativement modérés. Le PAPI d'intention va ainsi permettre de consolider des dynamiques locales existantes (cf. programme éducatif « habiter le marais » qui aborde la question de l'avenir du marais), tout en déployant de nouvelles actions de sensibilisation, à destination des scolaires, du grand public, mais également des élus et techniciens des collectivités (cf. fiche-action 1.2 et 1.7). La sensibilisation des acteurs socio-économique (agriculteurs, ostréiculteurs, chasseurs, etc.) est prévue dans le cadre du programme Adapto jusqu'à la fin 2021. Le PAPI d'intention viendra alors se nourrir des conclusions de ce travail afin de compléter à terme les dispositifs de sensibilisation.

#### Axe 2 : surveillance et prévision

L'optimisation de la surveillance et de la prévision des risques de submersion sur le marais de Brouage se fera à travers la mise en œuvre du programme SURVEY 17, qui vise à modéliser avec précision l'impact des submersions 6 PAPI d'intention marais de Brouage | Résumé de la stratégie et du programme d'actions marines en temps réel à l'échelle des pertuis charentais. La finalité du programme est de venir aider les acteurs locaux à adopter une bonne gestion de crise et à optimiser l'organisation des moyens techniques, humains, et organisationnels (cf. fiche-action 2.1). En tant que financeurs du programme, les deux intercommunalités assureront le suivi de cette démarche.

#### Axe 3 : alerte et gestion de crise

Au regard de la gestion de crise, le PAPI d'intention envisage l'accompagnement des communes dans l'élaboration et la révision de leur PCS pour prendre en compte le risque de submersion marine et favorisera également le développement des retours d'expériences locaux et le recours à des réflexions de mutualisation/coordination intercommunale (cf. fiche-action 3.1). Des liens seront également établis entre la mise en œuvre du programme Survey 17 et la gestion de crise à l'échelle locale.

#### Axe 4 : prise en compte du risque dans l'urbanisme

Au regard des nombreuses réglementations présentes sur le marais de Brouage (PPRN, loi littoral, site classé, etc.), un travail de compréhension et d'intégration de ces règles dans les documents de planification urbaine, notamment suite à l'élaboration du PPRN, est donc nécessaire à tous les niveaux (SCoT, PLU). Le PAPI

#### Description sommaire du projet

	<p>d'intention prévoit un accompagnement des communes et intercommunalités afin de s'assurer de la bonne prise en compte du risque de submersion dans leurs politiques d'aménagement du territoire (cf. fiche-action 4.1).</p> <p><b>Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens</b></p> <p>Une analyse de la vulnérabilité réelle des enjeux présents en zone submersible sera conduite (cf. fiche action 5.1) et permettra notamment d'alimenter l'étude stratégique de sécurisation des personnes et des biens (cf. fiche action 1.5)</p> <p><b>Axe 6 : améliorer les écoulements</b></p> <p>Suite à la tempête Xynthia, les retours d'expériences ont mis en évidence des temps de ressuyage particulièrement long sur le marais de Brouage (2 à 8 jours), en partie due à la non-fonctionnalité de certains ouvrages à la mer. Les impacts de ce temps de submersion, se sont principalement portés sur les activités agricoles (cultures et élevage). La capacité d'évacuation des eaux de submersion est indispensable pour raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés. C'est pourquoi le PAPI d'intention s'appuie sur la mise en œuvre d'un premier contrat de progrès sur le marais de Brouage, contractualisé sur la période 2020/2022, et qui prévoit notamment d'améliorer les fonctionnalités hydrauliques du marais et la gestion des ouvrages à la mer. La programmation du PAPI complet intégrera les premières avancées du contrat de progrès sur ce sujet et pourra notamment prévoir de s'appuyer sur un protocole afin d'améliorer la gestion pré/post submersion (cf. fiche-action 6.1).</p> <p>Le programme d'actions a été construit avec l'ensemble des partenaires associés à la gouvernance, tout particulièrement les deux EPCI du marais de Brouage (CARO, CCBM) et le Conservatoire du littoral, afin de répondre aux besoins locaux, et d'assurer une cohérence avec les autres démarches territoriales en cours. Sa phase de réalisation sur 3 ans permettra d'engager l'étude stratégique générale et des études pré opérationnelles* pour aboutir à un PAPI complet dimensionné sur des éléments techniques et financiers, mais également partagé collectivement. Le PAPI d'intention se compose de 13 actions s'intégrant dans les axes 1 à 6 définis par le cahier des charges PAPI (hors axe 7 « ouvrages de protection », qui sera potentiellement activé dans un second temps du PAPI si la stratégie retenue s'oriente vers des systèmes d'endiguement).</p> <p>*Comme convenu avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'activation potentielle d'une clause de revoyure, permettra d'inscrire si nécessaire des études pré-opérationnelles, selon la stratégie retenue.</p>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Communes du Marais de Brouage	
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	EPTB Charente, CARO, CCBM
	<b>Partenaires identifiés</b>	
	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, entreprises

<b>Programme d'actions</b>		
<b>Fiches actions</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Maitrise d'ouvrage</b>
<b>Axe 0 : Animation</b>		
Axe 0.1. Animation du PAPI d'intention	Mise en œuvre du programme d'actions, animation de réunion, élaboration du PAPI complet	EPTB Charente

<b>Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</b>		
1.1. Programme de pose de repères de submersion marine	Mise en place de repères de laisses de mer sur des bâtiments, espaces publics ou sites du marais de Brouage particulièrement touchés lors de la tempête Xynthia et Martin.	EPTB Charente
1.2. Dispositifs de sensibilisation sur le risque de submersion marine	Actions de sensibilisation à destination des scolaires afin d'aborder les thématiques du changement climatique et de l'évolution du trait de côte sous l'angle du risque de submersion marine (mallettes pédagogiques, kakémonos, journées d'échanges...)	CARO/CCBM
1.3. Accompagnement pour la réalisation de DICRIM	Accompagnement des communes dans la réalisation ou la mise à jour de leur Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) (réécriture de contenus, réalisation de cartes, fourniture de visuels, définition d'une trame pour des supports alternatifs)	EPTB Charente
1.4. Réalisation, impression et diffusion de DICRIM	Impression et diffusion aux administrés des DICRIM	Communes
1.5. Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens	1. Analyse du risque et caractérisation détaillée des aléas, des enjeux et des ouvrages : modélisation hydrodynamique des submersions marines, recensement et caractérisation de l'état des digues, recensement des enjeux exposés aux submersions 2. Etude de scénarios de sécurisation des personnes et des biens et analyse coût-bénéfice / analyse multicritères : analyse objectivée du scénario de confortement des digues de 1 <sup>er</sup> rang, analyses de scénarios de sécurisation « en retrait » 3. Choix d'un scénario	EPTB Charente
1.6. Schéma directeur d'évolution adaptative du marais au risque de submersion marine	1. Etude des scénarios d'évolution et des impacts sur les usages du territoire sous l'angle du changement climatique 2. Analyse foncière et prospective territoriale	CARO/CCBM
1.7. Observatoire citoyen du littoral de Brouage	Mise en place de stations photographiques afin de permettre au public de contribuer au suivi de l'évolution de l'espace littoral	CARO/CCBM
<b>Axe 2 : Surveillance et prévision des submersions marines</b>		
2.1. Suivi de la mise en œuvre du programme Survey 17	1. Constitution d'un atlas des niveaux d'eau maximum à la côte pour 96 cas de figure différents 2. constitution d'un atlas des submersions marines 3. mise en place d'un système opérationnel pour modéliser les conditions d'une tempête réelle et permettre aux territoires vulnérables de gérer au mieux l'alerte et la gestion de crise	UNIMA
<b>Axe 3 : Alerte et gestion de crise</b>		
3.1. Accompagnement des communes dans l'élaboration / la révision de leurs plans communaux de sauvegarde	Suivi des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et renforcement de leur caractère opérationnel	EPTB Charente

<b>Axe 4 : Prise en compte du risque dans l'urbanisme</b>		
4.1. Développer les liens entre risque de submersion marine et urbanisme	Diffusion de guides méthodologiques et participation à l'élaboration des SCOT	EPTB Charente
4.2. Approbation du PPRN Bassin de la Seudre et Marais de Brouage	Intégration du risque de submersion marine dans les documents d'urbanisme	Etat - DDTM 17
<b>Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens</b>		
5.1. Analyse de la vulnérabilité des enjeux	Campagne de levés topographiques et intégration dans un SIG pour nourrir l'étude stratégique	EPTB Charente
<b>Axe 6 : Gestion des écoulements</b>		
6.1. Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais et optimisation du ressuyage post-submersion	Amélioration du ressuyage post-submersion inscrit dans la fiche-action n°3 « Gestion des ouvrages à la mer » du Contrat de Progrès du Marais de Brouage	SMCA

## CALENDRIER

Actions	2021	2022	2023
0.1. Animation du PAPI d'intention			
1.1. Programme de pose de repères de submersion marine			
1.2. Dispositifs de sensibilisation sur le risque de submersion marine			
1.3. Accompagnement pour la réalisation de DICRIM			
1.4. Réalisation, impression et diffusion de DICRIM			
1.5. Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens			
1.6. Schéma directeur d'évolution adaptative du marais au risque de submersion marine			
1.7. Observatoire citoyen du littoral de Brouage			
2.1. Suivi de la mise en œuvre du programme Survey 17			
3.1. Accompagnement des communes dans l'élaboration / la révision de leurs plans communaux de sauvegarde			
4.1. Développer les liens entre risque de submersion marine et urbanisme			
4.2. Approbation du PPRN Bassin de la Seudre et Marais de Brouage			
5.1. Analyse de la vulnérabilité des enjeux			
6.1. Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais et optimisation du ressuyage post-submersion			

FINANCEMENT							
Actions	Coût prévisionnel TTC	Etat	Région NA	CD17	EPTB Charente	CARO CCBM	Communes
0.1. Animation du PAPI d'intention	154 000 €	45 600 €			108 400 €		
1.1. Programme de pose de repères de submersion marine	18 000 €	9 000 €			9 000 €		
1.2. Dispositifs de sensibilisation sur le risque de submersion marine	24 000 €	12 000 €				12 000 €	
1.3. Accompagnement pour la réalisation de DICRIM	3 000 €	1 500 €			1 500 €		
1.4. Réalisation, impression et diffusion de DICRIM	11 400 €	5 700 €					5 700 €
1.5. Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens	240 000 €	120 000 €		48 000 €	72 000 €		
1.6. Schéma directeur d'évolution adaptative du marais au risque de submersion marine	120 000 €	60 000 €	24 000 €			36 000 €	
1.7. Observatoire citoyen du littoral de Brouage	3 600 €	1 800 €				1 800 €	
2.1. Suivi de la mise en œuvre du programme Survey 17	Financement hors PAPI						
3.1. Accompagnement des communes dans l'élaboration / la révision de leurs plans communaux de sauvegarde	Coût intégré dans les frais d'animation (action 0.1.)						
4.1. Développer les liens entre risque de submersion marine et urbanisme	Coût intégré dans les frais d'animation (action 0.1.)						
4.2. Approbation du PPRN Bassin de la Seudre et Marais de Brouage	Financement hors PAPI						
5.1. Analyse de la vulnérabilité des enjeux	Coût intégré dans les frais de la fiche action 1.5.						
6.1. Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais et optimisation du ressuyage post-submersion	Financement hors PAPI dans le cadre du Contrat de Progrès du Marais de Brouage						
Totaux HT	574 000 €	255 600 €	24 000 €	48 000 €	190 900 €	49 800 €	5 700 €





<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques
<b>ACTION</b>	<b>2.3.3. PAPI SILYCAF : GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE DU SECTEUR DE FOURAS-LES-BAINS (Fiche action VII.6.1)</b>
<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation</li> <li>- des outils de lutte contre les risques (PPRN, Plan Digue, PAPI)</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un système hydraulique complexe et très imbriqué</li> </ul> </li> <li>﴿ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents</li> </ul> </li> </ul> <p>La commune de Fouras a subi, lors de la tempête Xynthia, une inondation quasi-totale de la presqu'île de la Pointe de La Fumée. Le Conseil Général de la Charente-Maritime a décidé d'apporter un appui technique aux collectivités locales concernées par des zones particulièrement sensibles à la submersion, avec l'objectif d'assurer la protection des habitations ou en tout état de cause des installations abritant des activités diurnes.</p> <p>Dans ce cadre-là, des études préliminaires et un APS ont été réalisées par EGIS Eau et AEI. Le scénario de renforcement des protections littorales côté nord (uniquement sur les zones jaunes et sur le quartier du Bois Vert et mise en défense du littoral sur les autres zones de solidarité) a été approfondi dans cette étude.</p> <p>Une première version de l'APS a été rendue courant 2011. Suite à cela, en février 2012, une adaptation de la stratégie de mise en sécurité de la Pointe de La fumée permettant de conserver la plus grande partie des maisons non acquises par l'Etat tout en limitant le linéaire de côte traité a été proposée. Aussi, l'APS a été repris par EGIS Eau et redéfini le principe de défense du site.</p> <p>Cette étude présente les éléments de missions suivants : - propositions d'aménagements, - dimensionnement des ouvrages selon la cote de protection définie, - évaluation hydraulique (modélisation) des ouvrages des protections à la mer pour les scénarios de référence (Xynthia, Xynthia Sup), - estimation sommaire des aménagements.</p>

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Département de la Charente-Maritime 85, boulevard de la République 17000 LA ROCHELLE</p> <p>Au Département de la Charente-Maritime, dossier suivi par Guillaume METAYER, Directeur de la Mer &amp; du Littoral <a href="mailto:guillaume.metayer@charente-maritime.fr">05.46.87.88.46 - guillaume.metayer@charente-maritime.fr</a></p> <p>A la CARO, dossier suivi par Guillaume MICHAUD, Directeur Eau/Assainissement/GEMAPI 05 46 82 67 13 / 06 26 36 38 49 - <a href="mailto:g.michaud@agglo-rochefortocean.fr">g.michaud@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Les aménagements proposés sont les suivants:</p> <p><b>- Aménagement des zones à protéger contre l'hydrodynamisme</b> Afin de limiter les efforts hydrodynamiques sur les constructions directement impactées par les vagues au plus fort de la tempête, des protections seront mises en place en amont des protections existantes (naturelles ou non). L'aménagement de talus de blocométrie importante et présentant une berme en tête de 6 m de large permettra de limiter la hauteur significative des vagues arrière des protections. L'arase de ces protections varie en fonction de l'agitation et est comprise entre + 4,45 m NGF et + 4,80 m NGF (secteur Bois Vert)</p> <p><b>- Aménagement des zones à protéger contre l'érosion</b> Une reprise des talus existants sera réalisée sur les parties présentant des désordres notables ou sur des linéaires où la protection actuelle est jugée insuffisante. Au niveau de la plage de la Vierge, un talus en enrochements dioritiques sera mis en place pour servir de cordon de sécurité dans la mesure où la plage serait érodée lors d'un événement tel que Xynthia.</p>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Pointe de la Fumée à Fouras-les-Bains
-------------------------------	---------------------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Pilotage</b></td><td style="padding: 2px;">Département de la Charente-Maritime</td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td style="padding: 2px;">CARO, Commune de Fouras-les-Bains, Etat</td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Publics ciblés</b></td><td style="padding: 2px;">Habitants, entreprises, touristes</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	Département de la Charente-Maritime	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, Commune de Fouras-les-Bains, Etat	<b>Publics ciblés</b>	Habitants, entreprises, touristes
<b>Pilotage</b>	Département de la Charente-Maritime						
<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, Commune de Fouras-les-Bains, Etat						
<b>Publics ciblés</b>	Habitants, entreprises, touristes						

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2026
----------------------------------	-----------

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dossier de projet finalisé</li> <li>➤ 2021 : dossiers réglementaires en mutualisation avec le projet de requalification de la Pointe de la Fumée</li> </ul>
--------------------------	--

## FINANCEMENT

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Aménagement des zones à protéger contre l'hydrodynamisme	5 061 000 €	Etat	2 024 400 €	40%
		Région Nouvelle-Aquitaine	1 012 200 €	20%
		Département de la Charente-Maritime	1 012 200 €	20%
		CARO	1 012 200 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>5 061 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>5 061 000 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ENJEU	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques

ACTION	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p> <p><b>2.3.4. VALORISATION DE L'ARMATURE PAYSAGERE ET URBAINE SUR LE QUARTIER LIBERATION A ROCHEFORT ET RECONQUETE DU RAPPORT A LA CHARENTE</b></p>
--------	---

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Atouts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité du cadre de vie</li> <li>- une reconnaissance de la richesse du patrimoine par l'obtention de labels (Grand Site)</li> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> </ul> </li> <li>❖ <b>Faiblesses :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une image peu attractive de Rochefort</li> <li>- des possibilités d'urbanisation limitées en raison des périmètres de protection existants, des risques de submersion marine et d'un politique de lutte contre l'artificialisation des sols</li> <li>- sur Rochefort, un manque de cohésion urbaine notamment au niveau des espaces interstices</li> </ul> </li> <li>❖ <b>Opportunités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'anticipation des effets du changement climatique sur les zones humaines, les équilibres eaux douces/eaux saumâtres et les événements météorologiques violents</li> <li>- la renaturation de certains secteurs sensibles</li> </ul> </li> <li>❖ <b>Menaces :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un manque de mixité sociale sur la ville centre</li> <li>- la fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents</li> </ul> </li> </ul> <p>Points clés du <b>diagnostic</b> réalisé dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique d'intervention <b>sur le quartier Libération</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un quartier dont le peuplement reste très fragile en dépit de sa sortie de la géographie prioritaire de la politique de la ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte concentration de logement social,</li> <li>- Cumul d'indicateurs sociaux traduisant des vulnérabilités tangibles : chômage, revenus, monoparentalité, niveau de qualification...,</li> <li>- Une diversification endogène de l'occupation initiée à travers l'opération Pont Neuf et la réhabilitation de Libération 3,</li> <li>- Des incertitudes qui perdurent en matière de peuplement, notamment sur les ensembles Fichemore et Caserne.</li> </ul> </li> </ul>
--	---

- Un décalage encore marqué entre les perceptions extérieures et la réalité sociologique du quartier :
    - Un quartier toujours perçu à travers l'imagerie "pittoresque" de la Cabane carrée,
    - En réalité, un processus de diversification / fragmentation de la sociologie qui s'est accéléré en 10 ans,
    - Une érosion progressive du "village Libération", dans sa matérialité comme dans son fonctionnement social.
  - Un fonctionnement social qui tend à se "normaliser" :
    - Repli sur la sphère résidentielle, tassement des dynamiques collectives,
    - Quelques dysfonctionnements (troubles de voisinage notamment) qui se répercutent peu sur le climat général du quartier,
    - Montée des préoccupations "riveraines".
  - Un quartier "comprimé" par les logiques de développement urbain :
    - Impact des flux routiers et logistiques sur l'image, la qualité résidentielle, l'attractivité et le fonctionnement du quartier,
    - Un site qui s'inscrit dans un tissu économique et portuaire en évolution.
  - Des ressources indéniables pour infléchir la situation et accroître l'attractivité du site :
    - Le rapport à la Charente, aux canaux et au marais,
    - La localisation stratégique du site / proximité de zones d'emplois majeures et du port de commerce,
    - Des leviers en matière de peuplement : fonctionnement du marché immobilier local, organisation urbaine du quartier...,
    - Une dynamique de projets relativement dense à l'échelle du secteur élargi, qui ouvre de nouvelles perspectives.
- Objectifs :**
- Renforcer les liaisons vers les centralités de Rochefort et de Tonnay-Charente,
  - Reconquérir le rapport à la Charente, au marais et aux canaux,
  - Mettre en valeur et améliorer la lisibilité de l'armature paysagère et urbaine du quartier,
  - Poursuivre le processus de diversification de l'offre résidentielle et du peuplement,
  - Redynamiser la vie sociale et diversifier les fonctions et usages du quartier.

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex</p> <p>Dossier suivi par Clémence GELÉ, Chargée de projet Action Cœur de Ville 05 46 82 65 23 - <a href="mailto:clemence.gele@ville-rochefort.fr">clemence.gele@ville-rochefort.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le projet de revalorisation du quartier Libération proposera, fin 2021, un programme d'intervention à court-moyen terme, sur les volets urbain, paysager et social, s'inscrivant dans les orientations stratégiques suivantes :</p> <p><b>Relier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un axe paysager structurant entre le marais et la Charente, en réaménageant notamment l'avenue de la Cabane Carrée,</li> <li>- Reconquérir les berges de la Charente en aménageant le carrefour Libération et en sécurisant les liaisons entre le quartier et les berges,</li> <li>- Améliorer les liaisons entre le quai aux Vivres et le quartier Libération en créant un parcours d'interprétation du patrimoine portuaire et fluvial le long</li> </ul>
---------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- du quai Libération et de la Charente,</li> <li>- Améliorer les liaisons piétonnes et cyclables entre le quartier, les zones d'activités et le port de commerce,</li> <li>- Faire de la mobilité un contenu structurant des politiques sociales,</li> <li>- Optimiser la liaison de bus entre Tonnay Charente et le centre de Rochefort.</li> </ul> <p><b>Révéler :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un parc urbain sur les berges de la Charente, entre l'avenue Bachelar et le fleuve, constituant un maillon essentiel du parcours longeant le fleuve,</li> <li>- Mettre en valeur le paysage et le patrimoine naturel du marais nord et du canal de la Daurade,</li> <li>- Mettre en valeur la présence de l'eau dans le quartier en aménageant une noue paysagère connectant le marais à la Charente,</li> <li>- Créer un dispositif d'interprétation du patrimoine naturel, paysager et de la mémoire du risque et des inondations.</li> </ul> <p><b>Diversifier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre de logements diversifiée et attractive en tirant parti du potentiel paysager du site et de la tension du marché immobilier local,</li> <li>- Attirer de nouvelles fonctions et de nouveaux usagers sur le quartier, en tirant parti des flux, de la proximité du port de commerce, des zones d'activités et de la nouvelle identité du site,</li> <li>- Renouveler la stratégie de développement et d'animation sociale en l'adossant à des contenus déjà pressentis (mobilité, environnement et alimentation),</li> <li>- Repositionner l'ancienne caserne des pompiers comme un équipement structurant, intégrant les usages existants et proposant de nouvelles fonctions,</li> <li>- Stimuler la stratégie d'insertion socio-économique à destination des habitants du quartier en tirant parti des perspectives de développement du port de commerce et des zones d'activités,</li> </ul> <p>Les opérations définies dans ce cadre et répondant aux enjeux du CRTE seront précisées à partir de 2022.</p>
--	---

<b>Localisation du projet</b>	Quartier Libération à Rochefort et les bords de Charente
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b> Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b> Etat, Département de la Charente-Maritime, OPH Rochefort Océan, AAPIQ, Régie Inter Quartier, CAF17, Commune de Tonnay-Charente, CCAS Rochefort, Syndicat Mixte du Port de commerce
	<b>Publics ciblés</b> Habitants, visiteurs, entreprises, actifs des ZA, usagers des véloroutes...

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2026
<b>État d'avancement</b>	Etudes stratégiques en cours

**FINANCEMENTS**

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, Union Européenne

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.3. Mieux aménager l'espace pour un territoire résilient face aux changements climatiques

<b>ACTION</b>	 <p><b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b></p>
	<b>2.3.5. DEPOLLUTION ET RENATURATION DE L'ANCIENNE DECHARGE DU PRE MAGNOU A FOURAS-LES-BAINS</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- la présence du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis qui couvre une partie du territoire de la CARO</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la renaturation de certains secteurs sensibles</li> <li>- la gestion du trait de côte</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents</li> <li>-l'aggravation du phénomène érosion marine et par voie de conséquence, le risque de départs de polluants en mer</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Sur le site de Pré Magnou à Fouras, l'exposition du trait de côte au phénomène d'érosion provoque le rejet sur l'estran d'une partie des déchets entreposés jusqu'au début des années 1990.      En effet, ce site a été exploité en décharge entre les années 1960 et 1990.</p> <p>A sa fermeture, le site a été comblé et recouvert d'une couche de terre végétale, d'environ 1 mètre d'épaisseur.      L'espace concerné est d'environ 2 hectares.      A l'origine, la décharge se situait à 50 mètres de la mer. Aujourd'hui, cette limite maritime est très largement érodée sous l'effet des marées laissant apparaître des couches de déchets.</p> <p>La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a fait procéder en 2014 à une caractérisation des déchets entreposés sur les parcelles de la décharge des Prés de Magnou afin de mieux cerner leurs impacts environnementaux potentiels et définir les travaux de réhabilitation.</p> <p>En complément et face à l'aggravation du phénomène érosion, une étude de faisabilité pour la renaturation de ces terrains d'un montant global de 60 000 € HT a été inscrite au protocole de réalisation des opérations Prévention des Inondations confiant la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de protection contre la submersion marine au Département par la CARO, signé en juin 2019 suite à la dé-</p>

	libération du Conseil Communautaire du 27 juin 2019. Cette étude a été conduite en 2019 et 2020 par le Département de Charente-Maritime, dans le cadre de la convention CARO/Département de Charente-Maritime, confiant la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de protection contre la submersion marine et certains aspects de l'érosion côtière au Département.
--	---

Maître d'ouvrage	Département de la Charente-Maritime 85, boulevard de la République 17000 La Rochelle  Dossier suivi par Guillaume METAYER, Directeur de la Mer & du Littoral 05.46.87.88.46 - <a href="mailto:guillaume.metayer@charente-maritime.fr">guillaume.metayer@charente-maritime.fr</a>
------------------	---

Description sommaire du projet	<p>Le rapport final d'études, présenté en Comité de Pilotage en Décembre 2020 associant la CARO, le Département, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Commune de Fouras, les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine), le Conservatoire du Littoral et le GIP Aquitaine faisait état de 3 solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- solution 1 : Confinement de la décharge en place et encapsulage des déchets (avec la mise en place d'une protection du trait de côte)-Coût estimé des travaux : 9 963 000 € HT</li> <li>- solution 2 : Excavation de l'ensemble de la décharge et déplacement de la décharge à proximité de l'emplacement existant - Coût estimé des travaux : 6 881 000 € HT</li> <li>- solution 3 : Excavation de l'ensemble des déchets de la décharge et mise en place d'un tri sur le site en vue d'optimiser la réutilisation des matériaux inertes sur le site (exemple : gravats, ...). -Coût estimé des travaux : 6 142 000 € HT</li> </ul> <p>Au regard de la faisabilité de chacune des solutions proposées et des enjeux environnementaux sur le site, le COPIL s'est prononcé pour l'excavation des matériaux avec tri sur site et évacuation des déchets impropre, pour un coût total de l'opération estimé à 6 800 000 € HT dont 6 142 000 HT pour les travaux et 658 000 € HT pour les études techniques et réglementaires.</p> <p>La finalisation des études et la réalisation des travaux sont programmées sur 2 années soit mi 2021-mi 2023.</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	Fouras-les-Bains
------------------------	------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Département de la Charente-Maritime
	Partenaires identifiés	Commune de Fouras-les-Bains, CARO
	Publics ciblés	Habitants, usagers de la mer

CALENDRIER	
------------	--

Calendrier de réalisation	Mi 2021-2023
---------------------------	--------------

État d'avancement	En cours de mise en œuvre
-------------------	---------------------------

## FINANCEMENT

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Dépollution / renaturation	6 800 000 €	Etat	2 720 000 €	40%
		Région Nouvelle-Aquitaine	2 040 000 €	30%
		Département Charente-Maritime	1 360 000 €	20%
		CARO	340 000 €	5%
		Commune de Fouras-les-Bains	340 000 €	5%
<b>TOTAL HT</b>	<b>6 800 000 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>6 800 000 €</b>	<b>100%</b>

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
	<b>2.4.1. DEVELOPPER UNE FILIERE DE REEMPLOI ET DE VALORISATION DU LIEGE</b> <i>(Fiche action 1.08 du CTE)</i>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Rappel d'éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature - une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi)  ↳ Opportunités : - une volonté politique de développer l'économie circulaire - une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation, - une augmentation de la part des déchets valorisés - des créations d'emplois
	Le liège est un matériau 100% recyclable qui présente, entre autres, d'excellentes propriétés d'isolation thermique, phonique et électrique. En France chaque année les bouchonniers fabriquent près de 3 milliards de bouchons de liège. Il existe donc un gisement important de matériaux à valoriser.  Ce gisement peut être plus conséquent s'il est possible d'intégrer dans une même filière de valorisation les produits nautiques en liège.  L'association Echo Mer œuvre depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre de projets d'économie circulaire afin de donner une seconde vie au matériau. Elle a initié une action de collecte du liège auprès des restaurateurs volontaires de Charente-Maritime, notamment de l'agglomération rochelaise. La CARO soutient et fait la promotion de cette action en collectant les bouchons de lièges en déchetterie et dans ses bâtiments publics.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Association Echo-Mer 8 Quai Georges Simenon 17000 La Rochelle  Dossier suivi David Beaulieu, Directeur <a href="mailto:echomer@wanadoo.fr">echomer@wanadoo.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	L'action consiste à expérimenter des filières de valorisation du liège afin de détourner cette matière de l'incinération ou de l'enfouissement. Actuellement, le liège récupéré est broyé au sein de l'entreprise Ovive, transformé en "granulés" et utilisé comme matériaux de rembourrage (Up cycling) et
--------------------------------	--

	<p>comme isolant dans le bâtiment. A ce jour 12 maisons ont utilisé le liège comme isolant pour un total de 8.5 tonnes de bouchons collectés et broyés localement par l'entreprise Ovive.</p> <p>L'association souhaite aller plus loin en massifiant les gisements collectés et en expérimentant d'autres filières de valorisation. Le gisement de bouchons de liège dans le Département est estimé à 140T / an, sans compter les volumes qu'il serait possible de récupérer en intégrant d'autres produits fabriqués en liège (tableau, accessoires nautiques/pêche, etc.).</p> <p>Echomer s'est déjà rapprochée du cluster régional Eco-habitat pour identifier plusieurs filières de valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'isolation : le liège broyé trouve notamment sa place entre les lambourdes de planchers. Le granulat peut être vendu directement aux particuliers, ou valorisé par des artisans partenaires.</li> <li>- la garniture de coussins, poufs et galettes de chaises avec les granulats.</li> </ul> <p>Plusieurs autres pistes sont identifiées avec les partenaires suivants, mais cela nécessite en amont un travail approfondi pour déterminer avec précisions les propriétés du liège et mobiliser ainsi plus facilement les entreprises partenaires.</p> <p>Des partenaires privés en région Nouvelle-Aquitaine ont d'ores et déjà identifiés et contactés. Ils sont prêts à collaborer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Saint-Astier (Fabricant industriel des chaux et enduits)</li> <li>➤ Michel CADOT - Directeur développement Eco-matériaux</li> <li>➤ SOREFA - Bertrand LOIZEAU - Gérant - entreprise du bâtiment à Bressuire</li> </ul> <p>Intérêts : substitution du sable alluvial, ressource minérale en voie d'épuisement. Formulation de mortier léger présentant également des propriétés différentes (thermiques, acoustiques) intéressant les maçonneries du bâti traditionnel et la construction ossature bois.</p> <p>Point de vigilance : produit du recyclage, l'usage en granulat nécessite une caractérisation plus fine du granulat (granulométrie, compositions, variabilité,...), des essais de formulation et de mise en œuvre (maniabilité, ouvrabilité), essais et mesures de performance des bétons. Coût du développement estimé : 15 à 20 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ FuturaMat (Développement et commercialisation de compounds pour la plasturgie)</li> </ul> <p>Intérêt : Contribue à préserver la ressource naturelle. Le liège : une charge connue et en plein développement dans les matrices bioplastiques : Allège les produits et permet la fabrication d'élastomères pour des applications « Toucher Soft » : bâton de marche, poignée de porte,...).</p> <p>Point de vigilance : Nécessite une meilleure connaissance qualité / compositions de la granulométrie &lt;500µm. Des développements essais de formulation et de comportement des compounds sont nécessaires. Coût du développement estimé : 15 000€</p> <p>L'action consiste donc à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des études pour caractériser finement les propriétés du liège et expérimenter certaines pistes de développement</li> <li>- Organiser la logistique pour permettre la massification (collecte d'un gisement conséquent sur le territoire de la CARO et de l'île d'Oléron).</li> </ul>
--	--

Localisation du projet	CARO - Ile d'Oléron - CdA La Rochelle
------------------------	---------------------------------------

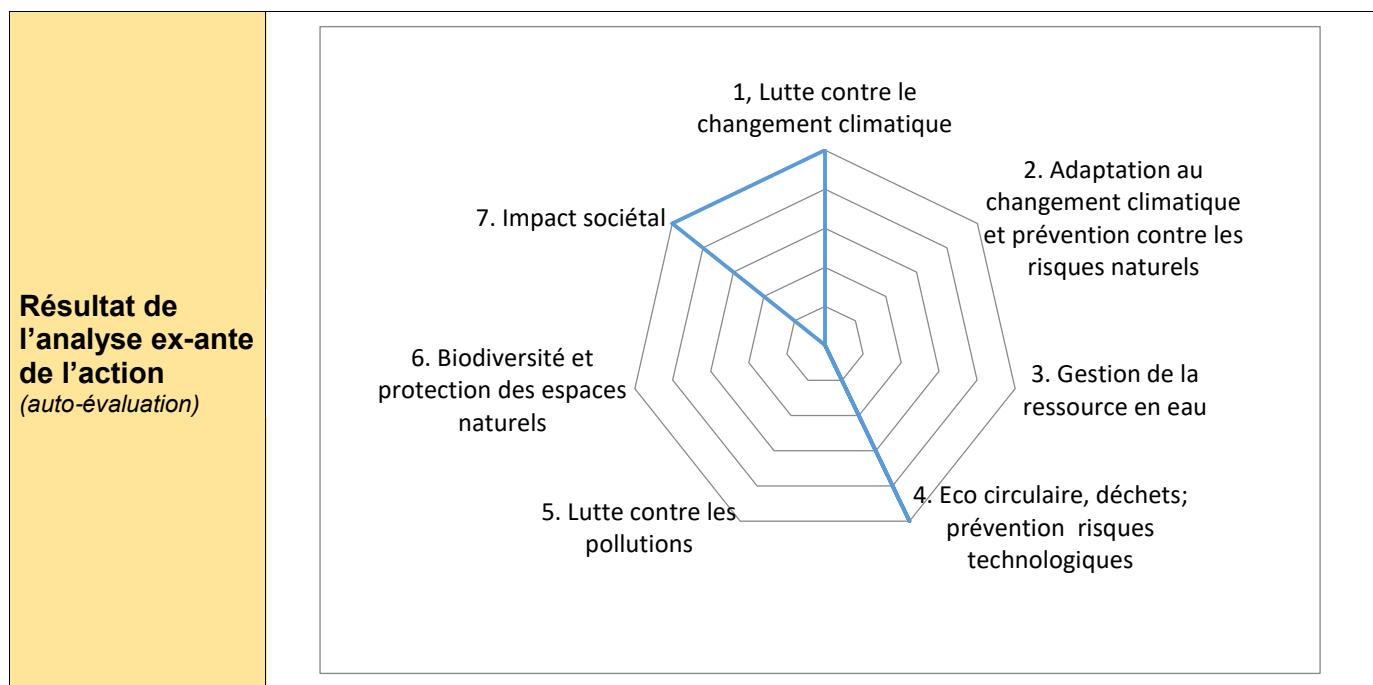
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Echo Mer
	Partenaires identifiés	Les EPCI, Ovive, Cluster Eco-Habitat, Pôle Eco Industrie, Entreprises Saint-Astier, Sorefa, et Solibio, CRESS, ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2019 - 2026
Etat d'avancement	En cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Déploiement des points de collecte / massification</li> <li>➤ Optimisation des collectes</li> <li>➤ Caractérisation en cours pour la valorisation en alliage béton/liège</li> <li>➤ Déploiement de solutions de valorisation (cartouche anti odeur, rembourrage, isolant)</li> </ul>

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Entreprises, habitants
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire et notamment l'écologie industrielles territoriale</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Massifier la collecte du liège en déployant un réseau de partenaires du projet</li> <li>• Trouver de nouvelles filières de valorisation du liège</li> <li>• Réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2020	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Quantité de liège collectée (kg)	271	500	2026
Nbre de points de collecte sur la CARO	62	120	2026
Nbre d'expérimentation			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
<b>&gt; Fonctionnement</b>				
Frais de personnel		Région Nouvelle-Aquitaine - ADEME	100 020 €	60 %
Communication		Fondations	33 340 €	20 %
Frais de collecte et de tri	166 700 €	Echo Mer	33 340 €	20 %
Location de bâtiment				
Acheminement du matériau vers les entreprises				
<b>Fonctionnement Sous-Total HT</b>	<b>166 700 €</b>	<b>Fonctionnement Sous-Total HT</b>	<b>166 700 €</b>	<b>100%</b>
<b>&gt; Investissement</b>				
Acquisition de matériel	A définir	Mécénat	A définir	
		Echo Mer	A définir	
<b>Investissement Sous-Total HT</b>	<b>A définir</b>	<b>Investissement Sous-Total HT</b>	<b>A définir</b>	
<b>Total HT</b>	<b>A définir</b>	<b>Total HT</b>	<b>A définir</b>	

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
	<b>2.4.2. VALORISATION SEMI-INDUSTRIELLE DES DECHETS PLASTIQUES ISSUS DES ACTIVITES CONCHYLICOLES ET PECHE</b> <i>(Fiche action 2.01 du CTE)</i>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel d'éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques</li> <li>- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature</li> <li>- une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi)</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation,</li> <li>- une augmentation de la part des déchets valorisés</li> <li>- des créations d'emplois</li> </ul> </li> </ul>
	<p>TEO a quantifié les gisements de plastiques utilisés par les filières conchyliocoles et piscicoles à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine par extrapolation des données sur les GALPA de Marennes Oléron et La Rochelle/Ré/Charon et de différentes études.</p> <p>Ainsi, le gisement de plastique valorisable est estimé à 200 T/an pour le périmètre de la mer des pertuis (Breton, Antioche, Maubuisson) pour les déchets conchyliocoles et pêche. A l'échelle de la région ce gisement est estimé à 500 T/an.</p> <p>Quatre plastiques ont une valeur potentielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PEHD Polyéthylène haute densité (poches ostréicoles)</li> <li>- Le PA polyamide, nylon (filets de pêche)</li> <li>- Le PP polypropylène (mannes et coupelles)</li> <li>- Le PEBD Polyéthylène basse densité (plastique d'emballage transparent)</li> </ul> <p>Il existe dans le département des filières artisanales de réemploi des poches à huîtres ou des débouchés plus industriels insuffisamment identifiés à ce stade et hors des frontières de l'hexagone.</p> <p>Une étude a été conduite à l'initiative du GALPA La Rochelle/Ré/Charron par TEO avec l'entreprise ENVIE pour étudier la faisabilité d'une valorisation industrielle des plastiques et sa faisabilité technique.</p> <p><u>Les projets en cours en lien avec cette thématique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Projet CODEMAR - LPO : Mise en cohérence des initiatives de nettoyage des plages (coordination) + état des lieux des déchets marins pêchés et /ou collectés sur les plages et enquête sur le ressenti des pêcheurs vis-à-vis de cette probléma-</li> </ul>

tique.

- Coupelles biosourcées - CRC : Mettre au point une formulation à base de polymères biosourcés / biodégradables dont une partie des constituants seront issus de coproduits de la filière ostréicole.
- Presse à polystyrène - CDC IO : Acquisition d'une presse à polystyrène pour le reconditionnement du polystyrène des caisses marées mais aussi du polystyrène de calage et d'emballage.
- Enjeux Environnementaux sur le LITTOral des Pertuis Charentais (LITTOPEC) - Université La Rochelle : Étude pluridisciplinaire sur la qualité de l'eau (réglementaire, juridique et sociale). Perception de la qualité des eaux par les professionnels (conchyliculteurs, pêcheurs et agriculteurs). Qu'est-ce qu'une bonne qualité des eaux ? Que considère-t-on comme une pollution marine (éléments visuels, olfactifs, autres sources d'information).
- Étude de la faisabilité d'Eco procédés autour de l'exploitation des déchets mytilicoles - CRC : évaluer les ressources disponibles ; analyse du contexte et des enjeux ; proposition de piste d'étude ; Proposition d'un schéma directeur.
- Nettoyage des poches ostréicoles : collaboration entre le CRC et Intermas pour le recyclage des poches ostréicoles. Dépôt des poches ostréicoles à l'entreprise d'insertion Terre/Mer chantier (Marennes) par les professionnels où elles sont nettoyées et réparées pour être ensuite réutilisées. Mode de collecte qui fonctionne bien sur le secteur de Marennes Oléron mais qui n'est pas ou peu développé à proximité de la CARO.

#### Maîtres d'ouvrages

Société coopérative TEO  
Workingshare - Espace de travail collaboratif  
15 rue Alfred Kastler 17000 La Rochelle  
Dossier suivi Fabrice FAURRE, Directeur  
06.17.70.54.39 - [www.teolarochelle.org](http://www.teolarochelle.org)

#### Description de l'action

L'action consiste à expérimenter et développer une filière industrielle de valorisation de ces déchets qui viendrait compléter un modèle économique pérenne. Une approche de la filière agricole semble également pertinente.

L'objectif in fine est que le recyclage contribue à la fabrication par des acteurs locaux (périmètre non figé à ce stade) de nouveaux produits consommés dans ce même périmètre idéalement. Ces nouveaux produits pourraient alimenter les filières pêche et conchyliculture, mais aussi d'autres filières restant à explorer pour les territoires concernés par ces déchets plastiques. Un marketing territorial associé est envisagé.

Cette action est cohérente avec les dispositions de la nouvelle directive n° 2019/904 (principe responsabilité élargie du producteur).

Elle se décompose en 2 phases :

#### **➔ PHASE 1 :**

Pour parvenir à concrétiser ce projet et cette ambition, il faut massifier le gisement et en assurer le transport vers l'usine. Pour cela, il est proposé de porter une action pour :

- identifier une logistique pour récupérer les déchets plastiques (plateforme dite de transfert, collecte) : solution à mener avec les GALPA, les EPCI, les CRC et CRP, entre autres, pour trouver des solutions pertinentes viables économiquement, et identifier des leviers de financement.
- intégrer l'ensemble des déchets plastiques de la pêche et de la conchyliculture pour massifier les volumes

- maintenir et renforcer le réseau de bacs à marée et les opérations bénévoles de ramassage. L'approche pédagogique et de communication sera un levier supplémentaire.

Cette action consiste en une étude à vocation logistique, économique et financière, sur la récupération des plastiques avec :

- une expérimentation sur 3 mois et analyse résultats (m. d'ouvrage : TEO)
- une réunion multi acteurs pour définir le portage ou co-portage
- l'élaboration conjointe du cahier des charges avec les partenaires.
- une opération d'appui (AMO pour animation, communication ...) auprès du CRC et du CRP pour la collecte auprès des adhérents sans perturber l'activité ni induire des coûts supplémentaires
- la planification et la programmation financière d'un déploiement des bacs à marée et des opérations de ramassage associées à des opérations de communication.

#### **➔ PHASE 2 (optionnelle et à construire à l'issue de la phase 1)**

Par ailleurs des réflexions à l'échelle de la Région et avec les différents CRITT sont engagées. Elles seront renforcées pour établir des ponts et des synergies régionales afin de quantifier et caractériser les gisements (déchets plastiques conchyliques et pêche, mais aussi nautisme, hôtellerie de plein air, etc.), et rationaliser leurs collectes. Le développement d'une filière semi-industrielle de valorisation des plastiques ne pourra se faire qu'à l'issue de la phase 1 et n'est donc pas encore quantifiée.

Parallèlement un processus de sensibilisation en amont pour réduire la production est en réflexion et pourra venir compléter cette action ultérieurement en lien avec d'autres axes.

#### Les besoins identifiés des filières :

- Coupelles biosourcées II : réalisation du moule et fabrication industrielle des coupelles + étude économique sur la rentabilité et la productivité de ce nouveau matériau.
- Collecte et nettoyage des poches ostréicoles : peut-être à développer sur la CARO (plate-forme ?)
- Campagne de récupération des déchets en mer par les pêcheurs en Seudre. Le constat est fait que les pêcheurs pêchent des déchets en mer lors de leur sortie. Ces déchets ne sont pas revalorisés, aucun réseau n'est en place. La collecte et la valorisation se font au cas par cas. On pourrait imaginer un projet expérimental de collecte de déchets en mer afin de les quantifier et de les qualifier.
- Récupération et valorisation des filets et chaluts endommagés. Les filets et chaluts ont une durée de vie de 1 et 3 ans. Il y a beaucoup de réparation qui s'effectue soit en famille soit via des associations telle que la Navicule Bleue. Des pêcheurs rapportent leurs filets à la Rochelle, mais quel est le mode de valorisation ensuite ? On pourrait imaginer un projet pour la revalorisation des filets.

<b>Localisation du projet</b>	Nouvelle-Aquitaine
-------------------------------	--------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	TEO et Envie
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, CRC, CRP, CDC, GALPA de Nouvelle-Aquitaine, Etat, établissements publics (Ifremer ...), ADEME, ADI Nouvelle-Aquitaine, EPCI voisins, Pôle éco-industrie, coopération maritime

## CALENDRIER

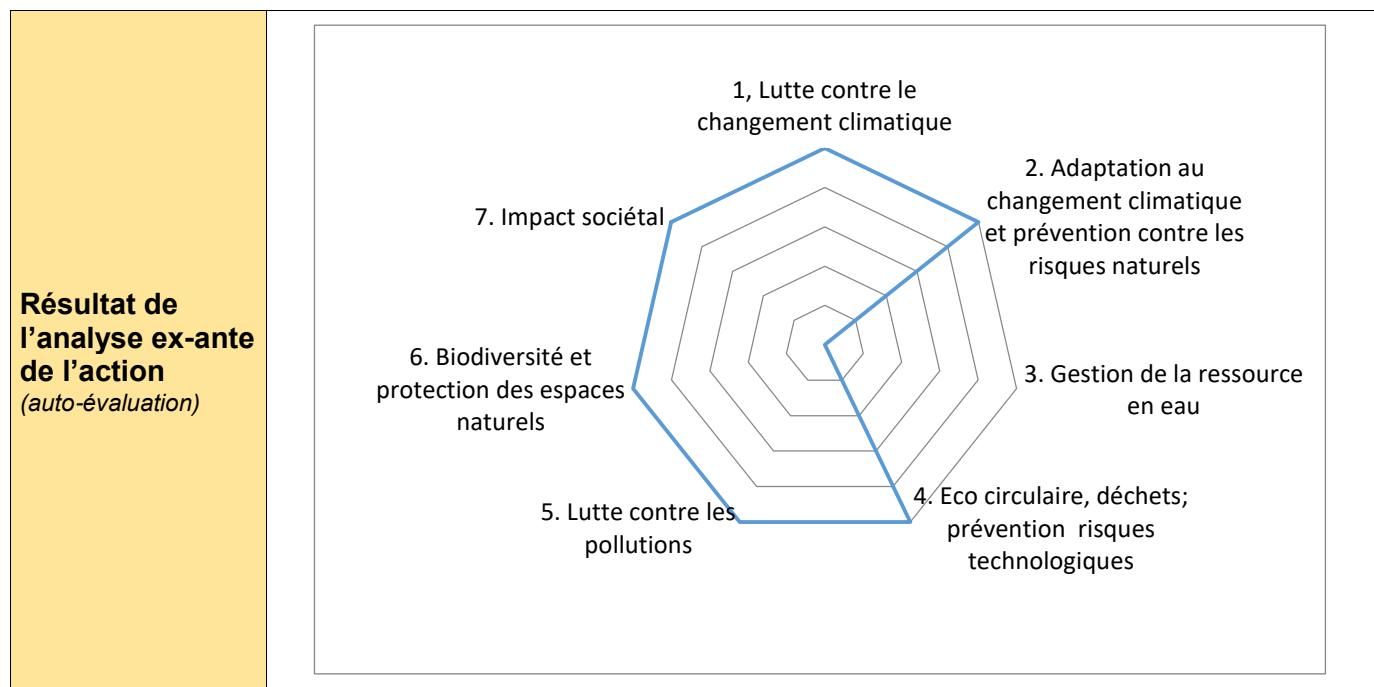
Calendrier de réalisation	2019-2026
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'étude est terminée (phase 1). Elle n'a pas apporté de solutions pérennes pour la valorisation des plastiques marins.</li> <li>➤ La phase 2 n'a pas été mise en œuvre.</li> <li>➤ D'autres pistes sont à explorer et pourront faire l'objet de nouvelles fiches actions CRTE, et en lien avec la démarche croissance bleue</li> </ul>

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
--	--

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Entreprises
--------------	-------------

Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'essor d'une économie circulaire issue des filières économiques littorales locales</li> </ul>
---------------------------------	---



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Collecte annuelle de PEHD (en tonnes)			

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude logistique	30 000 €	ADEME	20 000 €	50%
Opération d'appui au CRC et CRP (AMO animation, communication...)	10 000 €	CARO	20 000 €	50%
<b>Total HT</b>	<b>40 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>40 000 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources</b>

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
	<b>2.4.3. RENFORCEMENT DE LA FILIERE DE VALORISATION DES COQUILLES</b> <i>(Fiche action 2.02 du CTE)</i>

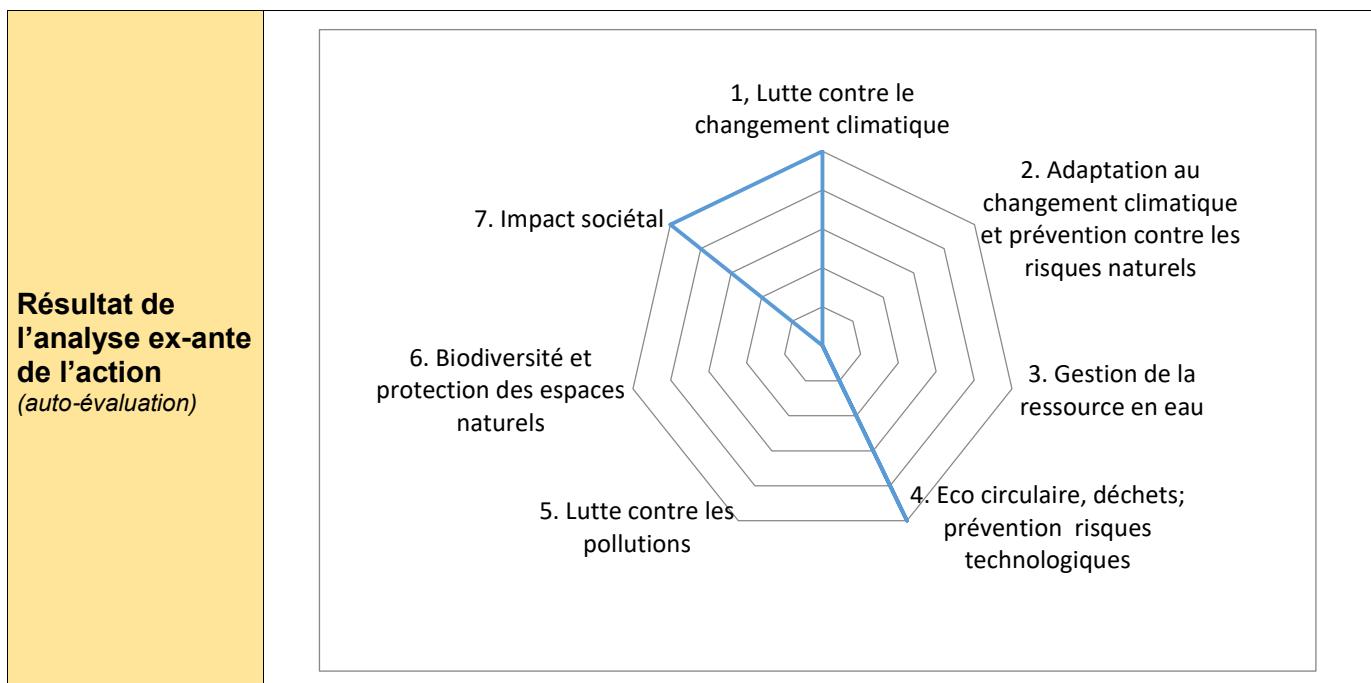
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel d'éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques</li> <li>- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature</li> <li>- une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi)</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- Une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation,</li> <li>- Une augmentation de la part des déchets valorisés</li> <li>- des créations d'emplois</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Le territoire est identifié nationalement à la production d'huîtres de grande qualité, qui génère un bénéfice direct et indirect important pour l'ensemble du tissu économique local voire au-delà.</p> <p>Toutefois, la collecte des coquilles vides ne fait pas l'objet d'un circuit organisé et rationalisé sur le territoire de la CARO, même si des initiatives locales peuvent exister ici ou là.</p> <p>Le bilan quantitatif de la collecte (ordres de grandeur) auprès des particuliers s'établit ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CYCLAD (25 déchetteries) : 78 Tonnes en 2018. 2 à 3 fois par an il fait appel à un sous-traitant (Paprec) pour faire la tournée de ses déchetteries avec un camion équipé d'une grue à grappin et d'une benne de 30 m3. Les big bags sont vidés dans la benne et celle-ci est déchargée chez Ovive. Il en est à peu près de même sur le territoire du Pays Marennes Oléron, et en Vendée avec le SYCODEM.</li> <li>- CARO (8 déchetteries) en prévisionnel : 25 Tonnes par an (en 2020, les premières collecte ont permis de collecter 5T)</li> </ul>

<b>Description de l'action</b>	<p>L'action consiste, sur un territoire à forte identité conchylicole, à organiser et rationaliser la collecte des coquilles d'huîtres, et d'autres coquillages, pour les valoriser localement. Ovive a fourni les principaux éléments quantitatifs de cette fiche. À ce jour, les coquillages des restaurateurs et des particuliers sont déposés dans les bacs gris (ordures ménagères résiduelles). Le gisement des particuliers présente un pic en période de fin d'année même si la consommation est annuelle sur le territoire. Le gisement des restaurateurs est plus constant sur l'année.</p> <p>Les conchyliculteurs (gisement à préciser) ont pour habitude de réemployer les coquilles comme substrat pour consolider les chemins bordant leurs exploitations, mais il reste à explorer le devenir du résiduel restant et savoir si cet emploi est fait par défaut.</p> <p>Aujourd'hui l'AREC n'identifie pas pour la CARO ces "déchets" puisqu'ils sont comptabilisés dans le gisement des "ordures ménagères résiduelles". Ils ne sont donc pas non plus identifiés en termes de valorisation. Cependant le CRC doit donner des chiffres sur la production locale sur le territoire labellisé Marennes-Oléron, ainsi que sur l'estimation de la consommation locale.</p> <p>L'action sera menée en plusieurs temps.</p>
--------------------------------	--

## PROGRAMME D'ACTIONS 2.4.3. :

- ☞ **2.4.3-1. ETAPE 1 : MISE EN ŒUVRE D'UNE COLLECTE DES PARTICULIERS EN DECHETTERIE**
- ☞ **2.4.3-2. ETAPE 2 : MISE EN PLACE D'UN ATELIER « COQUILLES »**
- ☞ **2.4.3-3. ETAPE 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE VALORISATION**

ACTION	2.4.3 -1. ETAPE 1 : MISE EN ŒUVRE D'UNE COLLECTE DES COQUILLES DES PARTICULIERS EN DECHETTERIE				
DESCRIPTIF					
Maîtres d'ouvrages	<p><u>Etape 1 : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan</u>  3 av Maurice Chupin  17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi Alexandra Couturier-Renaudon, Directrice adjointe Transition Ecologique  05 46 83 64 89 / 06 17 15 03 58 / <a href="mailto:a.couturier@agglo-rochefortocean.fr">a.couturier@agglo-rochefortocean.fr</a></p>				
Description de l'action	<p>Il s'agit de proposer une collecte des coquilles des particuliers en déchetterie adaptée au calendrier de consommation (pic de fin d'année, voire dans un second temps tout au long de l'année).</p> <p>Au préalable une campagne de communication (sensibilisation) devra être mise en œuvre.</p>				
Localisation du projet	Déchetteries CARO				
Partenaire(s) de l'opération	<table border="1"> <tr> <td>Pilotage</td><td>CARO, CRC, Ovive, Fédération des restaurateurs,</td></tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td><td>Roule ma frite, entreprise Kervellerin, communes, Etat, Banque des territoires</td></tr> </table>	Pilotage	CARO, CRC, Ovive, Fédération des restaurateurs,	Partenaires identifiés	Roule ma frite, entreprise Kervellerin, communes, Etat, Banque des territoires
Pilotage	CARO, CRC, Ovive, Fédération des restaurateurs,				
Partenaires identifiés	Roule ma frite, entreprise Kervellerin, communes, Etat, Banque des territoires				
CALENDRIER					
Calendrier de réalisation	2019/2021				
Etat d'avancement	Achevé				
Étapes de la mise en œuvre de l'action					
INDICATEURS / EVALUATION					
Public cible	Les professionnels (exploitants conchyliculteurs / restaurateurs / campings)				
Objectifs et résultats attendus	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'essor d'une économie circulaire issue des filières économiques littorales locales</li> </ul> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et rationaliser la collecte des coquilles d'huîtres, et d'autres coquillages, pour les valoriser localement</li> </ul>				



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Filière Huîtres : tonnage ou volume récupéré	0	25	2026
Filière autres coquillages : tonnage ou volume récupéré	0	A définir	

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Animation Frais divers	15 000 €	CARO	15 000 €	100%
<b>Total HT</b>	<b>15 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>15 000 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ACTION</b>	<b>2.4.3-2. ETAPE 2 : MISE EN PLACE D'UN ATELIER « COQUILLES »</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Maître d'ouvrage</b>	A définir
-------------------------	-----------

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Il s'agit de mettre en place d'un atelier "coquilles" réunissant les acteurs à savoir les pourvoyeurs de coquilles notamment le CRC, les collecteurs privés existants et potentiels, les acteurs ayant la compétence "Déchet" (CARO, EPCI voisins, Région Nouvelle Aquitaine avec le Plan régional de prévention et gestion des déchets), les professionnels de la restauration, les utilisateurs potentiels pour la valorisation ...</p> <p>Les différentes sous-étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un diagnostic sur le gisement, la collecte et les besoins des utilisateurs en aval</li> <li>- Identifier les filières de valorisation (Ovive, Kervellerin ...)</li> <li>- Déterminer la logistique et notamment les conditions de stockage (aspects sanitaires), et de transport vers les sites de valorisation, et cela dans une logique de mutualisation avec la collecte d'autres flux (ex : liège, huile, etc.)</li> <li>- Identifier et mettre en œuvre une solution pour les restaurateurs</li> <li>- Mise en œuvre opérationnelle.</li> </ul> <p>Cette étape 2 pourra être conduite soit en interne par le porteur de projet lorsqu'il sera identifié, soit via une AMO s'il s'agit d'un co-portage ou si le porteur n'a pas l'ingénierie interne suffisante.</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	A définir
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	A définir
	<b>Partenaires identifiés</b>	Filières de valorisation, CRC
	<b>Publics ciblés</b>	Professionnels producteurs de coquilles

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2026
----------------------------------	-----------

<b>État d'avancement</b>	A lancer
--------------------------	----------

## **FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	A définir

<b>ACTION</b>	<b>2.4.3-3. ETAPE 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE VALORISATION DES COQUILLES</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Maître d'ouvrage</b>	A définir
-------------------------	-----------

<b>Description sommaire du projet</b>	A l'issue des étapes 1 et 2 l'objectif est de développer une filière par massification de la collecte et de diversification de la valorisation.
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	A définir
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	A définir
	<b>Partenaires identifiés</b>	Filières de valorisation, CRC
	<b>Publics ciblés</b>	Producteurs de coquilles

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022-2026
----------------------------------	-----------

<b>État d'avancement</b>	En réflexion
--------------------------	--------------

<b>FINANCEMENT</b>
--------------------

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	A définir
----------------------------------	-----------

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
	<b>2.4.4. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ATLANTIQUE - CREATION DE BOUCLES D'ECONOMIE CIRCULAIRE SUR LE PORT DE PLAISANCE DE ROCHEFORT</b> <i>(Fiche action 2.04 du CTE)</i>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel d'éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques</li> <li>- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature</li> <li>- une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi)</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation,</li> <li>- une augmentation de la part des déchets valorisés</li> <li>- des créations d'emplois</li> </ul> </li> </ul> <p>La Démarche Environnementale Atlantique menée par l'APPA et ECHOMER a pour objectif l'amélioration de la gestion environnementale des ports de la façade atlantique.</p> <p>La démarche est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et la MAIF, elle se décline en 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Signalétique</li> <li>– Balades éco citoyenne</li> <li>– Réseau d'économie circulaire.</li> </ul>
--	--

<b>Maîtres d'ouvrages</b>	<p>Ville de Rochefort 119 rue Pierre Loti 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Ivan POINOT, responsable du port de Plaisance <a href="mailto:ivan.poinot@ville-rochefort.fr">ivan.poinot@ville-rochefort.fr</a></p>
---------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>L'action consiste à mettre en œuvre la démarche environnementale atlantique (DEA) sur le port de plaisance de Rochefort. Plus particulièrement le déploiement de la phase 3 de la démarche qui concerne la mise en place de la boucle de réemploi, recyclage, des ressources/déchets issus du port afin de favoriser l'économie circulaire.</p> <p>L'objectif est concrétisé via une signalétique axée sur le tri des déchets spécifiques aux activités nautiques et l'économie d'énergie, qui va conduire à la création de circuit d'économie circulaire pour la revalorisation des déchets.</p>
--------------------------------	--

La démarche est mise en place sur 3 ans, chaque année correspondant aux phases citées ci-dessus.

- Phase 1 année 1 : signalétique
- Phase 2 année 2 : balades
- Phase 3 année 3 : réseau d'économie circulaire

Le public cible de la démarche sont les usagers du port.



Concernant le port de Rochefort, la phase 1 a été mise en place, la phase a été amorcée à l'occasion de la fête de la Nature 2021 où la première balade environnementale autour du port a été menée.

La phase 3 a été initiée début 2021 et fait l'objet de la présente fiche CTE. Il s'agit d'identifier les déchets recyclables présents sur/dans les bateaux amarrés au port, d'identifier des filières de réemploi ou de recyclage et de mettre en œuvre une dynamique locale.

La revalorisation porte sur 4 flux au lancement de la phase 3 :

- Voiles
- Cordages
- Néoprène
- Fusée de détresse

D'autres déchets pourront être intégrés au fur et à mesure de l'avancée du projet.

<b>Localisation du projet</b>	Port de plaisance de Rochefort
-------------------------------	--------------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	CARO, Etat, ADEME, CEREMA, Banque des territoires, Echo Mer, APPA, APER, APER PYRO, Nautitech, JS Marine, Echonautique, Clud nautique, More and More, Vivractif, Emmaüs, La Collective

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2019-2026
<b>Etat d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'étape 1 est terminée</li> <li>➤ L'étape 2 a été initiée et nécessite d'être amplifiée</li> <li>➤ L'étape 3 est lancée</li> </ul>
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en œuvre de nouvelles balades éco-citoyennes (étape2)</li> <li>➤ Poursuivre la collecte de certains flux / Développer de nouveaux partenariats locaux pour le réemploi / identifier de nouveaux flux à récupérer</li> </ul>
<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>	
<b>Public cible</b>	Usagers du port
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'essor d'une économie circulaire issue des filières économiques littorales locales</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des initiatives locales</li> <li>• Soutenir les acteurs de l'ESS</li> <li>• Valoriser de nouveaux déchets en les détournant des filières d'incinération ou d'enfouissement</li> </ul>
<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	<p>The diagram consists of a large outer hexagon divided into six segments, each containing a number and a brief description. A blue line connects the numbers 1 through 7 in a clockwise sequence. The segments are:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact social</li> </ul>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2020	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Mise en place des panneaux de gestion des ressources	8	8	2026
Réalisation des balades éco-citoyennes	0	5	2026
Collecte mutualisée	0	A définir	2026
Filière économique circulaire (recyclage réemploi réutilisation)	0	6	2026

### MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Phase 1 : Signalétique du tri des déchets et économie d'énergie		Ville de Rochefort		
Phase 2 : Balade éco-citoyenne				
Phase 3 : Economie circulaire				
<b>Total HT</b>		<b>Total HT</b>		<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
	<b>2.4.5. VALORISATION DES MATERIAUX COMPOSITES</b>

### PROGRAMME D'ACTIONS 2.4.5. :

- ☞ **2.4.5-1. ETUDE ET EXPERIMENTATION POUR LA CREATION D'UNE FILIERE DE VALORISATION DES MATERIAUX COMPOSITES**
- ☞ **2.4.5-2. EXPERIMENTATION PAR UN GROUPEMENT D'UNE FILIERE UTILISANT DES MATERIAUX COMPOSITES RECYCLES - PROJET RECYTABLE**

**ACTION**

## **2.4.5-1. ETUDE & EXPERIMENTATION POUR LA CREATION D'UNE FILIERE DE VALORISATION DES MATERIAUX COMPOSITES (NAUTISME, HABITAT LEGER DE LOISIRS, AERONAUTIQUE, FERROVIAIRE ...)**

*(Fiche action 4.01 du CTE)*

**DESCRIPTIF**

Rappel d'éléments de diagnostic :

↳ Atouts :

- une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques
- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature
- une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi)

↳ Opportunités :

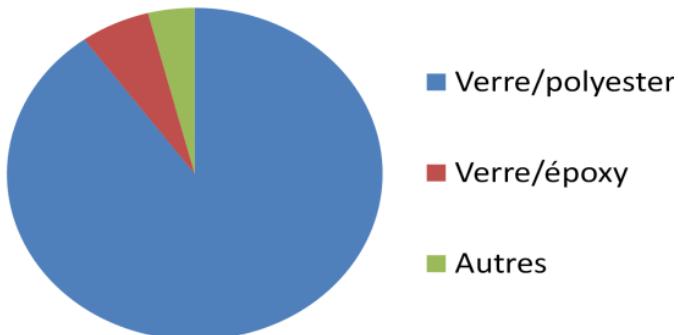
- une volonté politique de développer l'économie circulaire
- Une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation,
- Une augmentation de la part des déchets valorisés
- des créations d'emplois

Les matériaux composites (et particulièrement la famille des thermodurcissables, à l'inverse des matériaux thermoplastiques où des solutions se dessinent) n'ont à ce jour pas de filière de recyclage connue à l'échelle locale, régionale voire nationale, et ils sont évacués par défaut en centre d'incinération ou d'enfouissement. Le constat est partagé : c'est une impasse technologique pour l'instant.

**Diagnostic et enjeux de l'action**  
*(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)*

Sur le territoire, plusieurs entreprises d'envergure génèrent des chutes de production de matériaux composites sans solution industrielle de valorisation à ce jour : Nautitech, Fournant-Pajot, Compin, Satys, Stelia,...

Répartition des déchets par type



Ce sont plus de 35 000 tonnes de déchets par an qui sont produits sur l'hexagone : chutes de production, poussières, produits en fin de vie, moules de fabrication...

Le territoire de la CARO concentre beaucoup d'entreprises productrices de composite à fibre de verre : les chantiers nautiques et les sous-traitants ferroviaires notamment. Notre territoire, très touristique, fait également face à de grosses problématiques de gestion des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) et des mobil-homes en fin de vie.

	<p>La production nautique de plaisance de l'arc atlantique génère par exemple à elle seule environ 5 000 tonnes de déchets composites à fibres de verre par an.</p> <p>On estime également à près de 9 000 BPHU le potentiel à traiter dans les 10 ans à venir.</p>
<b>Maîtres d'ouvrages</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi Alexandra Couturier-Renaudon, Directrice adjointe Transition Ecologique 05 46 83 64 89 / 06 17 15 03 58 - <a href="mailto:a.couturier@agglo-rochefortocean.fr">a.couturier@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Les travaux nécessaires à la construction du CTE ont mis en évidence un enjeu majeur pour notre territoire : le recyclage et la valorisation des matériaux composites. En effet, les matériaux composites (verre/polyester verre/époxy) et particulièrement la famille des thermodurcissables n'ont à ce jour pas de filière de recyclage connue à l'échelle locale, régionale, voire nationale, et ils sont évacués par défaut en centre d'incinération ou d'enfouissement. Les filières de notre territoire (nautique, aéronautique, ferroviaire, hôtellerie de plein air ou encore éolien), n'ont pas à ce jour de solution viable et durable. Le constat est partagé : c'est une impasse technologique pour l'instant.</p> <p>Dans le cadre du CTE, la CARO et l'État ont souhaité dédier un axe spécifique à l'émergence d'une filière de valorisation des matériaux composites.</p> <p>Mettre en place une expérimentation innovante autour d'une étude technico-économique sur ce sujet pour que ces déchets deviennent une ressource, avec le Territoire de Rochefort Océan comme pôle expérimental de référence, est une ambition collégiale portée par le monde socio-économique territorial.</p> <p>Sur le territoire et les territoires voisins, plusieurs entreprises d'envergure génèrent des chutes de production de matériaux composites sans solution industrielle de valorisation à ce jour : Nautitech, Fountain-Pajot, Compin, Satys, Stelia, Alstom...</p> <p>La Charente-Maritime et ses départements limitrophes comptent aussi des centaines de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU), des milliers d'équipements d'hôtellerie de plein air en fin de vie et des dizaines de parcs éoliens pour lesquels il faut dès à présent réfléchir au devenir des pâles. Ce sont plus de 35 000 tonnes de déchets par an qui sont produits sur l'hexagone : chutes de production, poussières, produits en fin de vie, moules de fabrication...Et la production nautique de plaisance de l'arc atlantique génère par exemple à elle seule environ 5 000 tonnes de déchets composites à fibres de verre par an.</p> <p>Afin de répondre à ces enjeux techniques, environnementaux, et économiques, en les ancrant durablement sur le territoire de la CARO, l'agglomération Rochefort Océan lance un projet global en 2 phases</p> <p><b>➤ PHASE 1 - Etude de Gisement diagnostic technico-économique</b></p> <p>Ce projet a une dimension territoriale et une approche multifilière. Les résultats, les travaux devront permettre d'apporter les éléments technico-économiques nécessaires aux entreprises et filières pour leur permettent de faire évoluer leurs procédés de fabrication en intégrant des matières premières recyclées issus des déchets composites.</p>

La CARO coordonne ce projet global et transversal. Elle souhaite disposer dans un premier temps d'un état des lieux économique, qualitatif, quantitatif et spatialisé concernant les matériaux composites (déchets et rebuts) sur son territoire mais aussi sur un périmètre élargi (objet de la présente consultation).

La finalité de l'étude est de définir le plan de développement d'un ou plusieurs sites de recyclage et valorisation des déchets de matériaux composite, pour le territoire, en prenant en compte, les gisements, les techniques de recyclage et les débouchés identifiés.

Il est attendu cette étape du projet :

- Une définition qualitative qui devra comprendre la composition, la provenance, la qualification (taille, poids) et la logistique à mobiliser les gisements de déchets. Cette définition devra intégrer une projection à court (5 ans), moyen (10 ans) et long terme (30 ans) permettant de construire une base de données exploitables.
- Une cartographie des acteurs économiques qui génèrent ces déchets, qui les collectent et qui ont la capacité de préparer la matière (tri, découpe, déchiquetage, pré-broyage, broyage, conditionnement etc.). Il est attendu à la fois les données brutes mais également des données synthétiques à différents formats (tableau, carte...)
- Un chiffrage en coût matière définir le coût de la matière, à l'issue de cette étape de collecte et de préparation de la matière (Euros/tonne ou euros/Kg par exemple) afin d'anticiper l'éventuel prix de vente, le modèle économique et la rentabilité du processus global de recyclage.
- Chiffrage du coût actuel du « traitement » (incinération ou centre d'enfouissement technique) des déchets composites en euros/tonne avec des projections d'augmentation de la TGAP et donc des coûts futurs. Il devra être décomposé en fonction des différentes étapes.
- Un cadrage du contexte réglementaire actuel et à venir vis-à-vis des filières et ce type de déchets (REP, éco organisme, objectifs Européen)
- Un recensement les acteurs pouvant utiliser des matières premières issues de déchets composites. Identifier les acteurs, producteurs et non producteurs de déchets composites, pouvant être les utilisateurs des déchets recyclés, afin de permettre la mise en place d'une filière aval de recyclage.

## ➤ PHASE 2 - les techniques de recyclage et les applications-produits

Cette étape de Recherche & Développement évaluera les méthodes de recyclage et de valorisation existantes (processus, maturité, formulation, propriétés ...) et déterminera les perspectives potentielles que cela ouvre pour les industriels locaux en recherche de débouchés et de réemploi (coût du recyclage, filière de recyclage investissements, ...) : cette dimension stratégique doit être un levier d'appui à la décision.

Cette phase permettra de travailler sur des prototypes et des applications produits.

La phase 1 aura permis de lancer une dynamique de projet d'innovation. Il faudra pour la phase 2 :

- ✓ définir la gouvernance de ce projet (quel portage, quels partenaires financiers et techniques)
- ✓ réaliser l'étude : Co-construction d'un CCTP avec les acteurs économiques des filières locales précitées. Cette écriture commune permettra :
  - la mise en réseau des acteurs intéressés par ce projet pour leur propre intérêt
  - le développement d'interactions avec les structures de recherche et de transfert de technologies
  - d'identifier précisément les besoins de chacun et d'en dresser un panorama
  - de partager les finalités et objectifs de cette étude en créant une

	<p>ébauche de collectivité d'intérêt</p> <p>✓ expérimenter</p> <p>Les centres technologiques régionaux seront sollicités dans cette démarche. Localement des organismes travaillent sur les matériaux composites le seront également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RESCOLL,</li> <li>- Circule'R,</li> <li>- Lycée polyvalent Marcel Dassault</li> </ul> <p>Au niveau régional et national, un certain nombre de structures de recherche et de plateformes technologiques ont développé une expertise dans les matériaux composites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aquitaine chimie durable- le centre technologique CANOE (basé à Pessac) : <a href="http://www.plateforme-canoe.com/">http://www.plateforme-canoe.com/</a></li> <li>- ARKEMA et Université de Pau</li> <li>- Compositadour</li> <li>- Pôle universitaires à identifier, pôle de compétitivité EMC2, Institut de Recherche Technologique Jules Verne...</li> </ul> <p>Si les résultats de l'étude s'avéraient concluants, le développement de nouvelles gammes de produits constituerait un atout pour le territoire et les entreprises.</p> <p>Toutefois la fabrication de produits en grande quantité ne pourra se faire qu'avec l'acquisition de matériel spécifique permettant de traiter des quantités plus conséquentes de matériaux composites. Les moyens industriels, qui seraient déployés dans le cadre d'un site de revalorisation, devront répondre à des problématiques industrielles concrètes, et plus particulièrement de l'écosystème régional.</p> <p>Le projet aura des retombées significatives en Région avec l'émergence de savoir-faire non disponibles à ce jour en France, et permettra un renforcement des compétences des sociétés actrices de la filière.</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Département de la Charente-Maritime et départements limitrophes
-------------------------------	---

	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	<p>Acteurs des filières : Atlantic cluster, Fédération de l'industrie, Fédération de la Plasturgie, Nautique, Aerospace Valley, fédération des énergies éoliennes, Echonautique, Fédération de l'hôtellerie de plein air, ALSTOM, STE-LIA-AEROSPACE, APER, CANOE, ARKEMA, Pôle éco industries</p> <p>Partenaires scientifiques, centres de recherche, enseignement supérieur, laboratoires scientifiques, plateformes technologiques : pôles universitaires, Rescoll, IRT (Jules Verne spécialité composite), Canoë plateforme, Composite Adour, Pôle de compétitivité EMC2, IPC Startup</p> <p>CdA La Rochelle (projet LRTZC)</p> <p>Territoire d'Industrie CARO/CARA/Marennes/Oléron</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine, ADI</p> <p>ACL COMPOSITE</p>

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2020-2026
----------------------------------	-----------

<b>Etat d'avancement</b>	En cours
--------------------------	----------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Phase 1 : en cours</li> <li>➤ Phase 2 : lancement fin 2021</li> </ul>
---	--

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Entreprises
---------------------	-------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire émerger une filière innovante de valorisation des matériaux composites</li> </ul> <b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner aux entreprises toutes les clés pour valoriser leurs déchets composites et intégrer des composites recyclés dans les process de fabrication</li> <li>• Permettre l'innovation en faveur de la transition écologique</li> <li>• renforcer l'activité des entreprises qui sont à l'initiative de ces innovations en les accompagnant dans le développement et l'émergence de nouveaux produits répondant à un marché avec un temps d'avance, et contribuer ainsi à leur pérennité</li> </ul>

<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude de projet filière : - Caractérisation gisement - Etudes de débouchées	100 000 €	ADEME	35 000 €	35%
		Région Nouvelle-Aquitaine	45 000 €	45%
		CARO	20 000 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>100 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100%</b>

Montant de l'expérimentation à chiffrer au regard des conclusions de l'étude.

**Contribution en nature :** /

ACTION	<b>2.4.5-2. EXPERIMENTATION PAR UN GROUPEMENT D'UNE FILIERE UTILISANT DES MATERIAUX DE COMPOSITES RECYCLES - PROJET RECYTABLE</b> <i>(Fiche action 4.02 du CTE)</i>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel d'éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dynamique territoriale pour le développement de filières de recyclages innovantes et atypiques</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- l'augmentation de la part des déchets valorisés</li> </ul> </li> </ul> <p>Les matériaux composites (et particulièrement la famille des thermodurcissables, à l'inverse des matériaux thermoplastiques où des solutions se dessinent) n'ont à ce jour pas de filière de recyclage connue à l'échelle locale, régionale voire nationale, et ils sont évacués par défaut en centre d'incinération ou d'enfouissement. Le constat est partagé : c'est une impasse technologique pour l'instant.</p> <p>Sur le territoire, plusieurs entreprises d'envergure génèrent des chutes de production de matériaux composites sans solution industrielle de valorisation à ce jour : Nautitech, Fournain-Pajot, Compin, Satys, Stelia,...</p> <p>Ce sont plus de 35 000 tonnes de déchets par an qui sont produits sur l'hexagone : chutes de production, poussières, produits en fin de vie, moules de fabrication...</p> <p>Le territoire de la CARO concentre beaucoup d'entreprises productrices de composite à fibre de verre : les chantiers nautiques et les sous-traitants ferroviaires notamment. Notre territoire, très touristique, fait également face à de grosses problématiques de gestion des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) et des mobile-homes en fin de vie.</p> <p>La production nautique de plaisance de l'arc atlantique génère par exemple à elle seule environ 5 000 tonnes de déchets composites à fibres de verre par an.</p> <p>On estime également à près de 9 000 BPHU le potentiel à traiter dans les 10 ans à venir.</p>
--	--

<b>Maîtres d'ouvrages</b>	<p>Werzalit Av. des Bois Déroulés - BP 163 17308 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Sébastien LAMBERT, Directeur de Production 06 32 82 46 76 - <a href="mailto:s.lambert@werzalit.com">s.lambert@werzalit.com</a></p>
---------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	<p>Cette expérimentation, en lien avec l'étude portée par la CARO (action 4.01 du CTE), a pour objectif d'étudier l'intégration dans des plateaux de table, des fibres de matériaux composites issus du recyclage de coque de bateaux ou de pièces industrielles.</p> <p>Le but de l'action RECYTABLE est de répondre à des problématiques techniques de certains produits comme les plateaux de table (sensibilité aux agressions extérieures et amélioration de la durabilité) avec des sous-produits issus du recyclage des matériaux de composites, en levant des verrous scientifiques et technologiques. Ceux-ci sont de deux ordres et liés aux propriétés intrinsèques et extrinsèques de la matière et aux paramètres de procédés (permettre la consolidation</p>
--------------------------------	--

	<p>des produits)</p> <p>La complémentarité du consortium (Werzalit - GDS composites - Arc Environnement) crée une synergie d'acteurs qui est une force pour le projet. Les expertises de la collecte, du transport, de la déconstruction et du broyage sont du ressort d'Arc Environnement, alors que l'industrialisation et la conception sont du ressort de Werzalit et GDS Composites.</p> <p>Il n'y a pas aujourd'hui de filière identifiée pour le recyclage de matériaux composites de type fibre de verre/polyester. Cette expérimentation est donc inédite dans le domaine du recyclage. Dans le cadre de la filière de gestion des bateaux hors d'usage, la société Arc Environnement est agréée par l'APER (association pour la plaisance éco responsable) pour la déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU).</p> <p>L'expérimentation de recyclage des matériaux composites issus des BPHU représente donc une réelle opportunité pour la viabilité de la filière. Aujourd'hui, les matériaux composites issus des bateaux sont envoyés en centre d'incinération ou d'enfouissement ce qui représente un coût financier non négligeable et des finalités environnementales négatives.</p> <p>L'objectif de l'APER est de déconstruire environ 25 000 bateaux sur les 5 prochaines années. Une étude préalable à la mise en place de la REP a estimé à 12 500 bateaux par an, le nombre de bateaux devenant hors d'usage techniquement.</p> <p>Dans l'étude de 2016, sur la mise en place de la filière dans le cadre d'une Responsabilité Elargie du Producteur (REP), il est mis en évidence que 45% des matières non recyclables d'un bateau sont des composites polyesters. Les principales solutions sont l'élimination et la valorisation énergétique (mais avec un pouvoir calorique faible sur 2 des 3 études citées). Différents procédés de valorisation matière sont cependant mis en évidence dans ce rapport.</p> <p>A ce jour, même si des tests en laboratoire ont pu laisser entrevoir un recyclage matière des composites, celui-ci ne s'est pas encore concrétisé à l'échelle industrielle.</p> <p>L'expérimentation qui sera conduite autour du projet RECYTABLE doit permettre de lever ces points de blocage pour arriver à l'intégration massive de composite recyclé dans un process industriel. Cela permettra ainsi de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer une filière innovante de recyclage de composite</li> <li>- créer de nouveaux produits</li> <li>- assurer la place de l'entreprise Werzalit dans le tissu économique et industriel local en confortant sa compétitivité intégrant une dimension écologique.</li> <li>- maintenir/créer des emplois locaux</li> </ul>
--	---

Localisation du projet	Nouvelle-Aquitaine et Rochefort
------------------------	---------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Société Werzalit
	Partenaires identifiés	Arc Environnement, GDS Composites, CARO, Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, CEREMA, Banque des territoires

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2026
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Entreprises
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire émerger une filière innovante de valorisation des matériaux composites</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et réaliser de nouveaux produits multi matériaux associant des déchets de composites et des liants respectueux de l'environnement</li> <li>Structurer une filière industrielle de recyclage des composites</li> <li>Eco-concevoir de nouveaux produits en associant des déchets de composites et des liants respectueux de l'environnement, et d'intégrer des déchets composites dans des produits d'ameublement extérieurs.</li> <li>Maintenir et créer des emplois locaux</li> </ul>

<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	<p>The diagram illustrates the results of the ex-ante impact analysis (auto-evaluation) across seven environmental pillars, represented by concentric hexagons:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ul>
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Tonnage de déchets recyclés/valorisés	0	1 000	2 ans
Nbre de BPHU traités	0	1 000	2 ans
Nbre d'emplois directs créés (Werzalit + GDS)	0	7	2 ans
Nbre d'emplois verts directs créés (Arc Environnement)	0		

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Werzalit :				
- frais de personnel	418 000 €	Etat - Plan de relance « soutien à l'investissement industriel dans les territoires »	A définir	
- amortissement d'équipements de R&D	134 000 €			
- autres dépenses (petit matériel propriété intellectuelle...)	80 000 €			
- dépenses forfaitaires (25%)	50 000 €			
	52 000 €			
	102 000 €			
Arc environnement :	99 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine	A définir	
- frais de personnel	53 000 €			
- achats divers	25 000 €			
- transport	10 000 €			
- propriété intellectuelle	10 000 €			
- location benne	1 000 €			
GDS Composites :	92 000 €	ADEME	A définir	
- frais de personnel	47 000 €			
- amortissement d'équipements de R&D	15 000 €			
- sous-traitance	10 000 €			
- autres dépenses (consommables, déplacements, machines...)	20 000 €			
<b>Total HT</b>	<b>609 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>A définir</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

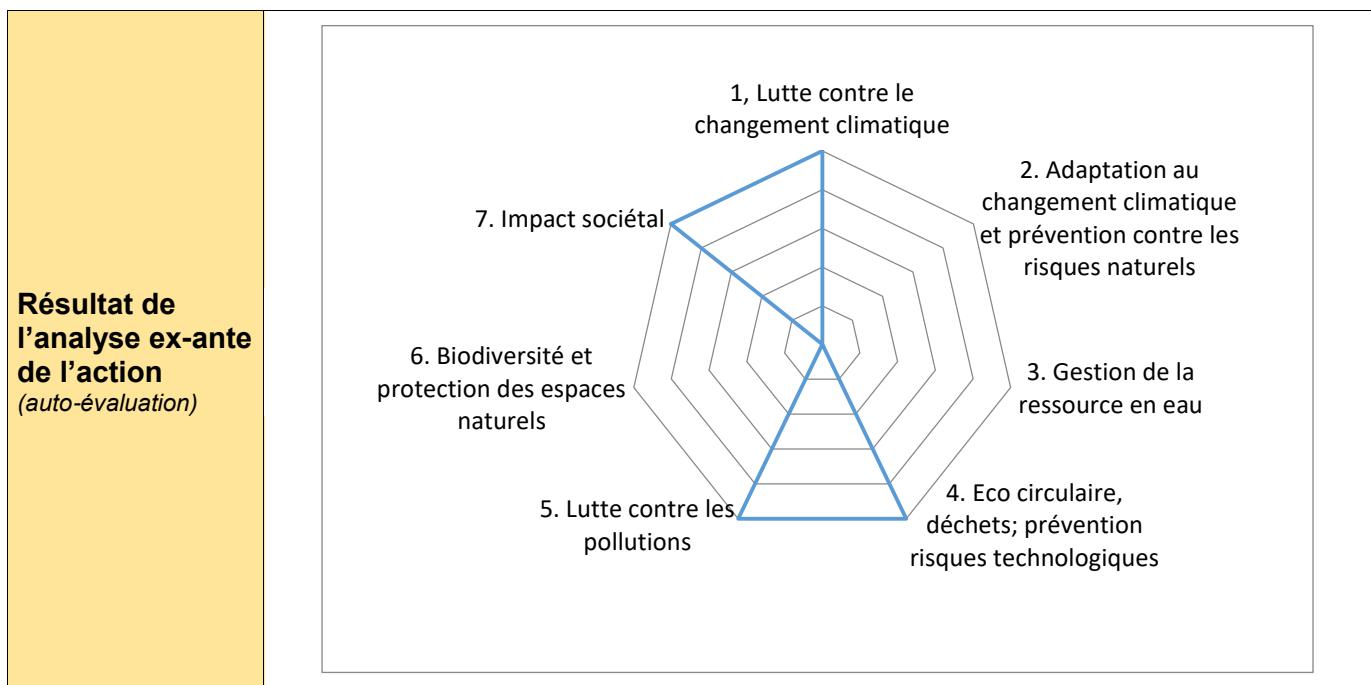
<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 Contrat de Transition Ecologique
	<b>2.4.6. CREATION DE LIEUX DEDIES A L'ECONOMIE CIRCULAIRE</b> <i>(Fiche action 1.03 du CTE)</i>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel d'éléments de diagnostic : ↳ Atouts : - une dynamique territoriale pour le développement de filières de réemploi et recyclage innovantes et atypiques- un espace d'information et de sensibilisation : Espace Nature - une dynamique d'acteurs autour de ce sujet (ESS, ECi) ↳ Opportunités : - une volonté politique de développer l'économie circulaire - Une réduction des déchets à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation, - Une augmentation de la part des déchets valorisés - des créations d'emplois
	Le territoire de la CARO dispose d'un parc de 8 déchetteries. La déchetterie de Rochefort, ouverte en 1987, est vieillissante et nécessite d'être reconstruite sous un nouvel angle.  La CARO, engagée dans une démarche proactive autour de l'économie circulaire, souhaite faire de ce nouvel équipement, un lieu emblématique sur son territoire. Il est ambitionné la création d'un tiers-lieu en associant des acteurs du territoire tels que Vivractif, Circule'R ou encore la collective.  Ce nouvel équipement abriterait : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une ressourcerie,</li> <li>✓ Une déchetterie « classique » pour les flux et matériaux ne pouvant aller vers du réemploi ou de la réparation</li> <li>✓ Une matériauthèque alimentée par les particuliers et les professionnels (artisans notamment)</li> <li>✓ Un espace de formation</li> <li>✓ Un espace pédagogique.</li> </ul> En parallèle d'autres équipements dédiés à l'économie circulaire pourraient être créés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le territoire de la CARO accueille un éco réseau d'entreprises, Circule'R, qui a pour ambition de développer une démarche globale d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) auprès de ses adhérents. Pour le développement de son activité, la CARO met actuellement un local à disposition de l'association, mais celui-ci ne peut répondre à une démarche ambitieuse et pérenne de développement de l'éco-réseau d'entreprises. Il est donc apparu opportun d'identifier un nouveau lieu dédié qui permettrait : - l'organisation de collectes en apport volontaire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le tri, le compactage et la mise en balle en vue de la valorisation</li> <li>- L'organisation d'ateliers et sessions d'information / formation</li> <li>- L'échange entre adhérents</li> </ul>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi Alexandra Couturier-Renaudon, Directrice adjointe Transition Ecologique 05 46 83 64 89 / 06 17 15 03 58 - <a href="mailto:a.couturier@agglo-rochefortocean.fr">a.couturier@agglo-rochefortocean.fr</a></p>				
<b>Description de l'action</b>	<p>Le déploiement de l'ECi sur le territoire de la CARO implique donc la création de deux lieux dédiés, aux fonctionnalités différentes mais dans une approche complémentaire Ces lieux seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une déchetterie du futur</li> <li>- un local permettant à Circule'R de déployer son activité (environ 600 m<sup>2</sup>)</li> </ul>				
<b>Localisation du projet</b>	CARO				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Pilotage</b></td><td style="padding: 5px;">CARO</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td style="padding: 5px;">Banque des territoires, ADEME, SEMDAS, Fédération du Bâtiment, CAPEB, CRESS, Pôle éco-industries, Vivractif, recyclerie du sport</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	CARO	<b>Partenaires identifiés</b>	Banque des territoires, ADEME, SEMDAS, Fédération du Bâtiment, CAPEB, CRESS, Pôle éco-industries, Vivractif, recyclerie du sport
<b>Pilotage</b>	CARO				
<b>Partenaires identifiés</b>	Banque des territoires, ADEME, SEMDAS, Fédération du Bâtiment, CAPEB, CRESS, Pôle éco-industries, Vivractif, recyclerie du sport				
<b>CALENDRIER</b>					
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021/2022 : étude de programmation</li> <li>➤ 2022/2023 : création de l'équipement</li> </ul>				
<b>Etat d'avancement</b>	En cours				
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ étude de programmation avec co-construction du projet</li> <li>➤ travaux</li> </ul>				
<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>					
<b>Public cible</b>	Habitants, entreprises				
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et créer les équipements et lieux dédiés à l'économie circulaire sur le territoire dans une logique de mutualisation des sites et des outils</li> </ul>				



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Avancement de l'étude	0	1	2022
Résultat et utilisation étude	0	1	2022

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude	80 000 €	CARO	40 000 €	
		Banque des territoires	40 000 €	
Travaux	Estimation 2 500 000 €	CARO	A définir	
		Autres financeurs à définir	A définir	
<b>Total HT</b>	<b>3 300 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>80 000 €</b>	<b>100%</b>

Montant des investissements à déterminer au regard des conclusions de l'étude.

**Contribution en nature : /**

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	2.4. Limiter la production de déchets et la consommation de ressources

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
<b>2.4.7. REALISATION DE CHANTIERS EXEMPLAIRES</b>	

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une dynamique territoriale pour le développement de filières de recyclages innovantes et atypiques</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un manque de main d'œuvre qualifiée</li> <li>- certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> </ul> </li> </ul>
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Pascal Vicente, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:p.vicente@agglo-rochefortocean.fr">p.vicente@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>L'action consiste à réaliser des chantiers exemplaires au sein du patrimoine bâti public.</p> <p>Un 1<sup>er</sup> chantier exemplaire a été conduit avec la démolition de l'ex-crèche/halte-garderie de l'ancien hôpital civil de Rochefort avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des matériaux et mobilier présents et pouvant être source de réemploi ou recyclage,</li> <li>- installation du chantier</li> <li>- dépôt des différents matériaux / équipements par nature</li> <li>- tri de tous les déchets nature par nature</li> <li>- fourniture de bordereaux de suivi de déchets</li> <li>- démolition des éléments en bétons armés : toit terrasse, poteaux, poutres, murs</li> <li>- concassage des bétons sur place pour réemploi afin de servir de remblaiement pour futur aménagement de parking</li> <li>- remise en état clôture existante si nécessaire</li> <li>- repliement de chantier et nettoyage</li> <li>- distribution et/ou transport des déchets vers les sites de recyclage et réemploi</li> </ul> <p>Fortes de cette 1<sup>ère</sup> expérience, la CARO et la Ville de Rochefort souhaitent conduire de nouveaux chantiers exemplaires et développer ces bonnes pratiques sur de nombreux chantiers publics tels que la reconversion du site Armand</p>
---------------------------------------	--

	<p>Fallières sur l'Île d'Aix ou la reconversion de l'ancien hôpital St Charles à Rochefort.</p> <p>Ce projet s'inscrit en marge de la future filière REP bâtiment qui imposera un tri plus fin des déchets du bâtiment en vue du réemploi et du recyclage.</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	<p>1<sup>er</sup> chantier réalisé : démolition de l'ancienne crèche de l'Hôpital St Charles à Rochefort</p> <p>Chantiers potentiels à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reconversion du site Armand Fallières sur l'Île d'Aix</li> <li>- reconversion de l'ancien hôpital St Charles à Rochefort</li> </ul>
-------------------------------	---

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO, communes
	<b>Partenaires identifiés</b>	
	<b>Publics ciblés</b>	Entreprises

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2026
----------------------------------	-------------

<b>Etat d'avancement</b>	Prochain chantier exemplaire identifié : la reconversion du site Armand Fallières sur l'Île d'Aix
--------------------------	---

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir chantier par chantier Dépense intégrée dans le coût des travaux
---------------------------------	--

<b>Financements mobilisables</b>	Selon les chantiers : Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, CARO, Communes
----------------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.5. Soutenir l'agriculture en développant les filières courtes</b>

<b>ACTION</b>	 <b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>
	<b>2.5.1. PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une vraie dynamique de développement des circuits courts initiée il y a plusieurs années</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 5% de la production locale est consommée sur le territoire de la CARO</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'engouement autour des circuits de commercialisation en circuits courts</li> <li>- les dynamiques territoriales qui émergent</li> </ul> </li> </ul>
	Depuis 2013, la CARO met en œuvre une stratégie de valorisation des filières courtes alimentaires «de la terre, de la mer et du marais» avec la finalité de favoriser l'accessibilité de produits locaux, de saison et de qualité pour tous (habitants, scolaires et visiteurs). Cette démarche s'est élaborée dans le cadre du Projet du Grand Site et en lien avec le Programme Leader 2014-2020, levier décisif de mobilisation des acteurs et des moyens, qui a permis d'agir sur la structuration de la demande des acheteurs et des consommateurs, et sur l'organisation de l'offre des producteurs.
	Un premier socle de réalisation se concrétise aujourd'hui avec le fonctionnement du Groupement d'achat Rochefort Océan, auquel adhèrent des lycées, des collèges, des cuisines municipales et la cuisine Rochefort Océan, reconnue «tête de réseau» de la restauration collective publique du territoire. Un second socle concerne un ensemble de collectifs de producteurs, accompagnés sur des projets communs ou de mutualisation.
	Le développement des filières courtes a jusqu'ici été ciblé sur la diversification des débouchés économiques des producteurs, garants de la sauvegarde des aménités environnementales, de la préservation des paysages identitaires mais aussi de la diversité des circuits de commercialisation (restauration collective, marchés, magasins, cueillette à la ferme, vente sur sièges d'exploitation, drive fermier...) des produits de proximité, dont le bassin de vie (70 000 hab.) a besoin.

(difficultés de commercialisation du fait de la fermeture des restaurants) et une envie croissante des habitants de consommer localement.

Depuis plusieurs années la CARO et la Communauté de communes du bassin de Marennes travaillent sur des projets communs visant à valoriser le marais de Brouage, ses paysages et ses activités. Un travail est mené pour soutenir le pastoralisme et l'élevage extensif. L'entente autour du grand projet du marais de Brouage et la volonté de soutenir les agriculteurs se décline aussi à travers la conduite d'une étude de faisabilité pour la création d'un atelier de transformation de viande.

Fort de ces différents engagements et d'une réelle dynamique en faveur des circuits courts, la CARO s'est engagée auprès de l'Etat dans la construction de Projet alimentaire territorial (PAT) afin de donner de nouvelles perspectives et d'élargir la démarche de relocalisation du système alimentaire, avec comme principaux objectifs de:

- poursuivre les actions qui font déjà le PAT aujourd'hui (accompagnement des producteurs (modes de commercialisation, mises en réseaux), accompagnement de la restauration collective, le tout en apportant de nouvelles dimensions d'actions (volet foncier,...))
- ⇒ interroger les périmètres du futur PAT, développer des partenariats avec les territoires voisins pour structurer des filières, réfléchir à de nouveaux circuits de commercialisation, accroître les zones de chalandise, etc.

## PROGRAMME D'ACTIONS 2.5.1. :

☞ 2.5.1-1. ELABORATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

☞ 2.5.1-2. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA CARO

ACTION	2.5.1-1. ELABORATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)				
DESCRIPTIF					
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Dominique Dupuis, Chargée de mission Produits locaux Filières courtes Alimentation, pour ce qui relève de l'accompagnement des producteurs 05 46 82 64 65 / 06 37 22 40 76 - <a href="mailto:d.dupuis@agglo-rochefortocean.fr">d.dupuis@agglo-rochefortocean.fr</a></p>				
<b>Description de l'action</b>	<p>Pour élaborer le PAT plusieurs actions sont engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du diagnostic du territoire et réalisation d'enquêtes auprès des professionnels et des habitants</li> <li>- Mobilisation des partenaires / développement de partenariats : animation et dynamique territoriale, organisation de forums d'acteurs</li> </ul> <p>Actions d'ores et déjà identifiés dans la continuité de celles entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un réseau de fermes pédagogique</li> <li>- Développement de nouveaux circuits de commercialisation (cf.fiche CAROMARKET)</li> <li>- Accompagnement des restaurants privés dans l'achat local</li> <li>- Accompagnement dans la création d'un atelier de transformation (cf. Fiche atelier de transformation)</li> </ul> <p>Au fur et à mesure de l'avancée de ce PAT en transition, des nouvelles actions seront identifiées et mises en œuvre.</p>				
<b>Localisation du projet</b>	Le territoire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et les territoires limitrophes				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1"> <tr> <td><b>Pilotage</b></td><td>CARO</td></tr> <tr> <td><b>Partenaires identifiés</b></td><td>Communes, EPCI voisins, producteurs, chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Etat (DRAAF, etc.), SAFER, IFREE, agences de l'eau, cuisine Rochefort Océan, restaurants privés</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	CARO	<b>Partenaires identifiés</b>	Communes, EPCI voisins, producteurs, chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Etat (DRAAF, etc.), SAFER, IFREE, agences de l'eau, cuisine Rochefort Océan, restaurants privés
<b>Pilotage</b>	CARO				
<b>Partenaires identifiés</b>	Communes, EPCI voisins, producteurs, chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Etat (DRAAF, etc.), SAFER, IFREE, agences de l'eau, cuisine Rochefort Océan, restaurants privés				
CALENDRIER					
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021-2022 : Elaboration du PAT</li> <li>➤ 2022-2026 : Mise en œuvre</li> </ul>				
<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un socle d'actions est engagé</li> <li>➤ Le diagnostic est en cours de finalisation</li> </ul>				
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite des actions engagées</li> <li>➤ Finalisation du diagnostic</li> <li>➤ Mobilisation des acteurs</li> <li>➤ Partage des enjeux</li> <li>➤ Définition du ou des périmètres du PAT</li> <li>➤ Définition d'un programme d'action</li> </ul>				

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Population du Bassin de vie du territoire de la CARO et des intercommunalités limitrophes
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectifs généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'agriculture sur le territoire Rochefort Océan</li> <li>• Renforcer / Accompagner le développement des exploitations agricoles plus respectueuses de l'environnement</li> <li>• Favoriser l'accès à une alimentation de qualité et de proximité</li> <li>• Favoriser la consommation locale en circuit court</li> </ul>
<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	<p>The diagram consists of a large blue octagon containing seven smaller white octagons, all centered around a common point. Each side of the large octagon is labeled with one of the following seven goals:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ol>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre d'exploitation agricole			
Nombre de point de vente en vente directe			
Nombre de fermes pédagogiques			
Nombre d'établissements intégrant le groupement d'achat local			
Quantité de produits achetés via le groupement d'achat local			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Partage, capitalisation des enjeux de l'alimentation (forums, prospection, voyages d'études, partenariats...)	25 000 €	Etat	40 000 €	66 %
Mission expérimentale animation / restauration publique et privée (ateliers de coordination des acheteurs publics, animation des cuisiniers, communication...)	25 000 €	CARO	20 000 €	34 %
Animation expérimentale collectifs de producteurs (réseau de fermes pédagogiques, drive fermier, formations/certifications des producteurs...)	10 000 €			
<b>Total HT</b>	<b>60 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>60 000 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	<b>2.5.1-2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DE LA CARO</b>
--------	--

A définir

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.5. Soutenir l'agriculture en développant les filières courtes</b>

<b>ACTION</b>	  <b>GRAND PROJET DU MARAIS DE BROUAGE</b>
	<b>2.5.2. CREATION D'UN ATELIER COLLECTIF DE DECOUPE ET DE TRANSFORMATION DE VIANDES</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés</li> <li>- d'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation (Marais de Rochefort, Marais de Brouage), réserves de biodiversité</li> <li>- une vraie dynamique autour de la commercialisation en circuits courts (groupement d'achat local pour la restauration collective, magasins de producteurs, halles/marchés, outils numériques...) engagée depuis plusieurs années</li> <li>- un groupement d'achat local destiné à la restauration collective</li> <li>- un appui à la diversification des circuits de commercialisation</li> <li>- l'existence d'une Association Foncière Pastorale sur le Marais de Brouage</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des circuits longs majoritairement (seuls 3% de la production du territoire est consommée localement)</li> <li>- une spécialisation des orientations technico-économiques entraînant une disparation des exploitations maraîchères, une forte diminution de l'élevage laitier, une réduction du nombre d'exploitations conchyliocoles, un recentrage sur l'élevage allaitant et un développement des grandes cultures</li> <li>- une concurrence mondiale faisant la part belle à l'agriculture intensive</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préservation des prairies humides en lien avec l'identité paysagère (projet de Parc Naturel Régional, OGS Marais de Brouage)</li> <li>- un projet de création d'un atelier de transformation de la viande</li> <li>- un programme de soutien à l'élevage dans le cadre du Grand Projet du Marais de Brouage</li> <li>- l'utilisation des filières courtes comme leviers pour accroître la valeur ajoutée agricole et maintenir l'identité du territoire</li> </ul> </li> </ul>
	Les territoires de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) et de la Communauté de communes du Bassin de Marennes (CCBM) constituent un bassin de production de viande (majoritairement bovine) conséquent, du fait de l'omniprésence des marais littoraux et rétro-littoraux.  Elles ont constitué en janvier 2016 une entente intercommunautaire dans la perspective d'une gestion collective de leur territoire partagé du marais de Brouage : le Grand projet du marais de Brouage. Le soutien et la préservation de l'élevage

	<p>extensif est l'un des axes forts de ce dispositif.</p> <p>En effet, l'élevage extensif est l'une des activités économiques incontournable et structurante de ces sites. Historiquement prospère, elle est aujourd'hui en difficulté (dégradation des conditions de production, contexte économique défavorable, morcellement du foncier ...), bien que garante du maintien des paysages emblématiques de marais, de leur identité, de la biodiversité associée, et plus largement de la richesse exceptionnelle des lieux.</p> <p>Le soutien à la structuration de la filière élevage sur ces territoires fait partie des priorités des deux intercommunalités.</p> <p>L'appui à la transformation et à la commercialisation, maillons essentiels de la filière viande, est inscrit, depuis 2016, dans la stratégie de développement économique de la CARO.</p> <p>Fin 2016, et courant 2017, un travail de prospection des éleveurs du marais Nord de Rochefort et de l'estuaire de la Charente a été réalisé par la CARO, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime. Il a permis de constituer un groupe-projet, aujourd'hui composé d'une douzaine d'éleveurs, qui s'accordent sur le besoin de bénéficier d'un outil de découpe et de 1ère et 2nde transformation de viande, situé à proximité de leur zone de production. Ce projet est porté, calibré et défini par les éleveurs.</p>
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Clara LORENT, Chargée de mission élevage à l'Entente intercommunautaire 06 34 62 74 18 - <a href="mailto:filiere.elevage@bassin-de-marennes.com">filiere.elevage@bassin-de-marennes.com</a>
-------------------------	--

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Suite à une phase de concertation, le groupe d'éleveurs a été remobilisé, en collectif puis en individuel, afin d'actualiser les attentes de chacun, de lever les éventuelles appréhensions, et d'identifier le contenu de l'étude de faisabilité et de programmation. Celle-ci a donc été lancée en Juillet 2020 et prendra fin en Juin 2021.</p> <p>Elle a permis de confirmer le besoin des éleveurs de disposer d'un atelier de ce type, de préciser son dimensionnement, d'appuyer la complémentarité de cet outil vis-à-vis des ateliers existants sur les territoires voisins, d'estimer les besoins financiers liés à l'investissement et au bâti et de proposer un modèle économique rentable lié à son fonctionnement.</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Secteur rochefortais
-------------------------------	----------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO/CCBM (phase d'étude) CARO (phase travaux)
	<b>Partenaires identifiés</b>	Chambre d'Agriculture, Département de la Charente-Maritime, Région Nouvelle-Aquitaine
	<b>Publics ciblés</b>	Groupe d'éleveurs investis

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	Début des travaux : 2022
----------------------------------	--------------------------

<b>État d'avancement</b>	Etude de programmation en cours
--------------------------	---------------------------------

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	Investissement : 3 000 000 €
---------------------------------	------------------------------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, éleveurs
----------------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique</b>

<b>ACTION</b>	 <b>CIT'ERGIE</b>
	<b>2.6.1. RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS PUBLICS</b>

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique même si elle est aujourd'hui moins soutenue ces dernières années</li> <li>- un nombre important de musées (Hébre de St Clément, Commerces d'autrefois, de la Marine, de l'Aéronautique, Ecole de médecine navale, écomusée de Port-des-Barques...)</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>- certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire</li> </ul> </li> </ul> <p>Réflexion en cours au niveau de la Ville de Rochefort pour s'inscrire dans l'AAP 1 000 écoles proposé par la Banque des Territoires.</p>

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 2.6.2. :</b>
☞ <b>2.6.1-1. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA HALTE-GARDERIE DE ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-2. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE ET DE L'ECLAIRAGE DU MUSEE HEBRE DE ST CLEMENT A ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-3. ISOLATION DU GYMNASIUM DENFERT ROCHEREAU A ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-4. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'EGLISE SAINT LOUIS A ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-5. ISOLATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY A ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-6. RENOVATION THERMIQUE D'UN BATIMENT ECONOMIQUE SUR LE VILLAGE MULTIMEDIA ZOLA A ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.1-7. AMENAGEMENT D'UNE CHAUFFERIE COLLECTIVE ALIMENTEE AUX GRANULES DE BOIS POUR DESSERVIR LES BATIMENTS DU GROUPE SCOLAIRE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX VOISINS</b>

<b>ACTION</b>	<b>2.6.1 -1. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA HALTE-GARDERIE A ROCHEFORT</b>				
<b>DESCRIPTIF</b>					
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	La halte-garderie qui accueille des enfants de 0 à 6 ans est chauffée avec une chaudière fonte haute température qui est âgée de 38 ans.				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>				
<b>Description de l'action</b>	Les travaux consistent à remplacer la chaudière existante par une chaudière à condensation, ayant un rendement pouvant atteindre environ 105% sur le pouvoir calorifique inférieur (PCI).  Les gains attendus en matière d'économies d'énergie sont de l'ordre de 15 % sur la consommation de gaz.				
<b>Localisation du projet</b>	Rochefort				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1"> <tr> <td><b>Pilotage</b></td><td>Ville de Rochefort</td></tr> <tr> <td><b>Partenaires identifiés</b></td><td></td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort	<b>Partenaires identifiés</b>	
<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort				
<b>Partenaires identifiés</b>					
<b>CALENDRIER</b>					
<b>Calendrier de réalisation</b>	2021				
<b>Etat d'avancement</b>	Etudes en cours				
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avril 2021 : Choix de l'entreprise</li> <li>➤ Juin 2021 : Travaux de remplacement de la chaudière</li> <li>➤ Juillet 2021 : Fin des travaux</li> </ul>				

INDICATEURS / EVALUATION	
Public cible	Enfants, agents de la halte-garderie
Objectifs et résultats attendus	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un confort aux enfants et aux agents</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram illustrates the impact of the action across seven environmental pillars, represented by a multi-layered hexagon. The pillars are:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact social</li> </ol> <p>A blue line connects points on each pillar, indicating the scope of the project's impact.</p>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)	162	147	1 an
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)	8 208	7 288	1 an
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité	3 717	3 424	1 an

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Remplacement de la chaudière	10 030 €	Etat AAP Rénovation énergétique des bâtiments publics 2021	8 024 €	80%
		Ville de Rochefort	2 006 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>10 030 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>10 030 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

ACTION	<b>2.6.1 - 2. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE ET DE L'ECLAIRAGE DU MUSÉE HEBRE DE ST CLEMENT A ROCHEFORT</b>
--------	---

DESCRIPTIF
------------

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le musée Hébre de St Clément regroupe le musée d'Art et d'Histoire et le service du Patrimoine, chargé de mettre en œuvre le label «Ville d'art et d'histoire».</p> <p>Les espaces muséaux sont répartis sur cinq niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au sous-sol: les locaux techniques</li> <li>• au rez-de-chaussée: le hall d'accueil, la boutique, la salle d'exposition temporaire du Service d'Art et d'Histoire et un espace consacré au Pays Rochefortais</li> <li>• au premier étage: la salle d'exposition temporaire des Musées Municipaux et l'espace permanent du Service Ville d'Art et d'Histoire</li> <li>• au second étage: la présentation de l'histoire de la ville de la création de l'arsenal (fin XVIIe siècle), le plan-relief de Rochefort réalisé par l'ingénieur Touboullic en 1835 et la collection de peintures</li> <li>• au troisième étage: l'évocation iconographique de l'histoire de la ville luttant d'abord pour la sauvegarde de l'arsenal, puis pour de nouvelles ressources économiques, les collections extra européennes (Océanie, Afrique, Asie) et un espace consacré à la culture kanak contemporaine, intégrant ou renouvelant la tradition.</li> </ul>
---	--

Description de l'action	<p>Le musée Hébre de St Clément regroupe le musée d'Art et d'Histoire et le service du Patrimoine, chargé de mettre en œuvre le label «Ville d'art et d'histoire».</p> <p>Afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et de garantir la conservation des œuvres, la Ville de Rochefort souhaite remplacer la chaudière et l'éclairage.</p> <p>Le principe envisagé pour la réfection de la chaufferie est le remplacement en totalité de la chaudière, par 2 chaudières à condensation plus performantes et la suppression du condenseur. Une économie de 12 % sur les consommations de gaz est attendue soit environ 13 MWh gaz/an correspondant à 800 € par an.</p> <p>Concernant l'éclairage, Il s'agit de renouveler l'éclairage de toutes les salles du musée ainsi que l'éclairage scénique des œuvres en remplaçant les équipements halogènes et fluos par des équipements LED qu'il sera possible de faire dimmer afin d'adapter la puissance de l'éclairage mais également d'améliorer le confort scénique et la mise en valeur des œuvres. Au total, 819 points lumineux sont concernés. Le renouvellement de l'éclairage par des leds permettra de passer d'une puissance d'éclairage de 63 KW à 25 KW, permettant de diminuer la consommation électrique annuelle d'un facteur 1,5, soit une économie de 112 MWh/an correspondant à 13 400 € par an.</p>
-------------------------	--

Localisation du projet	Rochefort
------------------------	-----------

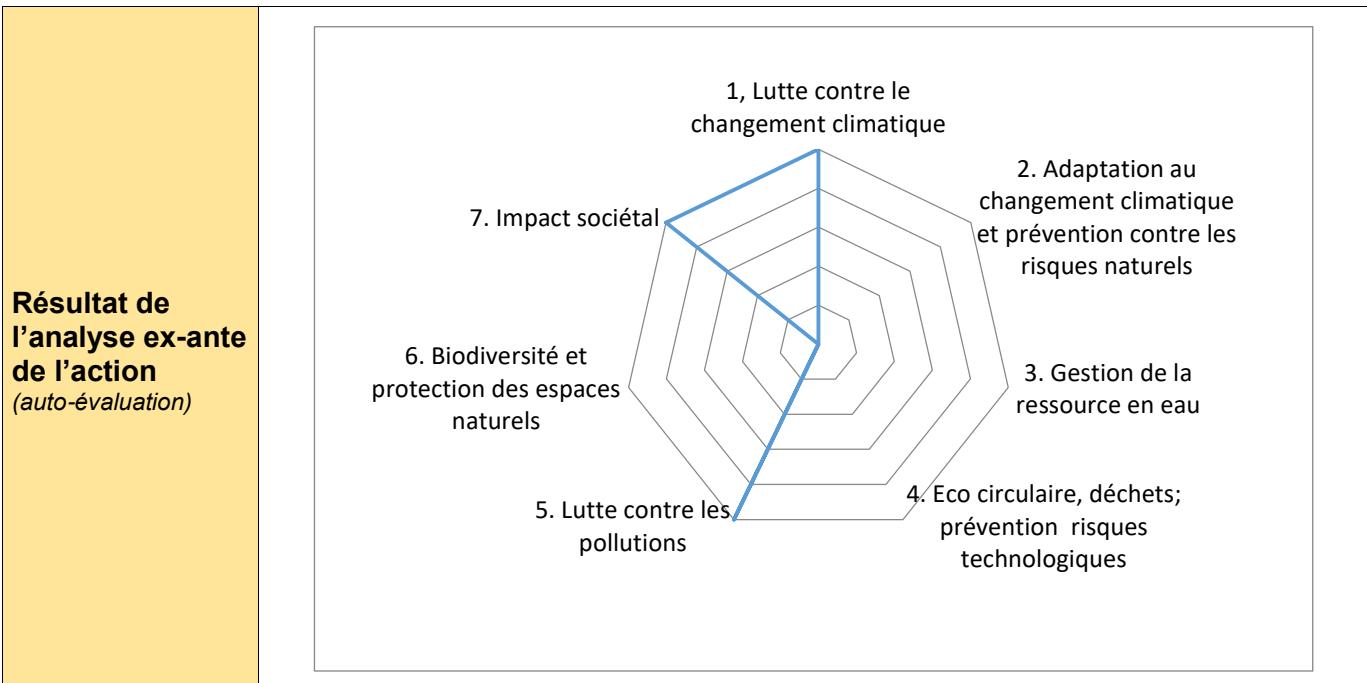
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de Rochefort
	Partenaires identifiés	

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
État d'avancement	Etudes en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mars 2021 : choix des entreprises</li> <li>➤ Mai 2021 : début des travaux</li> <li>➤ Octobre 2021 : fin des travaux</li> </ul>

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Visiteurs, agents du musée
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser et garantir la conservation des œuvres</li> <li>• Améliorer les conditions de visites</li> <li>• Améliorer les conditions de travail des agents du musée</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation journalière (KW)	1 113,211	799.277	1 an
Consommation annuelle (KW)	328 112,176	216 287,979	1 an
Facture d'énergie estimée (€)	39 373,46	25 954,56	1 an

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Remplacement de la chaudière en fonte par 2 chaudières à condensation	62 517 €	Etat AAP Rénovation énergétique des bâtiments publics 2021	46 258 €	48%
Renouvellement de l'éclairage - étude	8 000 €	Ville de		
Renouvellement de l'éclairage - travaux	50 000 €	Rochefort	74 259 €	62%
<b>Total HT</b>	<b>120 517 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>120 517 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	<b>2.6.1 - 3. ISOLATION DU GYMNASSE DENFERT ROCHEREAU A ROCHEFORT</b>
--------	---

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les façades du gymnase Denfert Rochereau ne sont pas isolées et subissent depuis quelques années des arrivées d'eau par les menuiseries métalliques dont les montants sont rongés par la rouille, les maçonneries ne sont plus étanches, et l'humidité s'installe dans le gymnase.
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	Le projet consiste à entreprendre la réhabilitation des différentes façades du gymnase afin de garantir une étanchéité et une isolation des parois extérieures du bâtiment.  Par ailleurs, la lignée de rangement en contrebas de la façade sud n'est plus étanche et fait subir des dégâts des eaux récurrents, auxquels il y a lieu de remédier par le remplacement de la couverture et la reprise du chéneau surplombant ces locaux, une isolation de ces locaux est également prévue.
--------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021
----------------------------------	------

<b>Etat d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	➤ Début des travaux : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 ➤ Fin des travaux : 2022
---	---

INDICATEURS / EVALUATION	
Public cible	Usagers
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apporter un confort aux enfants et aux agents</li> <li>Sauvegarde du patrimoine bâti</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram illustrates the results of the ex-ante analysis of the action (self-evaluation) across seven key areas:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact social</li> </ol>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)			
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)			
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Reprise de l'enveloppe extérieure du bâtiment	223 900 €	Etat AAP Rénovation énergétique des bâtiments publics 2021	223 900 €	100%
<b>Total HT</b>	<b>223 900 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>223 900 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ACTION</b>	<b>2.6.1 - 4. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'EGLISE SAINT-Louis A ROCHEFORT</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Le presbytère et les locaux administratifs situés à l'arrière du cœur de l'église St Louis sont chauffés par une chaudière fioul hors d'usage, et aucun professionnel n'est en mesure de remédier à la panne.
---	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	Les travaux consistent à remplacer la chaudière existante par une pompe à chaleur air/eau, les émetteurs seront conservés, mais redimensionnées pour chauffer en basse température (environ 50°C) et obtenir le meilleur rendement. Les radiateurs en fonte et le réseau d'alimentation de cette installation sont en bon état et seront conservés.  Dans notre région, la température extérieure ne descend que très rarement en dessous de - 5°C, de ce fait une PAC air/eau gardera un bon rendement, et est tout à fait envisageable. Les pompes à chaleur ayant un COP (coefficient de performance) de l'ordre de 3.5, les gains attendus en matière d'économies d'énergie sont de l'ordre de 30 % par rapport au fioul.
--------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	Pilotage Ville de Rochefort
	Partenaires identifiés

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022
----------------------------------	------

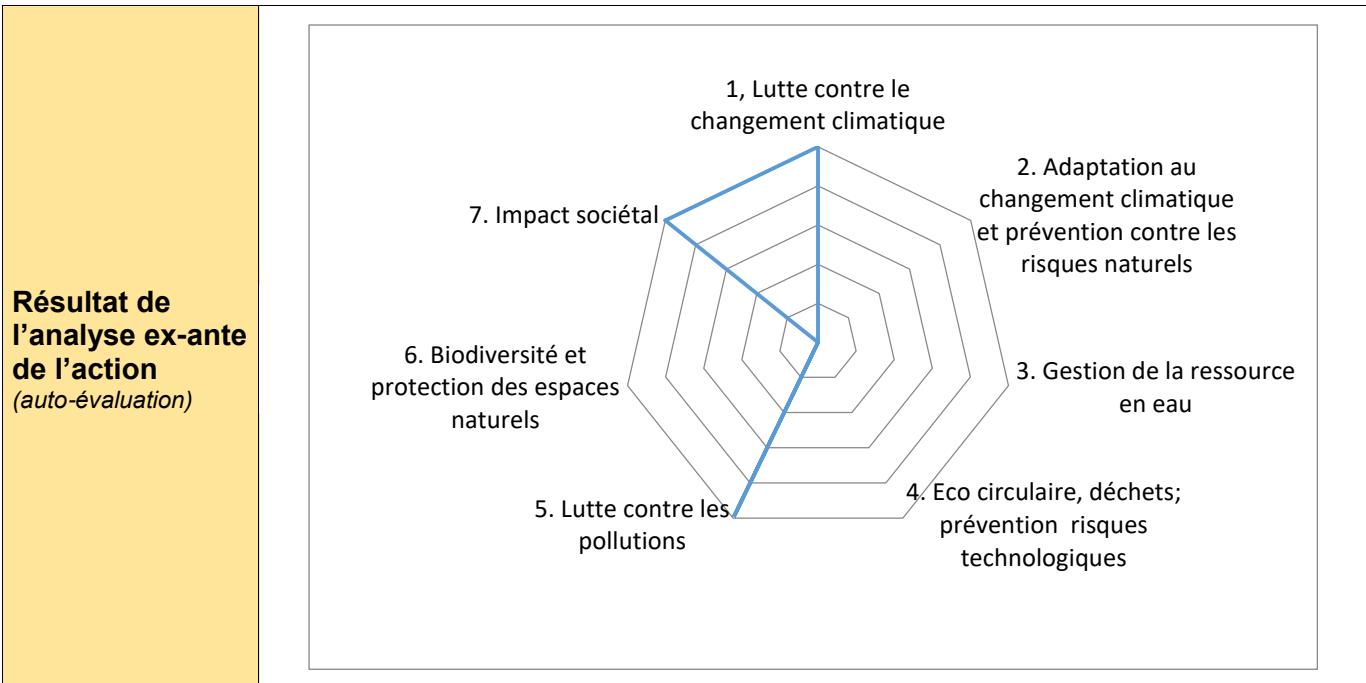
<b>Etat d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	➤ Choix des entreprises ➤ Réalisation des travaux
---	--

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Habitants, public, visiteurs
---------------------	------------------------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apporter un confort aux usagers</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)			
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)			
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité			

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur	25 000 €	Etat	20 000 €	80%
		Ville de Rochefort	5 000 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>25 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>25 000 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

<b>ACTION</b>	<b>2.6.1 - 5. ISOLATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY A ROCHEFORT</b>
---------------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	L'école élémentaire Saint Exupéry a été construite au début des années 70 et n'a jamais fait l'objet de rénovation, elle n'est donc pas isolée et les fenêtres sont à simple vitrage.  Ce bâtiment est extrêmement énergivore ce qui rend ces travaux d'isolation nécessaires.
---	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	L'école élémentaire Saint Exupéry a été construite au début des années 70 et n'a jamais fait l'objet de rénovation, elle n'est donc pas isolée et les fenêtres sont à simple vitrage.  Ce bâtiment est à l'usage exclusif de l'enseignement. Il a fait l'objet en 2017 d'une reprise générale en sous-œuvre car des fissures étaient apparues à la suite des nombreuses sécheresses. Ce bâtiment est extrêmement énergivore ce qui rend ces travaux d'isolation nécessaires  Les travaux consistent à réaliser une isolation par l'extérieur de l'ensemble des façades, le remplacement intégral des menuiseries extérieures, ainsi qu'un relamping en led de l'ensemble des luminaires. Ils seront complétés par la mise en place de brises soleils en panneaux photovoltaïques  La chaufferie, suffisamment dimensionnée, date d'une quinzaine d'années et est en parfait état de fonctionnement. Ces travaux sont de nature à rendre le bâtiment économique en énergie avec des gains attendus de l'ordre de 30 % sur l'électricité et de 15 % sur la consommation de gaz.
--------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022-2023
----------------------------------	-----------

<b>Etat d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2022 : Etudes et autorisation d'urbanisme</li> <li>➤ Fin 2022 : Choix des entreprises et signature des marchés</li> <li>➤ Janvier 2023 : Début des travaux</li> <li>➤ Décembre 2023 : Fin des travaux</li> </ul>
--------------------------	---

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes et autorisation d'urbanisme</li> <li>➤ Signature des marchés / devis : décembre 2021</li> <li>➤ Début des travaux : janvier 2022</li> </ul>
---	---

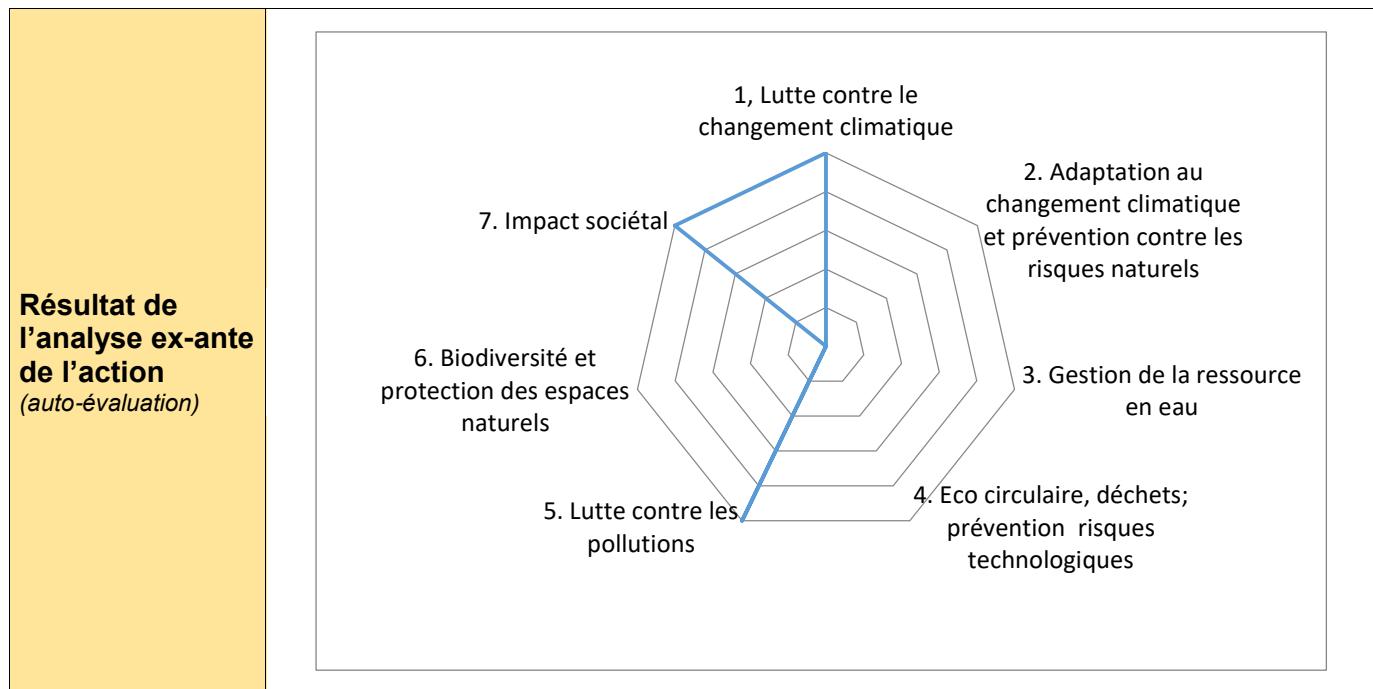
## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Elèves, enseignants
---------------------	---------------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul>

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectifs spécifiques :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un confort d'été à toutes les classes qui sont orientées plein sud grâce à des combrières</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)	131,77	75,65	1 an
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)	14 103	8 126	1 an
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité	6 527 €	6 872 €	1 an

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etudes et maîtrise d'œuvre	3 500 €	Etat	603 840€	80%
Installation de chantier	12 000 €			
Echafaudage	28 800 €			
Dépose des menuiseries extérieures	18 900 €			
Pose de menuiseries double vitrage	285 600 €			
Barge extérieur et complexe d'isolation	312 000 €			
Isolation des combles	67 500 €			
Combrières façade sud	22 500 €			
Repliement de chantier	4 000 €	CARO	150 960 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>754 800 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>754 800 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	2.6.1-6. RENOVATION THERMIQUE D'UN BATIMENT ECONOMIQUE SUR LE VILLAGE MULTIMEDIA ZOLA A ROCHEFORT
DESCRIPTIF	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La CARO est propriétaire d'un bâtiment type Pailleron, réhabilité en 2003 et qui présente des signes d'inconfort pour les locataires (CAF). Il se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au RDC : 415 m<sup>2</sup> - utilisateur CAF = accueil public et bureaux + 275 m<sup>2</sup> de préaux et sanitaires du groupe scolaire Zola.</li> <li>- Au 1er étage : 690 m<sup>2</sup> - utilisateur CAF = bureaux</li> <li>- Au 2ème étage : 690 m<sup>2</sup> - pas de locataire actuellement = bureaux</li> </ul> <p>Les températures en hiver sont insuffisantes avec des parois et sols froids, et en été des températures trop chaudes. L'utilisateur a installé des équipements de climatisation « sauvages ».</p> <p>Avant de réaliser une opération de travaux représentative, la Communauté d'Agglomération a réalisé un 1<sup>er</sup> audit énergétique du bâtiment en mai 2011 qu'il convient aujourd'hui d'actualiser aux regards des nouvelles réglementations thermiques.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  3 av Maurice Chupin  17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Christophe BOISSONNOT, Directeur Projets Bâtiments Energie  05 46 82 40 66 / 06 08 95 46 35 - <a href="mailto:c.boissonnot@agglo-rochefortocean.fr">c.boissonnot@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Travaux envisagés (à préciser au vue de l'actualisation de l'audit thermique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux pour amélioration de l'étanchéité à l'air <ul style="list-style-type: none"> <li>o dépose des stores extérieurs existants</li> <li>o Installation des stores avec coffre alu posé sous linteau type rénovation y compris alimentation électrique depuis existant obturation</li> <li>o calfeutrement de l'ouverture existante avec mise en place de l'isolation pour éviter les ponts thermiques en plenum du plafond et sur la remontée de façade.</li> <li>o calfeutrement de chaque pénétration dans le bâtiment réalisation d'une étanchéité aux jonctions de façade et poteau</li> </ul> </li> <li>- Travaux de chauffage et de VMC RDC et R+1 <ul style="list-style-type: none"> <li>o dépose des CTA et des extracteurs généraux existants</li> <li>o mise en place CTA DF à haut rendement avec raccordement sur prise d'air neuf et rejet existant</li> <li>o modification des réseaux de ventilation et installation de bouches de soufflages et d'extraction complémentaires</li> <li>o mise en place de radiateurs dans les plateaux de bureaux</li> <li>o reparamétrage complet de la régulation.</li> </ul> </li> <li>- Travaux de chauffage et de VMC R+2 <ul style="list-style-type: none"> <li>o mise en place d'une chaudière gaz pour le R+2 permettant d'assurer une puissance calorifique de 60 kW par -4 °C</li> <li>o création de réseaux de distribution par façade</li> <li>o mise en place de radiateurs sur l'ensemble du plateau de bureaux</li> <li>o mise en place CTA DF à haut rendement avec raccordement sur prise</li> </ul> </li> </ul>

	<p>d'air neuf et rejet existant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ modification des réseaux de ventilation et installation de bouches de soufflages et d'extraction complémentaires pour dissocier les parties sanitaires des bureaux</li> <li>- Protection solaire estivale</li> <li>○ mise en œuvre d'un film de protection solaire extérieur ou mise en œuvre de stores extérieurs avec coulisse</li> </ul>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort - Village multimédia Zola, rue du Dr Peltier
-------------------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	A définir
	<b>Publics ciblés</b>	Futurs locataires des locaux

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022-2023 (Calendrier de travaux lié à la libération des locaux)
----------------------------------	--

<b>Etat d'avancement</b>	Audit thermique à actualiser
--------------------------	------------------------------

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	1 040 000 € (rénovation énergétique + création d'un nouvel aménagement intérieur suite au départ de la CAF) A affiner au regard de l'actualisation de l'audit thermique
---------------------------------	--

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Fonds européens
----------------------------------	-----------------------

<b>ACTION</b>	<b>2.6.1-7. AMENAGEMENT D'UNE CHAUFFERIE COLLECTIVE ALIMENTEE AUX GRANULES DE BOIS POUR DESSERVIR LES BATIMENTS DU GROUPE SCOLAIRE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX VOISINS</b>
---------------	---

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Remplacer le mode de production du chauffage du groupe scolaire, qui fonctionne au fioul, par une source d'énergie renouvelable.
--	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Port des Barques Square Guy Rivière 17730 Port-des-Barques Dossier suivi par Karine Dautel, Service urbanisme 05.46.84.80.01 - <a href="mailto:urbanisme@ville-portdesbarques.fr">urbanisme@ville-portdesbarques.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	Remplacement du mode de production du chauffage du groupe scolaire par la suppression du combustible fioul remplacé par des granulés bois.
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Groupe scolaire 5, rue des Ecoles 17730 Port des Barques
-------------------------------	---

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Commune de Port-des-Barques
	<b>Partenaires identifiés</b>	Conseil Départemental de la Charente Maritime Service énergie de l'Agence Territoriale de Jonzac

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	Début des travaux en décembre 2021 pour une durée totale de 4 mois.
----------------------------------	---

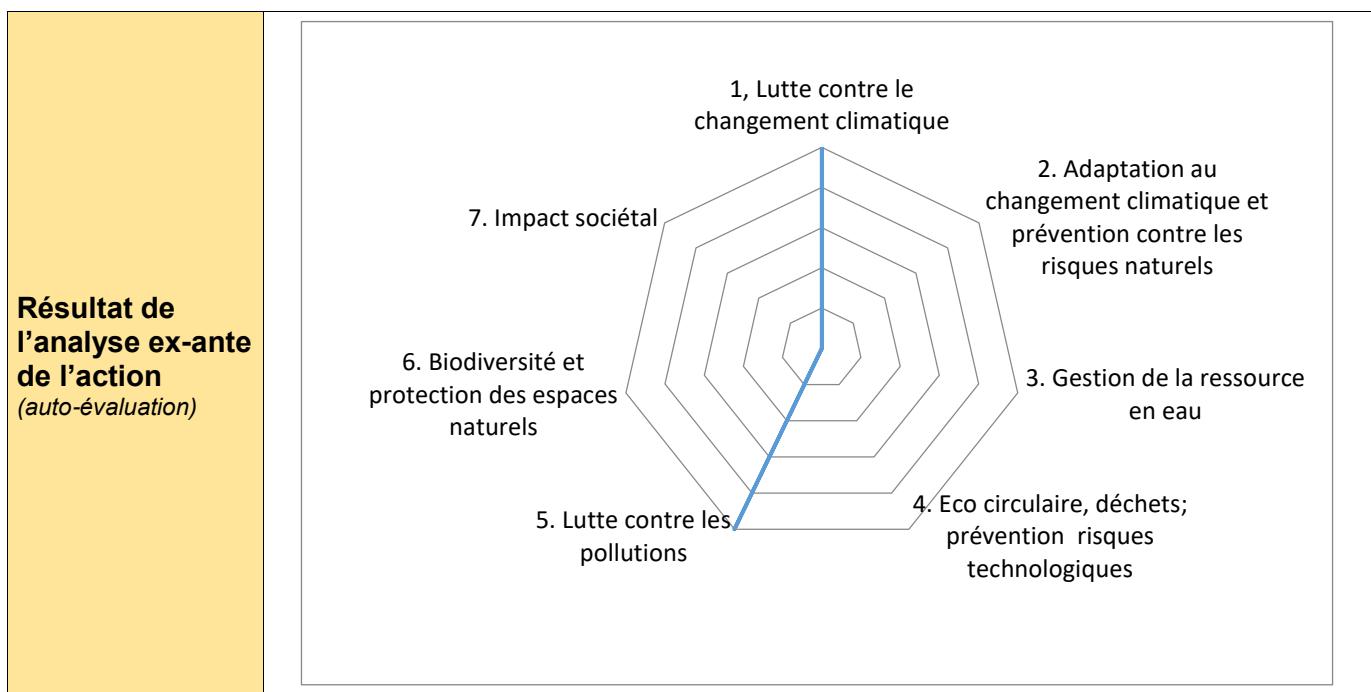
<b>État d'avancement</b>	L'entreprise qui réalisera les travaux a été sélectionnée.
--------------------------	--

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	
---	--

<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>	
---------------------------------	--

<b>Public cible</b>	Les élèves de l'école primaire. Le personnel des écoles, du centre de loisirs et du restaurant scolaire
---------------------	--

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer un équipement de chauffage pour l'ensemble des bâtiments qui constituent le groupe scolaire (écoles, restaurant scolaire, centre de loisirs...) afin d'optimiser le fonctionnement énergétique du site.</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer un réseau de chaleur pour améliorer le confort des occupants du site et réduire les dépenses en énergie de la commune.</li> </ul>
--	---



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Travaux préparatoires	5 861,81 €	DSIL « rénovation énergétique »	92 915,28 €	60%
Travaux de gros œuvres	19 221,84 €			
Travaux de menuiserie - cloison sèche	7 996,78 €	Conseil Départemental	30 971,76 €	20%
Travaux d'électricité	2993,76 €			
Travaux de chauffage	91 629,27 €			
Raccordement du service enfance jeunesse	17 264,41 €			
Remplacement des têtes thermostatiques	1 837,20 €	Commune de Port-des-Barques	30 971,76 €	20%
Dallage chaufferie	2 608,73 €			
Contrôle technique	2 480,00 €			
Mission SPS	1 840,00 €			
Diagnostic amiante	1 125,00 €			
<b>Total HT</b>	<b>154 858,80 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>154 858,80 €</b>	<b>100%</b>

### Contribution en nature

/

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique</b>

<b>ACTION</b>	 <b>CIT'ERGIE</b>
	<b>2.6.2. DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRES</b>

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique même si elle est aujourd'hui moins soutenue ces dernières années</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>- une faible autonomie énergétique</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fort potentiel des énergies renouvelables</li> </ul> </li> </ul>
--	--

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 2.6.2. :</b>
☞ <b>2.6.2-1. MISE EN PLACE D'OMBRIERES, DE PARE-SOLEILS ET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES A LA CAPITAINEURIE DU PORT DE PLAISANCE DE ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.2-2. PRODUCTION D'ELECTRICITE SOLAIRE EN AUTOCONSOMMATION ET PROTECTION SOLAIRE DE L'HOTEL DE VILLE DE ROCHEFORT</b>
☞ <b>2.6.2 - 3. INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU MUSEE HEBRE DE SAINT-CLEMENT A ROCHEFORT</b>

ACTION	<b>2.6.2 -1. MISE EN PLACE D'OMBRIERES, DE PARE-SOLEIL ET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES A LA CAPITAINERIE DU PORT DE PLAISANCE DE ROCHEFORT</b>
--------	---

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	La capitainerie du port de plaisance de la Ville de Rochefort souffre de surchauffes estivales et d'une importante consommation d'électricité. D'autre part, le port s'est engagé en faveur de la protection de la planète en signant la Charte environnementale de l'Association des Port de Plaisance de l'Atlantique (APPA) et adhère à l'association Echo Mer.
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>
<b>Description de l'action</b>	La capitainerie du port de plaisance de la Ville de Rochefort souffre de surchauffes estivales et d'une importante consommation d'électricité.  Le projet consiste à mettre en place des brises soleil coulissants devant les baies vitrées des bureaux de la capitainerie sur les façades sud-ouest et nord-ouest. Une combrière sera également installée sur la terrasse orientée sud-est. Elle sera constituée d'une structure métallique couverte de panneaux solaires photovoltaïques.

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021
----------------------------------	------

<b>Etat d'avancement</b>	2021
--------------------------	------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	Avril 2021 : signature des marchés et des devis Juin 2021 : début des travaux Juillet 2021 : fin des travaux
---	--

INDICATEURS / EVALUATION	
Public cible	Agents et usagers du port
Objectifs et résultats attendus	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apporter un confort aux agents et aux usagers</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)	145,38	120.03	1 an
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)	3 065	1 996	1 an
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité	5 206 €	3 763 €	1 an

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Support de brise soleil	8 500 €	Etat	60 340 €	80%
Fourniture et pose brise soleil	12 819 €			
Ossature support panneaux photovoltaïques	30 785 €	Ville de Rochefort	15 085 €	20%
Fourniture et pose panneaux photovoltaïques	23 321 €			
<b>Total HT</b>	<b>75 425 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>75 425 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ACTION</b>	<b>2.6.2 - 2. PRODUCTION D'ELECTRICITE SOLAIRE EN AUTOCONSOMMATION ET PROTECTION SOLAIRE DE L'HOTEL DE VILLE DE ROCHEFORT</b>
---------------	---

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	L'hôtel de ville de Rochefort est un des bâtiments les plus énergivores de la commune. Bien que le chauffage soit au gaz naturel, les consommations électriques sont importantes et régulières toute l'année (environ 12 MWh/mois) de par la consommation des serveurs notamment.				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>				
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet consiste à installer des panneaux solaires photovoltaïques dont la production d'électricité sera autoconsommée sur le site et l'excédent injecté et vendu sur le réseau.</p> <p>L'objectif recherché est d'améliorer le confort des agents et des usagers du site, de réduire les consommations énergétiques du bâtiment et d'affirmer la politique environnementale de Ville de Rochefort.</p>				
<b>Localisation du projet</b>	Rochefort				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1"> <tr> <td>Pilotage</td> <td>Ville de Rochefort</td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td></td> </tr> </table>	Pilotage	Ville de Rochefort	Partenaires identifiés	
Pilotage	Ville de Rochefort				
Partenaires identifiés					

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2022
<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes : Printemps 2021</li> <li>➤ Marchés de travaux : Automne 2021</li> <li>➤ Travaux : 2022</li> </ul>

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Agents de la Ville, usagers
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre le bâtiment autonome en électricité</li> <li>Améliorer le confort des agents et des usagers</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram consists of a central hexagon with seven lines radiating from its center to its vertices, each labeled with a specific environmental objective. The objectives are:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact social</li> </ol>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)	111	105	1 an
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)	137 135	55 846	1 an
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité	36 700 €	33 811 €	1 an

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Ossature métallique formant passage couvert	31 784 €	Etat	77 601 €	100%
Installation panneaux photovoltaïques / toiture Hôtel de Ville	25 429 €			
Installation panneaux photovoltaïques / cour Hôtel de Ville	20 388 €			
<b>Total HT</b>	<b>77 601 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>77 601 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	<b>2.6.2 - 3. INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU MUSÉE HEBRE DE SAINT-CLEMENT A ROCHEFORT</b>
--------	--

**DESCRIPTIF**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Le musée Hébre de Saint Clément est un des bâtiments les plus énergivores de la ville de Rochefort. Bien que le chauffage soit au gaz naturel, les consommations électriques sont importantes (environ 450 MWh/an) de par la consommation des éclairages et du traitement de l'air, exigeant pour la conservation des œuvres et maximum en été. Le bâtiment dispose de grandes verrières couvertes de caillebotis sur des structures métalliques.
--	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Rochefort 119 rue Pierre Loti BP 60030 17301 Rochefort Cedex  Dossier suivi par Pascal VICENTE, Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	Le projet consiste à installer des panneaux solaires photovoltaïques en adaptant les structures métalliques existantes et en remplacement des caillebotis, pour répondre à une parties des besoins électriques du site. L'essentiel de la production d'électricité sera donc autoconsommée et l'excédent injecté et vendu sur le réseau.  Les panneaux seront en biverre pour garder une transparence au-dessus des verrières et contribueront à limiter les surchauffes estivales
--------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	Ville de Rochefort
	<b>Partenaires identifiés</b>	

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2022
----------------------------------	-------------

<b>Etat d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Septembre 2021 : Autorisation d'urbanisme</li> <li>➤ Décembre 2021 : Choix des entreprises</li> <li>➤ Mars 2022 : Début des travaux</li> <li>➤ Mai 2022 : Fin des travaux</li> </ul>
---	---

INDICATEURS / EVALUATION	
Public cible	Agents et visiteurs du musée
Objectifs et résultats attendus	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apporter un confort aux agents et aux visiteurs</li> </ul>
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)	<p>The diagram illustrates the impact of the action across seven environmental pillars, represented by concentric circles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ul>

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)			
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)			
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité			

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Dépose structure existante et pose supports de panneaux solaires	33 518 €	Etat	69 480 €	100%
Installation photovoltaïque	35 962 €			
<b>Total HT</b>	<b>69 480 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>69 480 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique</b>

<b>ACTION</b>	 <b>Contrat de Transition Ecologique</b>
	 <b>CIT'ERGIE</b>

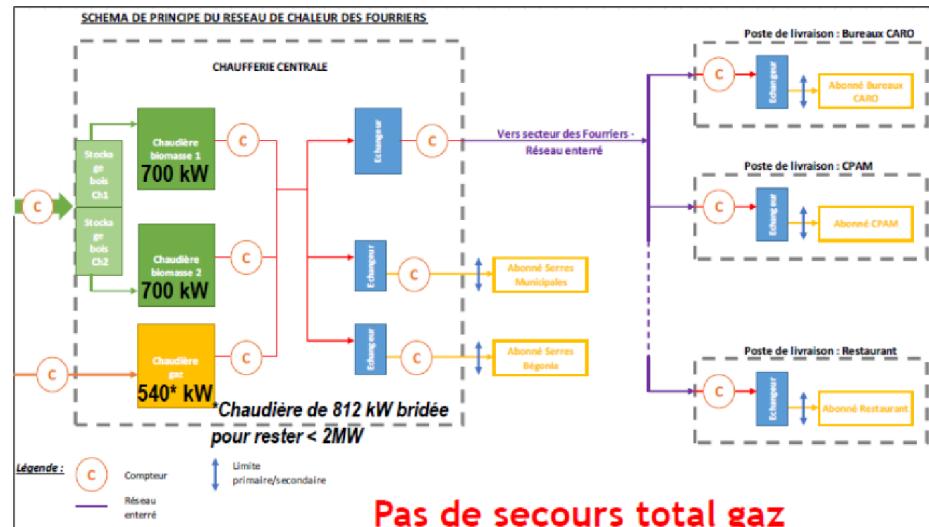
**2.6.3. GESTION ET EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR  
(Fiche action 1.06 du CTE)**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel d'éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de GES</li> <li>- une faible autonomie énergétique</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- un fort potentiel de développement des énergies renouvelables</li> </ul> </li> </ul> <p>La Ville de Rochefort dispose d'un réseau de chaleur alimentant le parc des fourriers, le centre horticole et la zone commerciale d'E. Leclerc. Ce réseau pourrait s'étendre à terme comme le conclut le schéma directeur réalisé fin 2017.</p> <p>Parallèlement, dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire, il devient donc pertinent de tenter également d'élargir le gisement d'alimentation, avec par exemple du "déchet bois" provenant des activités économiques du territoire voire au-delà. Ce qui suppose un diagnostic sur les gisements, sur la collecte (par différentes voies y/c maritime et fluviale).</p>
--	--

<b>PROGRAMME D'ACTIONS 2.6.3. :</b>
<b>☞ 2.6.3-1. ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION ET LA GESTION DU RESEAU DE CHALEUR</b>
<b>☞ 2.6.3-2. RACCORDEMENT DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU RESEAU DE CHALEUR URBAIN DES FOURRIERS A ROCHEFORT</b>

ACTION	2.6.3-1. ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION ET LA GESTION DU RESEAU DE CHALEUR
DESRIPTIF	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan      3 av Maurice Chupin      17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi Fabrice Lienhard, Directeur Général des services techniques Ville de Rochefort / CARO      05.46.82.67.26 / 06.29.71.44.64 - <a href="mailto:f.lienhard@agglo-rochefortocean.fr">f.lienhard@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
Description de l'action	<p>Le réseau de chaleur de la Ville de Rochefort fonctionne via deux chaudières biomasse mises en service en 2007. La ressource actuelle provient des exploitations du nord aquitain / sud Charente/nord limousin pour un tonnage annuel compris entre 500-700 T.</p> <p>Le bois arrive sous forme de plaquettes forestières de granulométrie P45 . Il est impératif que ce bois soit brut et non traité.</p> <p>Présentation du réseau actuel :</p> 

## Schéma de principe :



Un Schéma directeur a été réalisé en 2017 démontrant la pertinence d'une extension du réseau de chaleur, afin d'alimenter notamment la zone de l'Arsenal et l'entreprise Stelia Aerospace, filiale d'Airbus Group, qui emploie localement plus de 900 personnes.

L'extension du réseau prévoit deux phases :

1. L'alimentation de Stelia à hauteur de 35% de ses besoins dans un délai de 18 mois
2. L'alimentation de Stelia à hauteur de 100% de ses besoins d'ici 3 ans + autres clients. Dans cette configuration, il faudrait à minima 1 400 T annuelles de bois et faire l'acquisition d'un équipement (nouvelle chaudière) permettant un élargissement des gisements d'alimentation notamment locaux (palettes non traitées par exemple, issues des marchés de gros du département et des grossistes en primeur). Une filière de réemploi de l'ancienne chaudière sur le territoire, ou sa vente (le produit de la vente pourrait être injecté dans le plan de financement) doit faire l'objet d'une analyse.

À ce jour, les entreprises du territoire disposent de ressources en bois qui pourraient peut-être être valorisées en bois de chauffage pour le réseau de chaleur.

Les différents scénarii proposés dans le cadre du schéma directeur ont clairement mis en évidence que le développement du réseau de chaleur n'était envisageable qu'en intégrant initialement la ZA de l'Arsenal avec Stelia, avec une densité énergétique de cette extension de réseau à 1,8 MWh/ml.  
Stelia a donné son accord de principe pour lancer l'étude.

Réseau projeté :

*Secteurs de développement potentiel :*

- Secteur orange : réseau actuel (2018)
- Secteur bleu : serres horticoles
- Secteur rouge : collège + lycée
- Secteur violet : ZA de l'Arsenal
- Secteur jaune : centre-ville sud



Deux études sont donc à conduire de manière indépendante :

➤ **Une étude de faisabilité opérationnelle d'une extension**

Dans la continuité du schéma directeur de 2017, il convient de mettre en place pour la collectivité une mission de type AMO - étude de faisabilité opérationnelle concernant l'extension du réseau de chaleur intégrant les aspects techniques, réglementaires, financiers et juridiques en fonction du mode de gestion retenu.

➤ **Une étude de faisabilité pré-opérationnelle sur le gisement**

Cette étude aura pour objectifs principaux de :

- caractériser le gisement auprès des entreprises et du port de commerce (nature du bois, quantité, etc.)
- déterminer les caractéristiques actuelles de la ressource utilisée pour le réseau de chaleur
- déterminer si les "déchets bois" du territoire pourraient être utilisés dans le réseau de chaleur et si oui sous quelles conditions (volume, conditionnement, acquisition de matériel, etc.).
- déterminer, dans le cadre du remplacement de la chaudière, si des équipements existent pour valoriser les "déchets bois"
- trouver une solution pour que l'ancienne chaudière puisse être réemployée sur le territoire sans concurrencer les gisements du nouvel équipement, ou la revendre en conditionnant le produit de la vente au projet.

Cette étude sur les gisements pourra être élargie aux territoires voisins, voire aux territoires du bassin versant navigable de la Charente à titre d'expérimentation et au GPM de La Rochelle en fonction des gisements nécessaires pour la chaudière.

<b>Localisation du projet</b>
-------------------------------

CARO
------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Circule'R, Port de commerce, Départements de la Charente et de la Charente-Maritime, Grand port maritime de La Rochelle, MER, territoires voisins (Cda St Jean d'Angély, Tonnay-Boutonne), Région, ADEME, Banque des territoires, CCI, CRER

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2019 - 2026
----------------------------------	-------------

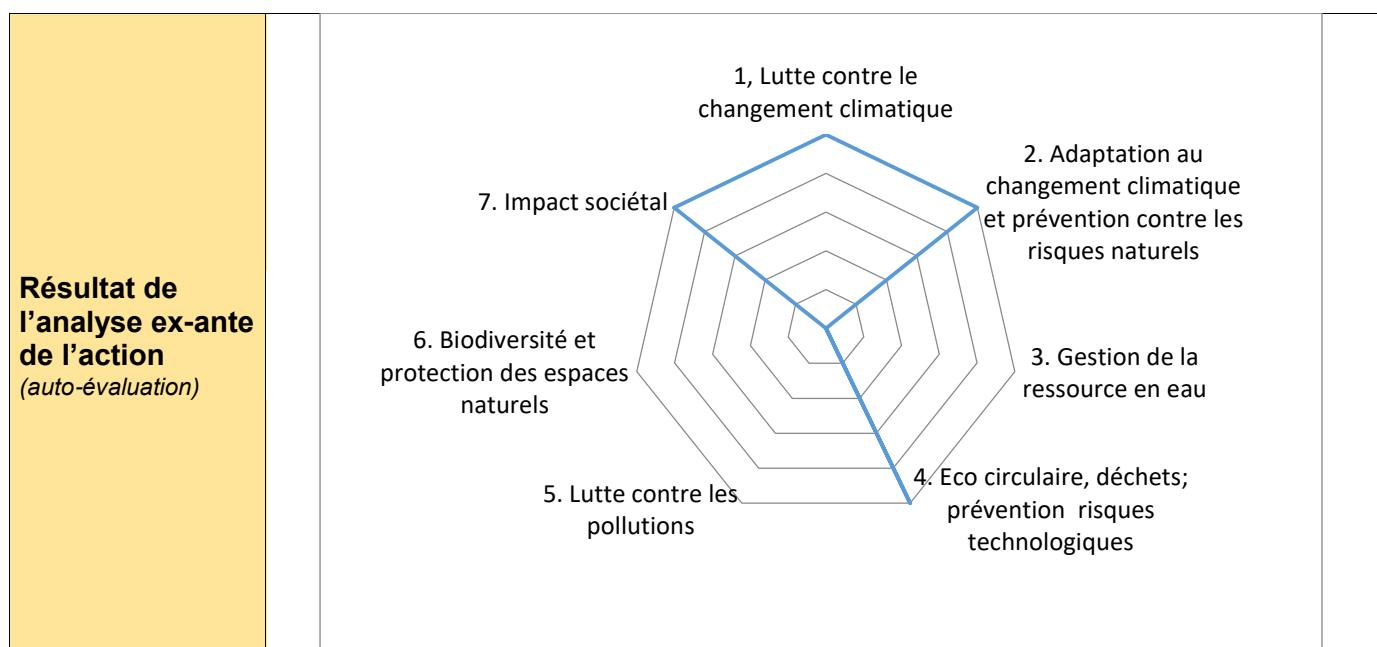
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
--------------------------	----------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ finaliser l'étude sur les gisements</li> <li>➤ Finaliser l'étude sur l'extension du réseau</li> <li>➤ Phase opérationnelle</li> </ul>
---	--

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Entreprises, habitants
---------------------	------------------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer, accélérer et amplifier l'économie circulaire et notamment l'écologie industrielles territoriale</li> </ul>
	<b>Objectifs spécifiques :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'efficacité énergétique</li> <li>• Développer les énergies renouvelables et réduire la consommation d'énergie fossile</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Quantité de bois utilisé			
Linéaire d'extension réalisé			
Nombre de logements desservis ou % de surfaces-volume chauffé supplémentaire			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
AMO Etude faisabilité opérationnelle Etude de faisabilité pré-opérationnelle	60 000 €	Banque des territoires	15 000 €	25%
		ADEME	30 000 €	50%
		CARO	1 500 €	2,5%
		Ville de Rochefort	13 500 €	22,5%
Total HT	60 000 €	Total HT	60 000 €	100%

Contribution en nature : /

ACTION	<b>2.6.3-2. RACCORDEMENT DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU RESEAU DE CHALEUR URBAIN DES FOURRIERS A ROCHEFORT</b>
--------	--

DESCRIPTIF	
------------	--

Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Pascal VICENTE Directeur du Patrimoine Bâti 05.46.82.67.28 / 06.18.67.26.11 - <a href="mailto:pascal.vicente@ville-rochefort.fr">pascal.vicente@ville-rochefort.fr</a></p>
------------------	---

Description de l'action	<p>La Caisse d'Allocations Familiales de Rochefort va rénover et s'installer dans les anciens bureaux des ASSEDIC à l'entrée du site administratif des Fourriers desservi par un réseau de chaleur urbain municipal au bois déchiqueté avec appoint au gaz naturel (&lt;15%).</p> <p>Le projet consiste à raccorder le bâtiment de la Caisse d'Allocations Familiales au réseau de chaleur municipal. Une attente est déjà en place sur le réseau, il s'agit donc de se brancher dessus, rejoindre l'actuelle chaufferie au gaz naturel et transformer celle-ci en sous station. Celle-ci sera équipée d'un échangeur de 60 kW pour répondre aux besoins thermiques de la CAF.</p> <p>L'objectif recherché est de favoriser le recours aux énergies renouvelables plutôt qu'aux énergies fossiles, anticiper les exigences du décret tertiaire pour la CAF et augmenter la viabilité du réseau de chaleur municipal par le raccordement d'un nouvel usager.</p>
-------------------------	---

Localisation du projet	Rochefort
------------------------	-----------

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Pilotage</td><td style="padding: 2px;">Ville de Rochefort</td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Partenaires identifiés</td><td style="padding: 2px;">CAF 17</td></tr> </table>	Pilotage	Ville de Rochefort	Partenaires identifiés	CAF 17
Pilotage	Ville de Rochefort				
Partenaires identifiés	CAF 17				

CALENDRIER	
------------	--

Calendrier de réalisation	2021 - 2022
---------------------------	-------------

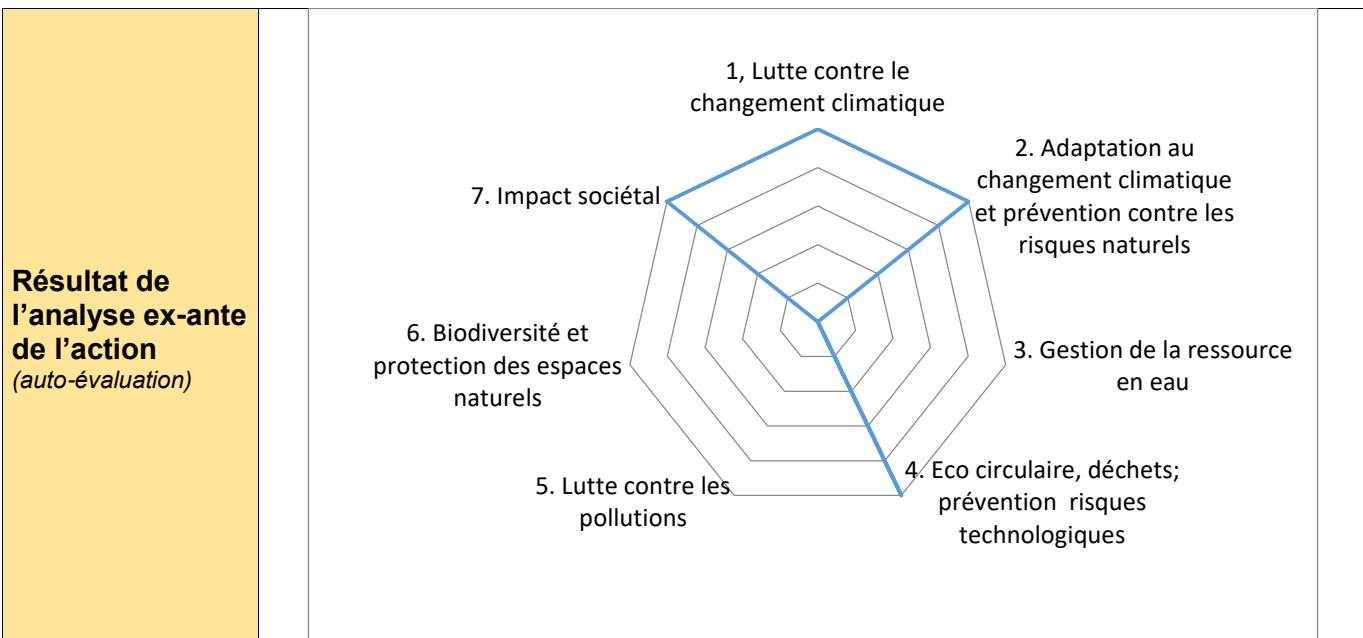
Etat d'avancement	Etudes en cours
-------------------	-----------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Septembre 2021 : Signature des marchés ou des devis</li> <li>➤ Décembre 2021 : début des travaux</li> <li>➤ Mars 2022 : fin des travaux</li> </ul>
--	---

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Agents et usagers de la CAF
---------------------	-----------------------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le recours aux énergies renouvelables</li> </ul> <b>Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions de travail des agents de la CAF</li> <li>Améliorer les conditions d'accueil des usagers de la CAF</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie d'énergie générée par le projet (en kWhef/m <sup>2</sup> /an)	60	60	1 an
Réduction des gaz à effet de serre (en teqCO <sub>2</sub> /an ou kgeqCO <sub>2</sub> /an)	6 240	3 192	1 an
Impact attendu sur le budget de fonctionnement de la collectivité	8 140 €	8 069 €	1 an

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Génie civil tranchée	9 112 €	Etat	32 550 €	100%
Réseau enterré	7 132 €			
Sous station (jusqu'à échangeur primaire y compris comptage)	16 306 €			
Total HT	32 550 €			

Contribution en nature : /

ENJEU	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	<b>2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique</b>
ACTION	<b>2.6.4. PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (PTRE)</b>
	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une croissance démographique même si elle est aujourd’hui moins soutenue ces dernières années</li> <li>- un nombre important de musées (Hébre de St Clément, Commerces d'autrefois, de la Marine, de l'Aéronautique, Ecole de médecine navale, écomusée de Port-des-Barques...)</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie, principalement des énergies fortement carbonées et principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>- certains équipements sportifs et culturels vieillissants</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire</li> </ul> </li> </ul>
Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	<p>Depuis 2003, un Espace Info Energie est porté par la CARO. Il renseigne entre 250 et 400 contacts par an, participe à différents salons (Salon de l'Habitat de Rochefort, foires), organise des balades thermographiques et réalise des animations autour d'expositions et des conférences sur le thème des énergies, des économies d'énergie et de la rénovation performante des logements.</p> <p>Une OPAH RU est mise en place sur le territoire de la CARO. Elle vise notamment à éradiquer l'habitat indigne et très dégradé (requalification du parc privé, réalisation d'économies d'énergie, diminution des dépenses énergétiques...).</p> <p>Un partenariat avec la Poste (programme DEPAR) est en place afin de cibler les travaux de rénovation énergétique sur les logements de la CARO.</p> <p>La CARO a mis en place une aide pour les Primo-accédants sous condition de travaux de rénovation énergétique performante.</p> <p>La création d'une plateforme territoriale pour la rénovation énergétique prend tout son sens au regard des ambitions du territoire et au travers des actions déjà en place et de celles à venir.</p>

ACTION	<b>2.6.4 -1. PRTE 2021</b>
--------	----------------------------

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi Alexandra COUTURIER-RENAUDON, Directrice adjointe Transition Ecologique 05 46 83 64 89 - 06 17 15 03 58 / <a href="mailto:a.couturier@agglo-rochefortocean.fr">a.couturier@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>La PTRE constitue un guichet unique animé par le Conseiller Info Energie dont les missions en 2021 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La présentation de l'opération collective/groupée envisagée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolidation de l'OPAH : la prime Primo-accédant sera revue pour la rendre plus attractive et plus intuitive auprès des particuliers, afin qu'ils s'engagent dans des démarches de rénovation performante</li> <li>○ Renouvellement programme DEPAR : le repérage par la visite des facteurs des logements nécessitant des travaux et rentrant dans le cadre de l'OPAH sera poursuivi</li> </ul> </li> <li>- <b>Présentation du programme d'animation, sensibilisation des ménages envisagé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférences (Rénovation performante, Matériaux biosourcés...)</li> <li>○ Participation à des salons de l'Habitat</li> <li>○ Balades thermographiques</li> <li>○ Expositions (1 à 2 par an sur le thème de la rénovation énergétique)</li> <li>○ Projection de films</li> <li>○ Participation à une émission de radio sur France Bleu La Rochelle « Les Experts »</li> </ul> </li> <li>- <b>Présentation du programme d'animation, sensibilisation des professionnels envisagée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement du programme FACILARENO : ce programme mis en place par DOREMI vise à créer des groupements d'artisans, à mener des animations auprès du secteur privé, faire du repérage auprès du public, afin de lancer des projets de rénovation performante sur le logement individuel construit avant les années 1975</li> <li>○ Mise en place de Café Energies chez les grossistes pour évoquer avec les artisans les évolutions et les dispositifs de la rénovation énergétique</li> </ul> </li> </ul>
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	CARO
-------------------------------	------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, DDTM17, ADIL, ARTEE, CAPEB, FFB

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021
----------------------------------	------

<b>État d'avancement</b>	En cours
--------------------------	----------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement de la PTRE</li> <li>➤ Réflexion sur les missions de la PTRE</li> <li>➤ Elaboration de partenariats</li> </ul>
---	--

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Particuliers, professionnels, copropriétés, bailleurs sociaux
---------------------	---

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller/accompagner les habitants/propriétaires dans le projet de rénovation énergétique</li> </ul>
--	--

<b>Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)</b>	<p>The diagram consists of a central hexagon surrounded by seven concentric circles, each representing one of the 7 pillars of sustainable development:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1, Lutte contre le changement climatique</li> <li>2. Adaptation au changement climatique et prévention contre les risques naturels</li> <li>3. Gestion de la ressource en eau</li> <li>4. Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques</li> <li>5. Lutte contre les pollutions</li> <li>6. Biodiversité et protection des espaces naturels</li> <li>7. Impact sociétal</li> </ul>
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Information de 1er niveau	0	350	1 an
Conseil personnalisé aux ménages	0	100	1 an
Accompagnement des ménages travaux de rénovation globale	0	10	1 an

**MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement PTRE, OPAH RU inclue**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Poste Conseiller Info Energie	17 000 €	Région NA	10 245 €	30%
Communication, Animation	8 250 €	Etat - SARE	17 075 €	50%
Frais divers	3 400 €	CARO	6 830 €	20%
Coordination PTRE	5 500 €			
<b>Sous-Total PTRE</b>	<b>34 150 €</b>	<b>Sous-Total PTRE</b>	<b>34 150 €</b>	<b>100%</b>
Animation	220 000 €	ANAH	105 000 €	23%
Opérateur OPAH	230 000 €	Banque des territoires	42 500 €	9%
		CARO	302 500 €	68%
<b>Sous-Total OPAH RU</b>	<b>450 000 €</b>	<b>Sous-Total OPAH RU</b>	<b>450 000 €</b>	<b>100%</b>
<b>Total HT</b>	<b>484 150 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>484 150 €</b>	<b>100%</b>

**Contribution en nature : /**

ACTION	2.6.4 - 2. PTRE 2022
--------	----------------------

En cours de définition

<b>ENJEU</b>	<b>2. Préserver et valoriser les ressources et les richesses du territoire</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>2.6. Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique</b>

<b>ACTION</b>	<b>2.6.5. PROJET SEQUOIA</b>
---------------	------------------------------

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - une croissance démographique même si elle est aujourd'hui moins soutenue ces dernières années - un nombre important de musées (Hébre de St Clément, Commerces d'autrefois, de la Marine, de l'Aéronautique, Ecole de médecine navale, écomusée de Port-des-Barques...)  ↳ Faiblesses : - les secteurs tertiaires consommateurs d'énergie - certains équipements sportifs et culturels vieillissants  ↳ Opportunités : - la redynamisation de la ville centre pour porter le rayonnement du territoire - l'application du Décret Tertiaire sur les bâtiments de plus de 1000m <sup>2</sup> avec des dispositifs d'accompagnement des collectivités pour y parvenir permet d'intégrer les bâtiments plus petits qui nécessitent des travaux de rénovation énergétique
	L'exemplarité des collectivités est primordiale pour développer une dynamique territoriale et amener l'ensemble des acteurs à s'engager dans la transition écologique et énergétique.
	Ainsi, la CARO et la ville de Rochefort sont engagées dans une démarche de labellisation CIT'ERGIE, visant entre autres à réduire la consommation énergétique des bâtiments des collectivités.
	Depuis 2019, la commune de Rochefort a mené différentes opérations de rénovation énergétique sur son patrimoine (rénovation énergétique sur l'enveloppe du gymnase Delpeix, isolation des plafonds de l'école Champlain, travaux de rénovation globale sur l'école de la Galissonnière...) et de remplacement des systèmes de chauffage anciens (plan pluriannuel d'investissement pour remplacement des anciennes chaudières).
	La CARO, quant à elle, a réalisé ces dernières années des travaux de rénovation énergétique sur différents bâtiments (Maison de l'emploi, bureaux de la CARO, Salle Polynumérique, Espace de coworking, Technopole...).

gestion patrimoniale, intégrant le bâti et la consommation associée, au sein du même outil. L'usage de ce logiciel permettra de planifier, sous réserve d'audits énergétiques, les stratégies pluriannuelles d'investissement avec plus de finesse et d'efficacité. Le développement de ce logiciel a été pensé dans une optique de mutualisation afin de laisser la possibilité aux autres communes de la CARO d'intégrer les outils pertinents à la gestion de leur patrimoine bâti.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Christophe BOISSONNOT, Directeur Projets Bâtiments Energie 05 46 82 40 66 / 06 08 95 46 35 - <a href="mailto:c.boissonnot@agglo-rochefortocean.fr">c.boissonnot@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	<p>La CARO et les communes de Rochefort, Tonnay-Charente, Soubise, Muron et Echillais ont constitué un groupement afin de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ACTEE « SEQUOIA » dans l'objectif de contribuer à la transition éco-logique du territoire à travers 2 ambitions :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire l'importation énergétique sur le territoire en développant des sources de production d'énergies renouvelables.</li> <li>2. Réduire les consommations d'énergie, sur les bâtiments publics en premier lieu, mais aussi sur les flottes de véhicules, les pratiques d'achats (plus de circuits courts), etc.</li> </ol> <p>La mise en œuvre de ce projet, sur le volet réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux, passera par une phase d'audits énergétiques sur une série de bâtiments cibles, avec des préconisations de travaux permettant une réduction substantielle des consommations qui sera mise à profit pour développer des dispositifs de financement des futurs projets sur les économies d'énergie, tel que l'intracting.</p> <p><b>- Phase 1 : réalisation de diagnostics du patrimoine</b>      Les diagnostics permettront de prévoir les audits énergétiques à réaliser.      La mise en place d'outils de suivis de consommation d'énergie viendra en appui de la phase de cette phase.</p> <p><b>- Phase 2 : réalisation d'audits énergétiques</b>      Le programme identifie 28 bâtiments communautaires ou communaux à auditer. D'autres audits seront prévus en cours de programme sur d'autres bâtiments, afin de préparer l'après-programme.      Les audits énergétiques devront présenter au moins un scénario de travaux entraînant une réduction des consommations énergétiques de 30%. Ce scénario servira de base de travail aux travaux entrepris sur le bâtiment.      Les bâtiments communaux de plus de 1000m<sup>2</sup> feront l'objet également d'une analyse particulière.      Les audits énergétiques devront proposer une série de travaux planifiables et cumulables dans le temps afin de permettre de justifier une réduction de la consommation énergétique de ces bâtiments de 40% en 2030 et 60% en 2050</p> <p><b>- Phase 3 : réalisation de travaux</b>      Le programme cible 16 bâtiments communaux pour lesquels une série de travaux d'économie d'énergie aboutiront (du relamping à l'isolation par l'extérieur, selon les besoins et spécificité de chaque site).      Ces travaux feront l'objet de fiches actions spécifiques dans le programme d'actions du CRTE.</p>
--------------------------------	--

	Un économie de flux sera recruté par la CARO pour apporter assistance et accompagner la mise en place d'outils de suivis et le montage de dossier, que ce soit au travers de l'intracting, du développement de solutions de rénovations performantes bas carbone avec des matériaux biosourcés en fabrication locales. Il apportera son expertise sur les diagnostics et suivis de consommation des collectivités pour cibler les travaux les plus pertinents à mener.
--	--

Localisation du projet	Echillais, Soubise, Muron, Rochefort, Tonnay-Charente	
------------------------	---	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CARO, communes d'Echillais, de Soubise, de Muron, de Rochefort, et de Tonnay-Charente
	Partenaires identifiés	FNCCR, Banque des Territoires

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2023
---------------------------	-----------

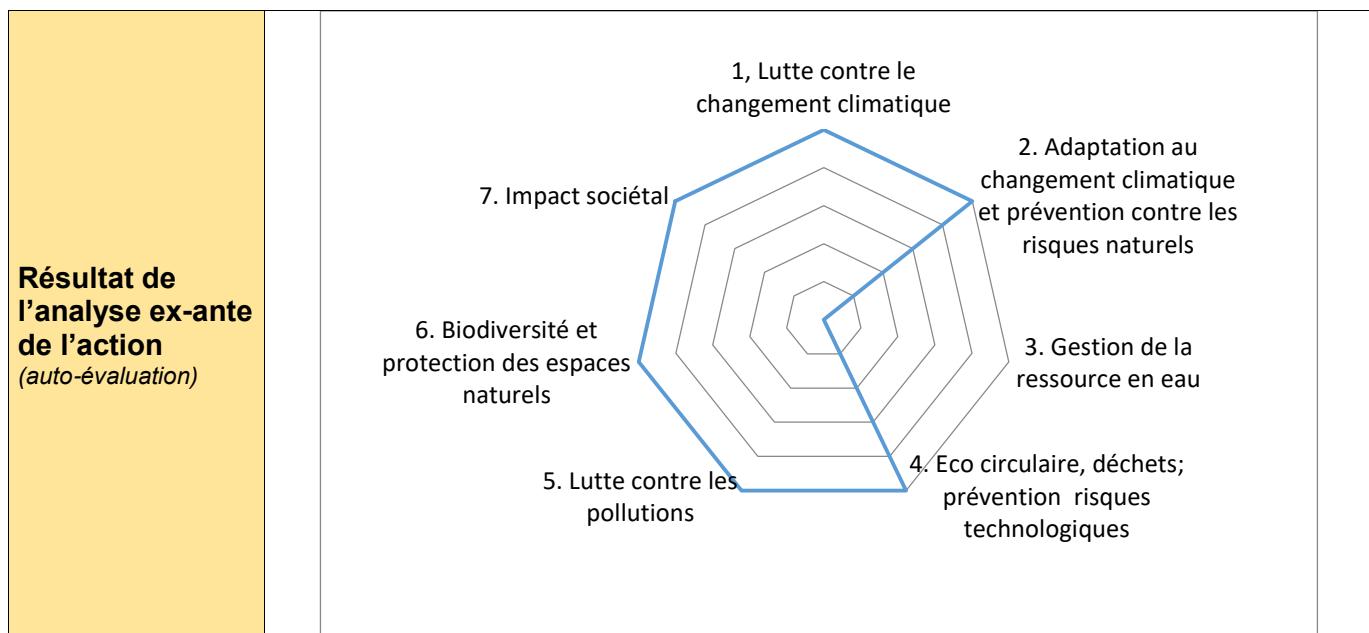
État d'avancement	Recrutement de l'économie de flux
-------------------	-----------------------------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	Recrutement de l'économie de flux en cours
--	--

## INDICATEURS / EVALUATION

Public cible	Collectivités
--------------	---------------

Objectifs et résultats attendus	<u>Objectif général :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies d'énergie significatives</li> </ul>
	<u>Objectifs spécifiques :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un cercle vertueux : audit, intracting, diagnostic, suivi, les économies étant réinvesties dans de nouveaux audits</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre d'audits réalisés		26	2023
Nombre de scénarios de travaux suivis améliorant d'au moins 30% l'efficacité énergétique des bâtiments		12	2023
Nombre de bâtiments soumis au décret tertiaire audités		10	2023
Nombre de scénarios de travaux suivis améliorant d'au moins 40% l'efficacité énergétique		6	2023

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement SEQUOIA

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Audits énergétiques	119 400 €	ACTEE	167 450 €	52%
Poste Economie de flux	106 000 €	CARO	34 850 €	11%
Equipements de suivi	78 000 €	Echillais	16 000 €	5%
Maitrise d'œuvre	15 750 €	Soubise Muron Rochefort Tonnay-Charente	30 600 € 21 600 € 30 850 € 17 800 €	10% 7% 10% 5%
<b>Total HT</b>	<b>319 150 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>319 150 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	3.1. Réduire l'impact des activités économiques spécifiques du territoire et engager la transition
<b>ACTION</b>	<b>3.1.1. POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE DENSIFICATION DES ESPACES ECONOMIQUES FONCIERS</b>
<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel des éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des possibilités d'urbanisation limitées en raison des périmètres de protection existants, des risques de submersion marine et d'une politique de lutte contre l'artificialisation des sols</li> <li>- des activités qui font face à un manque de foncier pour leur développement ou leur implantation sur le territoire</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conduite d'une politique d'optimisation du foncier</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une concurrence territoriale forte, notamment des territoires voisins très dynamiques (La Rochelle en premier lieu, puis Saintes) et qui sont très bien dotés en termes d'outils et d'offre d'accueil des entreprises</li> </ul> </li> </ul> <p>Le territoire de Rochefort-Océan témoigne d'un fort dynamisme et d'une attractivité démographique croissante depuis 2000. La stratégie économique s'articule notamment autour des différentes filières du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aéronautique : pilier économique en phase de développement (ZAC de l'Arsenal), portée par un contexte international porteur</li> <li>- Les activités portuaires en croissance (Ports de Commerce de Rochefort et de Tonnay Charente) et encouragées par la logique de report modal notamment</li> <li>- L'industrie nautique en progression constante depuis la sortie de crise des années 2008</li> <li>- Le tourisme : en cours de diversification, de structuration et de valorisation de l'offre (Arsenal des mers)</li> <li>- L'agriculture et la conchyliculture</li> <li>- Le développement d'une filière environnementale émergente appuyée par la présence de nombreux sièges nationaux d'organismes scientifiques sur le territoire.</li> </ul> <p>Il convient de disposer d'une offre en foncier économique cohérent pour répondre aux besoins exprimés par les acteurs endogènes mais aussi exogènes du territoire en présence d'une attractivité forte. L'enjeu consiste à sécuriser et pérenniser ces filières sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Permettre l'accueil de nouveaux acteurs à la recherche d'une localisation sur Rochefort-Océan au sein des filières,</li> </ul>

	<p>➤ Assurer l'extension des entreprises endogènes mais aussi s'inscrire dans les logiques de filières qui visent à favoriser l'accueil au plus près de leurs prestataires et sous-traitants. En effet, il s'agit d'organiser des écosystèmes pérennes entre donneurs d'ordres, sous-traitants et prestataires.</p> <p>L'offre foncière au sein de l'agglomération Rochefortaise est peu significative. En effet, les terrains disponibles ne permettent pas de répondre aux besoins croissants des entreprises du territoire ou désireuses de s'y implanter. L'année 2020 n'a pas démenti ce constat, nous observons une dynamique de demandes en constante croissance. Bien que certains projets s'inscrivent déjà dans une logique de densification (ex : ZAC de l'Arsenal), l'extension de certaines zones d'activités jugées attractives paraît nécessaire et feront l'objet d'acquisitions foncières sur 2021 (Zone de Bois Brûlé à Saint Laurent de la Prée, Zone de Béligon à Rochefort, Zone de Croix Biron à Tonnay-Charente).</p> <p>De plus, le territoire de la CARO observe encore la présence d'espaces en déprise, friches, qu'il convient d'inscrire dans une dynamique de régénération (Hôpital civil Saint-Charles, Caserne Priouzeau, délaissés SNCF Réseaux...).</p> <p>La loi ALUR, pour limiter l'étalement urbain et rationaliser les déplacements, incite les agglomérations à limiter la consommation d'espace en réduisant l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels et forestiers en privilégiant le renouvellement urbain et le recyclage du foncier. Dans une logique comparable, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable du Territoire) de la Région Nouvelle-Aquitaine consigne des dispositions, traduites en objectifs à l'échelle néo-aquitaine, visant à limiter la consommation foncière de terres agricoles.</p> <p>Enfin, le territoire de Rochefort-Océan, impacté par de nombreuses prescriptions réglementaires (Natura 2000, loi Littoral, Plan de Protection des Risques Naturels de Submersion notamment, zones humides, site classé de l'Estuaire de la Charente, ...), souffre d'une contraction de son foncier exploitable/convertible en espace économique. Ce contexte complexifie les projets d'extensions de zones d'activités dans des délais compatibles avec l'attente des acteurs économiques.</p>
--	--

Description sommaire du projet	<p>Dans ce contexte de lutte contre l'étalement urbain et de minimisation d'impact environnemental, une étude d'optimisation foncière est en cours sur le territoire Rochefort Océan. Elle vise à détecter les gisements/ressorts fonciers pour anticiper les interventions foncières à mener sur le territoire en se basant sur ses besoins identifiés à plus ou moins long terme, ceci au travers de la méthodologie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Phase 1</b> : inventaire pour, d'une part, connaître les zones économiques et identifier les gisements d'optimisation et d'autre part comprendre les enjeux de ces sites économiques de façon à actionner les leviers d'intervention qui déclencheront la dynamique d'optimisation foncière permettant ainsi d'identifier les sites valorisables, les sites mutables et les sites optimisables.</li> <li>- <b>Phase 2</b> : construction d'une stratégie d'optimisation foncière en lien avec les acteurs économiques locaux. Ainsi une feuille de route opérationnelle sera bâtie pour permettre les premières actions d'optimisation foncière</li> </ul> <p>A ce stade de l'étude (phase 1), différentes actions d'optimisations foncières sont à l'étude. 3 types de gisement ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valorisables (terrains nus),</li> <li>- mutables (terrains avec bâtis dégradés ou en friche),</li> <li>- optimisables (espace sous utilisés).</li> </ul> <p>Ces gisements vont être évalués en termes d'exploitabilité.</p>
--------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Territoire de la CARO	
-------------------------------	-----------------------	--

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	Pilotage	CARO
	Partenaires identifiés	
	Publics ciblés	Entreprises

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	Fin de l'étude : juillet 2021
----------------------------------	-------------------------------

<b>État d'avancement</b>	Etude d'optimisation foncière en cours
--------------------------	--

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût acquisition gisements valorisables : environ 100 ha soit env. 2,3 M€</li> <li>- Coût acquisition gisements mutables : env. 107 ha soit env. 6,5 M€</li> <li>- A rajouter les coûts d'aménagement le cas échéant selon les gisements et leur vocation</li> </ul>
---------------------------------	---

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine
----------------------------------	---------------------------------

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
	 <b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>

**3.2.1. POLE INDUSTRIEL AERONAUTIQUE DE L'ARSENAL**

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un savoir-faire d'excellence dans l'aéronautique, reconnu sur les marchés internationaux avec la présence sur Rochefort de Stélia Aerospace, acteur majeur de la filière, mais également de nombreux sous-traitants et d'acteurs apportant leur soutien à cette filière</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> <li>- des activités qui font face à un manque de foncier pour leur développement ou leur implantation sur le territoire</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités <ul style="list-style-type: none"> <li>- le confortement des pôles d'excellence et la conduite d'une politique d'optimisation du foncier</li> </ul> </li> </ul>
	Dans le cadre de projets de développement de fonciers économiques, la doctrine Eviter, Réduire, Compenser s'applique en : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurant un développement économique intégré au maximum dans l'enveloppe urbaine existante (requalification de zones : La Fraternité à Tonnay-Charente - Hôpital Saint Charles, ZAC de l'Arsenal, Zone Portuaire de Rochefort et Tonnay-Charente, Zone des Sœurs, Caserne Priouzeau, délaissés SNCF Réseaux à Rochefort, friches...)</li> <li>- Anticipant les besoins de compensations écologiques (Projets d'extension de zones communautaires)</li> <li>- Favorisant la densification des zones d'activités en cours de commercialisation en mettant en œuvre des solutions et règles applicables rapidement</li> </ul>
	Dans ce contexte de lutte contre l'étalement urbain et de minimisation d'impact environnemental, la CARO a lancé une étude d'optimisation foncière visant à détecter les gisements/ressorts fonciers pour anticiper les interventions foncières à mener sur le territoire en se basant sur ses besoins identifiés à plus ou moins long terme : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ identifier les terrains susceptibles d'être densifiés par division parcellaire, réhabilités (friche), mutés en identifiant également les dents creuses et les enclaves urbaines,</li> <li>✓ identifier les sites ou fonciers en déprise ou en friches (Hôpital civil Saint-Charles, Caserne Priouzeau, délaissés SNCF Réseaux...) et étudier les possibilités de remplacement/régénération,</li> </ul>

- ✓ élaborer une stratégie foncière en hiérarchisant ce foncier disponible en fonction des besoins identifiés et des priorités fixées par la Commission Economique et les Elus du territoire (secteurs prioritaires)
- ✓ définir les conditions de faisabilité des sites repérés en prenant en compte leur taille, les réglementations urbanistiques et environnementales, les contraintes (accessibilité, dépollution, démolition, risques (PPRN)), la charge foncière, prix de commercialisation...
- ✓ définir et identifier les différentes solutions de compensation possible sur notre territoire (création d'une banque territoriale de compensation écolologique)
- ✓ mettre en œuvre les outils de maîtrise foncière (recensement des DIA, mise en place d'une délégation du droit de préemption sur les zones économiques communautaires à la CARO ou un organisme délégué, ...)
- ✓ mettre en œuvre des solutions visant à densifier l'utilisation des espaces économiques sur les zones d'activités (règles de densification, dispositions d'aménagement, retrait aux voiries, espaces entre bâtiments, surfaces allouées en fonction du projet bâimentaire du porteur de projet et de l'utilisation de la parcelle, ratio emploi/m<sup>2</sup>...)

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Sophie LAVAL, Responsable Pôle Développement Economique <a href="mailto:06.77.85.11.80 - s.laval@agglo-rochefortocean.fr">06.77.85.11.80 - s.laval@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>Le Territoire d'Industrie Rochefort et les acteurs économiques concernés souhaitent mettre en œuvre un projet d'aménagement d'un pôle industriel aéronautique et technologique pour le développement de la filière aéronautique. Il porte sur le développement des entreprises de la filière dans une logique de polarisation et de concentration d'un écosystème industriel et de services dédiés à la filière aéronautique.</p> <p>En réunissant les meilleures conditions d'accueil, d'implantation et de développement de la filière par une offre d'implantation qualifiée dotée d'un nouvel accompagnement (technopôle : Fablab professionnel, pépinière, ateliers-relais...), le pôle vise à amplifier la mise en réseau et les synergies entre les acteurs.</p> <p>La Communauté d'agglomération Rochefort-Océan héberge STELIA-AEROSPACE et son tissu industriel local sur le site de l'Arsenal. Les perspectives de croissance du donneur d'ordres, bien que perturbées par la crise sanitaire COVID19, augmentent un développement et une diversification significative de la filière aéronautique. En facilitant le projet d'agrandissement du site de STELIA-AEROSPACE, et de manière induite, la croissance de la filière aéronautique, la CARO poursuit son objectif de développement et de diversification d'un tissu économique et industriel de sous-traitance et de services.</p> <p>Le projet consiste à conforter l'activité aéronautique tout en accompagnant sa croissance et sa mutation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les synergies et collaborations entre entreprises</li> <li>- Compléter l'offre de sous-traitance en réponse aux besoins de croissance et de transformation de la filière</li> <li>- Développer un écosystème économique s'appuyant sur les infrastructures portuaires en vue de favoriser le report modal logistique maritime</li> <li>- Encourager les projets individuels et collaboratifs d'innovation et de développement</li> </ul>
--------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter le parcours résidentiel des entreprises</li> <li>- Assortir une offre de services mutualisée dédiée au pôle et son environnement (stationnement, conciergerie, coworking, restauration...)</li> <li>- Favoriser l'intégration urbaine du pôle industriel dans une dynamique prospective (connexion ville-pôle, accessibilité, approche environnementale paysagère et hydraulique, tourisme industriel, desserte multimodale et stationnement, services,...).</li> </ul> <p>Le projet s'inscrit dans une logique de régénération de foncier à vocation économique afin d'adresser une nouvelle offre foncière à destination d'acteurs de la filière aéronautique (activités productives, services aux entreprises).</p> <p>Le projet est interfacé entre des espaces urbains, une zone d'activité économique existante (et hébergeant notamment le donneur d'ordres aéronautique STELIA-Aerospace), un fleuve Charente induisant des contraintes d'aménagement liées aux risques de submersion et des espaces tertiaires hébergeant des activités publics (Communauté d'Agglomération, Pôle Emploi, CPAM...).</p> <p>L'aménagement envisagé correspond à une volonté d'offrir des ressorts fonciers aux acteurs économiques en place en aménageant des espaces aujourd'hui en déprise et historiquement occupés par des activités comportant un volet social peu significatif. Les emprises traitées sont en déprise, en friche ou pour d'autres encore en situation de bien sans maître.</p> <p>Le projet s'inscrit en compatibilité des documents d'urbanisme ainsi que prescriptions réglementaires notamment celles du Plan de Protection des Risques Naturels (notamment liés à la submersion). Le secteur de projet prévoit de questionner l'extension du réseau de chaleur urbain à des fins de desservir des espaces économiques (ateliers, entrepôts...) mais aussi des équipements publics présents au sud de la centralité urbaine de Rochefort (conservatoire de musique notamment). Le projet interroge les nouveaux modes d'accessibilité, de mobilité et de stationnement, sans écarter à un horizon plus lointain la possibilité de report modal logistique via le fleuve Charente.</p> <p>En outre, le secteur de projet accueillera un futur technopôle à vocation de développer des synergies entre les acteurs économiques, institutionnels, académiques et scientifiques par la mise à disposition d'espaces partagés au cœur d'un ensemble bâti accueillant également un Fablab professionnel et une future pépinière (ouverture fin 2021) pour accompagner les porteurs de projets à la création d'entreprises dans des espaces bureaux dédiés et assortis d'ateliers entrepreneuriaux (à venir à horizon 2022-2023).</p>
--	--

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort
-------------------------------	-----------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration d'Utilité Publique (enquête parcellaire, enquête publique)</li> <li>- Contrat Territoires d'Industrie</li> <li>- Action Cœur de Ville (notamment sur le développement des espaces technopolitains)</li> </ul>
	<b>Partenaires identifiés</b>	Mandat d'aménagement au travers d'un marché attribué à la SEMDAS le 11 janvier 2019 L'EFPNA a assuré l'ensemble du processus de maîtrise foncière. (procédure amiable, création de dossier de Déclaration d'Utilité Publique, procédure d'expropriation, acquisitions par le biais d'un portage foncier. Dépenses engagées par l'EPF (hors frais annexes): 4 282 734,11€

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - 2022
----------------------------------	-------------

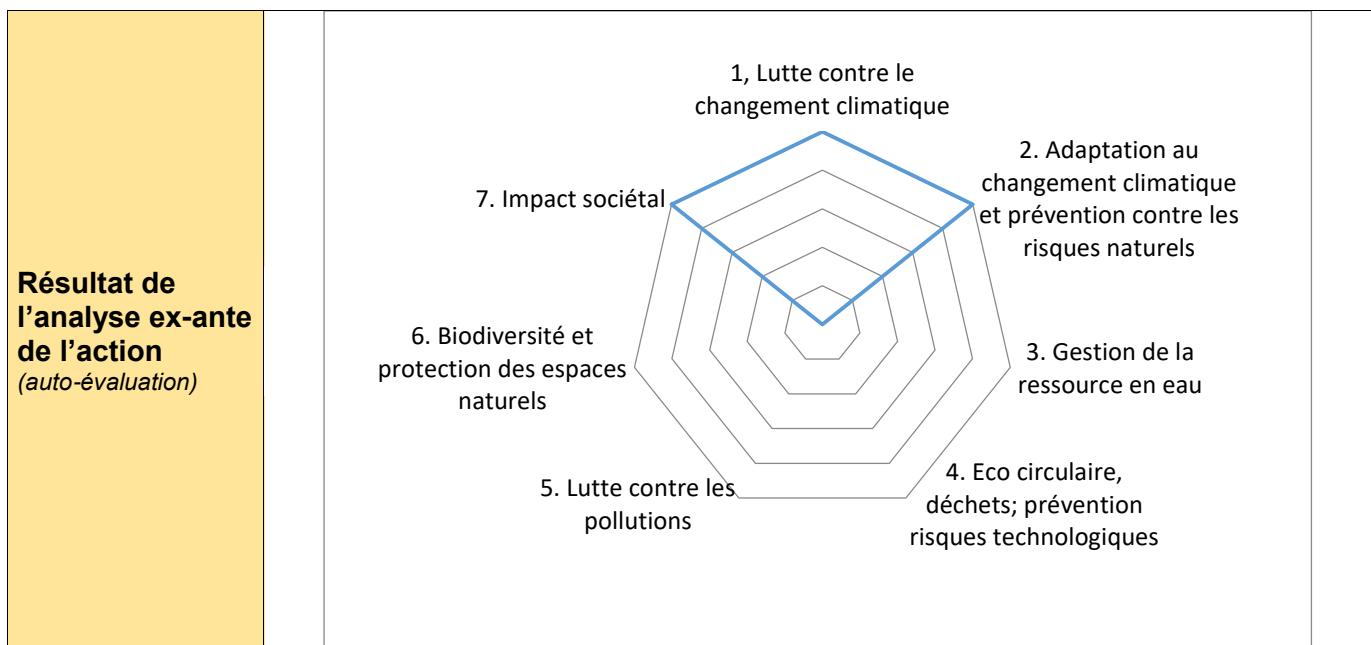
<b>État d'avancement</b>	Etudes en cours
--------------------------	-----------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : Avant-Projet attendu dans la poursuite des opérations de maîtrise foncière en voie de finalisation (fin de l'opération de maîtrise foncière en octobre 2021)</li> <li>➤ 2021 : Autorisations d'urbanisme</li> <li>➤ 2022 : Diagnostics et travaux de démolition, fouilles archéologiques et d'aménagement des emprises prioritaires du projet</li> </ul>
---	--

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Public cible</b>	Entreprises de l'aéronautique
---------------------	-------------------------------

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un développement économique intégré au maximum dans l'enveloppe urbaine existante</li> </ul> <p><b>Objectif spécifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter l'activité aéronautique tout en accompagnant sa croissance et sa mutation</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Surfaces bâties	4 570 m <sup>2</sup>	28 920 m <sup>2</sup>	5 ans

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Déficit d'opération	9 804 248 €	CARO	1 960 850 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>9 804 248 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>9 804 248 €</b>	<b>100%</b>

Le déficit de l'opération provient du coût important induit par la nécessité de conduire une démarche de Déclaration d'Utilité Publique et donnant lieu à une démarche d'expropriation (délai de mise en œuvre long: 6 années). L'indemnisation de certains propriétaires et occupants nécessite la mobilisation de fonds importants (valeur des biens, remplacement, indemnisation exploitants et locataires...). En outre, la démolition des locaux présents sur le secteur (incluant dépollution, désamiantage, recherche de réseaux...) ainsi que la création de nouvelles infrastructures induit un coût très significatif (près de 50% du coût global).

#### Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
	<b>3.2.2. SCHEMA LOCAL DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un secteur de la recherche privée (R&amp;D) peu dynamique et une prépondérance d'entreprises de petite taille peu portées sur l'innovation</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le confortement des pôles d'excellence</li> <li>- le soutien à l'innovation, au transfert de technologies, à la recherche et au développement</li> <li>- l'accueil de nouvelles fonctions économiques métropolitaines (Recherche et Développement, Ingénierie, Prestations intellectuelles...)</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une concurrence territoriale forte, notamment des territoires voisins très dynamiques et qui sont très bien dotés en termes d'outils et d'offre d'accueil des entreprises</li> </ul> </li> </ul>
---	---

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort Dossier suivi par Olivier TREGRET, Directeur de l'Economie & l'Emploi 05 46 82 40 60 / 06 42 20 88 72 - <a href="mailto:o.tregret@agglo-rochefortocean.fr">o.tregret@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Le projet consiste à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'offre de formation d'enseignement supérieur sur le territoire. Il abordera la question des synergies entre les acteurs économiques, académiques et scientifiques (voire institutionnels) pour développer des interactions et créer de l'émulation entre des secteurs qui n'interagissent pas naturellement ensemble et fonctionnent en mode silo.</p> <p>Le projet consiste également à faire croître la population d'étudiants sur le territoire, développer les compétences, renouveler et enrichir le tissu économique.</p>
---------------------------------------	--

<b>Localisation du projet</b>	Territoire Rochefort Océan
-------------------------------	----------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO, en partenariat avec Région Nouvelle-Aquitaine et Services de l'Etat
	<b>Partenaires identifiés</b>	Organismes de formation
	<b>Publics ciblés</b>	Organismes de formation, acteurs économiques, laboratoires de recherche, Organismes de recherche...

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	En cours Développement sur axe Recherche et Innovation à approfondir second semestre 2021 et premier semestre 2022
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	Stratégie innovation en partie en cours de déploiement, stratégie de la formation technologique et Enseignement supérieur en cours de réflexion (étude Strasbourg Conseil)
--------------------------	--

**FINANCEMENT**

<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
---------------------------------	-----------

<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine
----------------------------------	---------------------------------

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	3.2. Soutenir et développer les filières industrielles

<b>ACTION</b>	<b>3.2.3. SOUTIEN AUX INITIATIVES PRODUCTIVES INNOVANTES</b>
---------------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	<p>Rappel d'éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un savoir-faire d'excellence dans l'aéronautique reconnu sur les marchés internationaux avec la présence sur Rochefort de Stélia aerospace, acteur majeur de la filière, mais également de nombreux sous-traitants et d'acteurs apportant leur soutien à cette filière</li> <li>- une filière nautique avec la présence sur le territoire de constructeurs, d'équipementiers, de bureaux d'études et de laboratoires mais également de centres de formation</li> <li>- une filière bois avec une activité importante et croissante de manutention portuaire, de transport et de manutention du bois mais également des activités productives, de transformation et de négoce</li> <li>- des activités industrielles présentes sur le territoire : chimie, construction métallique, plasturgie, métallurgie</li> </ul> </li> <li>↳ Faiblesses :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- un secteur de la recherche privée (R&amp;D) peu dynamique et une prépondérance d'entreprises de petite taille peu portées sur l'innovation</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- le confortement des pôles d'excellence</li> <li>- le soutien à l'innovation, au transfert de technologies, à la recherche et au développement</li> <li>- l'accueil de nouvelles fonctions économiques métropolitaines</li> </ul> </li> <li>↳ Menaces :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une perte d'actifs</li> </ul> </li> </ul> <p>Après le blackout du printemps et de l'automne 2020, dans une perspective de reprise, le contexte Covid19 accélère dorénavant les enjeux de développement des pratiques d'innovation au sein des entreprises et la volonté accrue des acteurs économiques de puiser au sein de leurs propres équipes les compétences et connaissances permettant de révéler la créativité et le développement de solutions alternatives.</p> <p>La CARO souhaite amplifier le soutien à la démarche d'innovation des entreprises présentes sur son territoire, composante indispensable à leur stratégie, pour le développement de l'activité, ou de nouvelles activités, ou de produits, tout en favorisant le maintien et le développement de l'emploi.</p>
---	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Olivier TREGRET, Directeur de l'Economie et de l'Emploi 05.46.82.40.60 / 06.42.20.88.72 - <a href="mailto:o.tregret@agglo-rochefortocean.fr">o.tregret@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>L'Appel à Projets « Rebond Innovant » est lancé à titre expérimental pour l'année 2021.</p> <p>Il prévoit 2 types d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une prestation d'accompagnement réalisée par le tiers lieu d'innovation Innofactory : 9 jours de rencontres collectives, 2 défis (émergence de son projet et faisabilité technique), un parc machine support (usinage CNC, impression 3D, réalité virtuelle...) accompagnement d'expert en innovation</li> <li>○ Une prestation d'étude dans le cadre d'un projet innovant réalisée par un prestataire au choix de l'entreprise : état de l'art, cahier des charges technique, étude d'industrialisation ou de faisabilité</li> </ul> <p>Les projets éligibles doivent répondre à au moins 3 des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diversifier ses produits</li> <li>✓ Faire émerger de nouvelles solutions</li> <li>✓ Mettre en place des collaborations/partenariats</li> <li>✓ Engager un marketing valorisant les savoir-faire locaux et le « made in Rochefort Océan »</li> <li>✓ Développer un projet économique pérenne</li> <li>✓ Développer l'emploi et son maintien dans le territoire</li> </ul> <p>Les bénéficiaires éligibles sont les PME au sens du droit européen implantée sur le territoire de la CARO dont les start'up, TPE et PME jusqu'à 249 ETP.</p> <p>Le montant de l'aide est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 000 € sur un coût minimum de 4 500 € pour l'accompagnement Innofactory</li> <li>• Jusqu'à 50% des dépenses plafonné à 25 000 € pour une prestation d'étude</li> </ul>
	<p><b>Localisation du projet</b></p> <p>Territoire de la CARO</p>

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Région Nouvelle-Aquitaine, Innofactory, ADI Nouvelle-Aquitaine

<b>CALENDRIER</b>	
-------------------	--

<b>Calendrier de réalisation</b>	2021 - Expérimentation
----------------------------------	------------------------

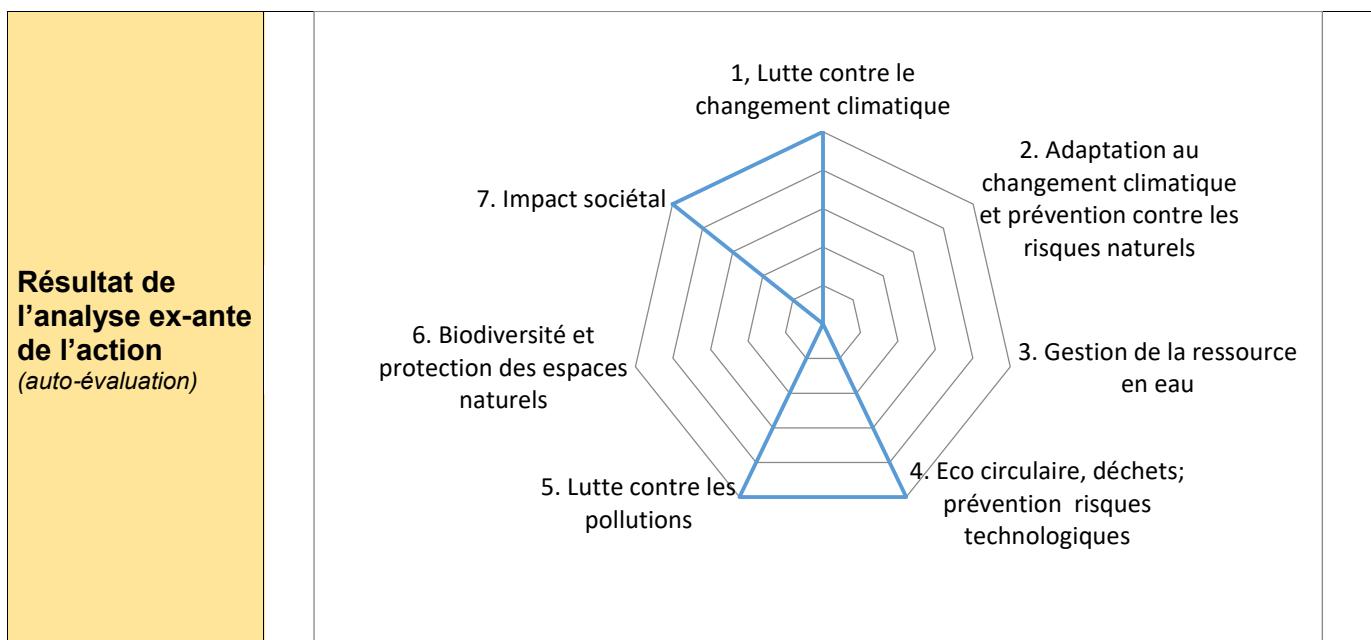
<b>Etat d'avancement</b>	Validation du règlement d'intervention le 24 juin 2021
--------------------------	--

<b>Etapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 24 juin 2021 : approbation du règlement d'intervention</li> <li>➢ 2ème semestre 2021 : lancement de l'appel à projets</li> <li>➢ Instruction des demandes au fil de l'eau</li> </ul>
---	---

<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>	
---------------------------------	--

<b>Public cible</b>	Entreprises du territoire Rochefort Océan
---------------------	---

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le développement économique du territoire</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'innovation</li> <li>• Accompagner le développement des entreprises</li> <li>• Créer/maintenir l'emploi sur le territoire</li> </ul>
--	---



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de projets d'innovation soutenus	0		
Nombre d'emploi créés	0		
Nombre de produits/process innovants développés	0		

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
AAP Rebond Innovant 2021	50 000 €	CARO	50 000 €	100%
Total HT	50 000 €	Total HT	50 000 €	100%

Contribution en nature : /

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>3.2. Soutenir et développer les filières industrielles</b>

<b>ACTION</b>	 <b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
	<b>3.2.4. AMENAGEMENT D'UNE VOIE DE DESSERTE DU PORT DE COMMERCE DE TONNAY-CHARENTE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action</b> <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rappel des éléments de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> <li>﴿ Atouts <ul style="list-style-type: none"> <li>- une filière bois avec une activité importante et croissante de manutention portuaire, de transport et de manutention du bois mais également des activités productives, de transformation et de négoce</li> <li>- le port Charente-Atlantique composé des ports des commerce de Rochefort et Tonnay-Charente, 1<sup>er</sup> port départemental français et 3<sup>ème</sup> port français pour l'import des sciages résineux</li> </ul> </li> <li>﴿ Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> <li>- des activités qui font face à un manque de foncier pour leur développement ou leur implantation sur le territoire</li> </ul> </li> <li>﴿ Opportunités <ul style="list-style-type: none"> <li>- le confortement des pôles d'excellence</li> <li>- la conduite d'une politique d'optimisation du foncier</li> </ul> </li> </ul>
	Il s'agit d'aménager une nouvelle desserte du port de commerce de Tonnay-Charente permettant de supprimer le transit poids-lourds du centre-ville de la commune.  Ce projet est un préalable à la mise en œuvre du schéma de développement du port de commerce qui vise à valoriser le foncier industrielo-portuaire existant et accueillir de nouvelles activités sur site par voie de recyclage foncier, bénéficiant d'un accès maritime. Cette voie assurera une meilleure sécurité des trafics portuaires actuels (24 000 PL / an).

<b>Maître d'ouvrage</b>	Département de la Charente-Maritime 85 boulevard de la République 17000 LA ROCHELLE Dossier suivi par Guillaume METAYER, Directeur de la Mer & du Littoral 07.77.81.34.02 - <a href="mailto:guillaume.metayer@charente-maritime.fr">guillaume.metayer@charente-maritime.fr</a>
-------------------------	--

<p><b>Description de l'action</b></p> <p>Le projet d'aménagement d'une voie pour desservir le port de commerce de Tonnay-Charente se situe au sud de la voie ferrée SNCF (en activité - ligne Nantes - Bordeaux), entre l'avenue du Pont Rouge à l'ouest et le quai de la libération à l'Est.</p> <p>Le linéaire total avoisine les 3 km. Le projet longe la voie ferrée sur l'emprise d'un délaissé ferroviaire (ancienne voie désaffectée) et se connecte au site portuaire en activité.</p> <p>Le projet consiste à réaliser les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aménagement d'un point de raccordement sur la RD 739 (avenue du Pont Rouge) qui préservera et évitera l'ancienne maison du gardien du site TIMAC (au titre du patrimoine industriel), et si possible l'alignement d'arbres situé le long de la voie ferrée sur les emprises actuelles de la TIMAC, via un carrefour plan en "Té" avec potentiellement une voie de tourne à gauche sur la RD739 et des feux de signalisation ;</li> <li>- la construction d'une voie d'un linéaire de 3000 mètres environ, une chaussée bidirectionnelle de 6 mètres et des accotements enherbés de 1 mètre, (surface chaussée imperméabilisée d'environ 17700 m<sup>2</sup>) ;</li> <li>- la création de bassins de rétention, permettant de recueillir les eaux pluviales issues de la chaussée.</li> </ul>
--

<b>Localisation du projet</b>	Commune de Tonnay-Charente
-------------------------------	----------------------------

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;"><b>Pilotage</b></td><td>Département de la Charente-Maritime, Syndicat mixte des Ports Charente Atlantique, Commune de Tonnay-Charente, CARO</td></tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-top: 10px;"><b>Partenaires identifiés</b></td><td>Région Nouvelle Aquitaine, Etat</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	Département de la Charente-Maritime, Syndicat mixte des Ports Charente Atlantique, Commune de Tonnay-Charente, CARO	<b>Partenaires identifiés</b>	Région Nouvelle Aquitaine, Etat
<b>Pilotage</b>	Département de la Charente-Maritime, Syndicat mixte des Ports Charente Atlantique, Commune de Tonnay-Charente, CARO				
<b>Partenaires identifiés</b>	Région Nouvelle Aquitaine, Etat				

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2020 - 2022 : Etudes techniques et procédures réglementaires</li> <li>➤ 2023 : Mise à l'enquête publique, consultation des entreprises</li> <li>➤ 2023 : Acquisitions foncières</li> <li>➤ 2024 : Démarrage des travaux</li> </ul>
----------------------------------	---

<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes géotechniques, levés topographiques, études routières phase AVP</li> <li>➤ Etudes environnementales : inventaires milieux naturels et étude d'impact (suite à Arrêté Préfectoral du 31/03/2021 soumettant le projet à Evaluation Environnementale)</li> </ul>
--------------------------	---

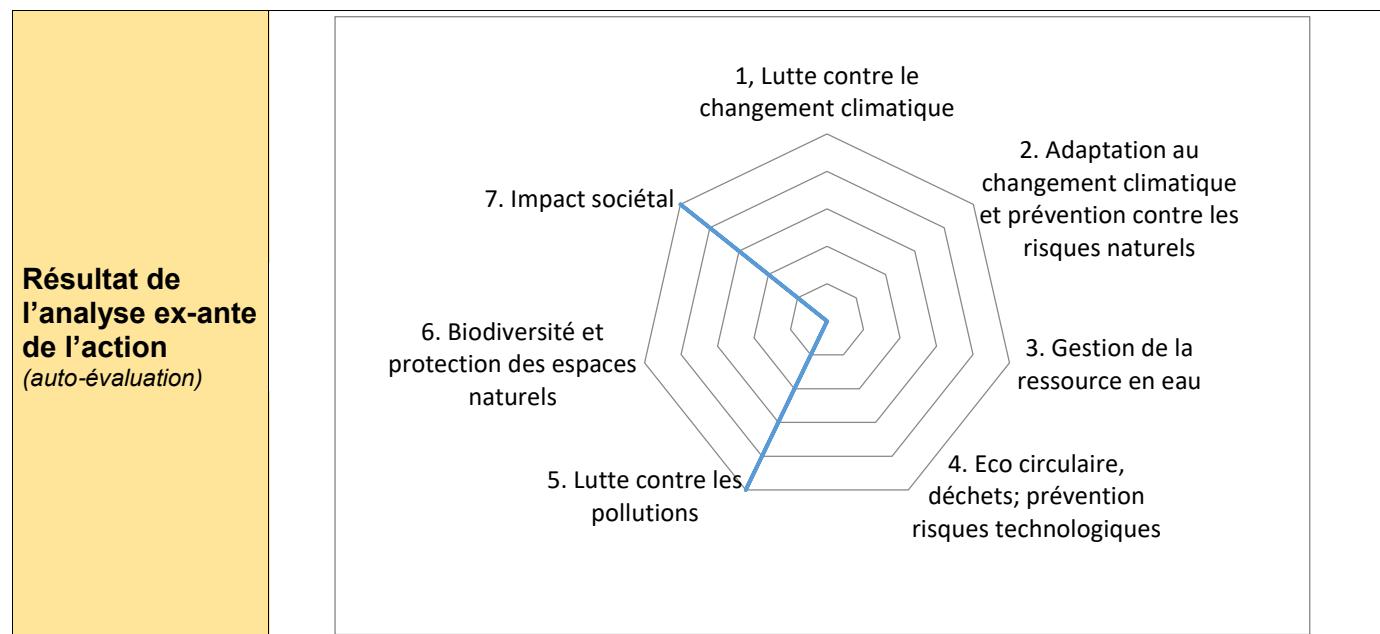
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Études préalables / Choix du maître d'œuvre : MMOE en régie DI Département 17 <ul style="list-style-type: none"> <li>- études géotechniques et levés topographiques</li> <li>- étude hydraulique</li> </ul> </li> <li>➤ Autorisations réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisation environnementale (AEU)</li> <li>- autorisation de loi sur l'eau (IOTA)</li> <li>- déclaration d'utilité publique (DUP) / déclaration de projet</li> <li>- autorisation de défrichement</li> <li>- évaluation des incidences Natura 2000</li> <li>- autorisation au titre des sites classés</li> <li>- recensement zones humides</li> </ul> </li> </ul>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : DCE et appel d'offres</li> <li>➤ Acquisitions foncières</li> <li>➤ Début des travaux</li> </ul>
--	--

**INDICATEURS / EVALUATION**

Public cible	Entreprises rattachées au site industrielo-portuaire de Tonnay-Charente
--------------	---

Objectifs et résultats attendus	<b>Objectif général :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le site industrielo-portuaire de Tonnay-Charente</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques :</b>	<b>Objectifs spécifiques :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la sécurité dans le centre-ville de Tonnay-Charente</li> <li>• Améliorer la desserte portuaire de Tonnay-Charente</li> </ul>



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Trafic PL centre-ville Tonnay-Charente	10 000 PL/an	0 / an	A la fin des travaux

## MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Travaux	8 000 000 €	Département de la Charente-Maritime	3 400 000 €	40%
		Commune de Tonnay-Charente	850 000 €	10%
Etudes	500 000 €	CARO	850 000 €	10%
		Région Nouvelle-Aquitaine	1 700 000 €	20%
		Etat	1 700 000 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>8 500 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>8 500 000 €</b>	<b>100 %</b>

### Contribution en nature

Mise à disposition :

- ⑩ de terrains, biens mobiliers ou immobiliers
- ⑩ d'équipements, de matériaux ou de fournitures
- ⑩ de prestation
- ⑩ de personnel.

Ces dépenses sont mobilisées pour la mise en œuvre exclusive de l'opération

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme

<b>ACTION</b>	
	<b>GRAND SITE ESTUAIRE DE LA CHARENTE ET ARSENAL DE ROCHEFORT</b>

**3.3.1. DEVELOPPEMENT DU VELOTOURISME**

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le tourisme comme moteur du développement économique</li> <li>- de nombreux attraits touristiques</li> </ul> </li>   <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les mobilités alternatives à la voiture</li> <li>- construire une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme</li> <li>- adapter l'offre à la demande des clientèles et à la montée des valeurs éthiques</li> </ul> </li> </ul>

Dans le cadre de ses compétences et de la mise en œuvre de la stratégie tourisme, la CARO œuvre pour le développement des pratiques douces de déplacements sur le territoire, notamment en termes de vélotourisme, à partir des deux itinéraires structurants traversant le territoire (Vélodyssée Atlantique et Flow Vélo) et d'une quinzaine de boucles cyclables locales.

Par ailleurs, ces dernières années, une cinquantaine de prestataires ont obtenu la marque nationale « Accueil Vélo » confortant la volonté de la CARO de faire de Rochefort Océan un territoire de vélo.

En 2020, malgré le confinement, plus de 60 000 personnes ont été comptabilisées lors d'une pratique de vélo pour les loisirs ou des vacances itinérantes sur le territoire de la CARO.

Le développement du vélotourisme répond également aux objectifs du Grand Site de France de découverte douce du territoire, de ses patrimoines naturels et bâti, tout au long de l'année.

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort  Dossier suivi par Samantha BERTRAND, Coordinatrice Tourisme durable et accessibilité 05 46 82 18 79 / 06 24 38 53 93 - <a href="mailto:s.bertrand@agglo-rochefortocean.fr">s.bertrand@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	--

<b>Description de l'action</b>	L'étude de clientèle sur la Vélodyssée Atlantique, réalisée par Charentes Tourisme, ainsi que les questionnaires de satisfaction proposés par l'Office de Tourisme Rochefort Océan, ont démontré un mécontentement concernant la qualité de certains cheminements cyclables.  Afin d'améliorer la qualité des pistes des grands itinéraires - Vélodyssée Atlantique et Flow Vélo - et garantir un entretien homogène, la CARO a étendu sa compétence (déjà exercée pour ses aménagements cyclables créés en site propre) en procédant au 1er janvier 2018 à un transfert de quelques portions d'itinéraires
--------------------------------	---

situés en dehors des agglomérations et de propriété communale.

Ainsi, des chemins, qui étaient entretenus tels des chemins ruraux par les communes, ou des routes nécessitent aujourd'hui une reprise profonde afin de proposer aux usagers un itinéraire plus qualitatif, répondant aux exigences du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes.

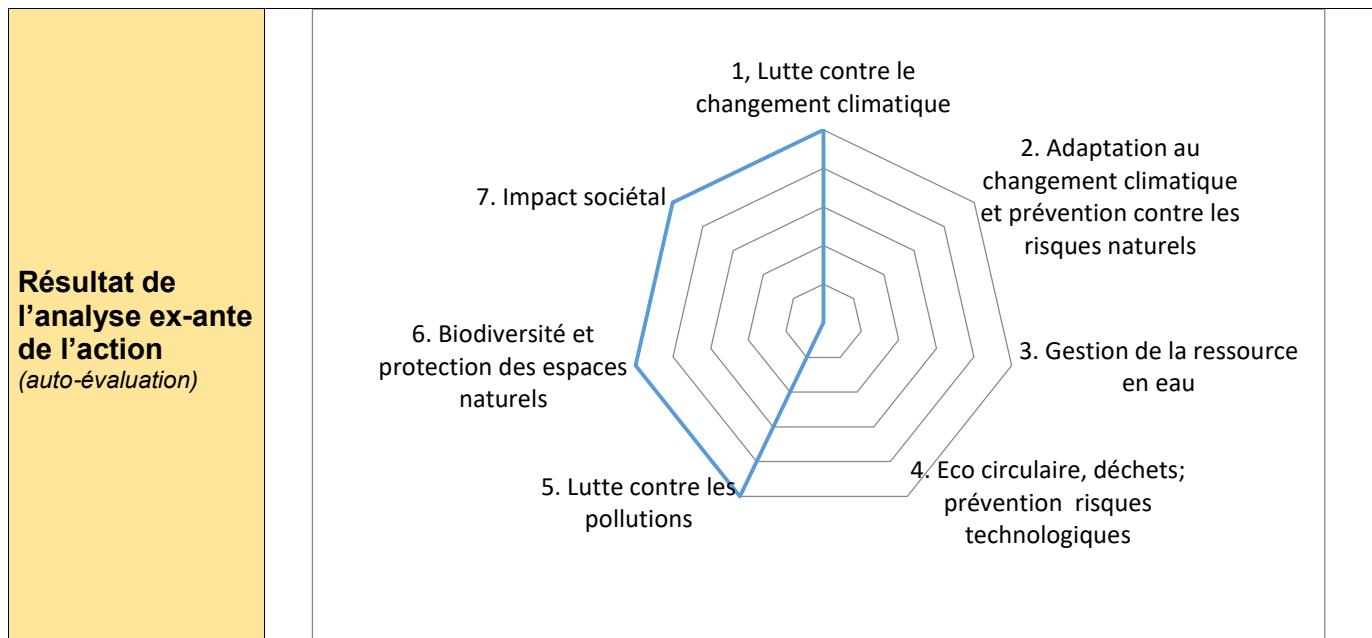
## PROGRAMME D'ACTIONS 3.3.1. :

☞ 3.3.1-1. PROGRAMMATION 2021-2022

☞ 3.3.1-1. PROGRAMMATION 2023-2024

<b>ACTION</b>	<b>3.3.1 - 1. DEVELOPPEMENT DU VELO TOURISME / PROGRAMMATION 2021-2022</b>				
<b>DESCRIPTIF</b>					
<b>Description de l'action</b>	<p>Pour la période 2021-2022, la CARO entreprend la réfection de plusieurs pistes cyclables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur le Chemin de Charente à Rochefort : entre l'Avenue Jacques Demy et la route de Soubise</li> <li>• sur la rue des Pêcheurs d'Islande à Rochefort</li> <li>• entre les communes de Tonnay-Charente et de Cabariot</li> </ul>				
<b>Localisation du projet</b>	Tonnay-Charente / Cabariot Rochefort				
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<table border="1"> <tr> <td><b>Pilotage</b></td><td>CARO</td></tr> <tr> <td><b>Partenaires identifiés</b></td><td>Département de la Charente-Maritime, Charentes Tourisme</td></tr> </table>	<b>Pilotage</b>	CARO	<b>Partenaires identifiés</b>	Département de la Charente-Maritime, Charentes Tourisme
<b>Pilotage</b>	CARO				
<b>Partenaires identifiés</b>	Département de la Charente-Maritime, Charentes Tourisme				
<b>CALENDRIER</b>					
<b>Calendrier de réalisation</b>	2021-2022				
<b>Etat d'avancement</b>	Les déclarations préalables ont été déposées auprès des Mairies concernées				
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Début 2021 : Dépôt et instruction des déclarations préalables</li> <li>➢ Fin 2021 : Début des travaux</li> <li>➢ 2022 : Fin des travaux</li> </ul>				
<b>INDICATEURS / EVALUATION</b>					
<b>Public cible</b>	Habitants, touristes, cyclotouristes				
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et favoriser l'usage du vélo par les habitants et les clientèles touristiques ;</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter la destination vélo en proposant des aménagements et une offre de services de qualité répondant aux attentes des vélotouristes tout en maximisant les retombées économiques locales ;</li> <li>• Conforter la place du territoire en tant qu'étape d'accueil sur la Vélodysée Atlantique et la Flow Vélo ;</li> <li>• Partager une véritable culture vélo avec les acteurs économiques (hébergements, loueurs de vélo, site de visite...)</li> </ul>				

	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transformer des chemins d'exploitation en pistes cyclables, répondant aux exigences des cahiers des charges des véloroutes et voies vertes pour le secteur du chemin de Charente</li> <li>Créer un équipement cyclable de qualité sur une route existante sur le secteur de la rue des Pêcheurs d'Islande</li> <li>Entretenir une piste existante entre les communes de Tonnay-Charente et de Cabariot.</li> <li>Proposer des équipements de qualité qui auront, par la suite, un entretien homogène par les services de la CARO</li> <li>Mise en place d'outils de contrôle d'accès sur les secteurs s'y prêtant</li> </ul>
--	--



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Fréquentation			
Satisfaction des utilisateurs			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement prévisionnel (global)

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Piste rue des Pêcheurs d'Islande à Rochefort	90 630 €	Etat	20 896 €	10%
Piste Chemin de Charente à Rochefort	57 120 €	Région Nouvelle-Aquitaine	36 938 €	17%
Piste Tonnay-Charente / Cabariot	69 655 €	Département Charente-Maritime	116 090 €	53%
		CARO	43 481 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>217 405 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>217 405 €</b>	<b>100%</b>

Contribution en nature : /

ACTION	<b>3.2.2 - 2 : DEVELOPPEMENT DU VELOTOURISME / PROGRAMMATION 2023-2024</b>
--------	--

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

Description sommaire du projet	Pistes à créer/rénover à définir
--------------------------------	----------------------------------

Localisation du projet	Rochefort
------------------------	-----------

<b>CALENDRIER</b>
-------------------

Calendrier de réalisation	2023-2024
---------------------------	-----------

État d'avancement	Etudes
-------------------	--------

<b>FINANCEMENT</b>
--------------------

Coût estimatif du projet	A définir Environ 100 000 € d'investissement par an sur la durée du CRTE
--------------------------	---

Financements mobilisables	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Union européenne
---------------------------	--

<b>ENJEU</b>	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire de la CARO</b>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	3.3. Promouvoir une activité touristique durable et le slow tourisme

<b>ACTION</b>	 	<b>GRAND PROJET DU MARAIS DE BROUAGE</b>
		<b>3.3.2. CREATION D'ITINERAIRES CYCLABLES DANS LE MARAIS DE BROUAGE</b>

<b>DESCRIPTIF</b>
-------------------

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	Rappel des éléments de diagnostic :  ↳ Atouts : - le tourisme comme moteur du développement économique - de nombreux attraits touristiques  ↳ Opportunités : - développer les mobilités alternatives à la voiture - construire une destination touristique nouvelle de Slow Tourisme - adapter l'offre à la demande des clientèles et à la montée des valeurs éthiques  La Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) ont uni leurs forces en 2016 pour lancer le « Grand projet du marais de Brouage » et ainsi permettre une gestion concertée de ce marais d'exception, impliquant l'ensemble de ses usagers.  Une feuille de route du Grand projet du marais de Brouage (GPMB) a été validée en 2017 par les élus des deux intercommunalités, composée de 3 grands axes d'actions prioritaires : • Axe 1 : gestion et l'entretien de la zone humide • Axe 2 : soutien à l'activité d'élevage, garante du maintien des paysages remarquables de cet espace (valorisation des produits issus de l'élevage, développement des circuits courts et accompagnement des éleveurs locaux) • Axe 3 : valorisation patrimoniale et touristique du site  Sur ces 3 axes d'actions cités, le projet entre dans une phase opérationnelle ; avec la concrétisation ou le lancement d'actions : expérimentation interministérielle sur la préservation de l'élevage en zones humides et création de la première Association foncière pastorale en zone humide, lancement d'une étude sur la faisabilité d'un atelier de découpe, conduite d'une étude de faisabilité et de programmation des itinéraires cyclables, organisation d'éductours auprès des prestataires touristiques, ateliers pédagogiques auprès des scolaires, signature du Contrat de progrès de territoire et programmation des travaux d'entretien et de gestion,...  Sur cette base, étant donné que cette diversité d'actions et de démarches engagées dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage s'inscrivent déjà dans les objectifs de la politique des Grands Sites et le marais de Brouage étant

est un site classé d'ampleur depuis 2011, les élus de l'entente ont décidé en 2019 de conduire une réflexion afin de questionner en détails cette opportunité d'engagement d'une Opération Grand Site (OGS) sur le marais de Brouage. En effet, une OGS sur le site semble être une opportunité majeure pour ce territoire dans le sens où elle apporterait une reconnaissance au projet donnant lisibilité au territoire et générant un effet levier pour un développement local durable.

Une note argumentaire va donc être déposée au printemps 2021 pour solliciter officiellement l'engagement d'une Opération Grand Site sur le marais de Brouage.

Parmi les enjeux paysagers intégrant la feuille de route de la future OGS figure celui de proposer des expériences de visites et de découvertes par le biais entre autres de parcours d'interprétation - à pied, à vélo, en bateau, ou autres - à élaborer.

La programmation des itinéraires cyclables établie dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours trouve ici toute sa place.

#### Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
3 av Maurice Chupin  
17300 Rochefort  
Vérane PAGANI, Chef de projet Grand projet du marais de Brouage  
Entente intercommunautaire  
06 07 47 20 06 - [v.pagani@agglo-rochefortocean.fr](mailto:v.pagani@agglo-rochefortocean.fr)

#### Description sommaire du projet

Compte tenu de la fragilité de ce milieu, la volonté est de privilégier les modes de déplacements doux pour sa découverte. C'est pourquoi une Etude de faisabilité et de programmation des itinéraires cyclables sur le marais de Brouage est actuellement en cours avec pour objectifs de :

- Valoriser les patrimoines du marais par la découverte de celui-ci via des déplacements doux,
- Conforter un axe structurant de découverte du marais, celui de la Vélodyssée Atlantique,
- Identifier les lieux emblématiques de ce territoire,
- Proposer un service de qualité

Plusieurs axes de travail ainsi été identifiés :

- Un itinéraire d'intérêt européen - la Vélodyssée Atlantique - à conforter : positionnement du parcours, liaison avec le bourg de Marennes et les sites touristiques (Cité de l'huître, Oléron...), services associés...
- Des itinéraires de rabattements à envisager : de la Vélodyssée vers Brouage, le contournement de la citadelle de Brouage, de Port des Barques à la citadelle, de Broue à Brouage, l'accès au Château médiéval de Saint-Jean d'Angle....
- Un maillage de: boucles locales à imaginer diagnostic des boucles existantes et créations si nécessaire
- Une réflexion sur le déploiement de services : haltes, mobiliers (consignes, parking, table de pique-nique) et observatoire (panneaux d'interprétation et RIS) et sur des équipements de sécurité le long du canal Charente-Seudre : panneaux et balises pour que les vélotouristes (et randonneurs) sachent le lieu où ils se trouvent (ex, en cas d'urgence : être capable de donner sa situation aux services de secours)

A l'issue de cette étude, un programme d'actions pour le développement d'itinéraires et de services cyclables pourra être établi.

<b>Localisation du projet</b>	Marais de Brouage	
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Communes, CCBM
	<b>Publics ciblés</b>	Visiteurs, habitants

**CALENDRIER**

<b>Calendrier de réalisation</b>	2022 - 2026
<b>État d'avancement</b>	Etude de programmation en cours

**INDICATEURS / EVALUATION**

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les patrimoines du marais par la découverte de celui-ci via des déplacements doux</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter un axe structurant de découverte du marais, celui de la Vélodyssée Atlantique</li> <li>• Identifier les lieux emblématiques de ce territoire</li> <li>• Proposer un service de qualité</li> <li>• Création et gros entretiens de la piste Echillais / Port-des-Barques</li> <li>• Proposer des équipements de qualité qui auront, par la suite, un entretien homogène par les services de la CARO</li> <li>• Mise en place d'outils de contrôle d'accès sur les secteurs s'y prêtant</li> </ul>
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Km de liaisons cyclables créées			
Fréquentation			

**PROGRAMME D'ACTIONS 3.3.2. :**

<b>☞ 3.3.2-1. CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE ECHILLAIIS ET PORT-DES-BARQUES</b>
<b>☞ 3.3.2-2. CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE PORT-DES-BARQUES ET BROUAGE</b>

ACTION	<b>3.3.2 - 1 : CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE ECHILLAIIS ET PORT-DES-BARQUES</b>
DESCRIPTIF	
<p><b>Description de l'action</b></p> <p>L'étude de faisabilité des itinéraires cyclables sur le Marais de Brouage en cours permettra de proposer un maillage intéressant et sécurisé aux habitants et aux touristes à vélo.</p> <p>A ce stade de l'étude, 2 itinéraires dit de rabattement des 2 véloroutes voies vertes, ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saint-Hippolyte / Echillais / Soubise / Saint-Nazaire sur Charente / Port-des-Barques</li> <li>- Port-des-Barques / Brouage</li> </ul> <p>Afin d'améliorer la qualité de ces pistes de rabattement des grands itinéraires et de garantir un entretien homogène, la CARO améliorera la qualité de ces aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en réalisant un inventaire des propriétés de chaque portion afin de mieux connaître la gouvernance (entretien, création)</li> <li>- d'étendre sa compétence (déjà exercée pour ses aménagements cyclables, créés en site propre) en procédant, si nécessaire un transfert de quelques portions d'itinéraires situés en dehors des agglomérations et de propriété communale</li> <li>- et de réaliser les équipements nécessaires en lien avec les partenaires (communes et CD)</li> </ul> <p>Ainsi, des chemins, qui étaient entretenus tels des chemins ruraux par les communes, ou des routes nécessitent aujourd'hui une reprise profonde afin de proposer aux usagers un itinéraire plus qualitatif, répondant aux exigences du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes.</p> <p>L'itinéraire Saint-Hippolyte/Echillais/Soubise/Saint-Nazaire-sur-Charente/Port-des-Barques permet également aux usagers, notamment aux touristes de profiter de différents points de passage de la Charente (pont de la Cèpe, pont suspendu, pont Transbordeur et bac de Rohan).</p> <p>Ces travaux prendront en compte la réglementation environnementale, liée en particulier aux zones Natura 2000 et le site classé</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création et gros entretiens de la piste Echillais / Port-des-Barques</li> <li>✓ Proposer des équipements de qualité qui auront, par la suite, un entretien homogène par les services de la CARO</li> <li>✓ Mise en place d'outils de contrôle d'accès sur les secteurs s'y prêtant</li> </ul>	

Localisation du projet	Saint-Hippolyte/Echillais/Soubise/Saint-Nazaire-sur-Charente/Port-des-Barques
------------------------	---

## CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 - 2023
Etat d'avancement	Inventaire des propriétés en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : inventaire des propriétés</li> <li>➤ 2021 - 2022 : transferts de propriétés entre les communes et la CARO</li> <li>➤ 2022 : autorisations réglementaires</li> <li>➤ 2022 - 2023 : travaux</li> </ul>

## FINANCEMENT

### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Travaux	300 000 €	UE - Leader	100 000 €	33%
		Etat	140 000 €	47%
		CARO	60 000 €	20%
Total HT	300 000 €	Total HT	300 000 €	100%

Contribution en nature : /

ACTION	<b>3.3.2 - 2 : CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE PORT-DES-BARQUES ET BROUAGE</b>
--------	--

DESCRIPTIF
------------

Description de l'action	<p>L'étude de faisabilité des itinéraires cyclables sur le Marais de Brouage en cours permettra de proposer un maillage intéressant et sécurisé aux habitants et aux touristes à vélo.</p> <p>A ce stade de l'étude, 2 itinéraires dit de rabattement des 2 véloroutes voies vertes, ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saint-Hippolyte / Echillais / Soubise / Saint-Nazaire sur Charente / Port-des-Barques</li> <li>- Port-des-Barques / Brouage</li> </ul> <p>Afin d'améliorer la qualité de ces pistes de rabattement des grands itinéraires et de garantir un entretien homogène, la CARO améliorera la qualité de ces aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en réalisant un inventaire des propriétés de chaque portion afin de mieux connaître la gouvernance (entretien, création)</li> <li>- d'étendre sa compétence (déjà exercée pour ses aménagements cyclables, créés en site propre) en procédant, si nécessaire un transfert de quelques portions d'itinéraires situés en dehors des agglomérations et de propriété communale</li> <li>- et de réaliser les équipements nécessaires en lien avec les partenaires (communes et CD)</li> </ul> <p>Ainsi, des chemins, qui étaient entretenus tels des chemins ruraux par les communes, ou des routes nécessitent aujourd'hui une reprise profonde afin de proposer aux usagers un itinéraire plus qualitatif, répondant aux exigences du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes</p> <p>Ces travaux prendront en compte la réglementation environnementale, liée en particulier aux zones Natura 2000 et le site classé</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau des travaux : Création et gros entretiens de la piste Echillais / Port-des-Barques / Brouage</li> <li>• Proposer des équipements de qualité qui auront, par la suite, un entretien homogène par les services de la CARO</li> <li>• Mise en place d'outils de contrôle d'accès sur les secteurs s'y prêtant</li> </ul>
-------------------------	--

Localisation du projet	Marais de Brouage
------------------------	-------------------

CALENDRIER
------------

Calendrier de réalisation	2022-2026
---------------------------	-----------

<b>Etat d'avancement</b>	Etudes en cours
<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Inventaire des propriétés</li><li>➤ Transferts de propriétés entre les communes et la CARO</li><li>➤ Autorisations réglementaires</li><li>➤ Travaux</li></ul>
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Coût estimatif du projet</b>	A définir
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime

ENJEU	<b>3. Innover et rayonner au-delà du territoire</b>
ORIENTATION STRATEGIQUE	3.4. Développer des filières de formation adéquates aux besoins des filières du territoire

ACTION	 <p><b>TERRITOIRES D'INDUSTRIE</b></p>	<b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
	 <p><b>Action Cœur de Ville</b></p>	<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
	<p><b>3.4.1. DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CARO</b></p>	

<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Rappel d'éléments de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un taux de chômage qui reste structurellement élevé malgré une dynamique de baisse</li> <li>- un niveau de qualification faible et un manque de formations supérieures pour répondre aux besoins des entreprises du territoire</li> </ul> </li> <li>↳ Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des structures de formation intéressées pour s'implanter sur le territoire et des opportunités pour développer de nouvelles filières</li> <li>- une volonté politique de développer l'économie circulaire</li> <li>- des créations d'emplois dans le domaine de la transition écologique et de l'économie circulaire</li> </ul> </li> </ul>
	<p>La CARO a la volonté affirmée de soutenir les entreprises locales dans leur développement. De même, elle souhaite consolider le dynamisme économique de son territoire, au bénéfice des entreprises et des habitants. L'amélioration de l'offre de formation est une étape indispensable au développement de l'attractivité économique.</p> <p>L'économie circulaire a besoin, pour être pleinement efficace, d'une implication de toute la chaîne de création de valeur (exemple : du maître d'ouvrage au manœuvre sur le chantier).</p> <p>Pour que ces actions vertueuses se développent, perdurent, et que la transition écologique deviennent un véritable moteur de l'emploi local, le territoire et les acteurs de la filière doivent prendre en compte l'élévation du niveau de compétence qui est une condition sine qua non de ces évolutions.</p> <p>L'étude préalable à l'élaboration de la stratégie de développement de la formation prendra en compte notamment la thématique de la transition écologique et de l'économie circulaire.</p>

## PROGRAMME D'ACTIONS 3.4.1. :

☞ 3.4.1-1. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION

☞ 3.4.1-2. CREATION DE LOCAUX DE FORMATION

<b>ACTION</b>		<b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
		<b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
		<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
<b>3.4.1-1. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION (Fiche action 1.05 du CTE)</b>		

<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</b>	<p>Le renforcement des liens entre organismes de formation et acteurs économiques est essentiel pour, d'une part, satisfaire les besoins des acteurs économiques et, d'autre part, pour conserver les talents sur le territoire.</p> <p>La mobilisation des entreprises, le développement de nouvelles filières, la création de nouveaux savoir-faire impliquent de l'information et de la formation, et cela au profit du développement local.</p> <p>La CARO compte jouer le rôle de relai et de facilitateur entre le monde professionnel et les acteurs de la formation,</p>

<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort</p> <p>Dossier suivi par Olivier TREGRET, Directeur de l'Economie &amp; l'Emploi 05 46 82 40 60 / 06 42 20 88 72 - <a href="mailto:o.tregret@agglo-rochefortocean.fr">o.tregret@agglo-rochefortocean.fr</a></p>
-------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	<p>La CARO a la volonté affirmée de soutenir les entreprises locales dans leur développement et de favoriser l'implantation d'entreprises exogènes. De même, elle souhaite consolider le dynamisme économique de son territoire, au bénéfice des entreprises et des habitants. L'amélioration de l'offre de formation est une étape indispensable au développement de l'attractivité économique.</p> <p>Le renforcement des liens entre organismes de formation et acteurs économiques est essentiel pour, d'une part, satisfaire les besoins des acteurs économiques et, d'autre part, pour conserver les talents sur le territoire.</p> <p>A ce titre, la CARO compte jouer le rôle de relai et de facilitateur entre le monde professionnel et les acteurs de la formation.</p> <p>En ce qui concerne les talents, l'étude menée en vue d'élaborer une stratégie de développement économique a montré l'importance d'une offre de formation territoriale différenciante. Celle-ci pourra consister entre autres en l'implantation de formations supérieures et universitaires spécifiquement adaptées aux besoins du territoire, à l'image du BTS aéronautique du Lycée Marcel Dassault.</p> <p>Le développement de la formation doit répondre à l'enjeu de meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail, en matière de qualifications. Un vivier d'étudiants servira pleinement le territoire au travers de la dynamique d'innovation qu'il contribuera à créer. Il est également important de</p>
--------------------------------	---

prendre en compte des services attendus par les étudiants en termes d'offre d'hébergement, de transports, de loisirs, ... afin de les inciter à rester sur ce territoire. La réflexion devra aussi aborder ces thèmes.

Dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique, un focus sera réalisé sur la transition écologique et l'économie circulaire dans les domaines clés de l'économie locale (BTP, industries nautiques et aéronautiques, tourisme...) afin d'analyser au regard des futures contraintes et réglementations environnementales, les secteurs d'activité et les principaux métiers impactés par l'éco-conception, la réduction et la valorisation des déchets industriels ou de chantier, d'identifier les thématiques formations à développer sur le territoire pour favoriser la montée en compétences des acteurs économiques, des chefs d'entreprises, salariés, futurs salariés, au regard de la transition écologique.

Pour être pleinement efficace, l'économie circulaire a besoin d'une implication de toute la chaîne de création de valeur (exemple : du maître d'ouvrage au maître d'œuvre sur le chantier). Pour que ces actions vertueuses se développent, perdurent, et que la transition écologique deviennent un véritable moteur de l'emploi local, le territoire et les acteurs de la filière doivent prendre en compte l'élévation du niveau de compétence qui est une condition sine qua non de ces évolutions.

D'autre part, le territoire a également identifié un enjeu fort dans la revitalisation du Cœur de ville, auquel le développement de la formation et notamment l'implantation de lieux d'accueil de formations devront répondre.

En 2017, la CARO s'est engagée dans un projet d'élaboration d'espaces technopolitains avec pour défi de renforcer l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets en développant de nouveaux services (espace de coworking, FabLab professionnel, pépinière d'entreprises...). Résolument tournés vers l'innovation ou l'accompagnement et la sécurisation des parcours, ces espaces technopolitains permettront d'encourager les transversalités inter-filières et économiques en association avec les organismes de formation d'enseignement supérieur et les centres de recherche.

En parallèle, une stratégie de développement du numérique se déploie sur le territoire autour des projets de déploiement de la fibre ou d'implantation de formations tournées vers le numérique ou utilisant le numérique.

L'ambition pour le territoire est double : développer l'attractivité, et mettre au service des entreprises un « écosystème » favorable à l'accomplissement de leurs projets. Il devient impératif de répondre aux besoins évolutifs des entreprises en particulier immatériels comme l'innovation collaborative, l'idéation, le transfert de technologies, la mise en réseau de compétences.

#### Localisation du projet

L'étude est réalisée à l'échelle du territoire de la CARO mais prend en compte les territoires environnants (Marennes, Oléron, La Rochelle notamment) La démarche d'élaboration de la stratégie de développement de la formation sera partagée avec les responsables des services de développement économique de chaque collectivité du « Territoire d'Industrie ».

La proposition de formations dans différents domaines d'activité, et notamment de formation supérieure et technologique à Rochefort pourra aussi être un levier pour permettre aux habitants des territoires environnants de profiter de ces opportunités relativement proches de leur lieu de résidence.

<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	DIRECCTE, Afpa, Circule'R, ADEME, filières locales, CARA, CCBM, CCIO, Région Nouvelle-Aquitaine

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	2019 - 2022
----------------------------------	-------------

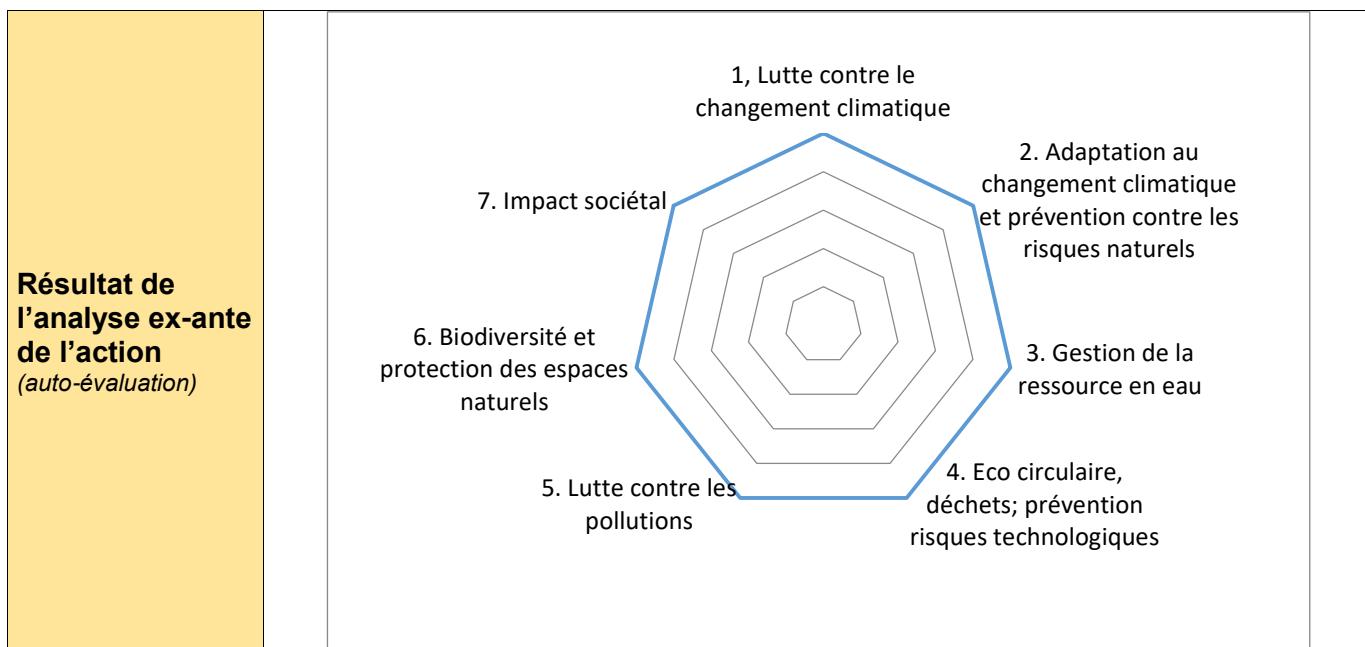
<b>Etat d'avancement</b>	Programme d'actions à définir
--------------------------	-------------------------------

<b>Étapes de la mise en œuvre de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Phase 1</u> : Diagnostic de l'adéquation formation / compétences nécessaires au développement économique ↗ réalisée</li> <li>➤ <u>Phase 2</u> : Organisation d'un séminaire pour partager et questionner le diagnostic et définir les orientations ↗ réalisé</li> <li>➤ <u>Phase 3</u> : Proposition d'une stratégie et élaboration d'un plan d'actions ↗ à réaliser</li> </ul>
---	---

## INDICATEURS / EVALUATION

<b>Public cible</b>	Habitants, demandeurs d'emplois, étudiants
---------------------	--

<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le niveau de qualification des habitants de la CARO et des territoires environnants</li> </ul> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'adéquation entre les niveaux et les domaines de qualification présents sur le territoire et les besoins en compétences des acteurs économiques</li> <li>• Compléter l'offre de formation en lien avec les besoins des acteurs économiques locaux</li> <li>• Elever la proposition de formation locale au-delà du niveau bac + 2/3, en lien avec les organismes d'enseignement supérieur présents à proximité</li> <li>• Déployer un dispositif souple et réactif pour traiter les problématiques de formation du territoire.</li> <li>• Améliorer l'<b>attractivité du territoire</b> pour les futurs apprenants.</li> <li>• Intégrer de manière transversale la transition écologique et l'économie circulaire au sein des formations existantes tous secteurs confondus ou toute autre action jugée pertinente</li> </ul>
--	---



Indicateurs de suivi	Valeurs initiales 2019	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Acteurs institutionnels et économiques interrogés par l'étude			
Acteur institutionnels et économiques mobilisés par l'étude			
Actions de formation dédiées à la transition écologique et à l'économie circulaire mises en place sur le territoire (nombre, typologie, participants)			

### MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

#### Plan de financement

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Etude « Elaboration de la stratégie de développement de la formation »	23 925 €	Banque des territoires	10 766 €	45%
		Région Nouvelle Aquitaine	8 374 €	35%
		CARO	4 785 €	20%
<b>Total HT</b>	<b>23 925 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>23 925 €</b>	<b>100%</b>

Le plan d'actions définis à l'issue de l'étude permettra de déterminer les actions de formation à développer et leurs coûts.

**Contribution en nature : /**

<b>ACTION</b>		<b>CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE</b>
		<b>CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE</b>
		<b>ACTION CŒUR DE VILLE</b>
<b>3.4.1-2. CREATION DE LOCAUX DE FORMATION</b>		

<b>DESCRIPTIF</b>	
-------------------	--

<b>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></b>	Le projet de requalification de l'hôpital Saint-Charles prévoit la création d'un pôle de formation autour des métiers de la santé et du bien-être. Certaines formations proposées par Excelia Group dans ce domaine pourraient être développées dès la rentrée universitaire 2022. Il est donc nécessaire de leur trouver des locaux de formation en attendant la reconversion du site de Saint-Charles. Par ailleurs, d'autres organismes de formation souhaitent développer leur offre sur le territoire rochefortais et recherchent des locaux pour cela.
---	--

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan 3 av Maurice Chupin 17300 Rochefort Dossier suivi par Olivier TREGRET, Directeur de l'Economie & l'Emploi 05 46 82 40 60 / 06 42 20 88 72 - <a href="mailto:o.tregret@agglo-rochefortocean.fr">o.tregret@agglo-rochefortocean.fr</a>
-------------------------	---

<b>Description sommaire du projet</b>	<p>Une étude est en cours afin de définir un schéma directeur de la formation, incluant la formation initiale, les formations continues techniques, la formation supérieure, en lien avec les spécificités du territoire et les besoins des acteurs économiques.</p> <p>Sont inclus dans cette réflexion, les besoins induis en espaces et outils de formation (salles de cours, plateaux techniques, amphithéâtres, espaces de travail, ...) et les services nécessaires associés (hébergement, restauration, loisirs, ...).</p> <p>En parallèle, une étude/pré-projet bâtimentaire est menée, pour définir un futur pôle de formation, qui, en un ou plusieurs bâtiments accueillera les formations et les étudiants.</p> <p>A terme, il s'agit de la création d'un campus dédié à l'accueil de formations dans différents domaines liés à la spécificité du territoire (santé, tourisme, environnement, industries, transition écologique), comprenant des espaces de formation, de l'hébergement et des services aux étudiants, en forte proximité du centre-ville de Rochefort.</p> <p>En attendant la création de ce campus, et pour répondre au besoin à court terme de locaux de formation, la CARO pourrait aménagement l'étage du bâtiment Orange situé en centre-ville de Rochefort et actuellement propriété de la Ville.</p>
---------------------------------------	---

<b>Localisation du projet</b>	Rochefort	
<b>Partenaire(s) de l'opération</b>	<b>Pilotage</b>	CARO
	<b>Partenaires identifiés</b>	Acteurs de la formation initiale, continue et supérieure, Acteurs économiques locaux, Chambres consulaires, Institutionnels en charge de la formation (Région, DDETS, Pôle emploi, ...)
	<b>Publics ciblés</b>	Jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi

## CALENDRIER

<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2021 : Etude stratégie de développement et étude bâimentaire</li> <li>➤ 2022 - 2025 : conception projet + réalisation travaux</li> </ul>
<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude stratégie de développement + étude bâimentaire en cours</li> <li>➤ Potentiel identifié en centre-ville de Rochefort au sein du terminal Orange</li> </ul>

## FINANCEMENT

<b>Coût estimatif du projet</b>	Acquisition du bâtiment Orange : montant à définir Réhabilitation du bâtiment Terminal Orange : 2 500 000 €
<b>Financements mobilisables</b>	Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

#### **ANNEXE 4 : DISPOSITIFS CONTRACTUELS OU PROGRAMMES EN COURS**

- Le programme Action Cœur de ville (ACV) et l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) engagés sur la commune de Rochefort
- Le programme Territoires d'Industrie 2019-2022
- Le Contrat de Ville et le Programme d'Engagement Renforcé et Réciproque (PERR) visant les quartiers prioritaires du Petit Marseille et du Sud Centre-Ville Avant-Garde ainsi que le quartier de veille de La Gélinerie
- Le Contrat de Transition Ecologique (CTE)
- La Convention d'accompagnement du programme d'animation de la démarche Economie circulaire (2019-2022)
- La Contrat d'Objectif Territorial pour une démarche transversale de transition écologique s'appuyant sur les référentiels Cit'ergie et Economie circulaire (2021-2025)
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat / Renouvellement Urbain (OPAH/RU)
- L'animation Natura 2000
- Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente Estuaire et SILYCAF ainsi que le PAPI d'intention de Brouage
- Le Contrat de Dynamisation et de Cohésion Marennes-Oléron – Rochefort Océan – Royan Atlantique signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Le programme européen Leader 2014- 2022 Rochefort Océan
- Le Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) 2014-2021



## PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Préfecture

Secrétariat général

Direction des Collectivités  
et de la Citoyenneté

Bureau de l'intercommunalité, du  
contrôle de légalité et du contrôle  
budgétaire

La Rochelle, le 05 SEP. 2019

### ARRÊTÉ portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

**LE PRÉFET de la CHARENTE-MARITIME  
CHEVALIER de L'ORDRE NATIONAL du MÉRITE**

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211-17, L.5211-5 et L.5216-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-1791 du 31 août 2017 portant délégation de signature du Préfet de la Charente-Maritime ;

Vu les arrêtés préfectoraux n°13-1131-DRCTE-B2 du 30 mai 2013, n°15-115-DRCTE-B2 du 14 janvier 2015, n° 819-DRCTE-BCL du 24 mai 2016, n°17-1521 du 31 juillet 2017, n°17-2483 du 6 décembre 2017, n°18-1263 du 28 juin 2018 et n°17-2018 du 11 décembre 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) du 23 mai 2019 proposant la modification de ses statuts ;

Vu les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de :

Beaugeay	19/06/19	Port-des-Barques	31/07/19
Breuil-Magné	20/06/19	Rochefort	26/06/19
Cabariot	19/08/19	Saint-Agnant	08/07/19
Champagne	09/07/19	Saint-Coutant le Grand	08/07/19
Echillais	11/06/19	Saint-Froult	20/06/19
Fouras	25/06/19	Saint-Hippolyte	17/07/19
Ile-d'Aix	06/06/19	Saint-Jean d'Angle	24/07/19
La Gripperie-St-Symphorien	03/07/19	Saint-Laurent de la Prée	28/08/19
Loiré-les-Marais	03/07/19	Saint-Nazaire sur Charente	08/07/19
Lussant	09/07/19	Soubise	22/07/19
Moëze	19/06/19	Tonnay-Charente	25/06/19
Moragne	18/06/19	Vergeroux	18/07/19
Muron	02/07/19		

Approuvant cette modification ;

Considérant que les conditions de majorité requises par les articles L.5211-17 et L.5211-5 du CGCT sont réunies ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente-Maritime ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Les statuts de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan sont modifiés par ajout de la compétence facultative suivante :

«Actions intercommunales de développement et de coordination de l'offre de soins en complémentarité des actions communales visant à lutter contre les déserts médicaux :

- Élaboration d'un Contrat local de santé
- Actions visant à favoriser l'accueil, l'hébergement et l'exercice des professionnels de santé
- Actions de prévention en matière de santé à l'échelle intercommunale en coordination avec les communes
- Actions visant à favoriser les collaborations professionnelles en matière de santé».

**ARTICLE 2 :** Sont approuvés tels qu'annexés au présent arrêté, les statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ;

**ARTICLE 3 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente-Maritime ;

Le Sous-préfet de Rochefort ;

Le Président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ;

Les Maires des communes concernées ;

Le Directeur Départemental des Finances Publiques ;

Le Comptable public de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Charente-Maritime.

La Rochelle, le 05 SEP. 2019

Le Préfet,

*Pour le Préfet*  
*Le Secrétaire Général*

Pierre-Emmanuel PORTHERET

*(Signature bleue)*

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de POITIERS dans le délai de deux mois suivant sa notification. Ce recours peut être précédé d'un recours administratif adressé à l'auteur de la décision. Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être défernée au Tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être défernée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

### STATUTS

**Vu l'arrêté de Madame la Préfète de Charente-Maritime en date du 30 mai 2013 autorisant la fusion de la Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais et de la Communauté de Communes Sud Charente et créant la Communauté d'agglomération Rochefort Océan à compter du 1er janvier 2014,**

**Vu l'arrêté préfectoral N°17-2018 – DCCBICLCB en date du 11 décembre 2018 portant modification des statuts de la CARO,**

**Vu l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales en vigueur, définissant les compétences obligatoires des Communautés d'agglomération ainsi que les compétences optionnelles parmi lesquelles 3, au minimum, doivent être exercées par les communautés d'agglomération,**

**Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2019 adoptant la modification des statuts,**

**Vu les délibérations des communes membres à la majorité qualifiée approuvant le projet de statuts,**

Ces statuts se substituent aux statuts annexés à l'arrêté Préfectoral N°17-2018 – DCCBICLCB en date du 11 décembre 2018

#### **ARTICLE 1 : Crédit et Dénomination**

Il est créé -par fusion- de la Communauté de communes du Sud Charente et d'agglomération du Pays rochefortais une nouvelle communauté d'agglomération.

L'agglomération prend le nom de : « **Communauté d'agglomération Rochefort Océan** »  
**N° de SIRET : 200 041 762 000 10**

#### **ARTICLE 2 : Périmètre**

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan est composée des communes membres suivantes par arrêté Préfectoral portant fusion :

Île d'Aix ; Beaugeay ; Breuil-Magné ; Cabariot ; Champagne ; Échillais ; Fouras les Bains ; La Grippe Saint Symphorien ; Loire Les Marais ; Lussant ; Moëze ; Moragne ; Muron ; Port des Barques ; Rochefort-sur-Mer ; Saint-Agnant-les Marais ; Saint Coutant le Grand ; Saint Froult ; Saint Hippolyte ; Saint Jean d'Angle ; Saint Laurent de la Prée ; Saint Nazaire sur Charente ; Soubise ; Tonnay-Charente ; Vergeroux .

#### **ARTICLE 3 : Siège de la Communauté**

Le siège administratif de la communauté d'agglomération est fixé à ROCHEFORT ;  
3 Avenue Maurice Chapin, Parc des fourriers  
17 300 ROCHEFORT.

Le lieu de réunion du Conseil Communautaire peut être délocalisé dans toute commune membre.

## ARTICLE 4 : Compétences

La communauté d'agglomération Rochefort Océan exerce, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et le cas échéant des compétences facultatives ou complémentaires ;

### I Compétences obligatoires

La communauté d'agglomération exerce de plein droit eu lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

#### 1 - En matière de développement économique :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

#### 2- En matière d'aménagement de l'espace communautaire (\*):

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2du même code ;

(\*) la compétence obligatoire prévu par l'article L 5216-5 du CGCT« Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » reste au niveau communal. Conformément aux dispositions de l'article 136 la loi ALUR, au moins 25 % des communes de la CARO représentant au moins 20 % de la population se sont opposées à ce transfert. La compétence demeure au niveau communal jusqu'au premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires sauf si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'opposent toujours à ce transfert. A défaut de cette majorité, la compétence sera automatiquement transférée à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.

#### 3 - En matière d'équilibre social de l'habitat :

- Programme Local de l'Habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;

Au titre de cette compétence et en vertu de l'article L421-6 du code de la construction et de l'habitat, l'office public communal de l'habitat de Rochefort est rattaché à la CARO depuis le 1er janvier 2016.

**4 - En matière de politique de la ville dans la communauté :**

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

**5 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (obligatoire à compter du 01/01/2018), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement soit**

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

**6 - En matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;**

**7 - Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.**

## **II Compétences optionnelles**

La communauté d'agglomération exerce eu lieu et place des communes les compétences optionnelles suivantes :

**1° Crédit ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire**

**Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;**

Lorsque la communauté d'agglomération exerce la compétence " création ou aménagement et entretien de voirie communautaire " et que son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transport collectif.

**2°En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**

Lutte contre la pollution de l'air

Lutte contre les nuisances sonores,

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

**3°Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**

**4 ° Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8- cette compétence sera intégrée au bloc des compétences obligatoires à compter du 1er janvier 2020.**

**5° Eau** cette compétence sera intégrée au bloc des compétences obligatoires à compter du 1er janvier 2020.

### **III Compétences supplémentaires ou facultatives**

- 1 - Élaboration d'un schéma paysager ;
- 2- Mise à disposition de matériel aux communes (point à temps, nacelle, ..) ;
- 3 - Création et gestion d'un crématorium communautaire ;
- 4 - Technologie de l'information et de la communication : connaissance et sensibilisation à l'usage des TIC ;

#### **5 - Actions en faveur du développement du sport**

Actions de développement à caractère communautaire en complémentarité avec les actions communales sportives :

- Actions de mise en réseau des acteurs du sport : l'État, les collectivités territoriales et le mouvement sportif,
- Actions de mutualisation de ressources et de moyens contribuant au développement de projets sportifs,
- Actions d'accompagnement en vue d'harmoniser les pratiques sportives sur l'ensemble du territoire,
- Actions de soutien et de promotion des projets sportifs de dimension intercommunale.

#### **6 - Actions en faveur de la culture**

- La conception et la mise en œuvre de projets visant à enrichir l'offre culturelle et artistique du territoire (mise en réseau des équipements, homogénéisation des politiques tarifaires permettant un accès équitable pour tous les habitants du territoire, mutualisation de personnes, de fonds documentaires et événements culturels) ;
- L'assistance technique et financière à la création artistique dans le cadre de résidences d'artistes comprenant notamment la réalisation, l'aménagement et la gestion de lieux de résidences ;
- La politique d'aide aux manifestations culturelles qui, par leur importance, leur portée médiatique, l'implication de plusieurs associations ou leur caractère itinérant sur le territoire sont considérées d'intérêt commun ;
- Le soutien technique et financier aux communes pour l'achat et la diffusion de spectacles en milieu rural ;
- la participation à des EPCC ou autres organismes dans le domaine culturel.

#### **7 - Actions en matière d'échanges internationaux**

La Communauté d'agglomération participe à des actions de coopération internationale qui sont de dimension intercommunale et qui contribuent aux échanges d'expériences ainsi qu'au rayonnement extérieur de l'agglomération.

#### **8 - Conservation, gestion, valorisation des paysages et des patrimoines, naturels et bâties**

- Actions visant la conservation : restauration des patrimoines bâties classés ou inscrits, ou définis par des critères à déterminer, et de sites paysagers dégradés ;
- Actions de gestion à l'échelle de plusieurs communes portant notamment sur l'établissement et la mise en œuvre de plans et de programmes d'actions ainsi que la coordination ;
- Actions de valorisation, des patrimoines bâties notamment, par des usages économiques-touristiques, sociaux et culturels.

#### **9 - Gestion des aires de grands passages des gens du voyage**

#### **10 - Actions en faveur du développement du tourisme et du Nautisme**

- Définition de la stratégie ;
- Suivi de l'observation touristique afin de mesurer l'impact du tourisme et du nautisme ;
- Crédit et gestion d'équipements structurants à vocation touristique et nautique ;

- Actions permettant de concourir à la qualification de l'offre touristique et nautique : démarque qualité, soutien à des engagements de certification, mise en accessibilité ;
- Accompagnement des communes et des porteurs de projet sur des démarches en faveur du développement d'une offre d'hébergement touristique et de loisirs correspondants aux besoins et atouts du territoire ;
- Coordination et structuration des acteurs du nautisme sur le territoire ;
- Valorisation de la filière nautique notamment par le biais d'évènementiels ;
- Développement d'activités nautiques scolaires à destination des élèves du primaire ;
- Développement de pratiques douces de déplacement sur le territoire : plan vélo, Vélodysée, Charente à Vélo, liaisons fluviales ; Promotion des itinéraires de randonnée pédestre et cyclables et entretien de la signalétique.

**11 - Actions complémentaires en matière de GEMAPI visé au 11° et 12° de l'article 211-7 du code de l'environnement**

- « la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. »

**12 - Prise en charge de la compétence pour le versement de la contribution au service départemental d'incendie et de secours, conformément à l'article L. 1424 – 35 du CGCT.**

**13- Gestions des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT », cette compétence sera intégrée au bloc des compétences obligatoires à compter du 1er janvier 2020.**

**14- Actions intercommunales de développement et de coordination de l'offre de soins en complémentarité des actions communales visant à lutter contre les déserts médicaux:**

- Élaboration du Contrat local de santé
- Actions visant à favoriser l'accueil, l'hébergement des professionnels de santé
- Actions de prévention en matière de santé à l'échelle intercommunale en coordination avec les communes
- Actions visant à favoriser les collaborations professionnelles en matière de santé.

#### **ARTICLE 5 : Droit de préemption**

La communauté d'agglomération est titulaire du droit de préemption urbain dans les périmètres fixés par le Conseil Communautaire, après délibération concordante de la ou des communes concernées, pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

#### **ARTICLE 6 : Intérêt communautaire**

Lorsque l'exercice des compétences obligatoires et optionnelles est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé à la majorité des deux tiers du conseil de la communauté d'agglomération. Il est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétences. A défaut, la communauté d'agglomération exerce l'intégralité de la compétence transférée.

#### **ARTICLE 7 : Durée**

La Communauté est constituée par arrêté préfectoral pour une durée illimitée.

#### **ARTICLE 8 : Ressources**

Les recettes de la communauté d'agglomération sont :

- Le produit de la fiscalité directe mentionnée aux articles 1609 nonies C et nonies D du Code Général des Impôts, ainsi que tout autre produit de fiscalité définie par la loi et applicable aux EPCI à fiscalité propre ;
- Les revenus de ses biens meubles et immeubles constituant son patrimoine ;
- Les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, associations, particuliers, en échange d'un service rendu ;
- Les dotations, subventions et participations de l'Union Européenne, de l'État, de diverses Collectivités Territoriales – Région et Département-, d'autres Institutions et toutes autres aides publiques ;
- Les produits des dons et legs ;
- Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés et légalement prévus, notamment les ordures ménagères, la taxe de séjour ;
- Le produit du versement destiné aux transports en commun prévu à l'article L.2333-64 du Code Général des Collectivités Territoriales ou tout autre financement similaire prévu par la loi ;
- Le produit des emprunts.

BON POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2019-052 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019

Le Président,  
Hervé BLANCHÉ

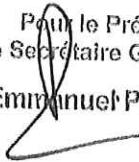


Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du **05 SEP. 2019**  
portant modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Le Préfet,

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Pierre-Emmanuel PORTHERET



## ANNEXE 6 – DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### UN CADRE DE VIE DE QUALITE, ATTRACTIF POUR DIFFERENTS PROFILS DE POPULATION

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une situation <b>au cœur de la Charente-Maritime</b></li> <li>- Un territoire <b>facilement accessible</b> (bonne desserte routière)</li> <li>- Une <b>croissance démographique</b> même si elle est aujourd’hui moins soutenue ces dernières années</li> <li>- La qualité de son cadre de vie</li> <li>- Un prix du foncier inférieur aux territoires voisins</li> <li>- <b>Une fidélité au territoire</b></li> <li>- Des <b>pôles secondaires</b> (Tonnay-Charente, Fouras et Echillais) offrant une gamme variée de services, de commerces et d'équipements</li> <li>- Une <b>offre culturelle</b> riche portée notamment par un tissu associatif dynamique</li> <li>- <b>Un tissu associatif dense et dynamique</b></li> <li>- De nombreux <b>équipements sportifs et culturels rénovés</b> ces dernières années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>vieillissement de la population</b> notamment sur les communes littorales et la ville centre</li> <li>- Des <b>jeunes qui quittent le territoire</b> pour faire leurs études et n'y reviennent pas</li> <li>- Un <b>revenu médian inférieur</b> à celui des territoires de comparaison</li> <li>- Une <b>image peu attractive</b> de Rochefort</li> <li>- Certains <b>équipements sportifs et culturels vieillissants</b></li> <li>- Une <b>vacance commerciale importante</b>, notamment sur Rochefort, et une <b>densité de commerces</b> à optimiser</li> <li>- Un <b>accès au numérique peu performant</b> et des populations en décrochage vis-à-vis du numérique</li> <li>- Des <b>possibilités d'urbanisation limitées</b> en raison des périmètres de protection existants, des risques de submersion marine et d'une politique de lutte contre l'artificialisation des sols</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>accroissement maîtrisé de la population</b></li> <li>- La <b>redynamisation de la ville centre</b> pour porter le rayonnement du territoire</li> <li>- L'<b>émergence de pôles de proximité intermédiaires</b> (St-Agnant/Soubise au sud – St Laurent de la Prée/Breuil Magné au nord)</li> <li>- <b>Le potentiel des sites en renouvellement urbain</b> (friches hospitalières...)</li> <li>- Le <b>développement d'une offre de formation</b>, notamment de formation supérieure, sur le territoire</li> <li>- Le <b>projet de développement d'une offre commerciale qualitative</b> pour mieux capter les clientèles aux revenus les plus élevés</li> <li>- Le <b>développement d'une offre de santé</b> (accueil des jeunes médecins, maisons de santé, médecine thermale, pôle de santé...)</li> <li>- Le <b>soutien au monde culturel</b> (équipements pour l'accueil d'artistes, filière audiovisuelle, projet culturel commun avec La Coursive...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>déséquilibre dans la structure démographique</b></li> <li>- Un <b>manque de mixité sociale</b> sur la ville centre</li> <li>- Une <b>offre d'animation à conforter</b>, notamment sur le centre-ville de Rochefort</li> <li>- Une ville centre qui concentre une part importante des équipements et des emplois mais qui connaît une <b>perte d'attractivité</b> de son centre-ville au détriment de sa périphérie</li> <li>- Un <b>phénomène de périurbanisation accentué</b> sur les communes le long des axes de communication avec La Rochelle et Royan</li> <li>- Un phénomène de <b>désertification médicale</b> et une offre de santé principalement centrée sur Rochefort mais cependant insuffisante en généralistes et spécialistes posant la question de l'accès aux soins pour les communes les plus éloignées et les nouveaux arrivants</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration de la couverture numérique du territoire notamment par le déploiement de la fibre optique</li> <li>- Le déploiement d'équipements de loisirs, sportifs et culturels</li> </ul>	
--	--

QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 25 communes</li> <li>⇒ 25km d'estuaire et 25 km de façade maritime</li> <li>⇒ 2 îles</li> <li>⇒ 63 220 habitants en 2018 dont 14,5% de 15-29 ans et 31,1% de plus de 60 ans (en 2017)</li> <li>⇒ 37% de la population de la CARO habitent Rochefort</li> <li>⇒ 60% de familles et 38,2% de personnes vivant seules</li> <li>⇒ 46% des ménages ont emménagé sur le territoire depuis plus de 10 ans</li> <li>⇒ La moitié des équipements du territoire se situent à Rochefort, 66% des emplois et 41% des logements</li> <li>⇒ 14% de vacance commerciale sur le centre-ville de Rochefort, 12% à l'échelle de la CARO</li> <li>⇒ 1 000 activités commerciales sur le territoire dont 61% à Rochefort</li> <li>⇒ 56% des commerces de gamme intermédiaire, seulement 6% de gamme supérieure</li> </ul>	<p><b>Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) – <i>en cours de révision</i></b></p> <p><b>Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)</b></p> <p><b>Projet Culturel Intercommunal</b></p> <p><b>Programme Action Cœur de Ville</b></p> <p><b>Schéma de développement de la lecture publique</b></p> <p><b>Projet de Territoire – <i>en cours d'élaboration</i></b></p>

## UNE SEGMENTATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS AYANT POUR EFFET DE SPECIALISER LES ROLES D'ACCUEIL DES DIFFERENTS SECTEURS DU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>marché de l'immobilier en plein essor</b></li> <li>- De <b>nouveaux arrivants</b> venant de territoires de plus en plus éloignés, souvent en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> accession</li> <li>- Une <b>offre importante en résidence pour personnes âgées dépendantes</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parcours résidentiel de la population locale parfois freiné par un <b>parc inadapté aux besoins</b> sur certains secteurs</li> <li>- Des <b>difficultés d'accès à la propriété</b> pour les populations locales et plus particulièrement les primo accédants</li> <li>- Une <b>prédominance de petits logements sur la ville centre</b> rendant difficile l'installation de familles qui préfèrent les communes périphériques (offrant des produits plus adaptés)</li> <li>- Un phénomène de <b>sous-occupation des logements</b></li> <li>- <b>4 communes soumises à l'obligation de 25% de logements sociaux SRU et déficitaires</b></li> <li>- Une <b>offre de logements sociaux insuffisante</b> pour répondre aux besoins</li> <li>- Une <b>offre de logements insuffisamment diversifiée</b></li> <li>- Un <b>parc social qui ne loge pas la majorité des ménages modestes</b></li> <li>- des <b>niveaux de loyers peu accessibles</b> pour une partie significative des personnes seules</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>développement d'une offre en faveur de tous les segments de l'habitat et du logement</b> sans oublier les hébergements spécifiques afin de répondre aux mieux aux besoins des populations</li> <li>- Une <b>Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement urbain</b> lancée en juillet 2019 avec pour objectifs la résorption des logements indignes et dégradés, la rénovation énergétique, le maintien à domicile, la production de logements locatifs sociaux privés en réhabilitation et en neuf et la lutte contre la vacance</li> <li>- La <b>diversification de l'offre de logements en périphérie</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>prédominance de résidences secondaires sur le littoral</b></li> <li>- <b>De plus en plus de résidences secondaires sur la ville centre</b> nuisant au dynamisme général de la Ville</li> <li>- Un <b>rythme d'urbanisation trop élevé</b></li> <li>- Une <b>répartition déséquilibrée du parc social</b> sur le territoire</li> <li>- Des <b>logements inadaptés</b> aux besoins des ménages et à une population vieillissante</li> <li>- Un marché de résidences secondaires sur le littoral et dans les communes limitrophes qui <b>renchérit les prix des maisons</b></li> <li>- Une <b>concentration de copropriétés fragiles à Rochefort</b></li> </ul>

QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 83,7% des logements locatifs sociaux du territoire situés à Rochefort et 7,2% à Tonnay-Charente</li> <li>⇒ 22% de logements locatifs sociaux à Rochefort, 7,4% à Tonnay-Charente, 5,8% à Fouras et 5,7% à Echillais</li> <li>⇒ 1 441 résidences secondaires sur Rochefort et 12 649 résidences principales</li> <li>⇒ 2 260 résidences secondaires sur Fouras et 2 147 résidences principales</li> <li>⇒ 7,7% du parc de logements vacants (10,7% à Rochefort)</li> <li>⇒ Dans le cadre de l'OPAH-RU, en 2019/2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 414 contacts propriétaires occupants et 63 contacts propriétaires bailleurs</li> <li>- 131 logements de propriétaires occupants et 14 logements de propriétaires bailleurs subventionnés</li> <li>- plus d'1,5 million de travaux</li> </ul> </li> </ul>	<b>Programme Local de l'Habitat (PLH)</b>

## DES POLARITES QUI GENERENT DES DEPLACEMENTS

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire maillé par de <b>nombreuses infrastructures de transport</b></li> <li>- Une <b>offre de transport développée</b> (réseau R'Bus, TER, réseau régional routier, politique cyclable, aires de covoiturage, transport pour les personnes à mobilité réduite...)</li> <li>- Des <b>tarifications intermodales</b> (TER/R'Bus et Transports Nouvelle-Aquitaine/R'Bus)</li> <li>- Des <b>dessertes cadencées vers La Rochelle et Saintes</b> à la gare de Rochefort</li> <li>- Une <b>offre de transport à la demande sur les territoires les moins denses</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>nombre important de déplacements</b> majoritairement en voiture et sur de courtes distances</li> <li>- Une <b>saturation des accès à Rochefort et Tonnay-Charente</b> ainsi qu'à l'autoroute</li> <li>- De <b>nombreux échanges quotidiens avec La Rochelle</b></li> <li>- Une <b>offre R'Bus limitée pour l'accès au travail, le dimanche, pour les touristes, les curistes et les saisonniers</b> (la ligne dimanche et jours fériés fonctionnant des vacances de printemps aux vacances d'automne)</li> <li>- Une <b>offre cyclable discontinue et peu lisible</b> freinant l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développement de l'intermodalité</b> (projet de pôle d'échange multimodal à la gare SNCF de Rochefort)</li> <li>- <b>Développement des mobilités alternatives à la voiture</b></li> <li>- <b>Exploitation du fort potentiel de développement des modes doux</b>, car le territoire s'y prête (topographie, déplacements courts)</li> <li>- <b>Développement du covoiturage et de l'auto-partage</b> sur un territoire vaste où les transports en commun ne peuvent répondre à tous les besoins</li> <li>- <b>Organisation des déplacements domicile-travail</b> (Plans de déplacement entreprises ou administration)</li> <li>- Sur Rochefort, <b>requalification des liaisons entre les sites de renouvellement urbain et le centre-ville</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>pratique de la voiture ancrée</b> dans les esprits et les mentalités locales</li> </ul>

QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 244 000 déplacements quotidien (tous modes confondus) soit une moyenne de 4,6 déplacements/jour</li> <li>⇒ 1 déplacement sur 2 est un déplacement de proximité, 83% internes à la CARO</li> <li>⇒ 67,3% des déplacements réalisés en voiture dont la moitié effectué seul dans la voiture</li> <li>⇒ Chaque jour, 6 879 actifs quittant le territoire pour aller travailler, 7 429 y entrant. 24 000 échanges/jour avec La Rochelle</li> <li>⇒ 85,2% des déplacements domicile/travail réalisés en voiture, 3,8% en transport en commun</li> <li>⇒ 2,7% des déplacements des habitants de la CARO réalisés en transport en commun</li> <li>⇒ Les modes actifs représentent près d'un tiers des déplacements (28% marche et 2% en vélo)</li> <li>⇒ 6 aires de covoiturage offrant 137 places avec un taux d'occupation moyen de 87% sur les jours ouvrés</li> <li>⇒ 2,3% de véhicules fonctionnant sur les motorisations alternatives au tout essence ou gazole</li> <li>⇒ 16 bornes de recharges électriques sur le territoire</li> </ul>	<b>Plan Global de Déplacement – en cours d'élaboration</b>

## UN PATRIMOINE RICHE ET SINGULIER A PRESERVER

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>L'Arsenal de Rochefort</b> qui s'étend sur plus de 2 km sur les bords de Charente (Corderie Royale, fosses aux mats, fontaine Lupin, forts)</li><li>- Des <b>ponts, véritables ouvrages d'art</b>, permettant le franchissement de la Charente : Pont Transbordeur, Pont suspendu de Tonnay-Charente...</li><li>- Un <b>nombre important de musées</b> (Hébre de St Clément, Commerces d'autrefois, de la Marine, de l'Aéronautique, Ecole de médecine navale, écomusée de Port-des-Barques...)</li><li>- Une reconnaissance par <b>l'obtention de labels</b> (Grand Site, Ville d'Art et d'Histoire pour Rochefort, Village de pierre et d'eau pour l'Île d'Aix)</li><li>- Un <b>Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur</b> (PSMV) pour la protection et la valorisation du patrimoine architectural et paysager du centre ancien de Rochefort et des anciens hôpitaux</li><li>- Un <b>encouragement à la requalification du parc de logements anciens</b> sur l'ensemble du territoire dans le cadre de l'OPAH-RU</li><li>- Des <b>paysages contrastés et variés</b> et de vastes <b>espaces naturels remarquables et protégés</b></li><li>- <b>D'importantes zones humides et des programmes pour leur valorisation</b> (Marais de Rochefort, Marais de Brouage), réserves de biodiversité</li><li>- Des sentiers de randonnée et cyclables qui incitent à une <b>découverte douce du territoire</b></li><li>- La présence du <b>Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis</b> qui couvre une partie du territoire de la CARO</li><li>- Des <b>outils de valorisation et de préservation</b> (site classé, Natura 2000, ...)</li><li>- <b>Présence sur le territoire des sièges nationaux d'acteurs d'excellence</b> : Conservatoire du Littoral, Ligue de Protection des Oiseaux, CRITT matériaux, Forum des marais atlantiques, Conservatoire du Bégonia</li><li>- La <b>2<sup>ème</sup> plus vaste station de lagunage d'Europe</b> à Rochefort</li><li>- Une <b>gestion concertée de l'eau</b> et des <b>procédures de protection des captages d'eau potable</b></li><li>- Des <b>outils de lutte contre les risques</b> (PPRN, plan digues, PAPIs)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sur Rochefort, un <b>manque de cohésion urbaine notamment au niveau des espaces interstices</b></li><li>- Un <b>système hydraulique complexe et très imbriqué</b> liant la gestion des canaux, la gestion des milieux et les usages agricoles, touristiques et industriels</li></ul>

OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>fort potentiel architectural et patrimonial</b></li> <li>- Des <b>projets de valorisation de sites emblématiques littoraux</b> (Pointes de la Fumée et de Port-des-Barques)</li> <li>- La <b>préservation des prairies humides</b> en lien avec l'identité paysagère (projet de Parc Naturel Régional, OGS Marais de Brouage)</li> <li>- L'<b>anticipation des effets du changement climatique</b> sur les zones humides, les équilibres eaux douces/eaux saumâtres et les événements météorologiques violents</li> <li>- La <b>renaturation de certains secteurs sensibles</b></li> <li>- L'amélioration de la <b>connaissance des zones humides</b> grâce à des inventaires communaux</li> <li>- Un <b>patrimoine bâti et naturel de plus en plus prisé par le cinéma</b> et sur lequel s'appuie une filière audiovisuelle en émergence</li> <li>- Une volonté de <b>sensibiliser le public aux enjeux environnementaux</b> (échappées Nature de Rochefort et Breuil Magné, réserve naturel de Moëze-Oléron, Espace Nature...)</li> <li>- Des <b>attentes nouvelles</b> en termes de médiation muséale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La <b>fragilité du territoire face aux risques</b> (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) <b>et aux phénomènes météorologiques violents</b></li> <li>- Une <b>dégradation des milieux</b> liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives</li> <li>- La présence <b>d'espèces exotiques envahissantes</b> dans les zones humides (Jussie, ragondins)</li> <li>- Une <b>ressource en eau omniprésente mais fortement sollicitée</b> notamment pendant la période estivale</li> <li>- Des <b>stations d'épuration à saturation</b></li> <li>- Une <b>qualité d'eau dégradée</b> en raison de pollutions (nitrate, produits phytosanitaires)</li> </ul>
QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 2 sites de visite dans le top 10 de Charente-Maritime : L'Hermione et la Corderie Royale</li> <li>⇒ Hermione : 163 600 visiteurs</li> <li>⇒ Corderie Royale : 100 000 visiteurs</li> <li>⇒ Pont Transbordeur : 99 000 visiteurs</li> <li>⇒ Maison Pierre Loti : 29 560 visiteurs avant 2012</li> <li>⇒ 83,7% d'espaces naturels, agricoles et forestiers</li> <li>⇒ 33,7% du territoire en site classé, 40% en zone Natura 2000, 36,4% en ZNIEFF 1 et 50,8% en ZNIEFF 3</li> <li>⇒ 991 ha propriété du Conservatoire du Littoral</li> <li>⇒ 829 ha de haies</li> <li>⇒ 10 ouvrages prioritaires au titre de la continuité écologique</li> <li>⇒ 1 captage</li> </ul>	<p><b>Grand Site de France</b>  <b>Grand Projet du Marais de Brouage</b>  <b>Animation Natura 2000</b>  <b>Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente et Baie d'Yves</b>  <b>Réflexion sur la croissance bleue</b></p>

## UNE FRAGILITE AU NIVEAU DE L'EMPLOI

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des <b>outils d'accompagnement à la création d'entreprises</b> (Pôle Entreprendre, pépinière d'entreprises)</li> <li>- Un <b>Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi</b> pour <b>accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>taux de chômage qui reste structurellement élevé</b> malgré une dynamique de baisse</li> <li>- Une <b>forte présence de l'emploi atypique</b> (emplois saisonniers et intérimaires)</li> <li>- Un <b>secteur public prédominant</b> conduisant à une surreprésentation des emplois non marchands dans le tissu économique</li> <li>- Un <b>niveau de qualification faible et un manque de formations supérieures</b> pour répondre aux besoins des entreprises du territoire</li> <li>- Une <b>surreprésentation des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers</b> au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures</li> <li>- Des <b>entreprises qui peinent à recruter des personnels qualifiés</b></li> <li>- Des <b>tensions sur certains corps de métier</b></li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des <b>structures de formation intéressées pour s'implanter sur le territoire et des opportunités pour développer de nouvelles filières</b> (thermalisme/santé//bien-être, tourisme (hors restauration) ; agriculture, gestion et protection de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>perte d'actifs</b></li> <li>- Un <b>manque d'attractivité</b> pour les entreprises</li> </ul>
QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 24 365 emplois sur le territoire dont près de 66% à Rochefort</li> <li>⇒ 42,5% des emplois dans la fonction publique, la santé, l'enseignement ou l'action sociale</li> <li>⇒ 10% de chômage au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020</li> <li>⇒ 25,9% de la population n'ayant aucun diplôme, 27,1% de niveau CAP/BEP contre 23,1% de diplômés de l'enseignement supérieur</li> <li>⇒ 19% de NEET (jeunes de 16 à 25 ans, ni étudiants, ni employés, ni stagiaires) contre 16% en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>⇒ 33,1% d'employés, 23,7% de professions intermédiaires et 23,2% d'ouvriers contre 10,2% de cadres</li> </ul>	<p><b>Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi</b>  <b>Stratégie de Développement de la formation - en cours d'élaboration</b></p>

## UN TISSU ECONOMIQUE MARQUE PAR UNE IDENTITE INDUSTRIELLE FORTE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>savoir-faire d'excellence dans l'aéronautique</b>, reconnu sur les marchés internationaux avec la présence sur Rochefort de Stélia Aerospace, acteur majeur de la filière, mais également de nombreux sous-traitants et d'acteurs apportant leur soutien à cette filière (centre d'essai et de recherche Rescoll, Lycée Marcel Dassault, cluster Aerospace Valley...)</li> <li>- Une <b>filière nautique</b> avec la présence sur le territoire de constructeurs, d'équipementiers, de bureaux d'études et de laboratoires mais également de centres de formation</li> <li>- Une <b>filière bois</b> avec une activité importante et croissante de manutention portuaire, de transport et de manutention du bois mais également des activités productives, de transformation et de négoce</li> <li>- Le <b>Port Charente-Atlantique</b>, composé des ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente, 1<sup>er</sup> port départemental français et 3<sup>ème</sup> port français pour l'import des sciages résineux</li> <li>- <b>D'autres activités industrielles</b> présentes sur le territoire : la chimie (produits azotés, engrais, peintures, vernis...), la construction métallique, la plasturgie, la métallurgie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des activités qui font face à un <b>manque de foncier</b> pour leur développement ou leur implantation sur le territoire et à un <b>manque de main d'œuvre qualifiée</b></li> <li>- Une activité industrielle qui souffre d'un <b>déficit d'image économique</b></li> <li>- Un <b>secteur de la recherche privée (R&amp;D) peu dynamique</b> et une prépondérance d'entreprises de petite taille peu portées sur l'innovation</li> <li>- Une <b>représentation insuffisante des services marchands</b> à l'égard des entreprises ou des ménages (commerces, services à la personne, services aux entreprises...)</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>confortement des pôles d'excellence</b></li> <li>- Le <b>soutien à l'innovation, au transfert de technologies, à la recherche et au développement</b></li> <li>- L'accueil de nouvelles fonctions économiques métropolitaines</li> <li>- La conduite d'une <b>politique d'optimisation du foncier</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>concurrence territoriale forte</b>, notamment des territoires voisins très dynamiques (La Rochelle en premier lieu, puis Saintes) et qui sont très bien dotés en termes d'outils et d'offre d'accueil des entreprises</li> <li>- <b>Dépendance du territoire à l'industrie aéronautique</b></li> </ul>
QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<p>⇒ 92,5% des entreprises comptent moins de 10 salariés</p> <p>⇒ 11,6% des salariés travaillent dans le secteur de l'aéronautique</p> <p>⇒ 652 567 tonnes de trafic portuaire dont 41% sur Tonnay-Charente et 59% à Rochefort</p> <p>⇒ 14 zones d'activités sur près de 220 ha et 312 entreprises présentes</p>	<p><b>Stratégie de Développement Economique</b></p> <p><b>Contrat Territoire d'Industrie</b></p>

## LE TOURISME, UN DES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Differentes formes de tourisme</b> présentes sur le territoire (balnéaire, culturel, de santé, de nature et insulaire)</li> <li>- <b>3 communes stations classées de tourisme</b> (Rochefort, Fouras et Port-des-Barques)</li> <li>- Un <b>nombre important de visiteurs</b> chaque année essentiellement composé de Français</li> <li>- De <b>nombreux attraits touristiques</b> (patrimoine bâti et naturel, culture, bien-être (thermes), sports et loisirs en lien avec le littoral et l'estuaire)</li> <li>- Des <b>sites réputés</b> (Arsenal, Pont Transbordeur, Iles d'Aix et Madame, plages, itinéraires cyclables nationaux...)</li> <li>- Une <b>capacité d'accueil en augmentation</b> majoritairement située sur la frange littorale et le cœur d'agglomération mais peu d'offre haut de gamme</li> <li>- L'appartenance au réseau <b>France Station Nautique</b> et l'obtention d'un label 2 étoiles pour la station nautique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Peu d'hébergements haut de gamme</b></li> <li>- Un territoire <b>d'excursionniste plus que de séjours</b></li> <li>- Une <b>clientèle catégories socio-professionnelles moyennes</b></li> <li>- Une <b>faible fréquentation étrangère</b></li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La <b>construction d'une destination touristique nouvelle de Slow Tourism</b></li> <li>- Une <b>labelisation Grand Site de France</b> autour de l'Arsenal et de l'Estuaire</li> <li>- Le projet d'<b>OGS sur le Marais de Brouage</b></li> <li>- Le <b>projet de création d'un Parc Naturel Régional</b></li> <li>- Le <b>développement de l'itinérance fluviale</b></li> <li>- Le <b>développement de marchés et d'activités capables de déclencher le séjour « à l'année »</b> (tourisme d'affaires, thermalisme, événementiel)</li> <li>- L'<b>adaptation de l'offre au comportement des clientèles</b></li> <li>- La <b>montée des valeurs éthiques</b></li> <li>- Le développement du <b>thermalisme</b></li> <li>- Le projet <b>Arsenal des Mers</b></li> <li>- La restructuration de la <b>Maison de Pierre Loti</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>accroissement de la concurrence touristique</b></li> <li>- Une <b>diminution des durées de séjours</b></li> <li>- La <b>concurrence du non marchand</b></li> <li>- Une <b>notoriété encore insuffisante</b></li> <li>- Le <b>déremboursement du thermalisme</b></li> </ul>

QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 1 million de visiteurs par an et 800 000 nuitées</li> <li>⇒ 34 000 lits touristiques dont 14 500 en hébergement marchand</li> <li>⇒ + 16% du nombre de nuitées entre 2010 et 2015</li> <li>⇒ 38 sites de visite et de loisirs</li> <li>⇒ 5% de clientèle étrangère</li> <li>⇒ 9,7% du marché économique local constitué par les clientèles touristiques</li> <li>⇒ 7.3% des salariés travaillant dans le secteur du tourisme</li> <li>⇒ Rochefort 6<sup>ème</sup> station thermale française (19 530 curistes en 2019)</li> <li>⇒ 286 kms d'itinéraires cyclables et 172 kms de chemins pédestres balisés et jalonnés</li> <li>⇒ 870 places d'accueil (pontons et mouillages) pour les bateaux de plaisance</li> </ul>	<p><b>Stratégie de développement touristique</b> <b>Plan Vélo</b></p>

## DES FILIERES LOCALES ET DES CIRCUITS COURTS A L'APPUI DE LA DIVERSIFICATION AGRICOLE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>vraie dynamique autour de la commercialisation en circuits courts</b> (groupement d'achat local pour la restauration collective, magasins de producteurs, halles/marchés, outils numériques...) engagée depuis plusieurs années</li> <li>- Un <b>groupement d'achat local</b> destiné à la restauration collective</li> <li>- Un <b>accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective</b></li> <li>- Un <b>appui à la diversification des circuits de commercialisation</b></li> <li>- L'existence d'une <b>Association Foncière Pastorale</b> sur le Marais de Brouage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des <b>circuits longs majoritairement</b> (seuls 3% de la production du territoire est consommée localement)</li> <li>- Un phénomène de <b>concentration des exploitations</b></li> <li>- Une <b>spécialisation des orientations technico-économiques</b> entraînant une disparition des exploitations maraîchères, une forte diminution de l'élevage laitier, une réduction du nombre d'exploitations conchyliocoles, un recentrage sur l'élevage allaitant et un développement des grandes cultures</li> <li>- Un <b>vieillissement des actifs agricoles</b> et des <b>difficultés de transmission des outils de production</b> hors cadre familial</li> <li>- Une concurrence mondiale faisant la part belle à <b>l'agriculture intensive</b></li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>réseau de fermes pédagogiques</b> en cours de construction</li> <li>- Un <b>projet de création d'un atelier de transformation de la viande</b></li> <li>- Un <b>programme de soutien à l'élevage</b> dans le cadre du Grand Projet du Marais de Brouage</li> <li>- L'utilisation des filières courtes comme <b>leviers pour accroître la valeur ajoutée agricole et maintenir l'identité du territoire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>pression urbaine sur le foncier agricole</b></li> <li>- Une <b>pression sur la ressource en eau</b></li> </ul>
QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>% du territoire occupés par l'agriculture</b></li> <li>⇒ <b>34% de petites et moyennes exploitations</b></li> <li>⇒ <b>271 exploitations agricoles</b></li> <li>⇒ <b>97 éleveurs bovins</b></li> <li>⇒ <b>50 producteurs autres (volaille, maraîchage, fruits, horticulture, céréales...)</b></li> <li>⇒ <b>60 conchyliculteurs et 6 pêcheurs</b></li> <li>⇒ <b>18,8% de commercialisation de produits alimentaires via des circuits courts en 2010</b></li> <li>⇒ <b>14 producteurs exerçant une activité de vente directe</b></li> </ul>	<p><b>Programme d'Alimentation Territorial – <i>en cours d'élaboration</i></b></p> <p><b>Grand Projet du Marais de Brouage - 2019</b></p>

# LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET L'ECONOMIE CIRCULAIRE COMME VECTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE DEMAIN

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>dynamique territoriale pour le développement de filières de recyclages innovantes et atypiques</b> : éco-réseau d'entreprises Circul'R (collecte des DEEE, DEA et archives auprès des entreprises), La recyclerie sportive (valorisation des articles de sport invendus), Echo-Mers (collecte et valorisation des bouchons de liège), OVIVE (collecte et valorisation des déchets coquillés), LPO (réutilisation et réemploi des déchets marins)...</li> <li>- Une <b>collecte en porte à porte des emballages et ordures ménagères harmonisée</b> sur le territoire</li> <li>- Une <b>expérimentation en cours sur la collecte et valorisation des biodéchets</b></li> <li>- Une <b>qualité de l'air meilleure que sur les territoires voisins</b></li> <li>- Des <b>actions d'information et de sensibilisation</b> conduite depuis plusieurs années auprès de différents publics</li> <li>- Un <b>espace d'information et de sensibilisation</b> : Espace Nature</li> <li>- Une <b>plateforme territoriale de la rénovation énergétique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>secteurs résidentiels et transport principaux consommateurs d'énergie</b>, principalement des énergies fortement carbonées <b>et principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES)</b></li> <li>- Une <b>faible autonomie énergétique</b></li> <li>- Un <b>fort impact des grands axes routiers sur la qualité de l'air du territoire</b></li> <li>- Un <b>potentiel éolien sous exploité</b> du fait des mesures de protection paysagères, environnementales et patrimoniales</li> </ul>
OPPORTUNITE	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une <b>volonté politique de développer l'économie circulaire</b> afin tendre vers une économie plus vertueuse et moins linéaire traduite par la signature d'un Contrat de Transition Ecologique structuré autour de 4 orientations : Dynamique territoriale et Ecologie industrielle et territoriale (EIT), Littorale, BTP, Composites (11 actions validées, 3 en cours de construction)</li> <li>- Un <b>fort potentiel de développement des énergies renouvelables</b></li> <li>- <b>L'augmentation de la part de déchets valorisés</b></li> <li>- Une <b>réduction des déchets</b> à traiter par le développement de l'éco-conception, le réemploi, la réparation</li> <li>- La <b>remise en état d'anciens sites d'activités pollués</b> pour une gestion économe du foncier</li> <li>- Des <b>creations d'emploi</b></li> <li>- Une <b>dynamique d'acteurs (ESS, ECi)</b> autour du sujet de l'économie circulaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>territoire vulnérable au regard des effets du changement climatique</b> (risques naturels, canicules, sécheresses...) et des conséquences sur la population, l'environnement, la biodiversité, les productions agricoles...</li> <li>- De nombreuses zones naturelles qui captent le CO<sub>2</sub> mais <b>l'équivalent de 1% du Bilan carbone du territoire déstocké chaque année par l'artificialisation des sols</b></li> </ul>

QUELQUES CHIFFRES CLES	POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le CTE : 5 signataires, 15 partenaires, 3,5 ETP directement liés à ses actions</li> <li>⇒ 219 kg de bouchons en liège collectés</li> <li>⇒ 4,7 T de déchets coquillés collectés</li> <li>⇒ 5,5 T de déchets marins collectés dans les bacs à marées</li> <li>⇒ 95% de déchets valorisés par le recyclage ou le réemploi dans le chantier de démolition de l'ancienne crèche de l'hôpital St Charles</li> <li>⇒ 2,2 T d'équipements de sport et de loisirs invendus réutilisés</li> <li>⇒ Une facture énergétique de 157 M€/an soit 2 500 €/hab.</li> <li>⇒ Une consommation moyenne d'électricité et de gaz de 18,2 MWh dans le résidentiel en 2017</li> <li>⇒ Un potentiel brut en énergies renouvelables de 859GWh</li> <li>⇒ 33% des émissions de GES dus aux transports et 19% au secteur résidentiel</li> <li>⇒ 57,9% des résidences principales utilisant un combustible principal propre en 2015</li> <li>⇒ 33% de logements énergivores</li> </ul>	<p><b>Contrat de Transition Ecologique</b>  <b>Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)</b>  <b>Réflexion sur la croissance bleue</b> - <i>en cours</i></p>